

Découvrez les publications récentes de l'Ifremer dans le [catalogue en ligne](#) du service des éditions.
Découvrez également un ensemble de documents accessibles gratuitement dans [Archimer](#)

Les poissons du Golfe de Gascogne

Jean-Claude Quéro
Jean Dardignac
Jean-Jacques Vayne

Muséum National d'Histoire Naturelle



Ifremer

Chez le même éditeur

- J. Dardignac et coll., 1988
Pêcheries du golfe de Gascogne,
un volume 21 × 29,7 - 205 p. 80 F
- P. Décamps et J.P. Léauté, 1988
Flottes et pêches maritimes du sud du golfe de Gascogne
un volume 21 × 29,7 - 212 p. 80 F

*Service de la Documentation
et des Publications (S.D.P.)*
IFREMER - Centre de Brest
B.P. 70 - 29263 PLOUZANÉ
Tél. 98.22.40.13 - Télex 940 627 F

ISBN : 2-905434-22-8

INTRODUCTION.....	5
I LE PLATEAU CONTINENTAL DU GOLFE DE GASCOGNE	9
Caractéristiques géographiques et sédimentologiques	
Caractéristiques physicochimiques	
II MÉTHODES	21
Prospections	
Cartographie	
III DISTRIBUTION DES ESPÈCES.....	25
Espèces capturées.....	26
Les poissons du golfe de Gascogne.....	30
CONCLUSION.....	38
PLANCHES.....	39
INDEX.....	225

La faune ichtyologique du golfe de Gascogne est étudiée à partir des résultats de deux campagnes de chalutage de fond effectuées à bord du navire océanographique "Thalassa" sur l'ensemble du plateau continental (0-200 m), en novembre-décembre 1973 (161 traits) et avril-mai 1976 (188 traits). Pour chacune des 128 espèces capturées (104 en 1973, 114 en 1976), une ou deux cartes de distribution, selon leur présence à une seule ou aux deux campagnes, est donnée avec, pour celles bien représentées dans les pêches, l'indication de leur abondance. La variété des poissons capturés, le nombre et le poids total, toutes espèces confondues ont été cartographiés pour 1973 et 1976. On constate une plus grande richesse faunistique, numérique et pondérale, dans le nord-ouest du Golfe et, inversement, une pauvreté générale dans le sud et dans la Grande Vasière. Une analyse des différentes familles présentes montre que celle des gadidés, connue pour ses affinités boréales, est la mieux représentée. Dans le Golfe, treize espèces tempérées froides et quatorze tempérées chaudes sont, en bordure sud pour les premières, nord pour les secondes, de leur aire de répartition. La limite biogéographique entre ces deux faunes se situerait entre Penmarc'h et l'isobathe de 200 m par 47°N. L'existence d'une vasière dans l'axe médian du plateau entraîne la présence d'un certain nombre d'espèces caractéristiques de cette formation qui sont citées. Celles particulières aux secteurs nord et sud, côtiers et du large, sont également indiquées. La cartographie met en évidence, dans le cas du céteau et du merlan, la présence de populations distinctes, propres au Golfe. L'essentiel des captures concernent des espèces démersales (87) ; le reste est constitué par des pélagiques néritiques (16), des benthopélagiques (12), des pélagiques côtiers (8) et des mésopélagiques (5).

Mots Clés : poissons, golfe de Gascogne, cartes de distribution, zoogéographie, écologie.

The ichthyological fauna of the Bay of Biscay was studied, the data given coming from two trawling campaigns aboard the oceanographic research vessel "Thalassa". Sites across the whole continental shelf (0-200m) were sampled during November-December 1973 (161 stations) and April-May 1976 (181 stations). For each of the 128 species captured (104 in 1973, 114 in 1976) one or two distribution maps are given depending on their occurrence in one or both campaigns collections. If a species is well represented, an indication of its abundance is also given. The species composition of each catch, the number of individuals and their combined weight have been represented on distribution maps made for the 1973 and 1976 campaigns. We note a greater faunistic richness in species number and overall catch weight in the north-west part of the Bay. Inversely, the southern part and the Grande Vasière generally reveal a greater paucity of these resources. An analysis of all the different species present indicates that the Gadidae family, well known for its affinity for northern waters, is the most commonly represented. In the Bay, 13 cold temperate, and 14 warm temperate species are located at the limit of their known distribution areas. The biogeographic boundary between these two faunas lies between Penmarc'h and the 200 m isobath, 47°N. The existence of a muddy bottom on the shelf's median axis ensures the presence of many characteristic species from this formation, and these are cited. The species localities, north or south, coastal or offshore, are indicated as well. In the Bay, the presence of distinct populations of wedge-sole and whiting are clearly shown. Most of the catches consist of demersal species (87), the remainder are neritic pelagic (16), benthopelagic (12), inshore pelagic (8) or mesopelagic (5).

Key words : fishes, Bay of Biscay, distribution maps, zoogeography, ecology.

La fauna ictiológica del Golfo de Vizcaya se ha estudiado a partir de los resultados de dos campañas de arrastre de fondo realizadas a bordo del barco oceanográfico "Thalassa", sobre el conjunto de la plataforma continental (0-200 m de profundidad), durante el periodo de noviembre a diciembre de 1973 (161 arrastres) y de abril a mayo de 1976 (188 arrastres). Para cada una de las 128 especies encontradas (104 en 1973 y 114 en 1976), se dan uno o dos mapas de distribución, dependiendo de su presencia en una o en las dos campañas, junto con la indicación de su abundancia, para aquellas especies bien representadas. Así mismo se ha cartografiado el número y peso total para las especies conjuntamente y para los años 1973 y 1976. Puede comprobarse, que existe una mayor riqueza faunística tanto en peso como en número de ejemplares en la zona noroeste del Golfo, e inversamente, se produce un empobrecimiento en la zona sur y en la "Grand Vasière". Un análisis de las diferentes familias presentes muestra que la mejor representada es la de los gádidos, conocida por sus afinidades boreales. El Golfo constituye el límite Sur de la distribución geográfica de trece especies de aguas frías y el límite Norte para catorce especies de aguas templadas. Este límite biogeográfico entre fauna fría y templada se situaría entre Penmarc'h y la isobata de los 200 metros a la altura del paralelo 47°N. La existencia de un fondo fangoso en el eje medio de la plataforma, entraña la presencia de un cierto número de especies característica de esta formación, que son citadas. Se indican así mismo las especies costeras y de altura en los sectores Norte y Sur.

La cartografía pone en evidencia la existencia de poblaciones distintas en el Golfo para las especies Merlan y Acedia. La mayor parte de las capturas esta constituida por especies demersales (87), el resto la forman las especies pelágico-neríticas (16), ben to pelágicas (12) pelágico costeras (8) y mesopelágicas (5).

Palabras llaves : pcces, Golfo de Vizcaya, mapas de distribución, zoogeografía, ecología

INTRODUCTION

Les poissons du golfe de Gascogne sont qualitativement bien connus. Le plateau continental est fréquenté depuis des siècles par les pêcheurs bretons, vendéens, charentais, gascons, basques... Les navires océanographiques y ont souvent travaillé. Des instituts de recherche spécialisés dans l'étude de la vie marine se sont implantés le long de la côte, certains dès le XIX^{ème} siècle : Concarneau, Lorient, Nantes, La Rochelle, Arcachon, Biarritz... Il en résulte un nombre incalculable d'observations dans les ports, en mer, dans les laboratoires. La littérature est abondante.

Toutefois, les données sont le plus souvent ponctuelles, localisées, disparates. Depuis Moreau (1881), aucune synthèse globale des connaissances sur la faune ichtyologique du golfe de Gascogne n'a été faite. Cette région est prise en compte par les faunes générales*. Ces ouvrages sont à une trop grande échelle pour bien représenter les caractéristiques de cette région. D'abord, on y cite pour le Golfe des espèces qui, à notre connaissance, n'y ont jamais été signalées et on ne mentionne pas d'autres qui pourtant y ont été capturées.

Sur le plan quantitatif, il est difficile de s'y retrouver. Ce ne sont pas les cartes de répartition existantes dans les faunes citées plus haut qui nous donneront des renseignements. Le plus souvent, seules y sont signalées les limites septentrionale et méridionale et les profondeurs minimale et maximale. Au mieux, nous avons en "hachuré" les régions où l'espèce est généralement présente et en "tireté" celles où elle est rare, voire occasionnelle. Il n'y a pas de différences de présentation pour des poissons très communs presque partout comme le merlu et le petit tcaud et d'autres qui ne sont présents qu'en petites quantités et que sur certains fonds, comme la cépole et la motelle à quatre barbillons.

Lorsqu'on entreprend l'étude des distributions des espèces en fonction de leur abondance, on se trouve devant certains problèmes qu'il faut résoudre au mieux ou dont il faut tenir compte. Ces problèmes sont liés à divers facteurs.

Au comportement ou à l'habitat des poissons

Beaucoup d'espèces sont grégaires. On peut en capturer un grand nombre ou ne pas en prendre du tout, selon que l'on tombe sur le banc ou à côté.

D'autres sont soit pélagiques, comme les sardines ou les chinchards, soit benthopélagiques (= semi-pélagiques), comme les sparidés. Ils peuvent se trouver à

* HUREAU & MONOD, 1973. Catalogue des poissons de l'Atlantique du Nord-Est et de la Méditerranée. Clofnam, Unesco, Paris.
 BAUCHOT & PRAS, 1980. Guide des poissons marins d'Europe, Delachaux & Niestlé eds.
 WHITEHEAD *et al.*, 1984-1986, Fishes of the North-eastern Atlantic and the Mediterranean/Poissons de l'Atlantique du Nord-Est et de la Méditerranée, Unesco, Paris.

n'importe quel niveau entre le fond et la surface pour les pélagiques, entre le fond et une plus ou moins grande distance de celui-ci selon les espèces pour les benthopélagiques. Il s'ensuit que l'engin de capture ne pourra toucher qu'une fraction des poissons présents sur un endroit donné.

D'autres fréquentent des habitats où il est difficile de les échantillonner : épaves (tacauds, lieux jaunes, ...), roches (labres...), rivages (maigres, bars...).

D'autres, fousseuses, s'enfoncent à certaines périodes de la journée dans le sédiment où elles échappent aux moyens de capture traditionnels : soles, cépoles...

A leur mobilité

Les poissons, qui nagent, peuvent s'assembler, se disperser, fuir rapidement un danger (engin de capture). Par grand beau temps, les rendements sont généralement plus faibles qu'après une période où l'eau a été brassée.

Ils effectuent des migrations soit journalières : les merlus quittent le fond la nuit et se dispersent entre deux eaux pour suivre le plancton, la sole se capture surtout la nuit, car le jour elle s'enfouit dans le sédiment... ; soit saisonnières : migrations trophiques, c'est-à-dire pour se nourrir, migrations de reproduction.

Au biais dus aux méthodes d'échantillonnage

Il suffit de regarder la composition des captures de divers engins de pêche : chalut de fond, chalut pélagique, filets maillants, lignes, ... pour constater des différences dans les classes de taille exploitées et dans les espèces, tout au moins dans leur abondance relative. Il en résulte que, quelle que soit la méthode d'échantillonnage utilisée, on n'obtient qu'une image déformée de la réalité.

Avec un même type de matériel de pêche, le pouvoir de capture varie selon la forme de l'engin, sa grandeur et celle de ses éléments. Ainsi, des études sur la composition des prises de merlu en fonction de la taille des mailles de la poche d'un chalut ont mis en évidence que plus le maillage était petit, plus les rendements en grands individus baissaient. Cela s'explique par l'existence, devant l'engin que l'on traîne, d'un refoulement de plus en plus fort avec la diminution de la grandeur des mailles, ce qui favorise la fuite des merlus les plus vigoureux.

Pour arriver à connaître la distribution des espèces en fonction de leur abondance, on peut penser au dépouillement simultané des statistiques de pêche et des fiches indiquant les lieux de capture. Cela devrait permettre la mise en évidence des concentrations et de leurs déplacements dans le temps. Toutefois, actuellement, cette méthode est loin de donner tout ce que l'on peut espérer d'elle pour plusieurs raisons.

En 1988, le réseau de statistiques ne s'étend pas encore à tous les débarquements de poissons, par exemple en petite pêche côtière.

Avant le 1er avril 1985, sur les cartes, les fonds de pêche étaient subdivisés en secteurs bien trop larges pour fournir des renseignements intéressants. Depuis, il y a un nouveau découpage, mais les lieux de capture ne sont pas toujours fiables.

Les statistiques ne concernent que les espèces commerciales et, plus particulièrement, les principales ; les autres sont, dans certains ports, rassemblées le plus souvent en "divers" lors de la vente à la halle à marée.

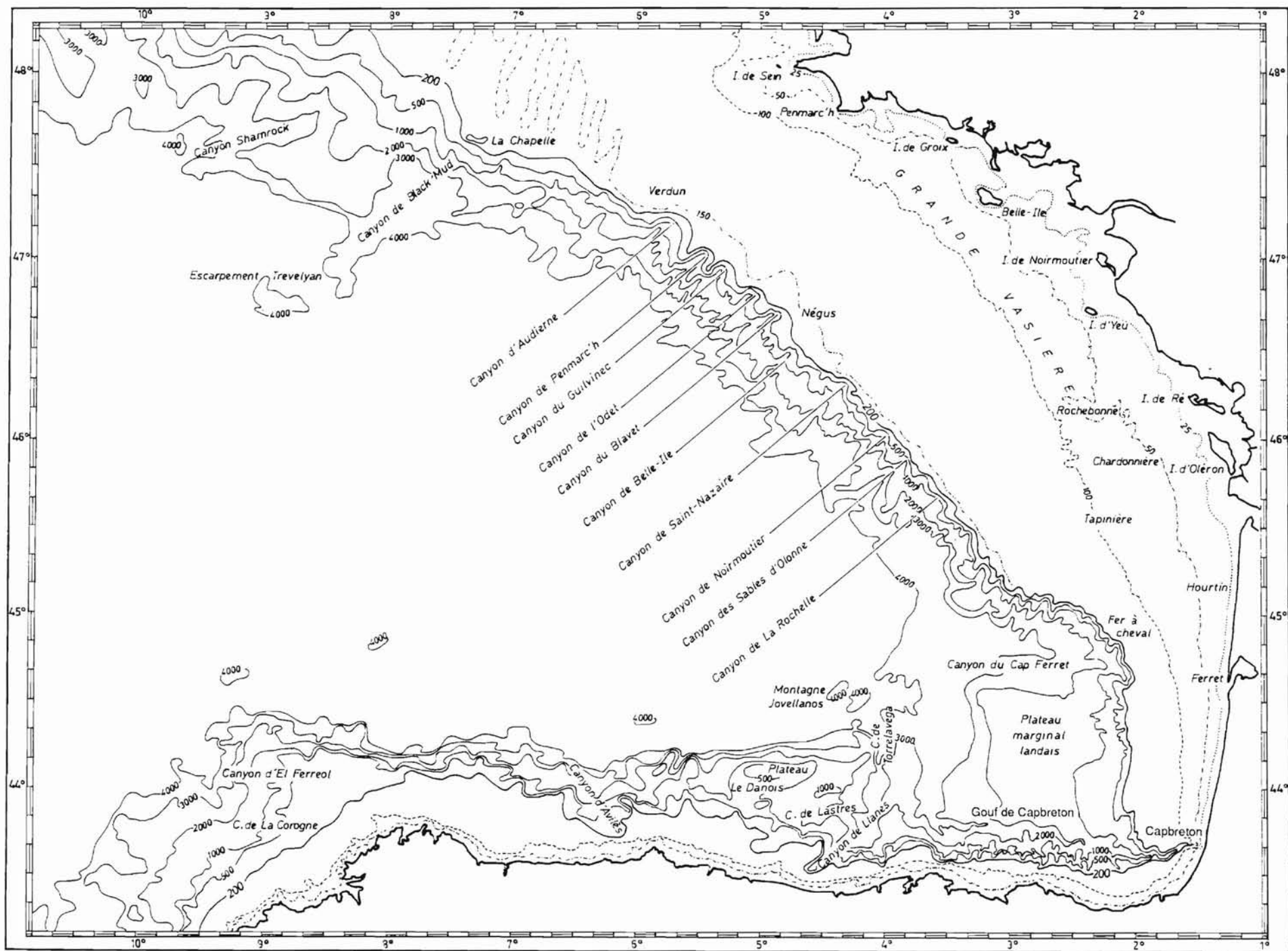
Les poissons sont vendus, selon les criées soit après avoir été pesés, soit par caisses, ce qui peut provoquer des distorsions d'environ 20 %.

Mais il existe d'autres données qui nous permettent de nous faire une image synthétique des abondances relatives des espèces. En effet, à l'automne 1973 et au printemps 1976, deux grandes campagnes de chalutage de fond ont été effectuées à bord du navire océanographique "Thalassa" sur l'ensemble du plateau continental du golfe de Gascogne. Leur objet était l'étude des nourriceries du merlu, mais tous les poissons capturés y ont été triés, déterminés, pesés et dénombrés. Les conditions dans lesquelles furent réalisées ces deux missions étant identiques, il est possible de faire des cartes d'abondance relativement comparables entre elles. Comme, d'autre part, à toutes les stations, la nature du fond, la température et la salinité, donc la densité, sont déterminées, cela permet de voir les relations existant entre les concentrations de chaque espèce et les facteurs de milieu. C'est la première fois qu'il existe pour la région des données aussi complètes. Nous les avons exploitées et en présentons les résultats dans cet ouvrage.

Avant d'aborder la distribution des poissons et leur écologie, il nous semble intéressant de rappeler les caractéristiques de la zone étudiée, puis d'indiquer les méthodes suivies lors des prospections et du traitement. Pour les répartitions, nous donnons deux cartes par espèces, dans la mesure où elles étaient présentes, l'une pour l'automne 1973, et l'autre pour le printemps 1976.

Leur ordre est celui de la classification adoptée dans la faune d'Europe de l'Unesco (1984-1986), sauf pour les espèces représentées par quelques individus ou à une seule campagne. Elles ont été soit groupées avec d'autres, soit placées à la fin.

Figure 1 - Le golfe de Gascogne et sa bathymétrie.



I

LE PLATEAU CONTINENTAL DU GOLFE DE GASCOGNE

Le "golfe de Gascogne" tel que nous l'entendons, correspond à la côte atlantique française. Il a pour limites la pointe occidentale nord de la Bretagne, aux environs de 48°30'N, et la frontière espagnole, un peu au-delà de 43°20'N (fig. 1).

CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET SÉDIMENTOLOGIQUES

Le plateau continental, c'est-à-dire sa plate-forme sous-marine comprise entre la côte et la rupture de pente située à 200 m de profondeur dans notre région, fait transition entre celui, immense, du plateau Celtique qui s'étend vers le large au-delà de 11°O et celui restreint des côtes cantabriques qui n'atteint qu'exceptionnellement 25 milles. En effet, dans les deux tiers nord, jusqu'au sud de la Gironde, le plateau continental du golfe de Gascogne est large 60 à 100 milles, puis il se réduit fortement jusqu'en face d'Arcachon. La rupture de pente dessine alors un arc de cercle, ce qui a valu à ce secteur le nom de "fer à cheval". Au sud d'Arcachon, le plateau ne mesure plus que 25 à 30 milles, et, au niveau du gouf de Capbreton, canyon sous-marin qui entaille la plate-forme continentale, l'isobathe - 200 m est à moins de 3 milles du rivage.

Les fonds rocheux, pratiquement absents dans la partie méridionale, occupent une surface importante au nord du 46e parallèle entre la côte et l'isobathe - 80 m. Ils sont composés de roches anciennes, granites, grès et schistes, qui forment le prolongement vers le large du Massif armoricain dont le plateau de Rochebonne est le témoin le plus méridional. Dans la zone côtière, à l'abri de ces pointements rocheux, se sont fréquemment constituées des vasières où la teneur en pélites dépasse 75 pour cent. Plus au sud, on peut rattacher à ce type de formation la vasière qui se trouve en face de la Gironde.

La plus grande partie du plateau est toutefois occupée par des sables. Dans la partie nord-ouest du Golfe, c'est-à-dire à l'ouest du méridien de 5°O, ce sont des sables zoogènes (coquilles brisées, bryozoaires). On peut dire que ce secteur forme, au point de vue de la sédimentologie, le prolongement du plateau Celtique. Ailleurs, ce sont principalement des sables roux, moyens ou grossiers. Ces derniers se rencontrent plus fréquemment sur les fonds inférieurs à 100 m où ils sont parfois associés à des graviers. Des sables fins micacés, de mise en place plus récente, se retrouvent localement, en particulier devant la Gironde ainsi qu'au large de la côte des Landes, en bordure du plateau où ils sont plus ou moins envasés.

Une particularité intéressante du golfe de Gascogne est la présence d'une longue bande de sables moyens et fins envasés, la "Grande Vasière", qui s'étend entre 80 et 120 m, depuis la latitude de Penmarc'h jusqu'au sud de Rochebonne ; la teneur en pélites y varie généralement entre 5 et 25 pour cent.

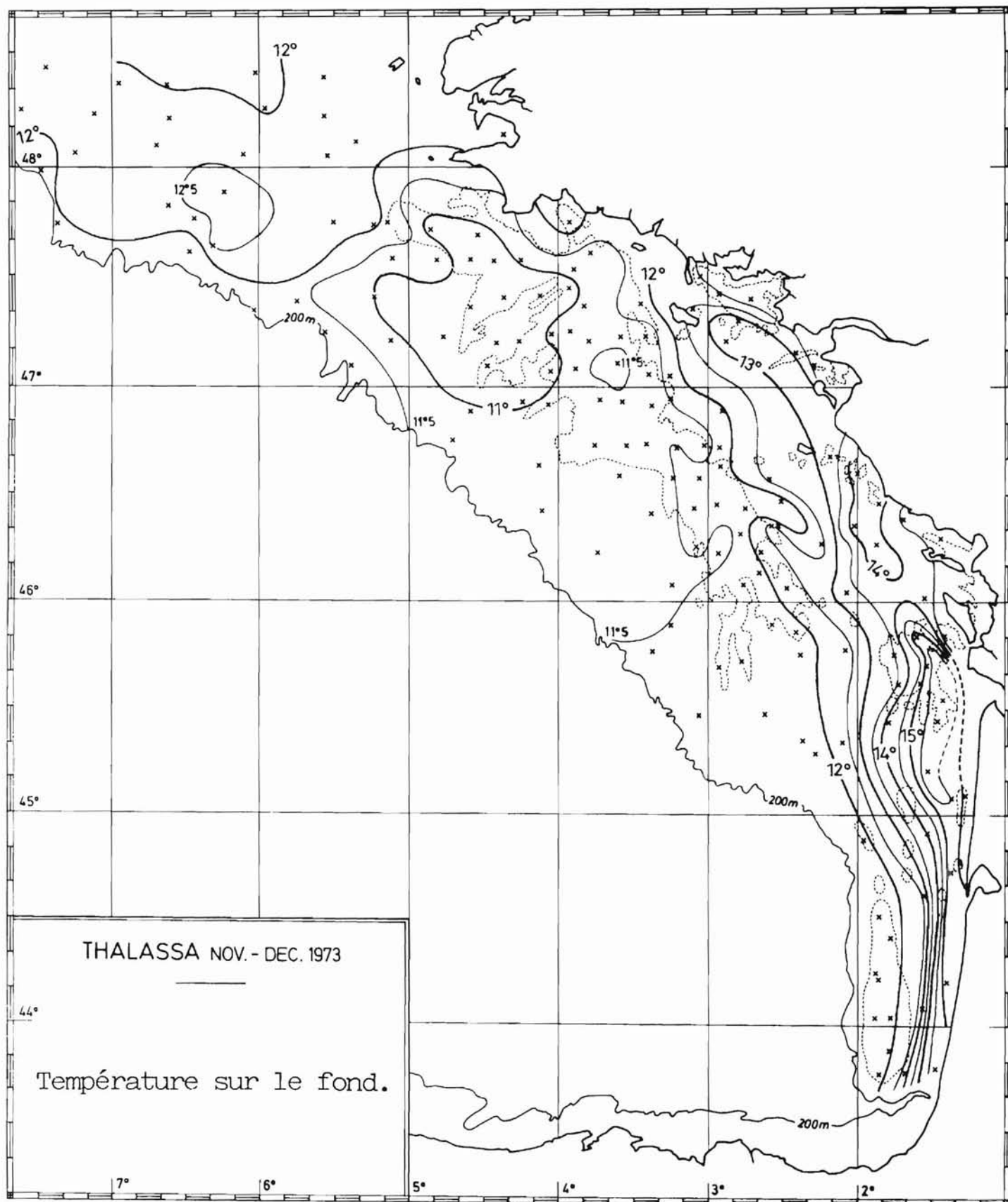


Figure 2 - Température sur le fond, 1973.

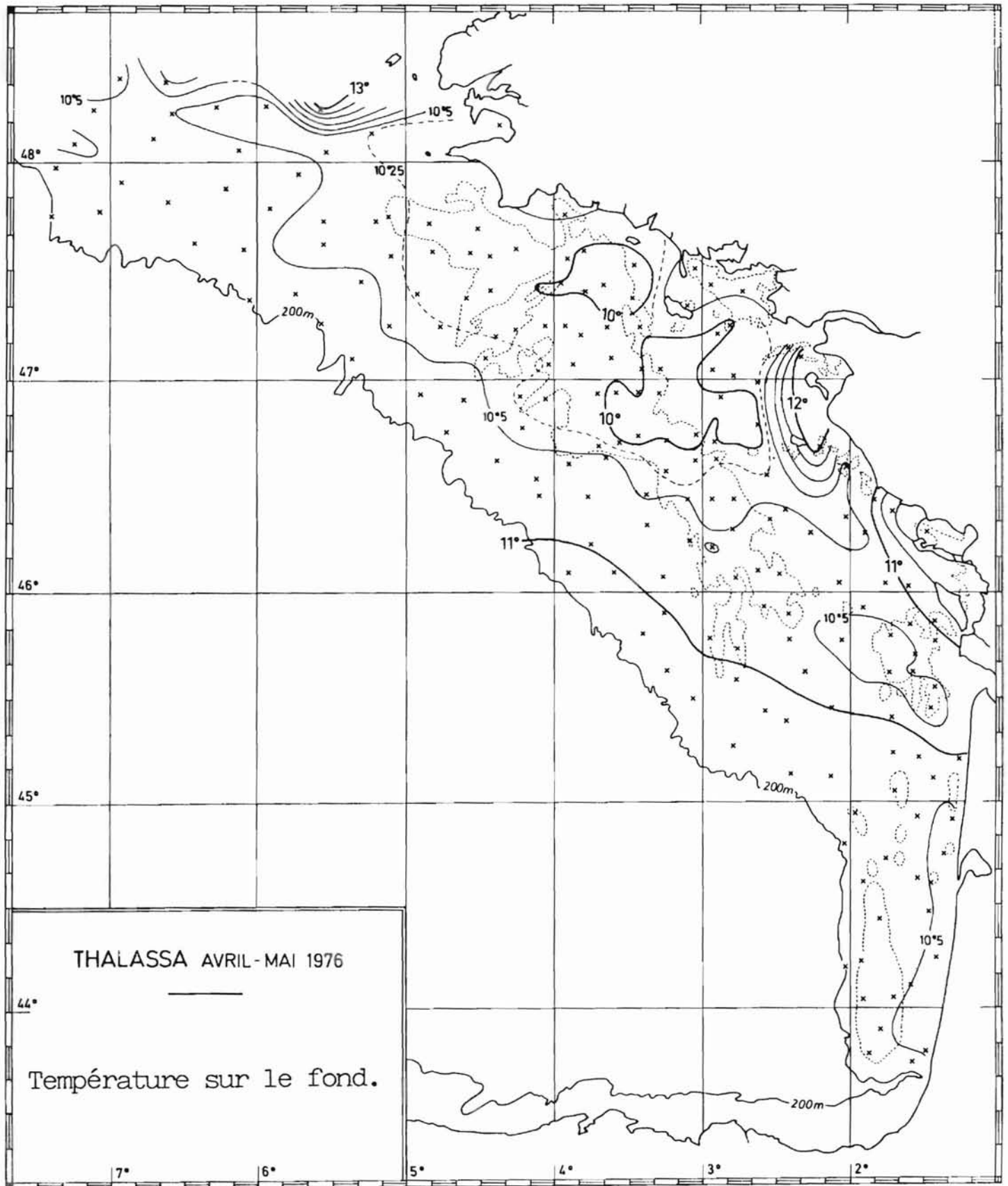


Figure 3 - Température sur le fond, 1976.

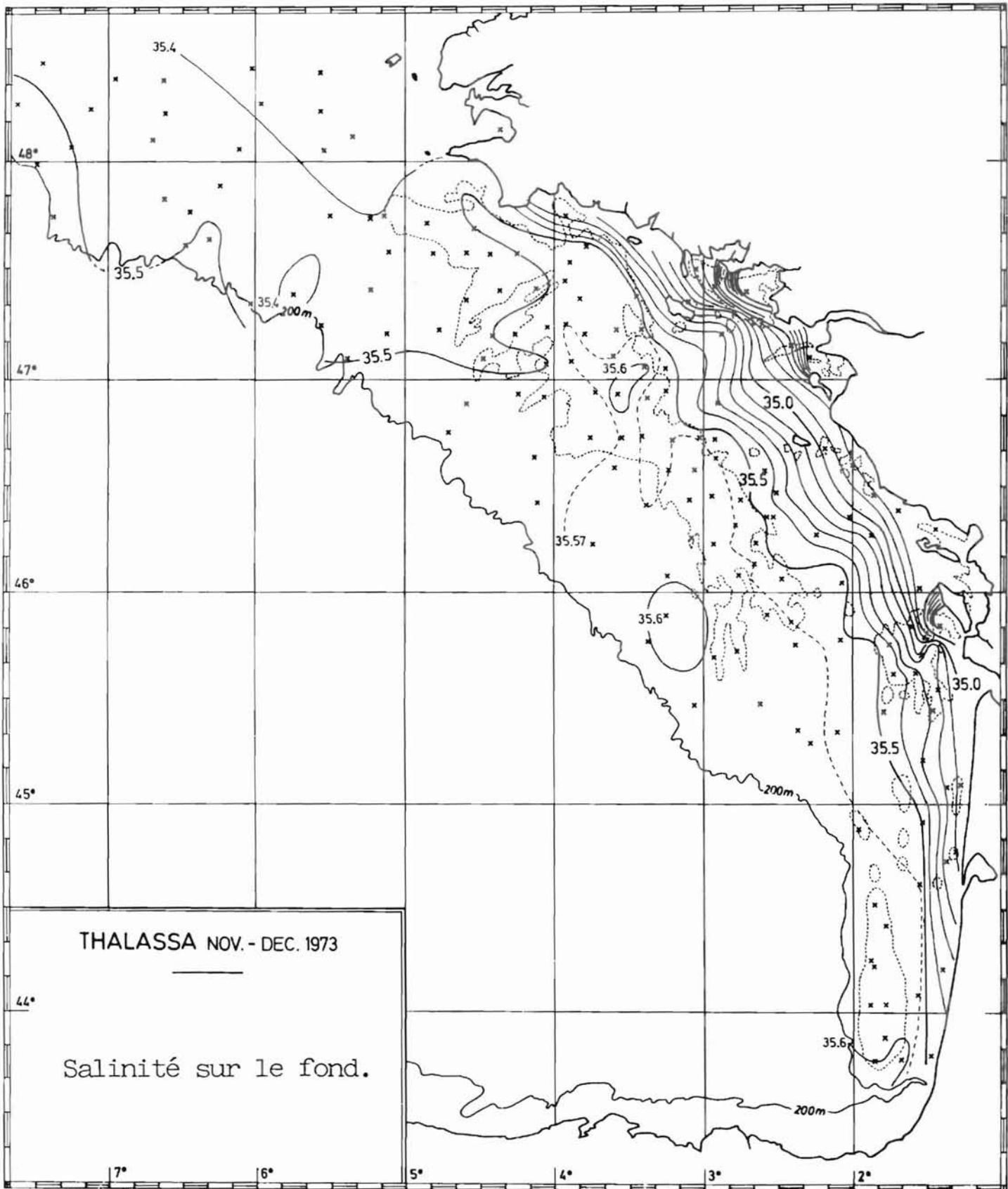


Figure 4 - Salinité sur le fond, 1973.

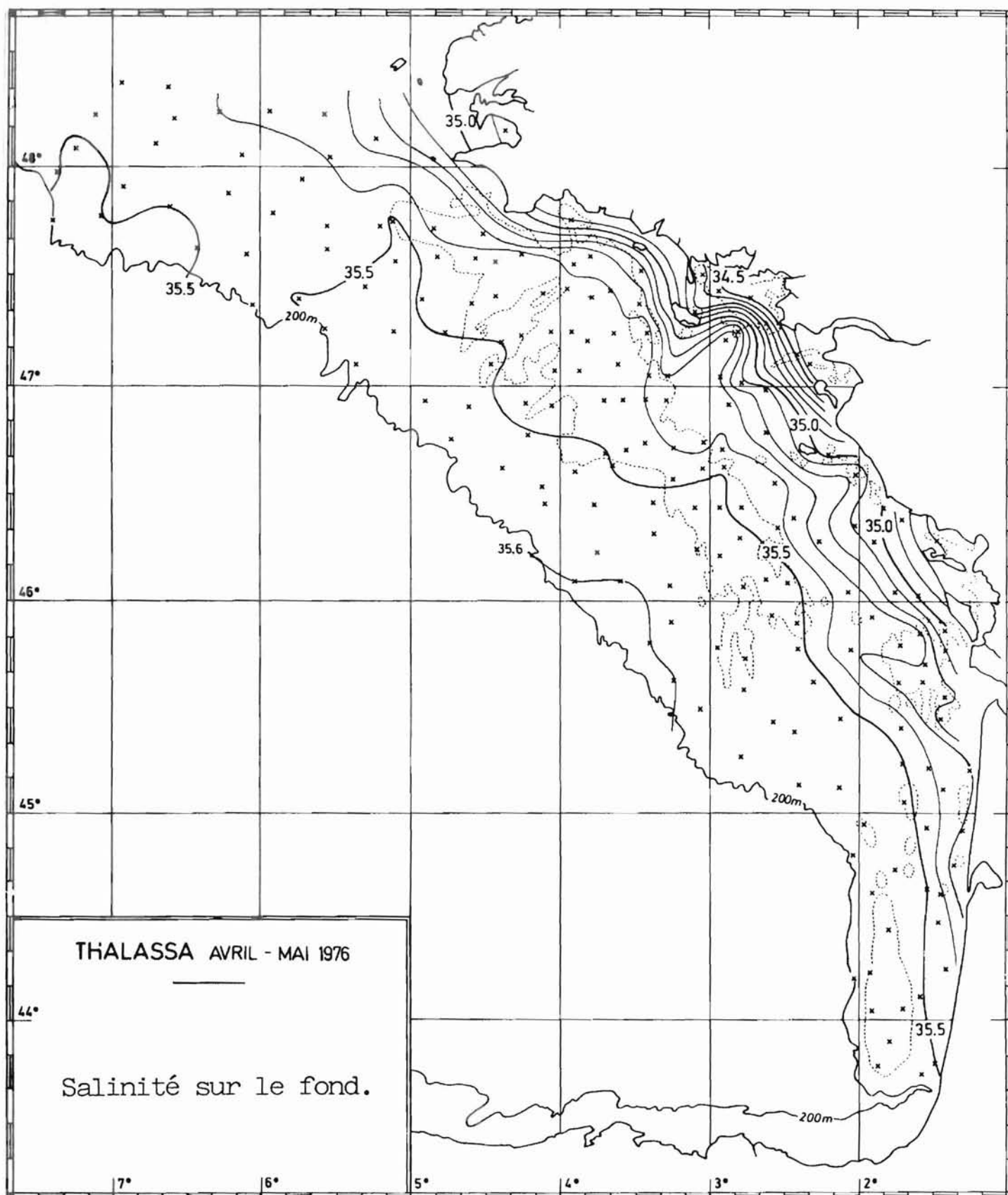


Figure 5 - Salinité sur le fond, 1976.

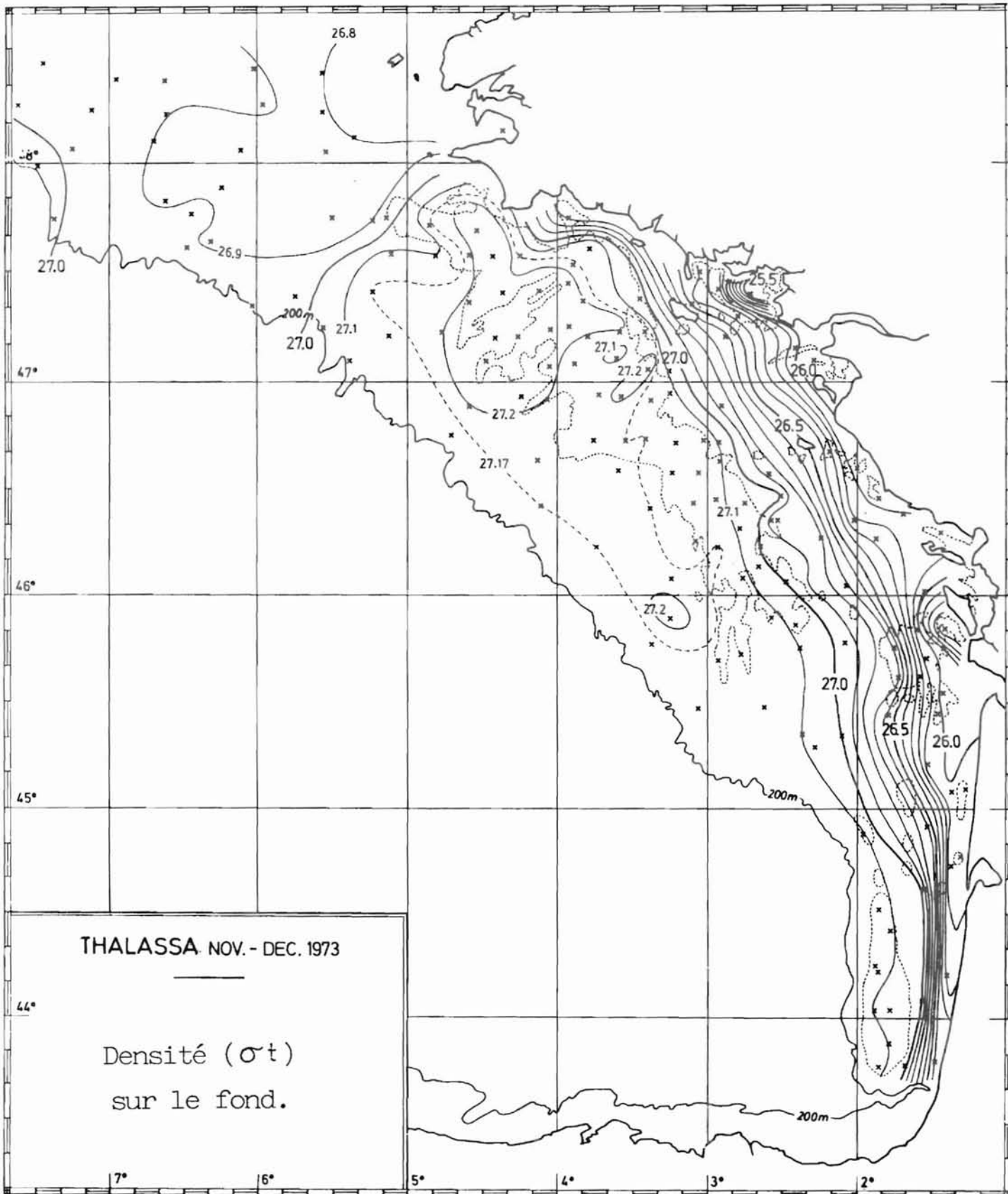


Figure 6 - Densité sur le fond, 1973.

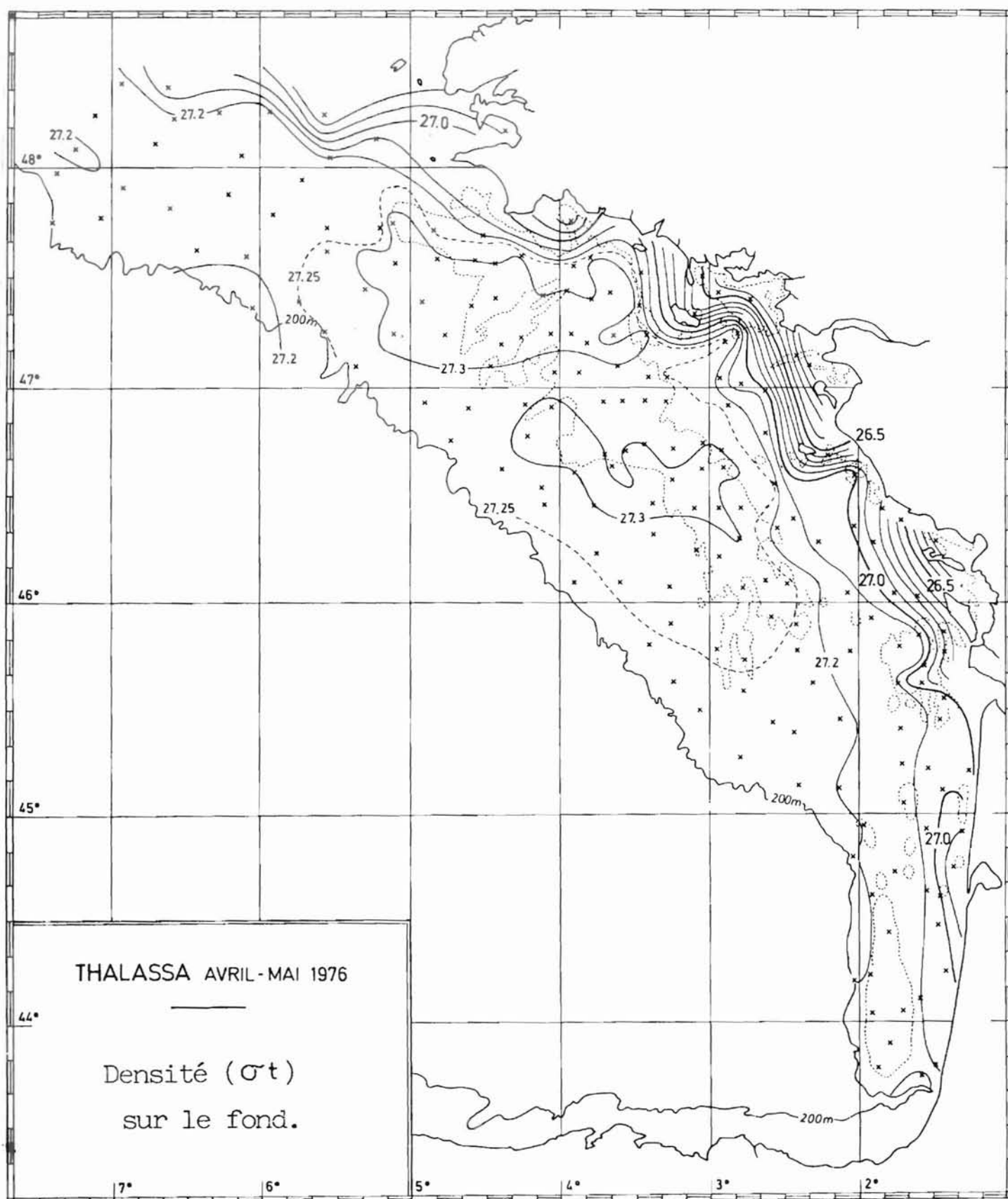


Figure 7 - Densité sur le fond, 1976.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Sans prétendre traiter de l'hydrologie du Golfe, nous complétons notre description par quelques données sur les températures et les salinités rencontrées à proximité du fond entre 15 et 180 m.

De la Bretagne à la Gironde, la température est relativement uniforme, sauf dans la zone côtière ($10^{\circ}5$ à $11^{\circ}5$ vers 80 m, 11° à 12° à 180 m) et les fluctuations saisonnières atteignent rarement le degré. Elles sont, au contraire, plus importantes près de la côte où la température estivale peut dépasser 14° . (Fig. 2 et 3)

Le réchauffement, qui s'amorce dès le début du printemps, est à l'origine d'un phénomène remarquable : l'individualisation d'une zone de minimum thermique allongé selon une axe NO-SE. Dans le courant de l'été, ce "bourrelet froid" (Vincent et Kurc, 1969) est coupé des températures relativement basses du plateau Celtique par l'extension du réchauffement au large de la Bretagne ; ainsi isolé, il persistera jusqu'à l'entrée de l'hiver. On constate plus loin que la permanence de ces eaux froides n'est probablement pas sans relations avec la présence dans le golfe de Gascogne de certaines espèces à affinités nettement boréales.

Les salinités croissent de la côte vers le bord du plateau mais, alors que la moyenne partie de ce dernier est occupé par des eaux homogènes de salinité comprise entre 35.3 et 35.6 pour mille, la zone côtière présente un gradient halin très prononcé.

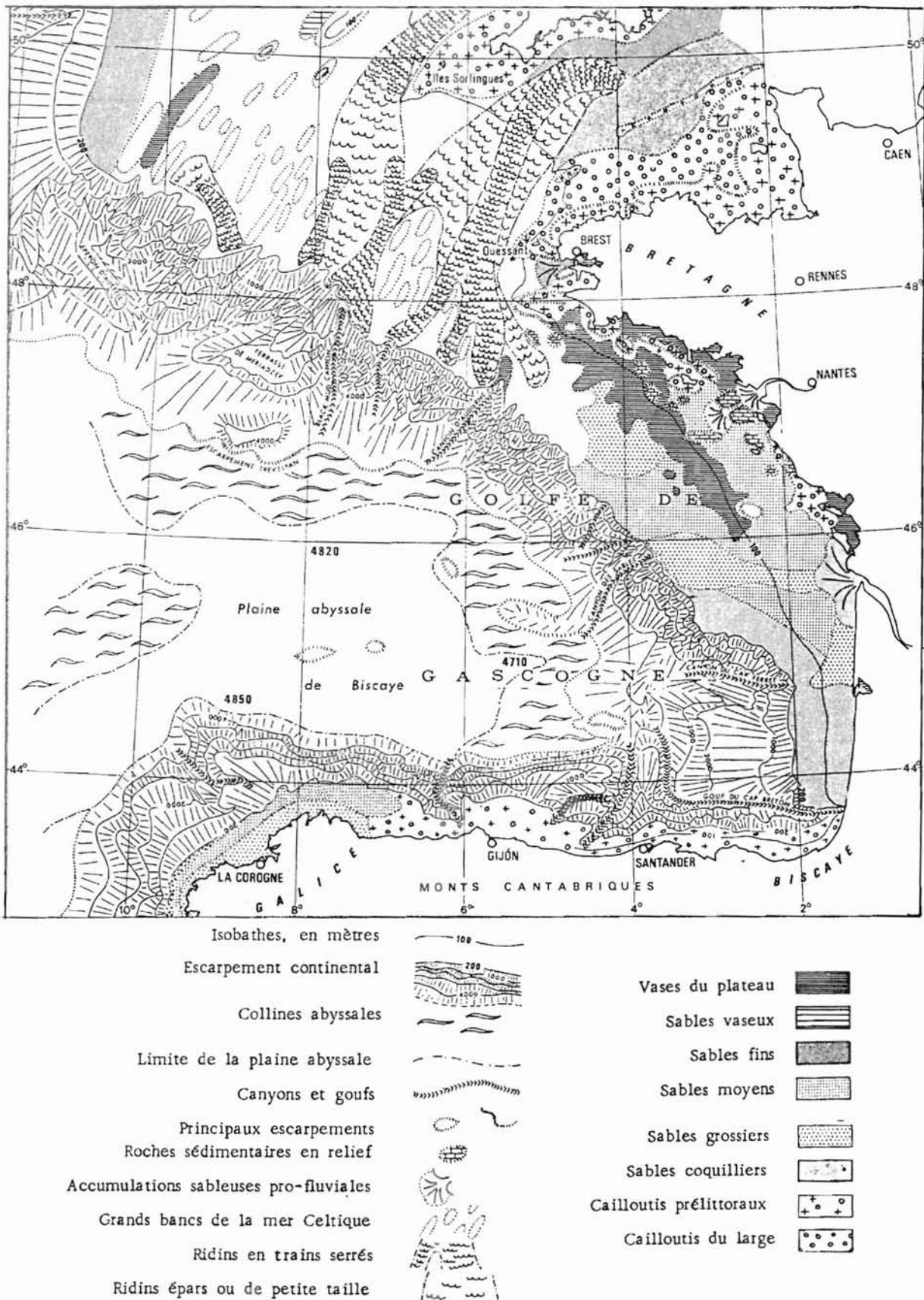


Figure 8 - Schéma géomorphologique du golfe de Gascogne (d'après Pinot, 1974).

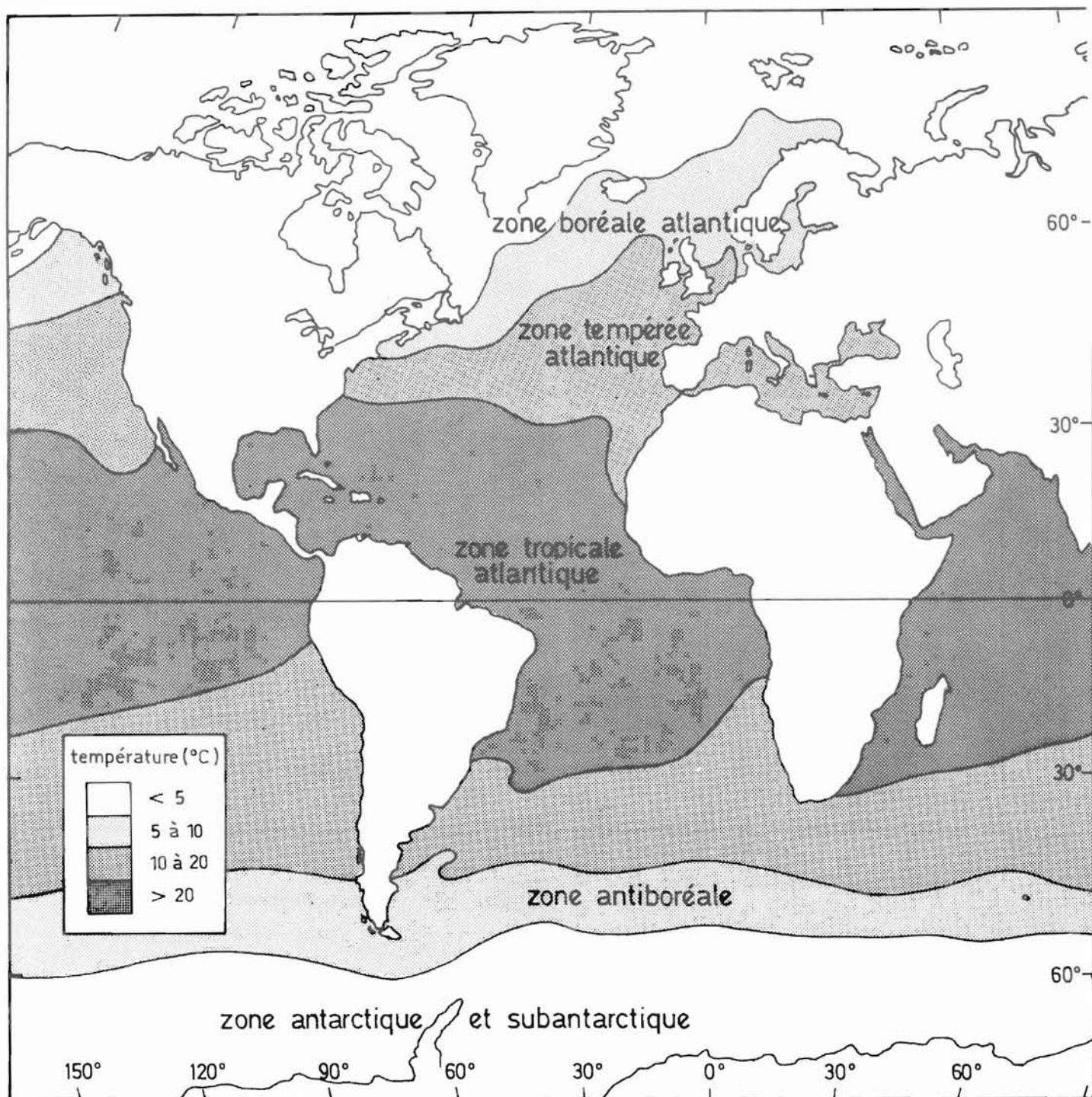


Figure 9 - Provinces biogéographique de l'Atlantique nord (d'après le "Grand Atlas de la Mer", 1983).

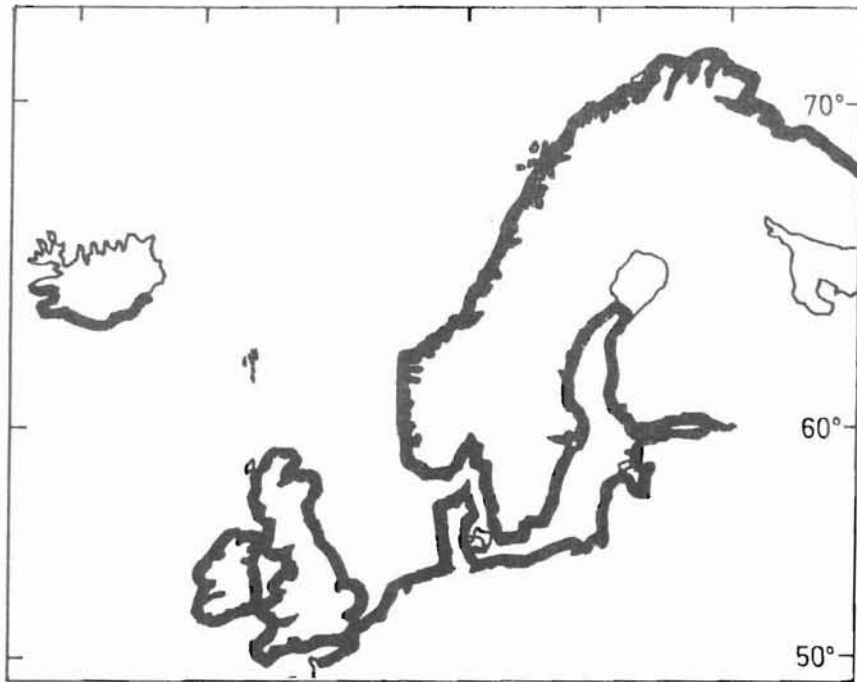


Figure 10 - Province biogéographique atlantique orientale boréale de l'Atlantique est (d'après Briggs, 1974)

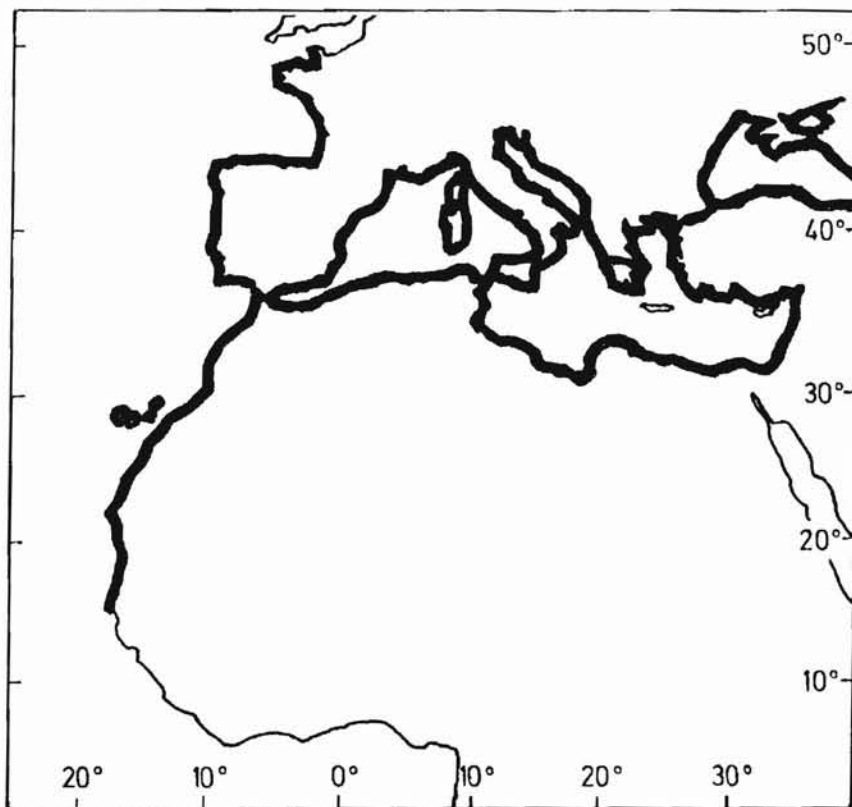


Figure 11 - Province biogéographique lusitanienne (d'après Briggs, 1974)

II

MÉTHODES

Prospections

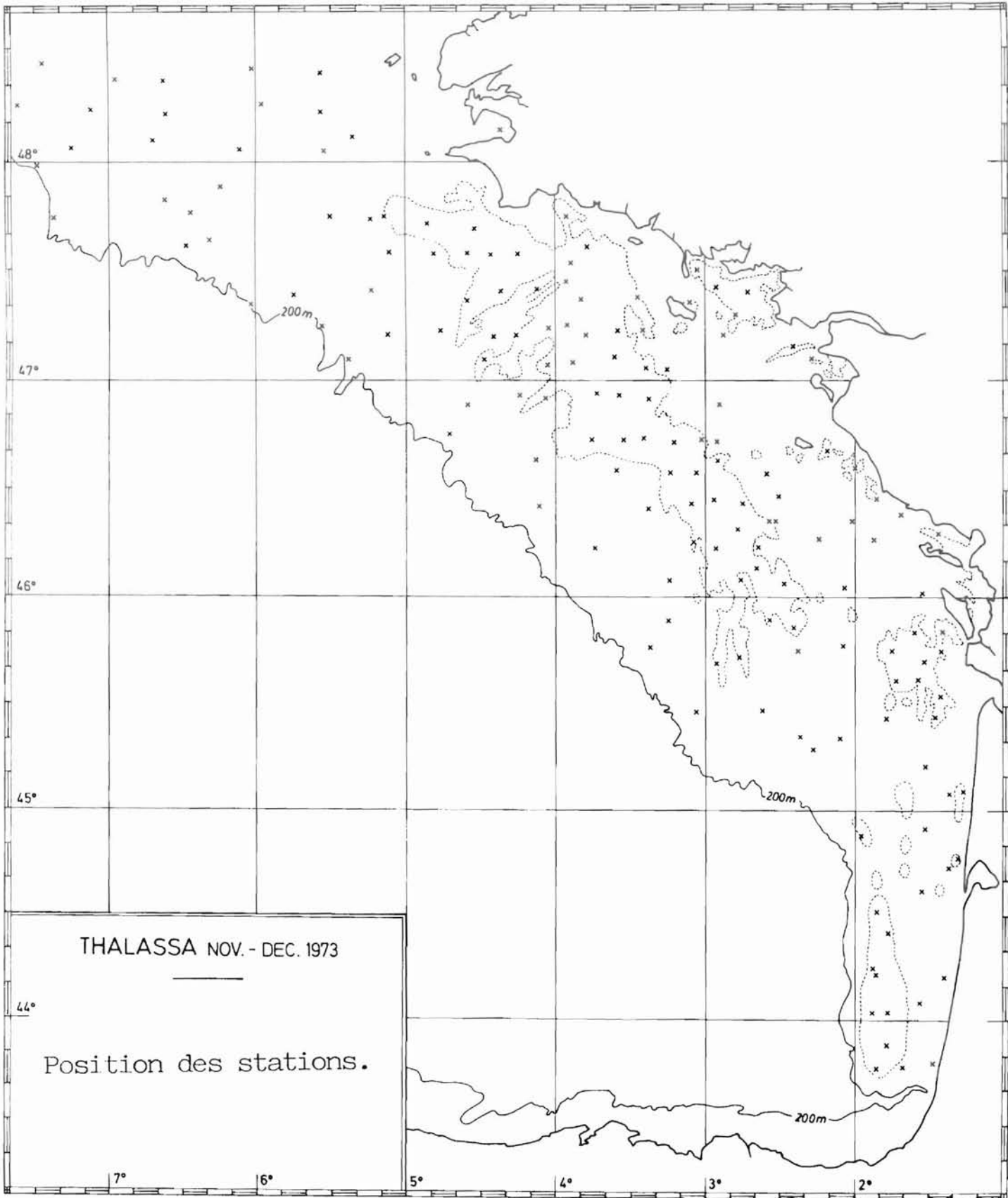
En novembre-décembre 1973, 161 traits de chaluts de 30 mn (fig. 12) et en avril-mai 1976, 181 traits (fig. 13) ont été effectués uniquement pendant le jour, afin que les résultats soient comparables, entre la côte et les fonds de 200 m d'une part, le gouf de Capbreton et la latitude de 48°30'N d'autre part.

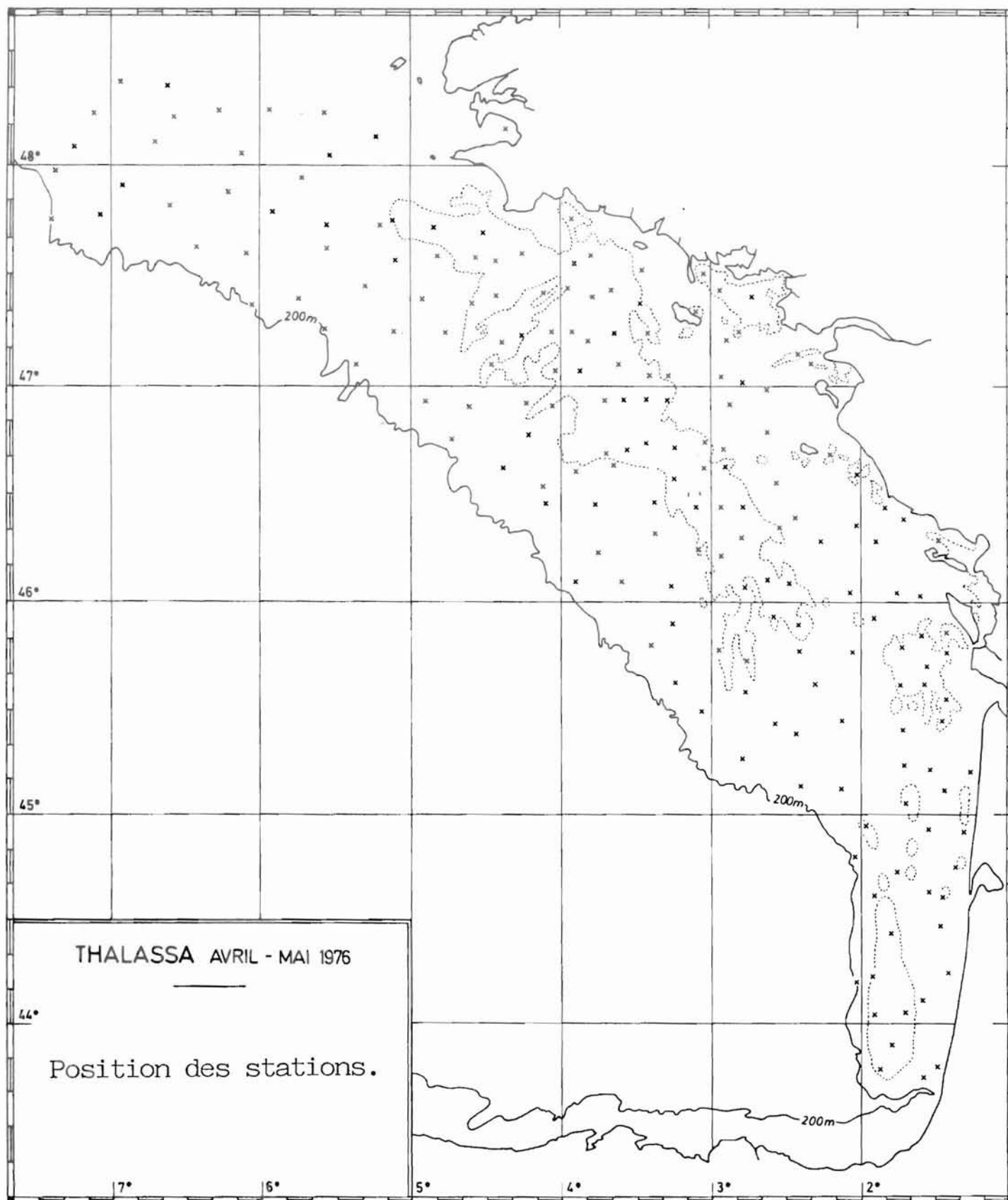
L'engin utilisé est un chalut à grande ouverture verticale, GOV 2 36/47, en mailles de 100 mm dans la grande monture, de 80 mm dans le petit dos et le petit ventre, de 60 mm puis de 40 mm dans l'amorce, de 25 mm dans la rallonge et le cul, qui étaient enveloppés d'un fourreau (65 mm), de 15 mm de côté pour la nappe doublant la poche ; le gréement utilisé a été le même aux deux campagnes : un lest de deux fois 10 kg aux coins du carré, de 60 kg dans le carré, 50 boules en aluminium dans les ailes, 10 dans le carré et deux fois 4 dans la rallonge et le cul.

En outre, à chaque station, à l'aide d'une bouteille à renversement, la température a été prise près du fond et de l'eau a été recueillie pour la détermination de la mesure de la salinité. De même, un échantillon de sédiments a été prélevé grâce à un collecteur placé sous le bourrelet du chalut, et une pêche de plancton a été effectuée au Hensen vertical entre la surface et le fond. Une fois le poisson à bord, les différentes espèces ont été triées, pesées et le plus souvent dénombrées, sauf si l'une d'elles était capturée en quantité trop importante. Dans ce cas, le poids était pris en totalité mais seul un échantillon était compté.

Cartographie

Les chiffres des captures en nombre d'individus à l'heure ont été reportés sur des fonds de carte, et on a tracé des isolignes d'abondance par interpolation linéaire. Les valeurs retenues l'ont été selon une progression géométrique d'ordre 5 pour les espèces prises en faible quantité, d'ordre 10, 20, 25, 100... pour celles mieux représentées. Quant aux poissons n'ayant été pêchés que dans quelques stations, ils ne figurent que par des points ou autres signes.





III

DISTRIBUTION DES ESPÈCES

Le chalutage est, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, un moyen d'échantillonnage qui présente un certain nombre de biais qu'il est indispensable de connaître. Il reste pourtant l'un des meilleurs, tout au moins pour la faune démersale, c'est-à-dire vivant près du fond.

Il suffit pour s'en persuader de regarder les cartes obtenues en 1973 pour des espèces capturées en assez grandes quantités, telles que la petite roussette (fig. 14 et 15), la raie fleurie (fig. 26 et 27), la petite argentine (fig. 46 et 47), l'églefin (fig. 60 et 61), le phycis de fond (fig. 74 et 75), la grande vive (fig. 112 et 113), le grondin rouge (fig. 128 et 129), la cardine franche (fig. 138 et 139), l'arnoglosse impérial (fig. 144 et 145). Malgré trois ans d'intervalle entre les campagnes mais surtout une différence de saison, automne et printemps, auxquels sont souvent liés des déplacements, les représentations non seulement de la distribution générale, mais aussi de celle des concentrations, sont étonnamment stables.

Il n'en est pas de même pour toutes les espèces. Ainsi, le congre (fig. 48 et 49) et le rouget barbet (fig. 94 et 95) ont une répartition nettement différente en 1973 et 1976. C'est également ce que l'on observe pour les pélagiques : hareng (fig. 36 et 37), sardine (fig. 38 et 39), sprat (fig. 40 et 41), anchois (fig. 42 et 43), chinchard à queue jaune (fig. 86 et 87), chinchard commun (fig. 88 à 93), maquereau commun (fig. 114 et 115)... Toutefois, dans ce cas, ce n'est pas surprenant pour deux raisons. Tout d'abord, ces poissons sont connus pour leurs migrations saisonnières. D'autre part, comme certains d'entre eux nagent en bancs plus ou moins denses soit à proximité de la surface, soit entre deux eaux, échappant ainsi totalement au chalutage de fond, les captures réalisées ne représentent qu'une partie de leur distribution.

ESPÈCES CAPTURÉES

FIGURES

1 CYCLOSTOMES OU AGNATHES

Pétromyzonidéslamproie marine, *Petromyzon marinus* Linné, 1758 177

2 CHONDRICHTHYENS ou POISSONS CARTILAGINEUX

Lamnidésrequin-taupe commun, *Lamna nasus* (Bonnaterre, 1788) 22**Cétorhinidés**requin pèlerin, *Cetorhinus maximus* (Günner, 1765) 23**Scyliorhinidés**petite roussette, *Scyliorhinus canicula* (Linné, 1758) 14, 15grande roussette, *Scyliorhinus stellaris* (Linné, 1758) 22, 23**Triakidés**requin-hâ, *Galeorhinus galeus* (Linné, 1758) 16, 17émissole tachetée, *Mustelus asterias* Cloquet, 1821 18, 19émissole lisse, *Mustelus mustelus* (Linné, 1758) 19**Squalidés**aiguillat commun, *Squalus acanthias* Linné, 1758 20, 21**Squatidés**ange de mer commun, *Squatina squatina* (Linné, 1758) 22, 23**Torpédinidés**torpille marbrée, *Torpedo marmorata* Risso, 1810 24, 25torpille noire, *Torpedo nobiliana* Bonaparte, 1835 25**Rajidés**pocheteau gris, *Raja batis*, Linné, 1758 25raie circulaire, *Raja circularis* Couch, 1838 24raie chardon, *Raja fullonica* Linné, 1758 166raie fleurie, *Raja naevus* Müller & Henle, 1841 26, 27raie bouclée, *Raja clavata*, Linné, 1758 28, 29raie mêlée, *Raja microocellata* Montagu, 1818 25raie douce, *Raja montagui* Fowler, 1910 30, 31raie brunette, *Raja undulata* Lacepède, 1802 25**Dasyatidés**pastenague commune, *Dasyatis pastinaca* (Linné, 1758) 32, 33**Myliobatidés**aigle de mer commun, *Myliobatis aquila* (Linné, 1758) 32, 33

3 OSTEICHTHYENS ou POISSONS OSSEUX

Clupéidésalose vraie, *Alosa alosa* (Linné, 1758) 34, 35alose feinte, *Alosa fallax* (Lacepède, 1803) 34, 35hareng commun, *Clupea harengus* Linné, 1758 36, 37sardine commune, *Sardina pilchardus* (Walbaum, 1792) 38, 39sprat, *Sprattus sprattus* (Linné, 1758) 40, 41

Engraulidés	
anchois commun, <i>Engraulis encrasicolus</i> (Linné, 1758)	42, 43
Sternoptychidés	
brossé améthyste, <i>Maurolicus muelleri</i> (Gmelin, 1788)	44, 45
Salmonidés	
saumon atlantique, <i>Salmo salar</i> Linné, 1758	167
Argentiniidés	
grande argentine, <i>Argentina silus</i> (Ascanius, 1775)	167, 176
petite argentine, <i>Argentina sphyraena</i> Linné, 1758	46, 47
Anguillidés	
anguille d'Europe, <i>Anguilla anguilla</i> (Linné, 1758)	52
Congridés	
congre commun, <i>Conger conger</i> (Linné, 1758)	48, 49
Bélonidés	
orphie commune, <i>Belone belone</i> (Linné, 1761),	168
Macroramphosidés	
bécasse de mer, <i>Macroramphosus scolopax</i> (Linné, 1758)	50, 51
Syngnathidés	
hippocampe à museau court, <i>Hippocampus hippocampus</i> (Linné, 1758)	52
syngnathe aiguille, <i>Syngnathus acus</i> Linné, 1758	52, 53
syngnathe perçat, <i>Syngnathus rostellatus</i> Nilsson, 1855	53
Merlucciidés	
merlu commun, <i>Merluccius merluccius</i> (Linné, 1758)	54 -57
Gadidés	
gadicule argenté, <i>Gadiculus argenteus</i> (Guichenot, 1850)	58, 59
morue commune, <i>Gadus morhua</i> (Linné, 1758)	60
églefin, <i>Melanogrammus aeglefinus</i> (Linné, 1758)	60, 61
merlan, <i>Merlangius</i> (Linné, 1758)	62, 63
merlan bleu, <i>Micromesistius poutassou</i> (Risso, 1826)	64, 65
lieu jaune, <i>Pollachius pollachius</i> (Linné, 1758)	66, 67
lieu noir, <i>Pollachius virens</i> (Linné, 1758)	66, 67
tacaud norvégien, <i>Trisopterus esmarki</i> (Nilsson, 1855)	70, 169
tacaud commun, <i>Trisopterus luscus</i> (Linné, 1758)	68, 69
petit tacaud, <i>Trisopterus minutus</i> (Linné, 1758)	70, 71
motelle à cinq barbillons, <i>Ciliata mustela</i> (Linné, 1758)	77
lingue franche, <i>Molva molva</i> (Linné, 1758)	72, 73
lingue espagnole, <i>Molva dipterygia macrophthalma</i> (Rafinesque, 1810)	72
phycis de fond, <i>Phycis blennoides</i> (Brünnich, 1768)	74, 75
motelle à quatre barbillons, <i>Enchelyopus cimbrius</i> (Linné, 1766)	76, 77
motelle à trois barbillons, <i>Gaidropsarus mediterraneus</i> (Linné, 1758)	76, 77
motelle commune, <i>Gaidropsarus vulgaris</i> (Cloquet, 1824)	76, 77
Zéidés	
saint-pierre, <i>Zeus faber</i> (Linné, 1758)	78, 79
Caproidés	
sanglier, <i>Capros aper</i> (Linné, 1758)	80, 81
Moronidés	
bar commun, <i>Dicentrarchus labrax</i> (Linné, 1758)	82, 83
bar tacheté, <i>Dicentrarchus punctatus</i> (Bloch, 1792)	82, 83

Cépolidés	
cépole commune, <i>Cepola rubescens</i> Linné, 1766	84, 85
Carangidés	
chinchard à queue jaune, <i>Trachurus mediterraneus</i> (Steindachner, 1868)	86, 87
chinchard commun, <i>Trachurus trachurus</i> (Linné, 1758)	88 -93
Sciaenidés	
maigre commun, <i>Argyrosomus regius</i> (Asso, 1801)	170
ombrine bronze, <i>Umbrina canariensis</i> Valenciennes, 1843	176
Mullidés	
rouget-barbet de roche, <i>Mullus surmuletus</i> Linné, 1758	94, 95
Sparidés	
bogue, <i>Boops boops</i> (Linné, 1758)	96, 97
pageot acarné, <i>Pagellus acarne</i> (Risso, 1826)	98, 99
pageot rose, <i>Pagellus bogaraveo</i> (Brünnich, 1768)	100,101
pageot commun, <i>Pagellus erythrinus</i> (Linné, 1758)	102,103
pagre commun, <i>Pagrus pagrus</i> (Linné, 1758)	102
saupe, <i>Sarpa salpa</i> (Linné, 1758)	103
dorade royale, <i>Sparus aurata</i> Linné, 1758	102,103
grisot, <i>Spondylisoma cantharus</i> (Linné, 1758)	104,105
Labridés	
vieille commune, <i>Labrus bergylta</i> Ascanius, 1767	107
coquette, <i>Labrus bimaculatus</i> Linné, 1758	106
vracton grelue, <i>Symphodus bailloni</i> (Valenciennes, 1839)	106,107
Ammodytidés	
lançon équille, <i>Ammodytes tobianus</i> Linné, 1758	109
lançon aiguille, <i>Gymnammodytes semisquamatus</i> (Jourdain, 1879)	173
lançon commun, <i>Hyperoplus lanceolatus</i> (Le Sauvage, 1824)	108,109
Trachinidés	
petite vive, <i>Echiichthys vipera</i> (Cuvier, 1829)	110,111
grande vive, <i>Trachinus draco</i> Linné, 1758	112,113
Trichiuridés	
sabre argenté, <i>Lepidopus caudatus</i> (Euphrasen, 1788)	170
Scombridés	
maquereau commun, <i>Scomber scombrus</i> Linné, 1758	114,115
maquereau espagnol, <i>Scomber japonicus</i> Houttuyn, 1782	116,117
Gobiidés	
gobie transparent, <i>Aphia minuta</i> (Risso, 1810)	120,174
gobie cristal, <i>Crystallogobius linearis</i> (Von Düben, 1845)	175
gobie noir, <i>Gobius niger</i> Linné, 1758	118,180
gobie railet, <i>Lesueurigobius friesii</i> (Malm, 1874)	118,119
gobie buhotte, <i>Pomatoschistus minutus</i> (Pallas, 1770)	120,121
gobie varié, <i>Pomatoschistus pictus</i> (Malm, 1867)	121
Callionymidés	
callionyme lyre, <i>Callionymus lyra</i> Linné, 1758	122,123
callionyme tacheté, <i>Callionymus maculatus</i> Rafinesque, 1810	124,125
Pholidés	
gonelle, <i>Pholis gunnellus</i> (Linné, 1758)	177
Carapidés	
aurin atlantique, <i>Echiodon drummondi</i> Thompson, 1837	173

Mugilidés

mulet lippu, <i>Chelon labrosus</i> (Risso, 1826)	172
mulet doré, <i>Liza aurata</i> (Risso, 1810)	170,171
mulet porc, <i>Liza ramada</i> (Risso, 1826)	171

Atherinidés

prêtre, <i>Atherina presbyter</i> (Cuvier, 1829)	126,127
--	---------

Scorpésnidés

sébaste chèvre, <i>Helicolenus dactylopterus</i> (Delaroche, 1809)	176,177
rascasse scorpine, <i>Scorpaena loppei</i> Cadenat, 1943	176

Triglidés

grondin rouge, <i>Aspitrigla cuculus</i> (Linné, 1758)	128,129
grondin morrude, <i>Aspitrigla obscura</i> (Linné, 1764)	130,131
grondin gris, <i>Eutrigla gurnardus</i> (Linné, 1758)	132,133
grondin perlon, <i>Trigla lucerna</i> Linné, 1758	134,135
grondin camard, <i>Trigloporus lastoviza</i> (Brünnich, 1768)	130,131

Scophthalmidés

cardine à quatre taches, <i>Lepidorhombus boscii</i> (Risso, 1810)	136,137
cardine franche, <i>Lepidorhombus whiffiagonis</i> (Walbaum, 1792)	138,139
targie naine, <i>Phrynorhombus norvegicus</i> (Günther, 1862)	178
targie royale, <i>Phrynorhombus regius</i> (Bonnaterre, 1788)	142
turbot, <i>Psetta maxima</i> (Linné, 1758)	140,141
barbue, <i>Scophthalmus rhombus</i> (Linné, 1758)	142,143

Bothidés

arnoglosse impériale, <i>Arnoglossus imperialis</i> (Rafinesque, 1810)	144,145
arnoglosse lanterne, <i>Arnoglossus laterna</i> (Walbaum, 1792)	146,147
arnoglosse tacheté, <i>Arnoglossus thori</i> Kyle, 1913	144,145

Pleuronectidés

limande commune, <i>Limanda limanda</i> (Linné, 1758)	148,149
limande-sole commune, <i>Microstomus kitt</i> (Walbaum, 1792)	150,151
plie commune, <i>Pleuronectes platessa</i> Linné, 1758	152,153

Soléidés

petite sole jaune, <i>Buglossidium luteum</i> (Risso, 1810)	154,155
céteau, <i>Dicologlossa cuneata</i> (Moreau, 1881)	156,157
sole-perdrix, <i>Microchirus variegatus</i> (Donovan, 1808)	158,159
sole-pôle, <i>Pegusa lascaris</i> (Risso, 1810)	157
sole commune, <i>Solea vulgaris</i> Quensel, 1806	160,161

Balistidés

baliste cabri, <i>Balistes capriscus</i> Gmelin, 1789	179
---	-----

Gobiesocidés

gluette ventouse, <i>Apletodon dentatus</i> (Facciola, 1887)	167
--	-----

Lophiidés

baudroie rousse, <i>Lophius budegassa</i> Spinola, 1807	162,163
baudroie commune, <i>Lophius piscatorius</i> Linné, 1758	164,165

Les poissons du golfe de Gascogne

Au cours de ces deux prospections, nous avons capturé 128 espèces : 104 en 1973 et 114 en 1976 ; 90 étaient présentes à chacune des campagnes, 38 seulement à l'une d'entre elles.

Quatorze en 1973 :

requin-taupe commun	<i>Lamna nasus</i>
raie circulaire	<i>Raja circularis</i>
anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>
hippocampe à museau court	<i>Hippocampus hippocampus</i>
morue commune	<i>Gadus morhua</i>
lingue espagnole	<i>Molva dipterygia macrophthalmia</i>
maigre commun	<i>Argyrosomus regius</i>
ombrine bronze	<i>Umbrina canariensis</i>
pagre commun	<i>Pagrus pagrus</i>
coquette	<i>Labrus bimaculatus</i>
sabre argenté	<i>Lepidopus caudatus</i>
aurin atlantique	<i>Echiodon drummondi</i>
targie royale	<i>Phrynorhombus regius</i>
baliste cabri	<i>Balistes caprisicus</i>

Vingt-quatre en 1976 :

lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>
requin pèlerin	<i>Cetorhinus maximus</i>
émissole lisse	<i>Mustelus mustelus</i>
torpille noire	<i>Torpedo nobiliana</i>
pocheteau gris	<i>Raja batis</i>
raie chardon	<i>Raja fullonica</i>
raie mêlée	<i>Raja microocellata</i>
raie brunette	<i>Raja undulata</i>
saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
orphie commune	<i>Belone belone</i>
syngnathe perçat	<i>Syngnathus rostellatus</i>
motelle à cinq barbillons	<i>Ciliata mustela</i>
saupe	<i>Sarpa salpa</i>
vieille commune	<i>Labrus bergylta</i>
lançon équille	<i>Ammodytes tobianus</i>
lançon aiguille	<i>Gymnammodytes semisquamatus</i>
gobie varié	<i>Pomatoschistus pictus</i>
gonelle	<i>Pholis gunnellus</i>
mulet lippu	<i>Chelon labrosus</i>
mulet porc	<i>Liza ramada</i>
targie naine	<i>Phrynorhombus norvegicus</i>
sole-pole	<i>Pegusa lascaris</i>
gluette ventouse	<i>Apletodon dentatus</i>

Nous avons cartographié le nombre de poissons différents présents à chaque station (fig. 181 et 182).

Les zones où la variété des espèces est supérieure à la moyenne (15 par trait) s'étendent largement de part et d'autre de la Grande Vasière ainsi qu'au nord-ouest de cette formation. Au sud, on ne les trouve qu'à la côte en 1973 et seulement à quelques stations du large (et côtières en 1976). Les maxima (21 à 26) sont situés dans le nord-ouest du Golfe (en plus grand nombre en 1976), dans la région de Belle-Ile, de Quiberon, de la baie de la Vilaine, du plateau de l'île d'Yeu, à Rochebonne, et, en 1973, près de l'estuaire de la Loire, en 1976 le long de la côte des Landes devant Hourtin, Cap-Ferret et Capbreton.

Les secteurs de moindre abondance (6 à 10) sont localisés au niveau de la Grande Vasière, de celle des Landes et à quelques stations du plateau devant la Gironde et, en 1976, de la côte vendéenne. Au point de vue de la variété des espèces, la moitié nord du Golfe (46°-48°30'N), sauf au niveau de la Grande Vasière, apparaît donc être nettement plus riche que la partie sud.

En ce qui concerne le nombre total de poissons pris à chaque station, toutes espèces confondues (fig. 183 et 184), on constate qu'au nord-ouest du Golfe toutes les captures sont supérieures à 1 000 individus à l'heure. Ce n'est pas le cas entre 46° et 47°30'N ou sur une partie de la Grande Vasière et de sa bordure occidentale et, en 1976, à quelques stations côtières, les prises sont inférieures à ce chiffre. Au sud, les traits médiocres, présentant moins de 1 000 poissons à l'heure, sont presque aussi nombreux que les autres en 1973, plus nombreux en 1976. Quant aux stations où le nombre horaire d'individus pêchés est supérieur à 10 000, on les trouve surtout au nord de 46°N (12 traits sur 14 en 1976 et 17 sur 20 en 1976), uniquement dans la zone côtière en 1973, mais également au large en 1976. Au point de vue du nombre total de poissons capturés, la moitié nord du Golfe, sauf au niveau de la Grande Vasière, apparaît là aussi bien plus riche.

Pour le poids total de poissons pris à chaque station, toutes espèces confondues (fig. 185 et 186), on a des valeurs allant de 16 à 631 kg/heure en 1973 et de 12 à 3344 kg/heure en 1976, les poids moyens d'un individu étant respectivement de 61 g et de 82 g. On observe qu'au nord-ouest de la Grande Vasière les captures horaires sont, sauf pour quelques stations isolées, supérieures à 100 kg ; entre 45°40' et 47°30'N, on voit de larges zones de moindre abondance (inférieures à 100 kg/heure) s'étendant plus ou moins sur la Grande Vasière et sa bordure occidentale et surtout en 1976 à la côte au sud de l'île d'Yeu. Au sud de la latitude de la Gironde, les pêches de plus de 100 kg/heure sont moins fréquentes que les autres. Quant aux captures maximales (supérieures à 1 000 kg/heure), elles se trouvent en 1973 dans le nord-ouest du Golfe (4 stations). En outre, il y en a une au nord et deux à l'est de la Grande Vasière. Notons qu'à part une station située au bord des fonds par 47°30'N, les six autres sont dans les eaux côtières ; onze ont été réalisées dans le nord-ouest du Golfe, les deux autres à l'ouest (2) et à l'est (1) de la Grande Vasière. En avril-mai 1976, à part une station très côtière (baie de Douarnenez) et deux situées sur le plateau devant la presqu'île de Crozon et l'île de Ré, toutes les autres sont situées au large. On remarquera qu'il n'y a eu aucune capture horaire supérieure à 1000 kg au sud de 46°N.

Au point de vue du poids total de poissons pêchés, *le golfe septentrional* (nord-ouest d'une ligne Penmarc'h-isobathe des 200 m par 47°N) apparaît le plus riche ; *le golfe central* (s'étendant au sud jusqu'à environ 45°40'N) présente des zones de moindre abondance principalement en son milieu au niveau de la Grande Vasière ; *le golfe méridional* (au sud de la Gironde) est pauvre.

Les 128 espèces de "poissons" capturées au cours de ces deux campagnes sont réparties en 51 familles elles-mêmes correspondant à trois classes :

- les **Cyclostomes** ou **Agnathes** - 1 famille, 1 espèce,
- les **Chondrichthyens** ou **Poissons cartilagineux** - 10 familles, 21 espèces,
- les **Osteichthyens** ou **Poissons osseux** - 40 familles, 106 espèces

Il suffit de parcourir la liste des poissons capturés pour voir qu'une famille domine nettement la faune ichtyologique du golfe de Gascogne, celle des gadidés. Elle y a en effet 17 représentants dont beaucoup sont remarquables soit par leur abondance numérique ou pondérale, soit par leur intérêt commercial. Viennent ensuite par ordre décroissant du nombre d'espèces présentes : les rajidés et les sparidés (8 représentants), les gobiidés et les scophthalmidés (6), les clupéidés, les triglidés et les soléidés (5), les triakidés, les syngnathidés, les ammodytidés, les mugilidés, les bothidés et les pleuronectidés (3)...

La famille des gadidés est connue pour ses affinités boréales. La cartographie du nombre de ses représentants à chaque chalutage (fig. 187 et 188) est assez éloquente à ce sujet. Bien que l'on trouve des gadidés presque partout sauf à quelques stations du sud du Golfe (4 en 1973, 7 en 1976), plus particulièrement devant Hourtin (44°50' - 46°20'N) sur les fonds de 50 m, on en observe une assez grande variété (au moins 5 espèces) presque uniquement dans la moitié nord (à l'exception en 1973 d'une station devant la Gironde). Les fonds les plus riches en espèces de gadidés sont en effet ceux du nord-ouest du Golfe et de la bordure occidentale de la Grande Vasière. On remarque aussi un grand nombre de représentants de cette famille en 1973 sur le bord des fonds au nord de 46°N et en 1976 sur une partie de la Grande Vasière. Notons que ces distributions correspondent aux eaux les plus froides du Golfe.

La famille des sparidés est bien connue pour ses affinités méridionales (fig. 189 et 190). Il n'est donc pas étonnant de constater que la plus grande variété en espèces se trouve dans le sud du Golfe. Les sparidés sont assez bien représentés également entre l'île d'Yeu et Belle-Ile et en 1976 sur Rochebonne. Notons que leur distribution en 1973 correspond assez bien à la fois aux températures élevées et aux fortes salinités sur le fond (fig. 2 et 4). Ils semblent avoir une préférence pour les eaux chaudes et salées.

Les chondrichthyens sont représentés par 6 familles de requins avec 9 espèces et 4 familles de rajiformes avec 12 espèces. On les trouve surtout dans le nord-ouest du Golfe (fig. 191 et 192), le long de la bordure orientale et au sud de la Grande Vasière. Il y en a peu à la côte, sauf en baie de Douarnenez et entre Belle-Ile et l'île d'Yeu.

Les cartes de distribution du nombre d'espèces des deux familles de poissons osseux les mieux représentées, les gadidés et les sparidés et de l'ensemble des Chondrichthyens montrent que la composition faunistique varie selon la latitude. Cela est dû en partie, comme nous l'avons signalé aux affinités boréales ou méridionales de certaines familles, ce qui est encore plus marqué lorsqu'on descend au niveau de l'espèce.

Un certain nombre d'entre elles sont même dans le Golfe à la limite de leur aire de répartition. Treize poissons, que nous qualifierons de tempérés froids, sont à leur limite méridionale.

hareng commun	<i>Clupea harengus</i> (fig. 36 et 37)
grande argentine	<i>Argentina silus</i> (fig. 167 et 176)
syngnathe perçat	<i>Syngnathus rostellatus</i> (fig. 53)
morue commune	<i>Gadus morhua</i> (fig. 60)
églefin	<i>Melanogrammus aeglefinus</i> (fig. 60 et 61)
lieu noir	<i>Pollachius virens</i> (fig. 66 et 67)
tacaud norvégien	<i>Trisopterus esmarki</i> (fig. 70 et 169)
lançon commun	<i>Hyperoplus lanceolatus</i> (fig. 108 et 109)
gonelle	<i>Pholis gunnellus</i> (fig. 177)
aurin atlantique	<i>Echiodon drummondi</i> (fig. 173)
targie naine	<i>Phrynorhombus norvegicus</i> (fig. 178)
limande commune	<i>Limanda limanda</i> (fig. 148 et 149)
limande-sole commune	<i>Microstomus kitt</i> (fig. 150 et 151)

D'autres poissons, au nombre de 14, que nous qualifions de tempérés chauds, sont dans le Golfe à la limite nord de leur aire de répartition.

hippocampe à museau court	<i>Hippocampus hippocampus</i> (fig. 52)
bar tacheté	<i>Dicentrarchus punctatus</i> (fig. 82 et 83)
chinchard à queue jaune	<i>Trachurus mediterraneus</i> (fig. 86 et 87)
ombrine bronze	<i>Umbrina canariensis</i> (fig. 176)
bogue	<i>Boops boops</i> (fig. 96 et 97)
pageot acarné	<i>Pagellus acarne</i> (fig. 98 et 99)
pageot commun	<i>Pagellus erythrinus</i> (fig. 102 et 103)
saupe	<i>Sarpa salpa</i> (fig. 103)
dorade royale	<i>Sparus aurata</i> (fig. 102 et 103)
pagre commun	<i>Pagrus pagrus</i> (fig. 102)

maquereau espagnol	<i>Scomber japonicus</i> (fig. 116 et 117)
rascasse scorpine	<i>Scorpaena loppei</i> (fig. 176)
grondin morrude	<i>Aspitrigla obscura</i> (fig. 130 et 131)
céteau	<i>Dicologlossa cuneata</i> (fig. 156 et 157)

Si nous cartographions la présence de ces espèces (fig. 193 et 194), on observe que dans le nord-est du Golfe (Penmarc'h-isobathe des 200 m par 47°N), on rencontre presque uniquement des poissons tempérés froids, qu'entre Penmarc'h et les pertuis charentais on trouve à la fois des représentants des deux groupes, qu'au sud il y a essentiellement des poissons tempérés chauds.

Outre les espèces qui sont à la limite de leur aire de répartition dans le Golfe, on peut ajouter aux deux groupes précédents un certain nombre de poissons. Même s'ils sont signalés, pour les premiers, le long de la péninsule Ibérique, pour les seconds, autour des îles Britanniques, ils y sont soit occasionnels, rares, voire peu abondants pour des espèces très communes dans le golfe de Gascogne, comme le merlan par exemple, soit limités aux secteurs respectivement nord et sud de ces régions.

Pour les poissons à affinités tempérées froides, ajoutons.

saumon atlantique	<i>Salmo salar</i> (fig. 167)
merlan	<i>Merlangius merlangus</i> (fig. 62 et 63)
lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i> (fig. 66 et 67)
lingue franche	<i>Molva molva</i> (fig. 72 et 73)
lançon équille	<i>Ammodytes tobianus</i> (fig. 109)
gobie varié	<i>Pomatoschistus pictus</i> (fig. 121)

ce qui porte à 19 le nombre de ces espèces.

Pour les poissons à affinités tempérées chaudes.

torpille marbrée	<i>Torpedo marmorata</i> (fig. 24 à 25)
raie mêlée	<i>Raja microocellata</i> (fig. 25)
raie brunette	<i>Raja undulata</i> (fig. 25)
pastenague commune	<i>Dasyatis pastinaca</i> (fig. 32 et 33)
aigle de mer commun	<i>Myliobatis aquila</i> (fig. 32 et 33)
maigre commun	<i>Argyrosomus regius</i> (fig. 170)
griset	<i>Spondyliosoma cantharus</i> (fig. 104 et 105)
mulet doré	<i>Liza aurata</i> (fig. 170 et 171)
grondin camard	<i>Trigloporus lastoviza</i> (fig. 130 et 131)
targie royale	<i>Phrynorhombus regius</i> (fig. 142)
arnoglosse tacheté	<i>Arnoglossus thori</i> (fig. 144 et 145)
sole-perdrix	<i>Microchirus variegatus</i> (fig. 158 et 159)
sole-pôle	<i>Pegusa lascaris</i> (fig. 157)
baliste cabri	<i>Balistes capricus</i> (fig. 179)
baudroie rousse	<i>Lophius budegassa</i> (fig. 162 et 163)

ce qui porte à 29 le nombre de ces espèces.

Il y a, pour l'ensemble du Golfe, prédominance du nombre de poissons à affinités tempérées chaudes (24 %) sur ceux à affinités tempérées froides (15 %). Toutefois, ces rapports varient selon les secteurs. Ainsi, au nord-ouest d'une ligne Penmarc'h-isobathe des 200 m par 47°N, nous avons une faune ichtyologique semblable à celle du plateau Celtique. Ce n'est plus le cas au sud-est de cette limite, malgré le "bouurrelet froid" hydrologique qui nous vaut la présence de certaines espèces boréales comme le tacaud norvégien, *Trisopterus esmarki*. Si on consulte les ouvrages biogéographiques, on note qu'Ekman (1953) considère que la séparation entre les régions lusitanienne et boréale se situe entre le sud-ouest de la Grande-Bretagne et le nord-ouest de la France ; et que Briggs (1974) donne comme frontière entre les provinces tempérée froide et tempérée chaude, la côte nord de la presqu'île du Cotentin (fig. 10). A notre avis, cette limite se situe dans le golfe de Gascogne au nord-ouest de la Grande Vasière.

Grande Vasière

Espèces préférentielles

Abondantes

merlu commun, *Merluccius merluccius* (juvéniles)
 merlan bleu, *Micromesistius poutassou* (1976), peu abondant en 1973
 gadicule argenté, *Gadiculus argenteus* (1973), peu abondant en 1976

Peu abondantes

phycis de fond, *Phycis blennoides*

Espèces caractéristiques

brossé améthyste, *Maurolicus muelleri*
 tacaud norvégien, *Trisopterus esmarki*
 motelle à quatre barbillons, *Enchelyopus cimbrius*
 cépole commune, *Cepola rubescens*
 gobie raôlet, *Lesueurigobius friesii*
 arnoglosse lanterne, *Arnoglossus laterna*
 targie naine, *Phrynorhombus norvegicus* (1976)

Vasière des Landes

Espèces préférentielles

Abondantes

merlu commun, *Merluccius merluccius*
 merlan bleu, *Micromesistius poutassou*

Peu abondantes

gadicule argenté, *Gadiculus argenteus* (1973)

Espèces caractéristiques

cépole commune, *Cepola rubescens*
 arnoglosse lanterne, *Arnoglossus laterna* (1973)

Vasière de la Gironde

Espèces caractéristiques

gobie raôlet, *Lesueurigobius friesii* (1973)
 arnoglosse lanterne, *Arnoglossus laterna* (1973)

Vasière de la baie de la Vilaine

Espèces caractéristiques

motelle à quatre barbillons, *Enchelyopus cimbrius*
 targie naine, *Phrynorhombus norvegicus* (1976)

L'une des caractéristiques les plus marquantes du golfe de Gascogne est d'avoir, dans l'axe médian de son plateau, une longue bande vaseuse ou sablovaseuse, la Grande Vasière, au niveau de laquelle il existe des conditions hydrologiques particulières, le "bourrelet froid". La distribution de nombreuses espèces en est perturbée. Certains poissons semblent éviter cette formation. C'est le cas de : petite roussette, *Scyliorhinus caninula* (fig. 14 et 15), raie fleurie, *Raja naevus* (fig. 26 et 27), raie douce, *Raja montagui* (fig. 30 et 31), grande vive, *Trachinus draco* (fig. 112 et 113), grondin rouge, *Aspitrigla cuculus* (fig. 128 et 129) et même petite tacaud, *Trisopterus minutus* (fig. 70 et 71) qui, bien que fréquentant cette zone, y présentent un minimum d'abondance. Par contre, d'autres comme le merlan bleu, *Micromesistius poutassou* (fig. 64 et 65) et les jeunes merlus communs, *Merluccius merluccius* (fig. 56 et 57) recherchent cette formation et il y a même certains poissons qui sur le plateau du Golfe, ne se trouvent que là ou dans l'une des trois autres vasières : celle des Landes, celle de la Gironde et celle de la baie de la Vilaine. Nous en donnons la liste ci-contre.

Pour la distribution des espèces chaudes et tempérées froides, nous avons subdivisé le Golfe en trois régions.

Notons qu'au cours de ces deux campagnes, l'églefin, *Melanogrammus aeglefinus* (fig. 60 et 61), ne se trouve que dans la partie septentrionale ; il peut être considéré comme caractéristique de cette zone. Il en est de même pour le Golfe méridional avec le grondin morrude, *Aspitrigla obscura* (fig. 130 et 131).

Si comme nous l'avons vu, des variations faunistiques existent entre le nord et le sud, il y en a de plus importantes encore entre l'est et l'ouest, avec la profondeur. Un certain nombre de poissons sont caractéristiques de la zone côtière :

le sprat	<i>Sprattus sprattus</i> (fig. 40 et 41)
le griset	<i>Spondyliosoma cantharus</i> (fig. 104 et 105)
le merlan	<i>Merlangius merlangus</i> (fig. 62 et 63)
le gobie transparent	<i>Aphia minuta</i> (fig. 120 et 174)
la grande vive	<i>Trachinus draco</i> (fig. 112 et 113)
le pageot acarné	<i>Pagellus acarne</i> (fig. 98 et 99)
le bogue	<i>Boops boops</i> (fig. 96 et 97)
le hareng commun	<i>Clupea harengus</i> (fig. 36 et 37)
le bar commun	<i>Dicentrarchus labrax</i> (fig. 82 et 83)
la petite vive	<i>Echiichthys vipera</i> (fig. 110 et 111)

Ces espèces sont bien représentées au cours des campagnes étudiées. Il faudrait y ajouter toutes celles que nous n'avons pris qu'en petit nombre ou à quelques exemplaires, mais qui cependant, ne vivent que dans les eaux côtières.

la motelle à cinq barbillons	<i>Ciliata mustela</i> (fig. 77)
le bar tacheté	<i>Dicentrarchus punctatus</i> (fig. 82 et 83)
le maigre commun	<i>Argyrosomus regius</i> (fig. 170)
la vieille commune	<i>Labrus bergylta</i> (fig. 107)
l'arnoglosse tacheté	<i>Arnoglossus thori</i> (fig. 144 et 145)
la limande commune	<i>Limanda limanda</i> (fig. 148 et 149)

D'autres poissons sont caractéristiques du large du plateau :

la raie fleurie	<i>Raja naevus</i> (fig. 26 et 27)
la petite argentine	<i>Argentina sphyraena</i> (fig. 46 et 47)
le gadicule argenté	<i>Gadiculus argenteus</i> (fig. 58 et 59)
la bécasse de mer	<i>Macrorhamphosus scolopax</i> (fig. 50 et 51)
le sanglier	<i>Capros aper</i> (fig. 80 et 81)
le grondin rouge	<i>Aspitrigla cuculus</i> (fig. 128 et 129)
la cardine franche	<i>Lepidorhombus whiffiagonis</i> (fig. 138 et 139)

Nous avons également capturé quelques espèces caractéristiques du talus et qui, sur le plateau, sont en dehors de leur aire de distribution bathymétrique normale : la raie circulaire, *Raja circularis* (fig. 24), la langue espagnole, *Molva dipterygia macrophthalma* (fig. 72).

Pour certains poissons, on observe une répartition circonscrite, liée à un type d'habitat : le brosse améthyste, *Maurolicus muelleri* (fig. 44 et 45), ne se trouve que dans la Grande Vasière. Dans ce cas, on fait tout de suite la relation entre l'isolement de ce groupe de *Maurolicus* et l'une des composantes du milieu, la nature du fond. Pour d'autres, on constate que leur répartition est limitée à un secteur géographique sans que l'on sache pourquoi. Il en est ainsi du céteau, *Dicologlossa cuneata* (fig. 156 et 157). Ces soleïdés ne se trouvent dans le Golfe qu'entre Arcachon et les Sables d'Olonne et principalement de part et d'autre de la Gironde. Il en est de même pour le merlan, *Merlangius merlangus* (fig. 62 et 63). On le trouve presque dans toute la zone côtière, mais ses concentrations maximales sont situées entre la Loire et la Gironde. Ce poisson semble avoir peu de relations avec le merlan du plateau Celtique qui n'apparaît dans le nord-ouest du Golfe qu'en avril-mai 1976. Les cartes de répartition du céteau et du merlan mettent immédiatement en évidence l'existence de populations individualisées, de stocks particuliers au golfe de Gascogne.

Si on classe les 128 espèces capturées selon leur mode de vie, nous constatons que la plupart d'entre elles (87) sont démersales, c'est-à-dire qu'elles vivent sur ou près du fond, ce qui est normal étant donné que les prospections ont été faites avec un chalut de fond.

Les autres sont, par ordre d'importance :

• **pélagiques néritiques**, c'est-à-dire qu'elles vivent en surface ou en pleine eau au-dessus du plateau continental : 16.

requin-taupe commun	<i>Lamna nasus</i>
requin-pèlerin	<i>Cetorhinus maximus</i>
requin-hâ	<i>Galeorhinus galeus</i>
alose vraie	<i>Alosa alosa</i>
alose feinte	<i>Alosa fallax</i>
hareng commun	<i>Clupea harengus</i>
sardine commune	<i>Sardina pilchardus</i>
sprat	<i>Sprattus sprattus</i>
anchois commun	<i>Engraulis encrasicolus</i>
orphie commune	<i>Belone belone</i>
chinchard à queue jaune	<i>Trachurus mediterraneus</i>
chinchard commun	<i>Trachurus trachurus</i>
maquereau commun	<i>Scomber scombrus</i>
maquereau espagnol	<i>Scomber japonicus</i>
gobie transparent	<i>Aphia minuta</i>
gobie cristal	<i>Crystallgobius linearis</i>

• **benthopélagiques ou semi-pélagiques**, c'est-à-dire qu'elles vivent entre le fond et une assez grande distance de celui-ci : 12.

lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i>
lieu noir	<i>Pollachius virens</i>
langue espagnole	<i>Molva dipterygia macrophthalma</i>
langue franche	<i>Molva molva</i>
bogue	<i>Boops boops</i>
pageot acarné	<i>Pagellus acarne</i>
pageot rose	<i>Pagellus bogaraveo</i>
pageot commun	<i>Pagellus erythrinus</i>
pagre commun	<i>Pagrus pagrus</i>
saupe	<i>Sarpa salpa</i>

dorade royale
griset

Sparus aurata
Spondyliosoma cantharus

• **pélagiques côtiers**, c'est-à-dire qu'elles vivent en surface ou en pleine eau le long de la côte : 8.

bar commun
bar tacheté
maigre commun
mulet lippu
mulet doré
mulet porc
prêtre
baliste cabri

Dicentrarchus labrax
Dicentrarchus punctatus
Argyrosomus regius
Chelon labrosus
Liza aurata
Liza ramada
Atherina presbyter
Balistes caprisus

• **mésopélagiques**, c'est-à-dire qu'elles vivent le plus souvent entre deux eaux à de grandes profondeurs (de 200 à 1 000 m) au large du plateau continental : 5.

brossé améthyste,
bécasse de mer,
gadicule argenté,
merlan bleu,
sabre argenté,

Maurolicus muelleri ;
Macrorhamphosus scolopax ;
Gadiculus argenteus ;
Micromesistius poutassou ;
Lepidopus caudatus

CONCLUSION

Grâce à l'exploitation des résultats des campagnes de la "Thalassa" de novembre-décembre 1973 et d'avril-mai 1976, nous possédons pour la première fois une représentation précise de la distribution des espèces et de leurs concentrations, à l'automne et au printemps, sur les fonds chalutables du plateau continental du golfe de Gascogne. Nous avons là deux références historiques auxquelles on pourra se rapporter au cours d'études ultérieures sur l'évolution ou les modifications de la faune ichthyologique provoquées soit par l'action de l'homme, soit par d'éventuels changements climatiques.

Ces résultats sont limités au Golfe, plus particulièrement aux fonds de moins de 200 m, et également à deux saisons. Il serait souhaitable d'étendre des recherches analogues aux autres régions de la façade maritime française, et, dans le golfe de Gascogne, d'une part au talus (200 à 1 000 m) et, d'autre part, à l'hiver et à l'été, afin de mieux connaître les déplacements saisonniers d'un certain nombre de poissons et de leurs concentrations.

Ces résultats, à deux exceptions près, ne concernent, pour chaque espèce, que le nombre total d'individus capturés, sans tenir compte de leur âge ou, à défaut, de leur longueur. Or, les cartes des jeunes merluchons (fig. 56 et 57), et surtout des différentes classes de taille des chinchards pris en 1976 (fig. 90 à 93), montrent que la distribution des poissons varie au cours de leur vie. Il est donc essentiel, tout au moins pour les espèces bien représentées dans les pêches, de réaliser le même type d'études que pour le merlu et le chinchard, afin de mieux connaître leurs déplacements au fur et à mesure qu'ils vieillissent, mais également les positions exactes de leurs nourriceries.

Les 128 espèces que nous avons capturées au cours de ces deux campagnes ne représentent pas la moitié de la faune ichthyologique connue pour le plateau continental du golfe de Gascogne. Il faut y ajouter, d'une part, tous les poissons vivant dans les milieux que nous n'avons pas prospectés (rocheux, littoraux, pélagiques) et, d'autre part, les nombreuses espèces occasionnelles, erratiques, accidentelles.

Il nous reste à compléter ce travail dans les années à venir par une synthèse globale des connaissances sur la faune ichthyologique du golfe de Gascogne.

PLANCHES

Le lecteur pourra trouver, s'il le désire, des compléments sur les espèces commerciales (photographies en couleur, noms européens et vernaculaires, répartition générale, caractères distinctifs, mœurs, reproduction, croissance, alimentation, pêche) dans l'ouvrage de

Jean Claude QUÉRO
"LES POISSONS DE MER DES PÊCHES FRANÇAISES"
Jacques Grancher, éditeur, 1984.
en vente au FIOM, 11 boulevard de Sébastopol 75001 PARIS

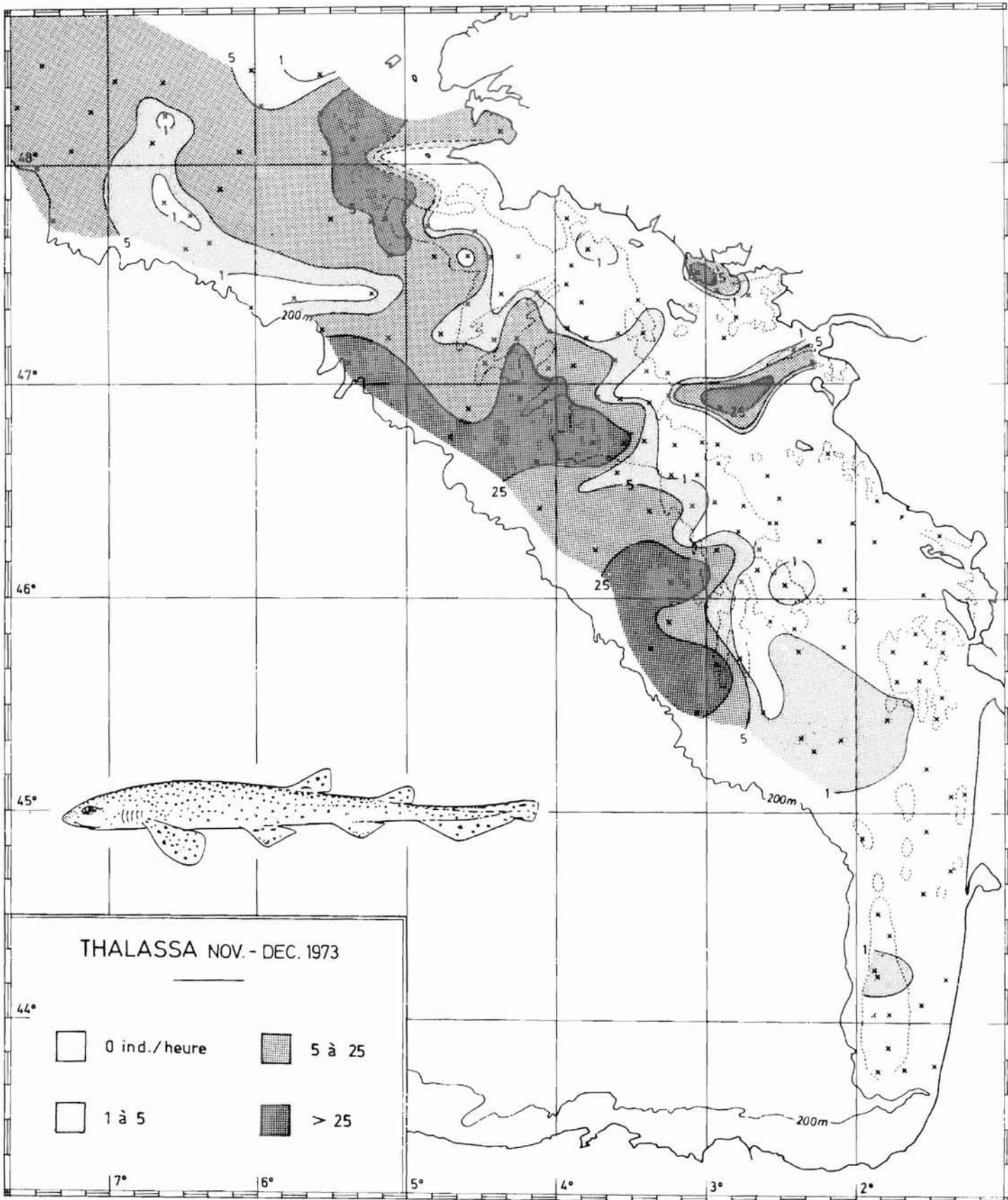


Figure 14

Figures 14 et 15 - La petite roussette, *Scyliorhinus canicula*. Présente de la côte au bord des fonds et du gouf de Capbreton à Ouessant, elle occupe principalement au nord de 45°N, la moitié du plateau continental située vers le large. Dans les eaux côtières, on la trouve surtout devant l'embouchure de la Loire, en baie de Quiberon et en baie de Douarnenez

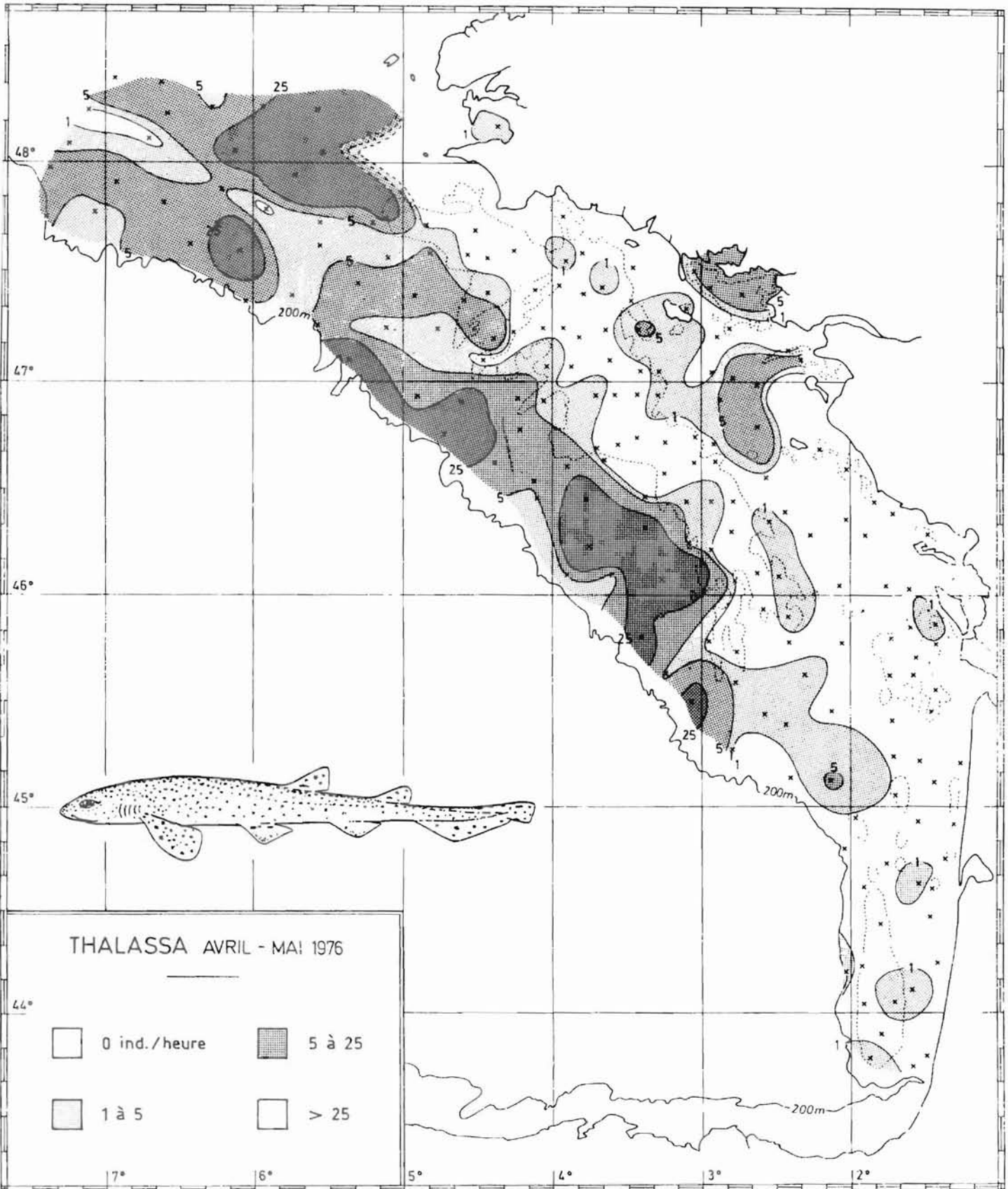


Figure 15

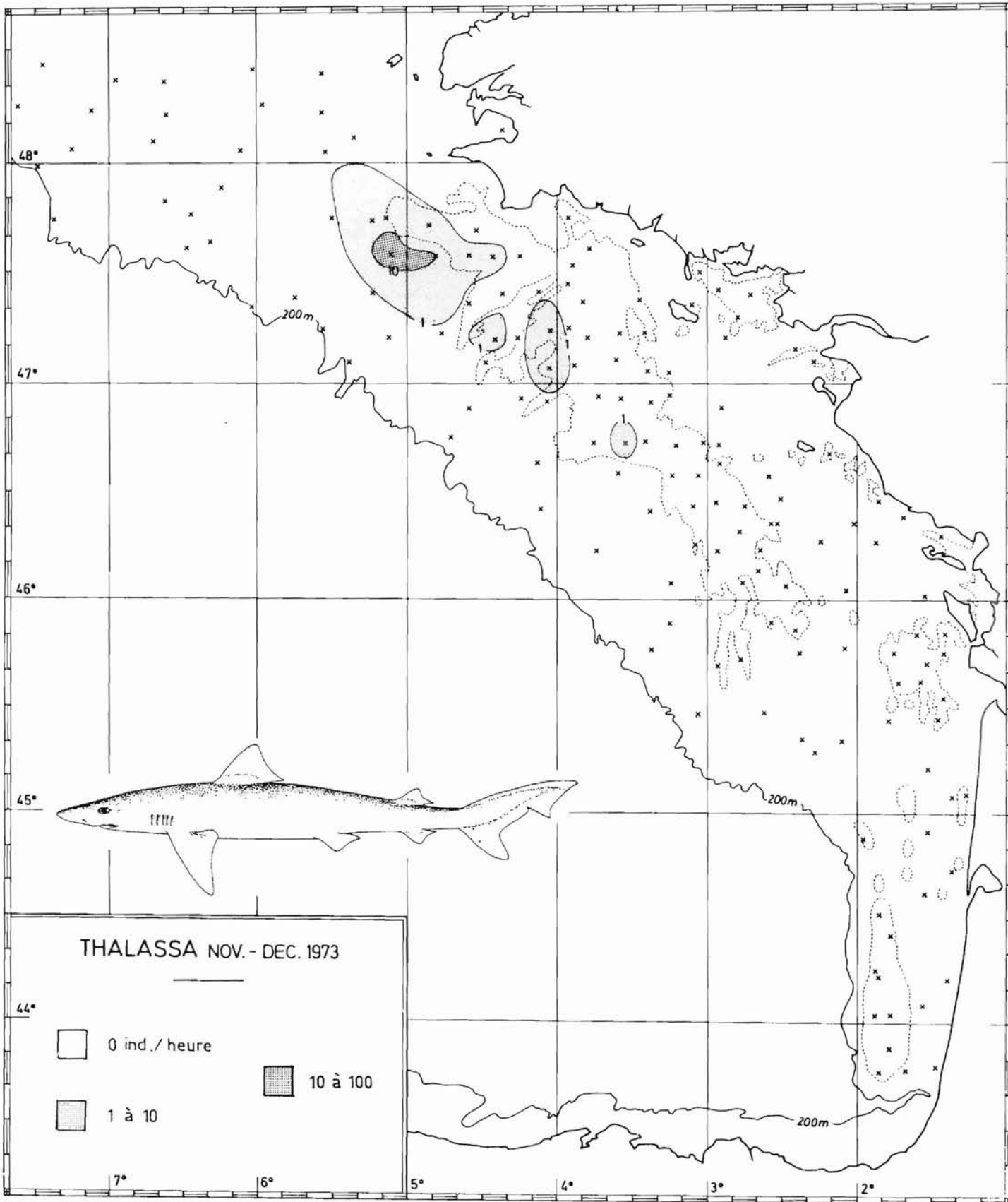


Fig. 16

Figures 16 et 17 - Le requin-hâ, *Galeorhinus galeus*. Peu abondant, se trouve surtout, aux deux campagnes, sur le bord nord-ouest de la Grande Vasière. En 1973, quelques individus s'échelonnent entre 46°40'N et 47°20'N dans la Grande Vasière, le long de la limite occidentale. En 1976, il y a un exemplaire dans les eaux côtières, devant Hourtin.

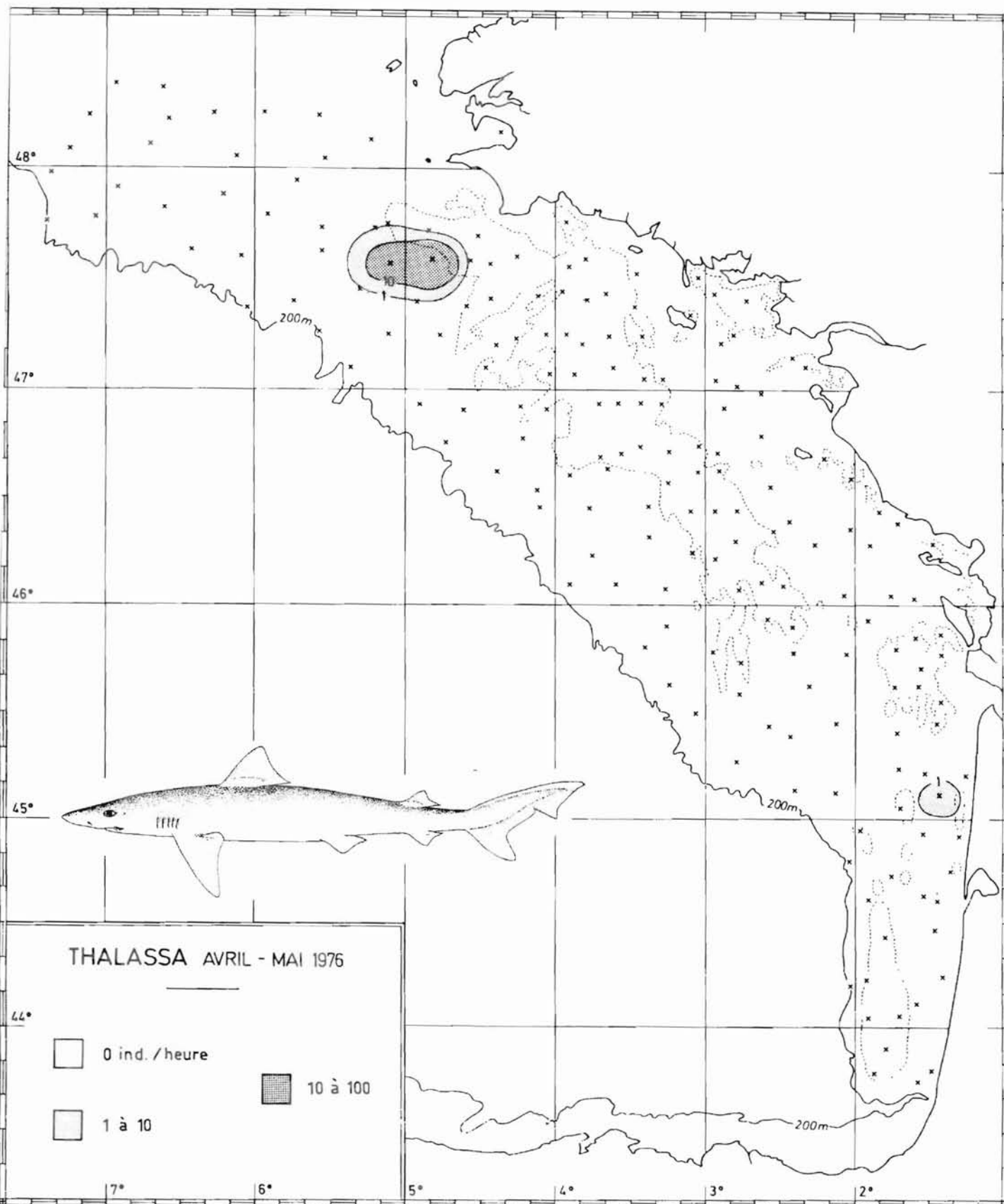


Fig. 17

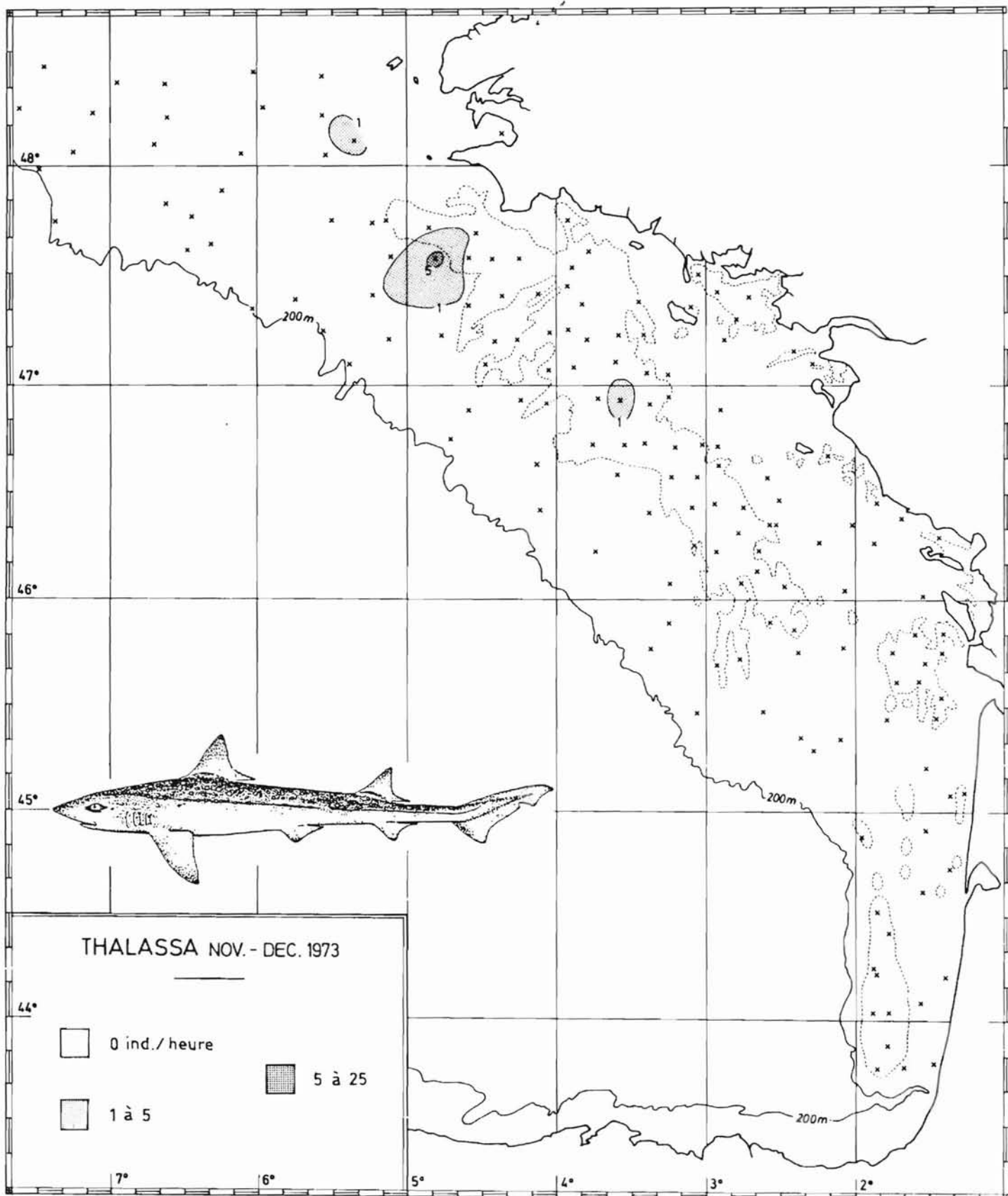


Fig. 18

Figures 18 et 19 - L'émissole tachetée, *Mustelus asterias*. Peu abondante, est présente au nord du Golfe, à partir d'environ 47°N surtout au bord nord-ouest de la Grande Vasière, mais également au milieu de celle-ci et dans son prolongement vers 48°N. Notons la similitude de distribution au nord-ouest de la Grande Vasière entre l'émissole tachetée et le requin-hâ. L'émissole lisse, *Mustelus mustelus* n'est présente qu'en 1976 à une seule station vers 48°N.

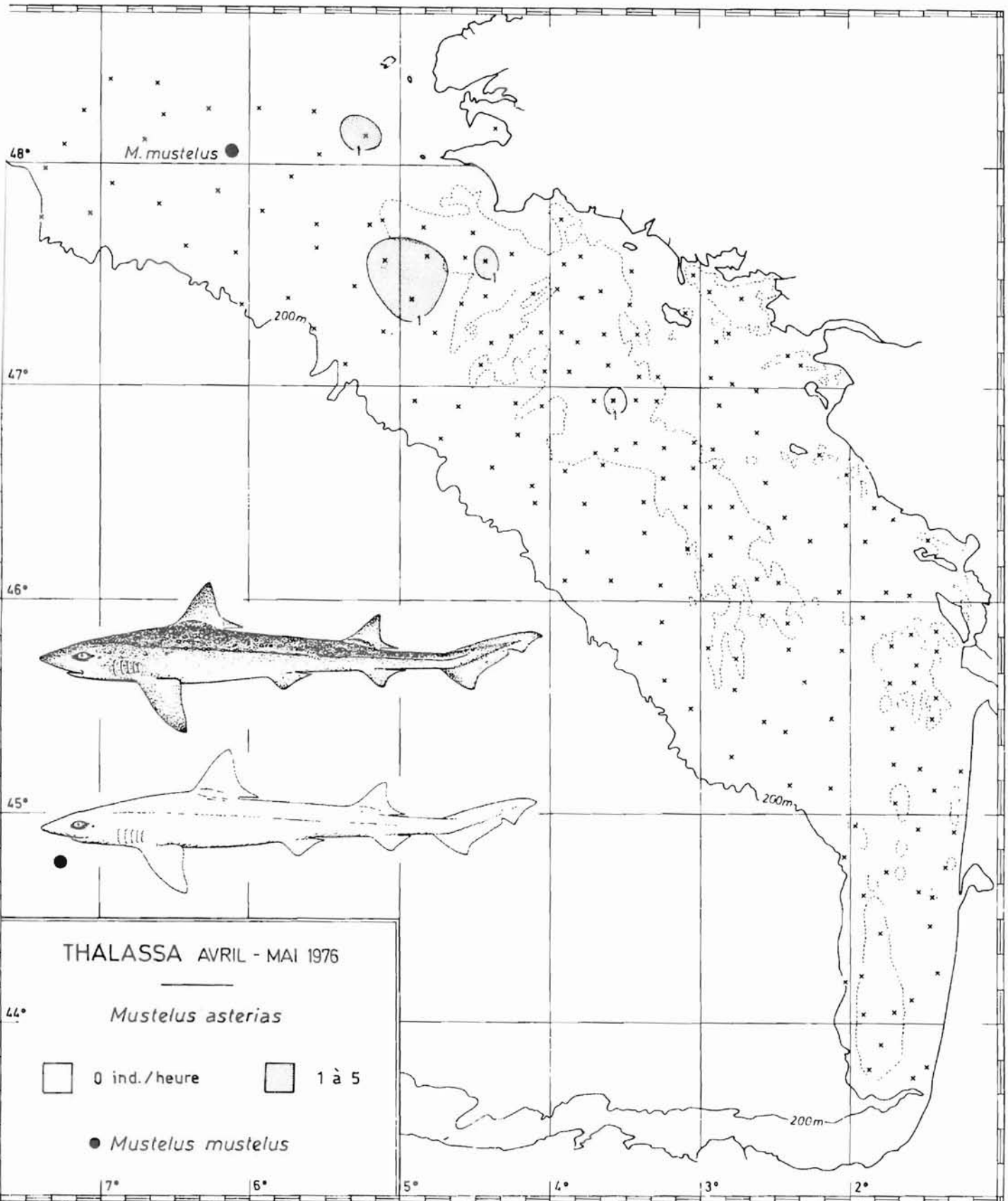


Fig. 19

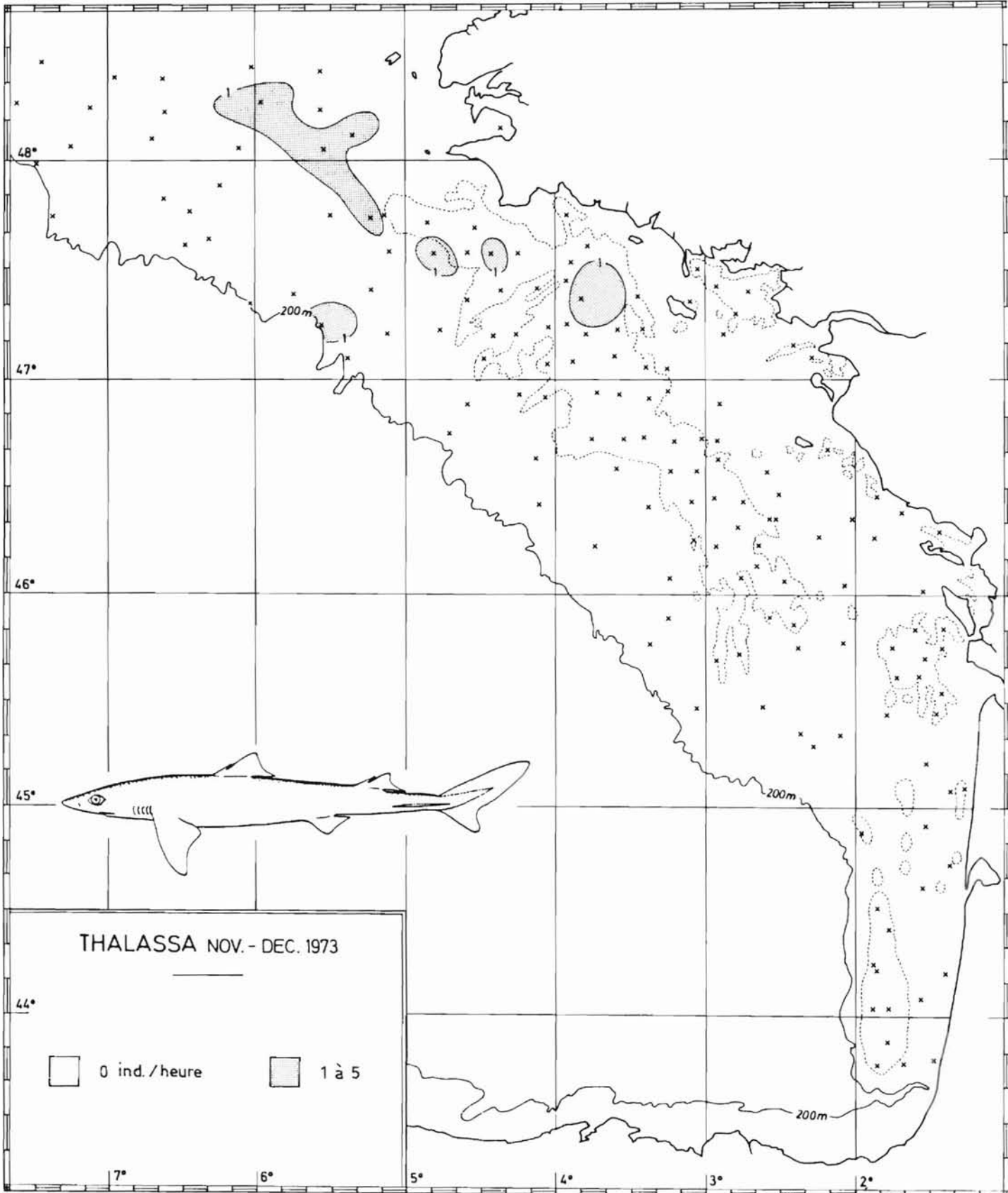


Fig. 20

Figures 20 et 21 - L'aiguillat commun, *Squalus acanthias*. Peu abondant, se trouve sur le plateau continental, des eaux côtières au bord des fonds, seulement dans le nord du Golfe, à partir d'environ 47°N.

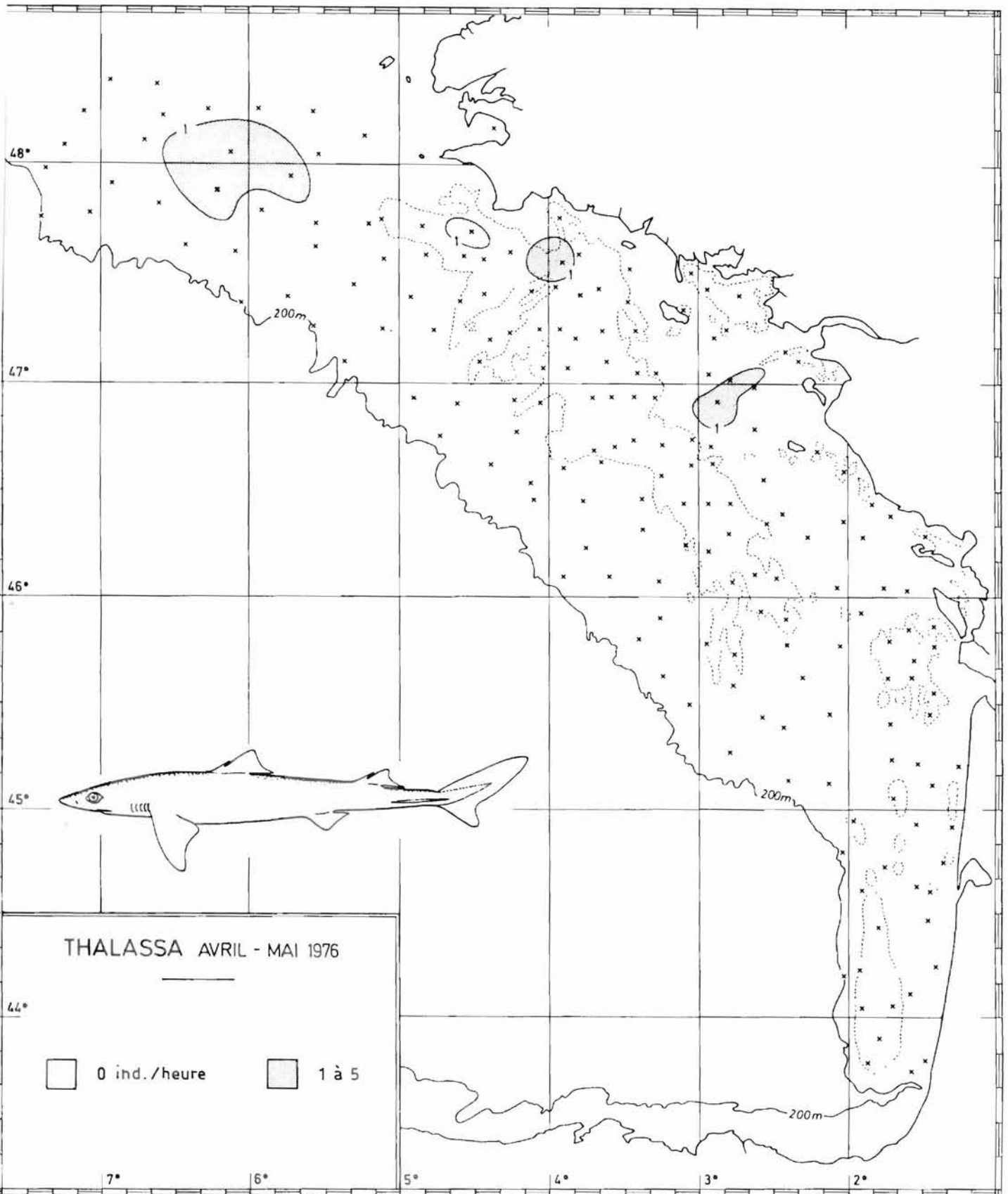


Fig. 21

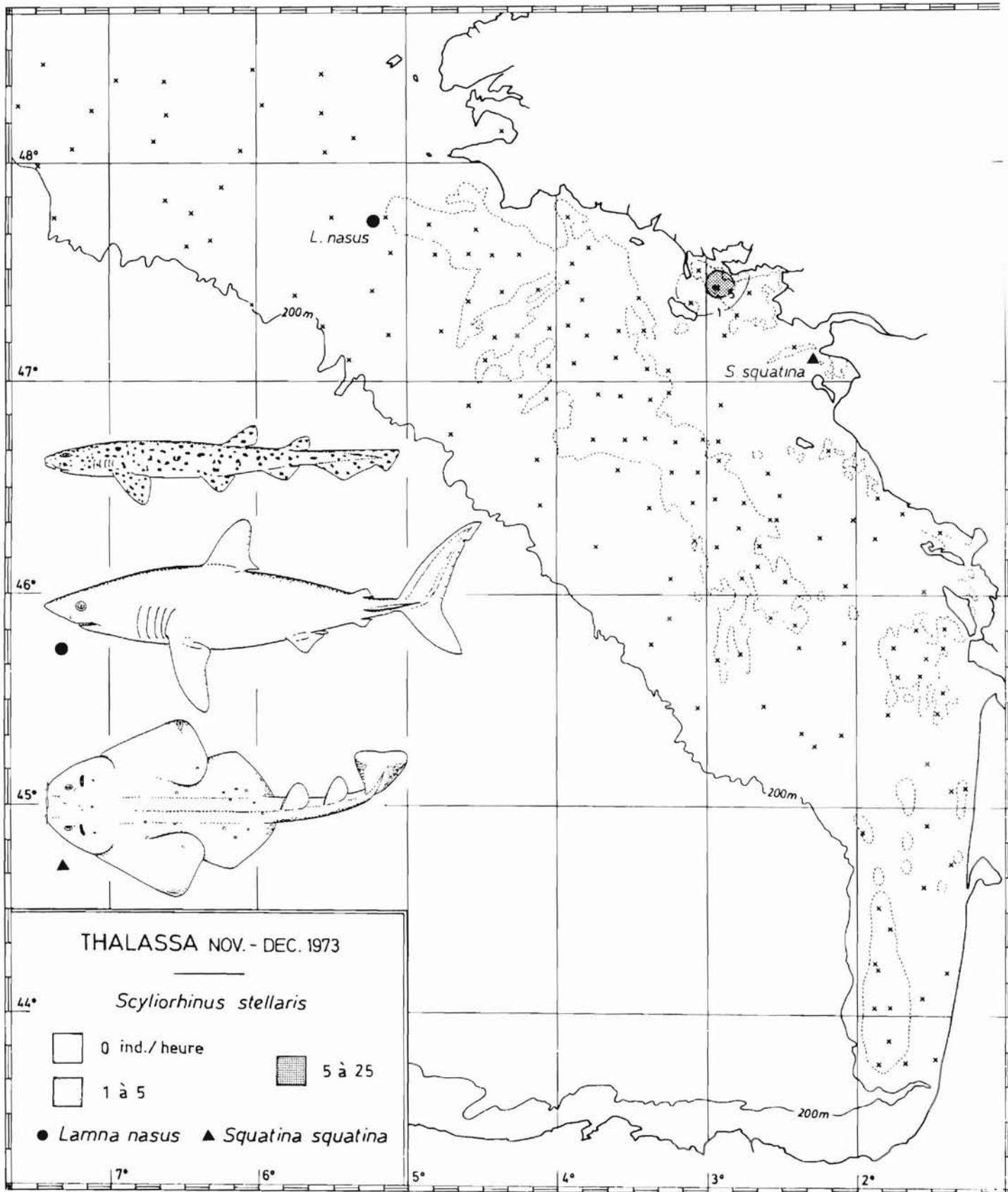


Fig. 22

Figures 22 et 23 - Ces requins ne sont présents qu'à une seule ou au plus à quelques stations, soit au cours des deux campagnes pour la **grande roussette**, *Scyliorhinus stellaris*, et l'**ange de mer commun**, *Squatina squatina*, soit uniquement en 1973 pour le **requin-taupo commun**, *Lamna nasus*, ou seulement en 1976 pour le **requin pèlerin**, *Cetorhinus maximus*.

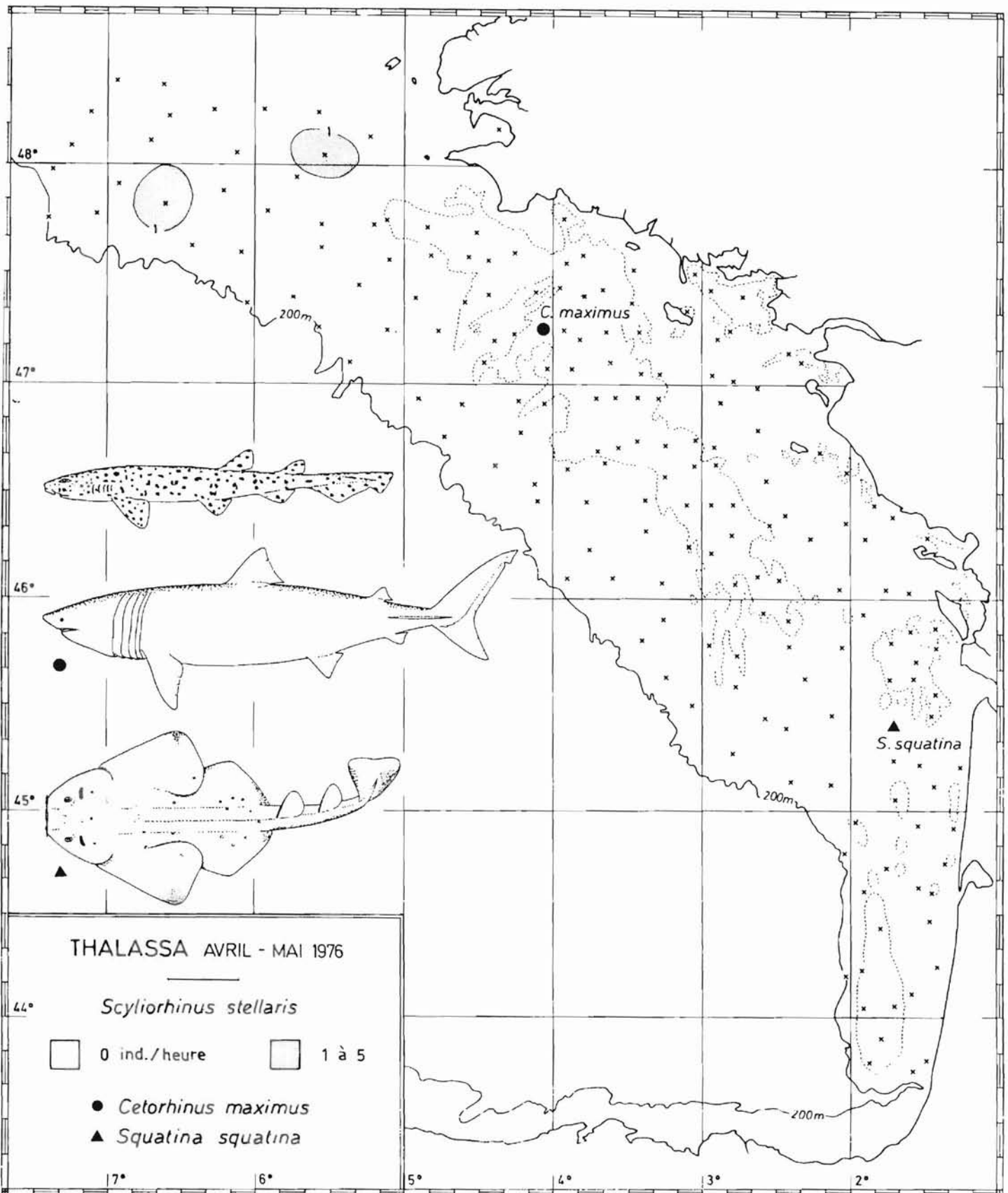


Fig. 23

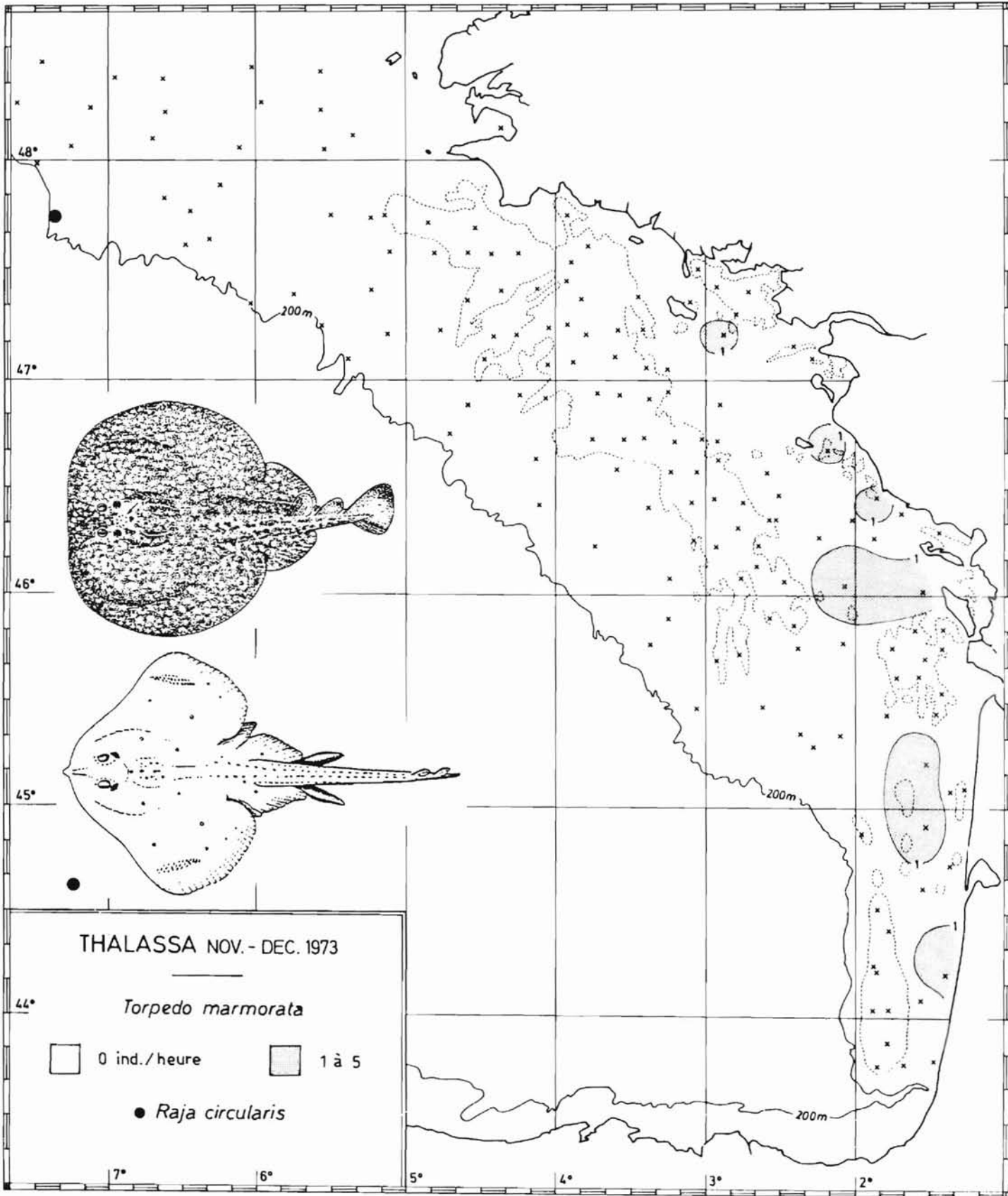


Fig. 24

Figures 24 et 25 - La torpille marbrée, *Torpedo marmorata*, a, dans les eaux côtières du Golfe, une distribution discontinue entre 44° et 47°20'N en 1973, entre 45°50' et 47°40'N en 1976. En 1973, la raie circulaire, *Raja circularis* n'est présente qu'à une seule station. Il en est de même, en 1976, pour la torpille noire, *Torpedo nobiliana*, le pocheteau gris, *Raja batis*, la raie brunette, *Raja undulata* et la raie méele, *Raja microocellata*.

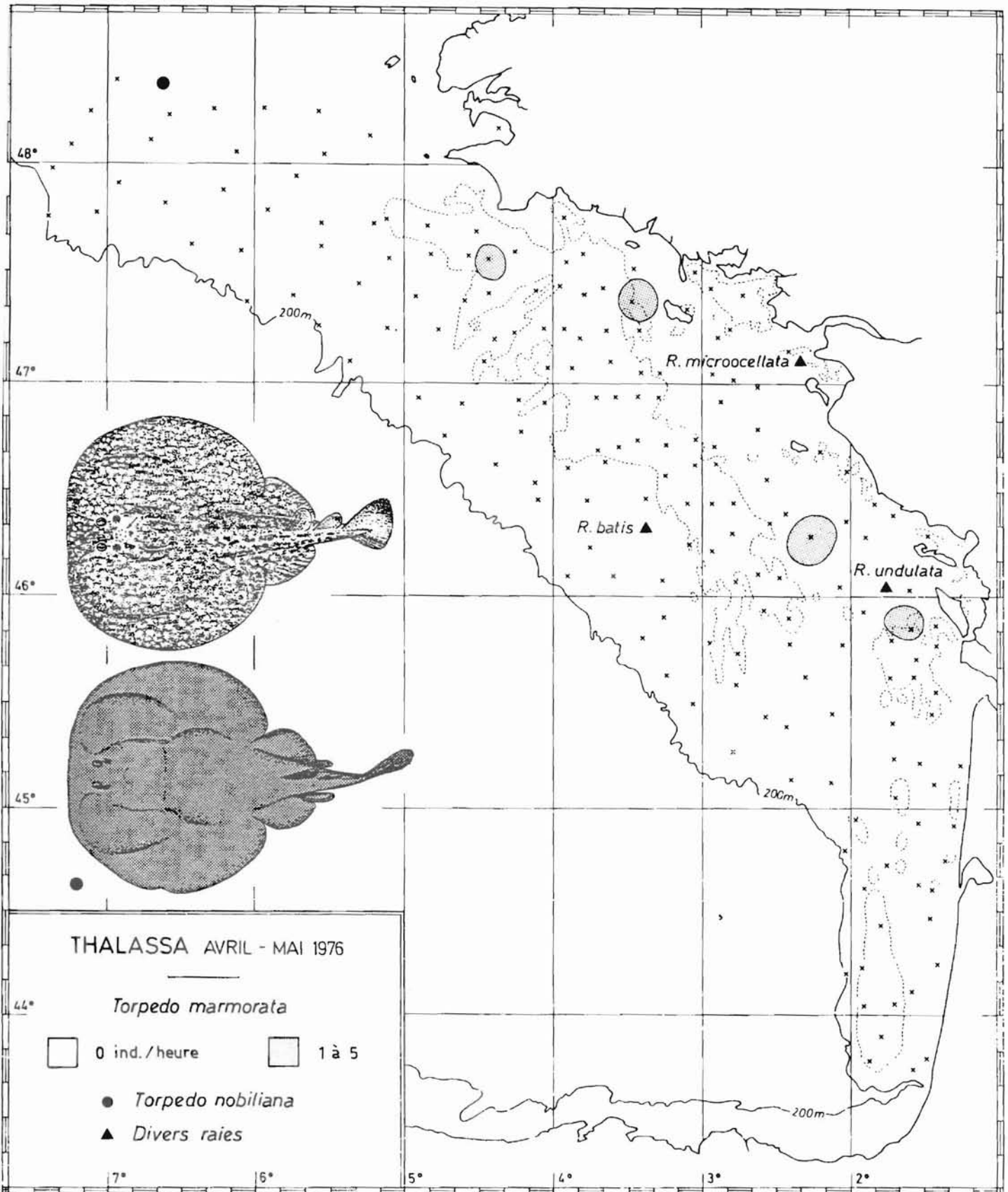


Fig. 25

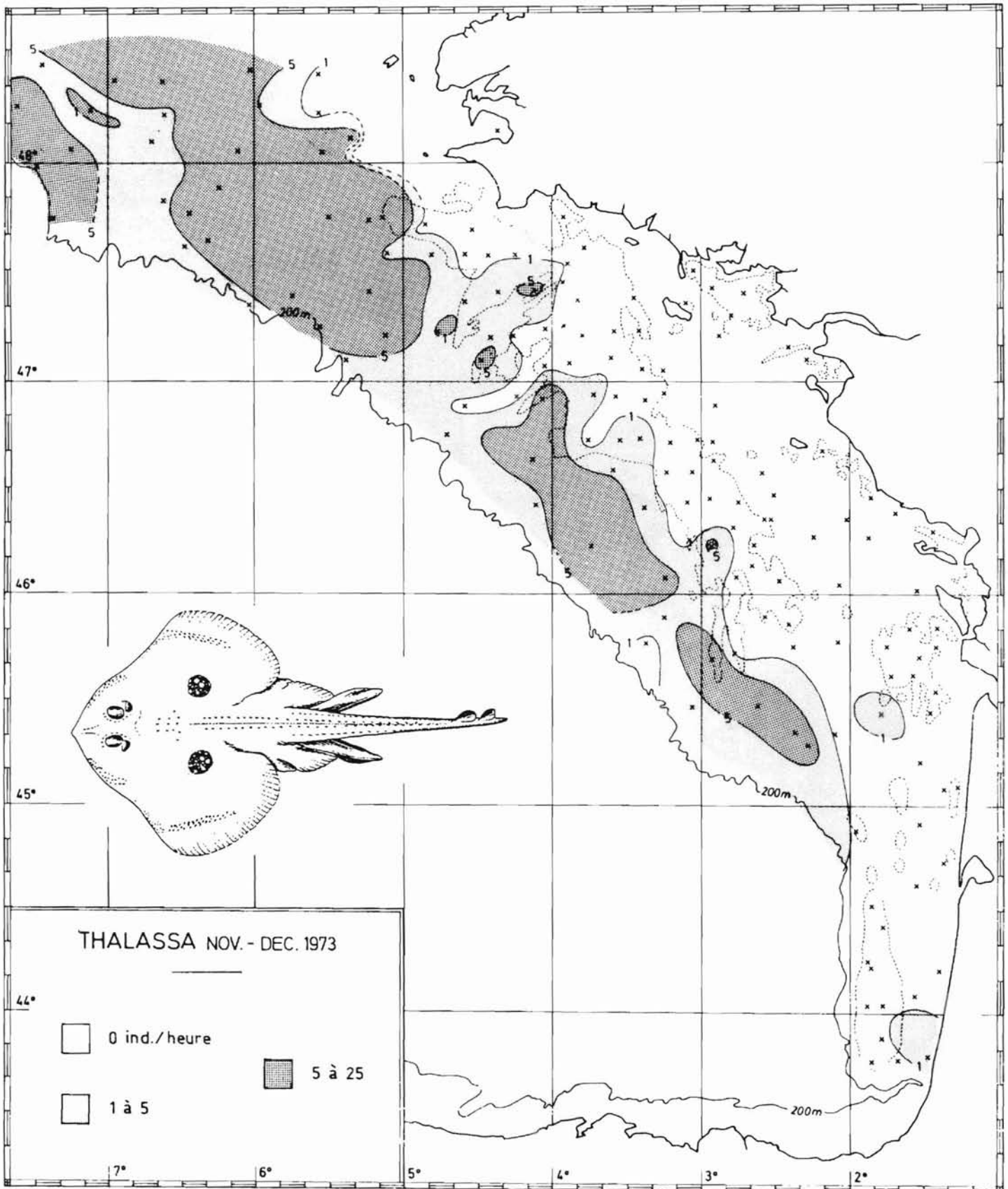


Fig. 26

Figures 26 et 27 - La raie fleurie, *Raja naevus*, occupe principalement au nord de 45°N, la moitié du plateau continental située vers le large. Elle pénètre peu dans la Grande Vasière. Dans les eaux côtières, on ne l'observe en 1973 qu'à deux stations, près du gouf de Capbreton et au sud-ouest de la vasière de la Gironde et en 1976 qu'à un petit nombre de stations vers 47°N à la bordure orientale de la Grande Vasière.

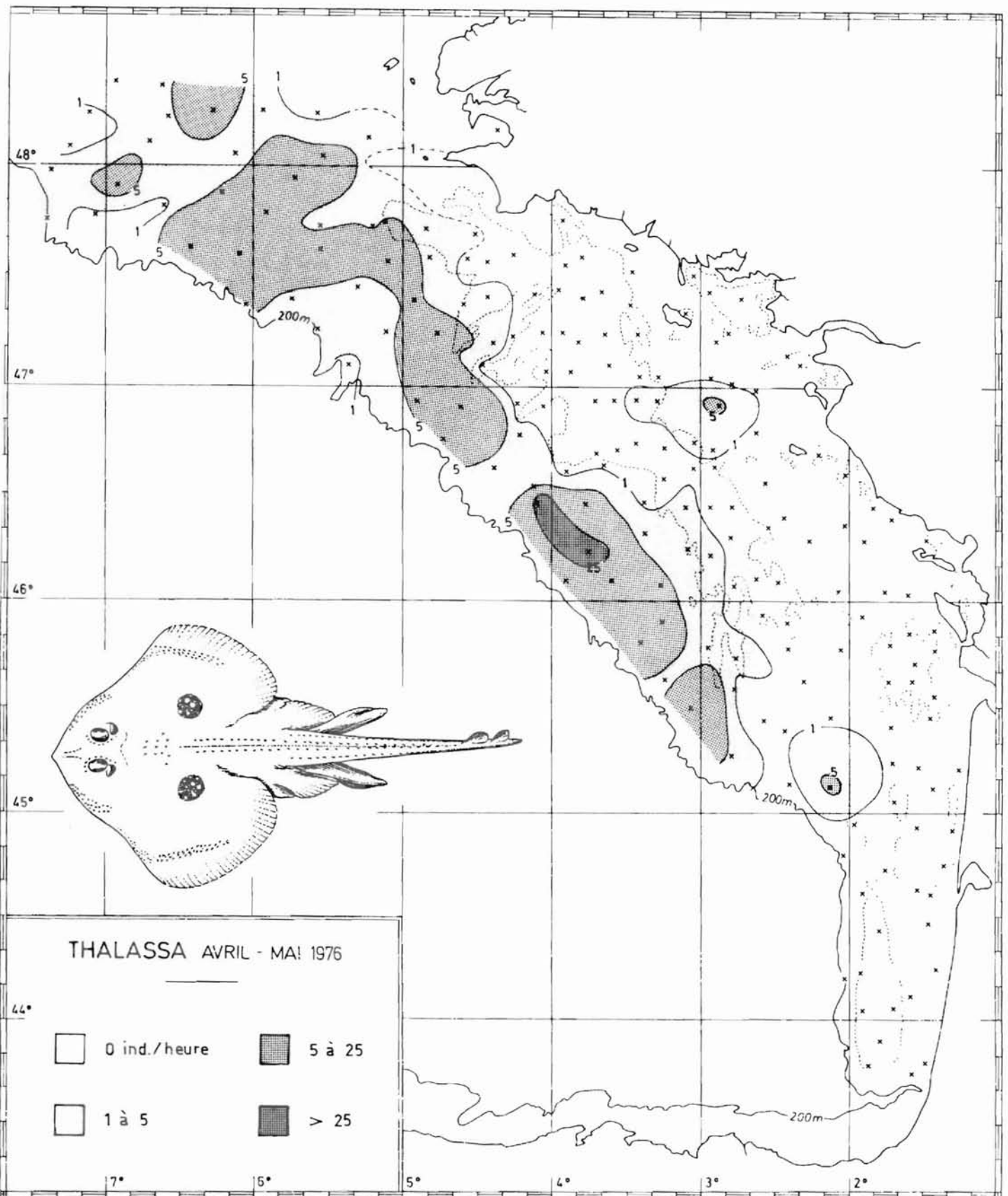


Fig. 27

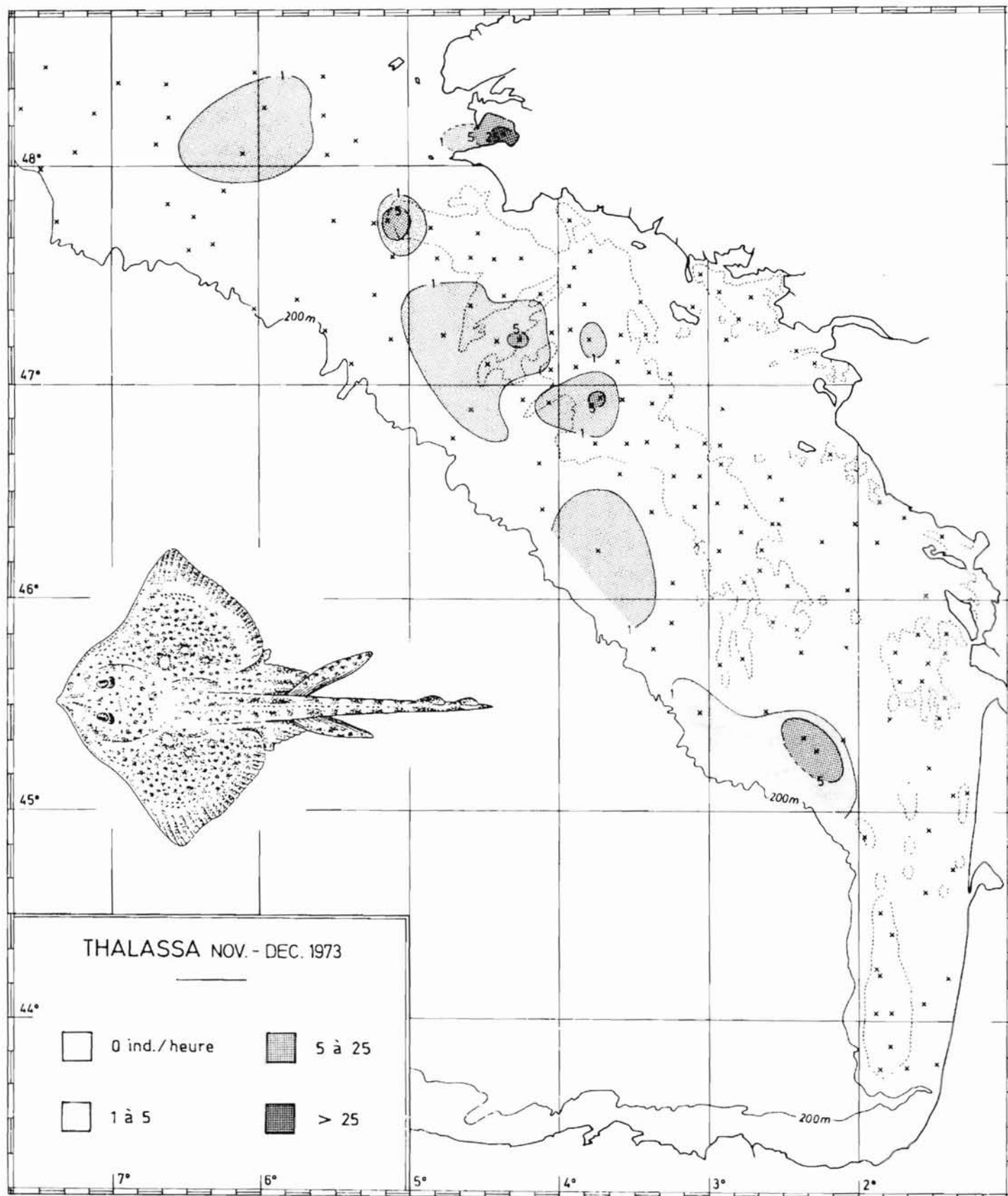


Fig. 28

Figures 28 et 29 - La raie bouclée, *Raja clavata*, relativement peu abondante, a une distribution discontinue s'étendant de la côte au bord des fonds, mais avec un développement un peu plus élevé vers le large. On la trouve au nord de 45°N en 1973, dans tout le Golfe en 1976.

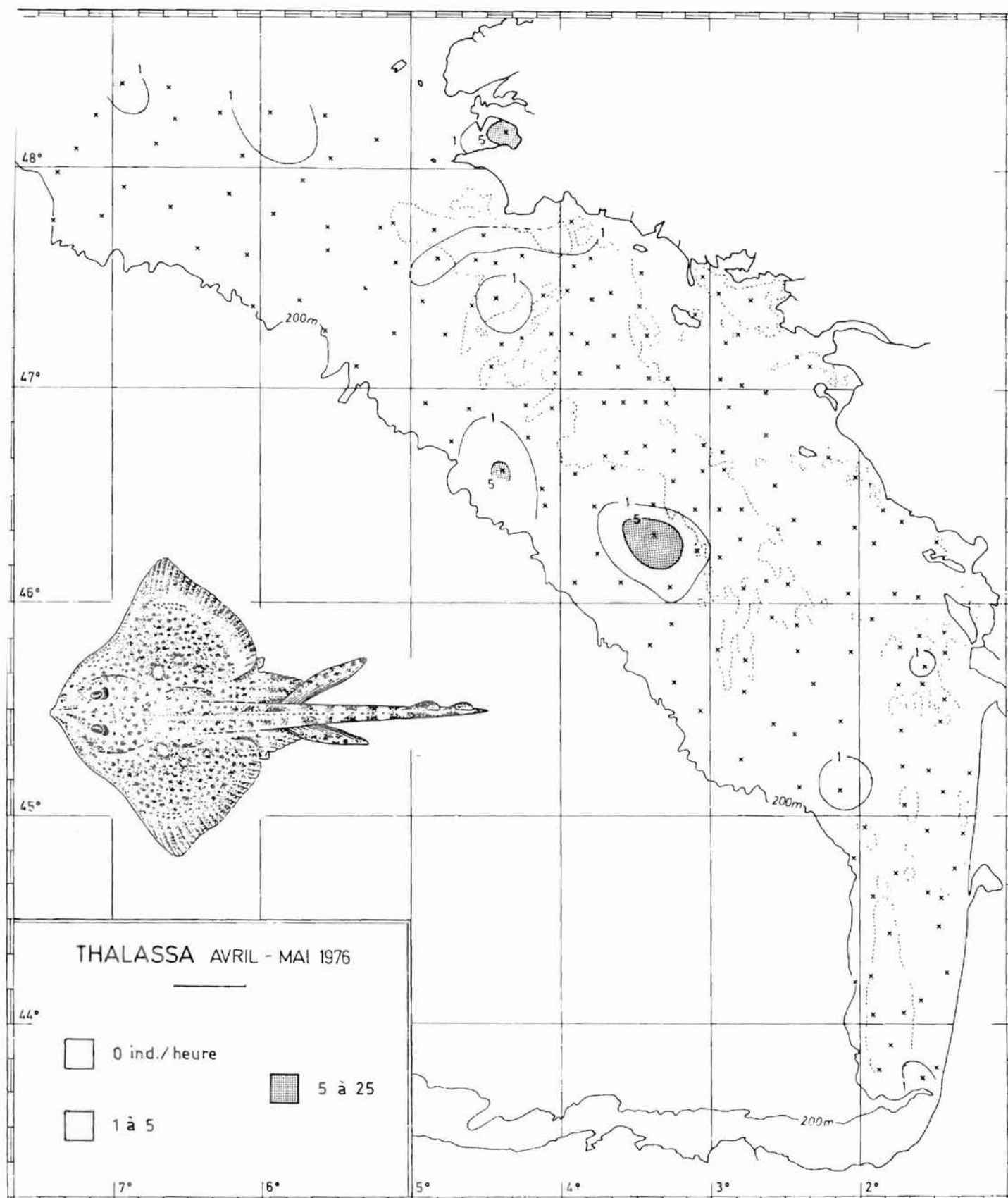


Fig. 29

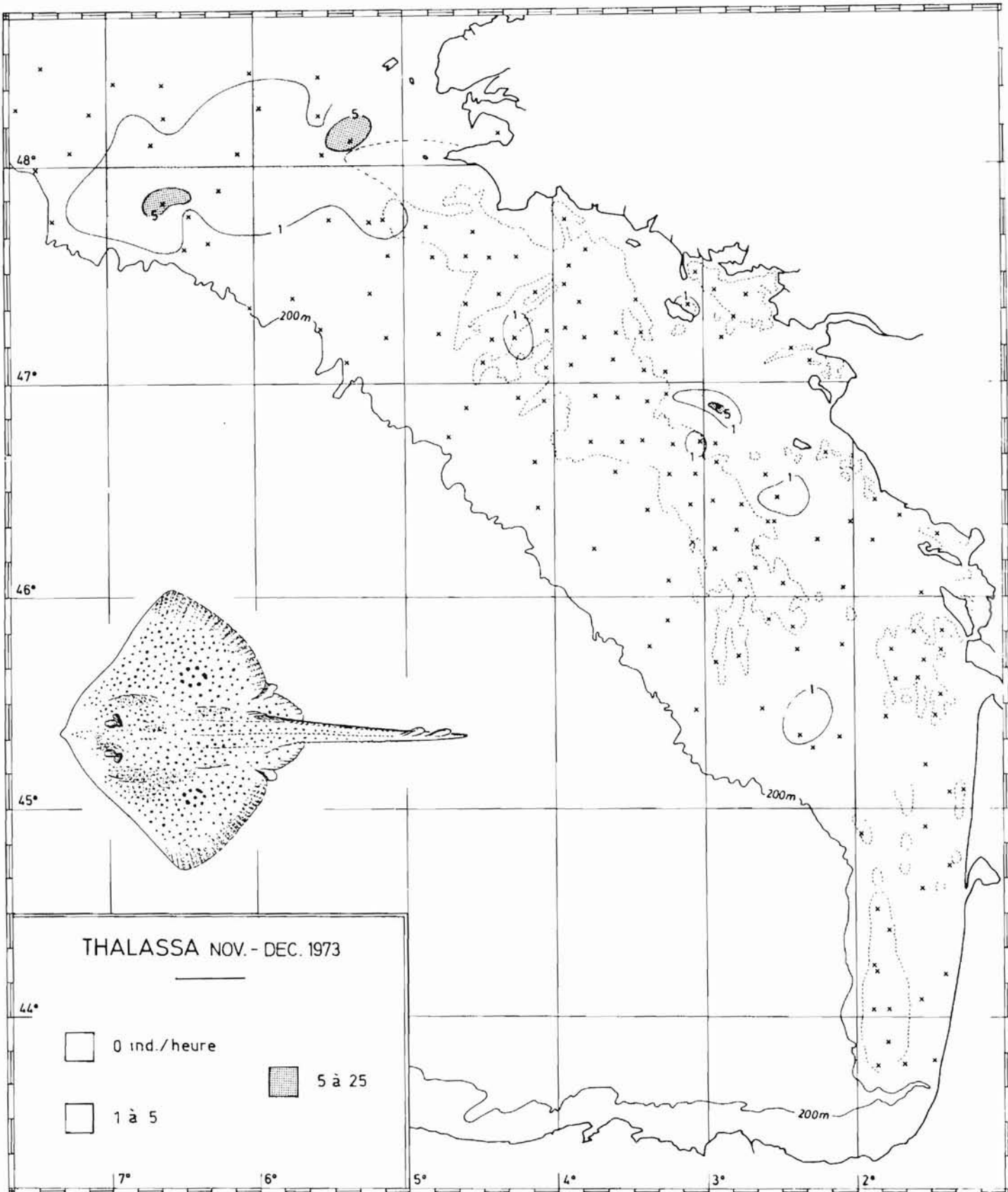


Fig. 30

Figures 30 et 31 - La raie douce, *Raja montagui*, peu abondante, présente une distribution discontinue sur le plateau continental, au nord de 45°20'N en 1973, de 46°50'N en 1976. Elle est un peu plus fréquente dans le nord du Golfe au-delà de 47°40'N. Elle semble éviter la Grande Vasière qu'elle borde plus ou moins irrégulièrement.

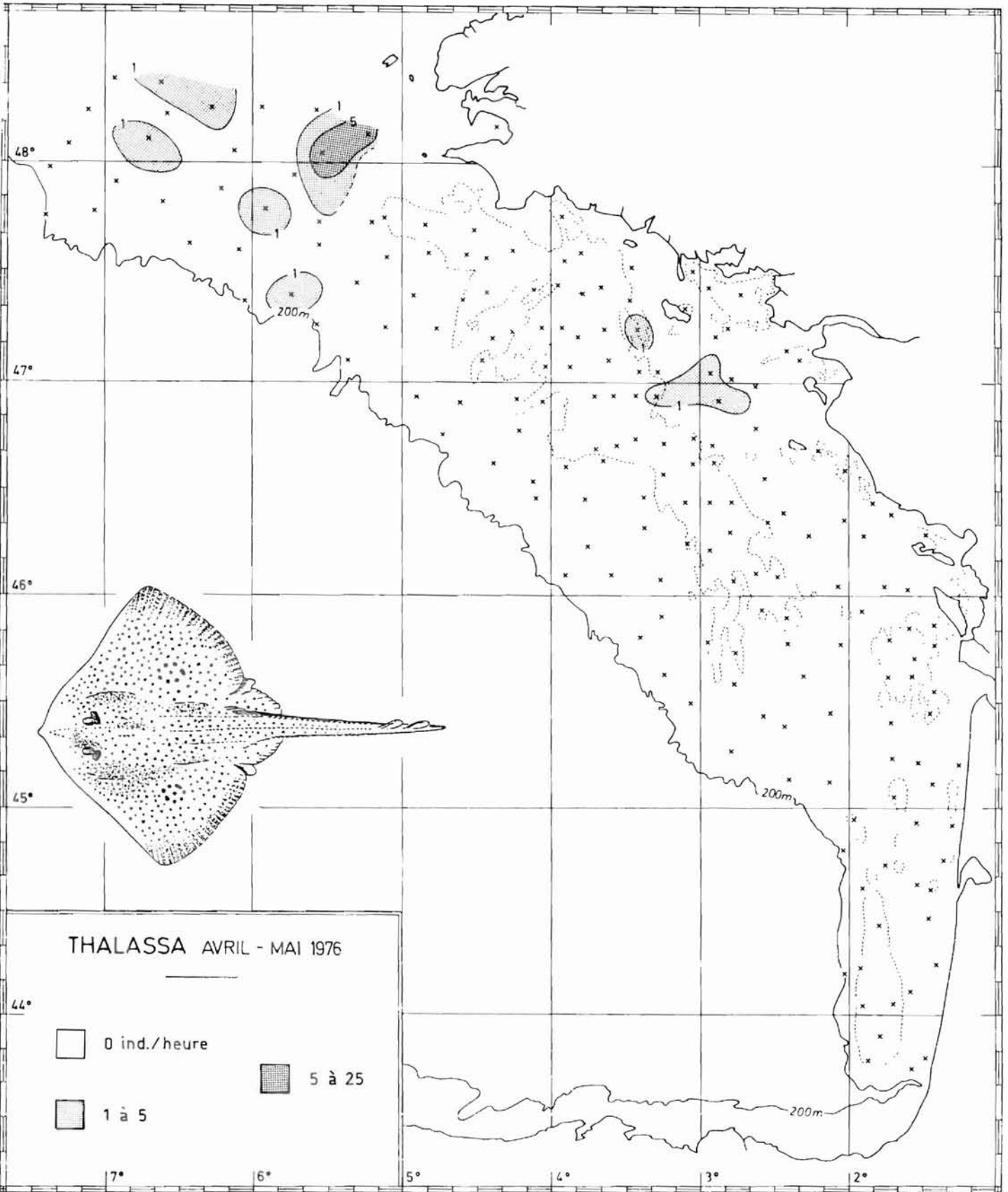


Fig. 31

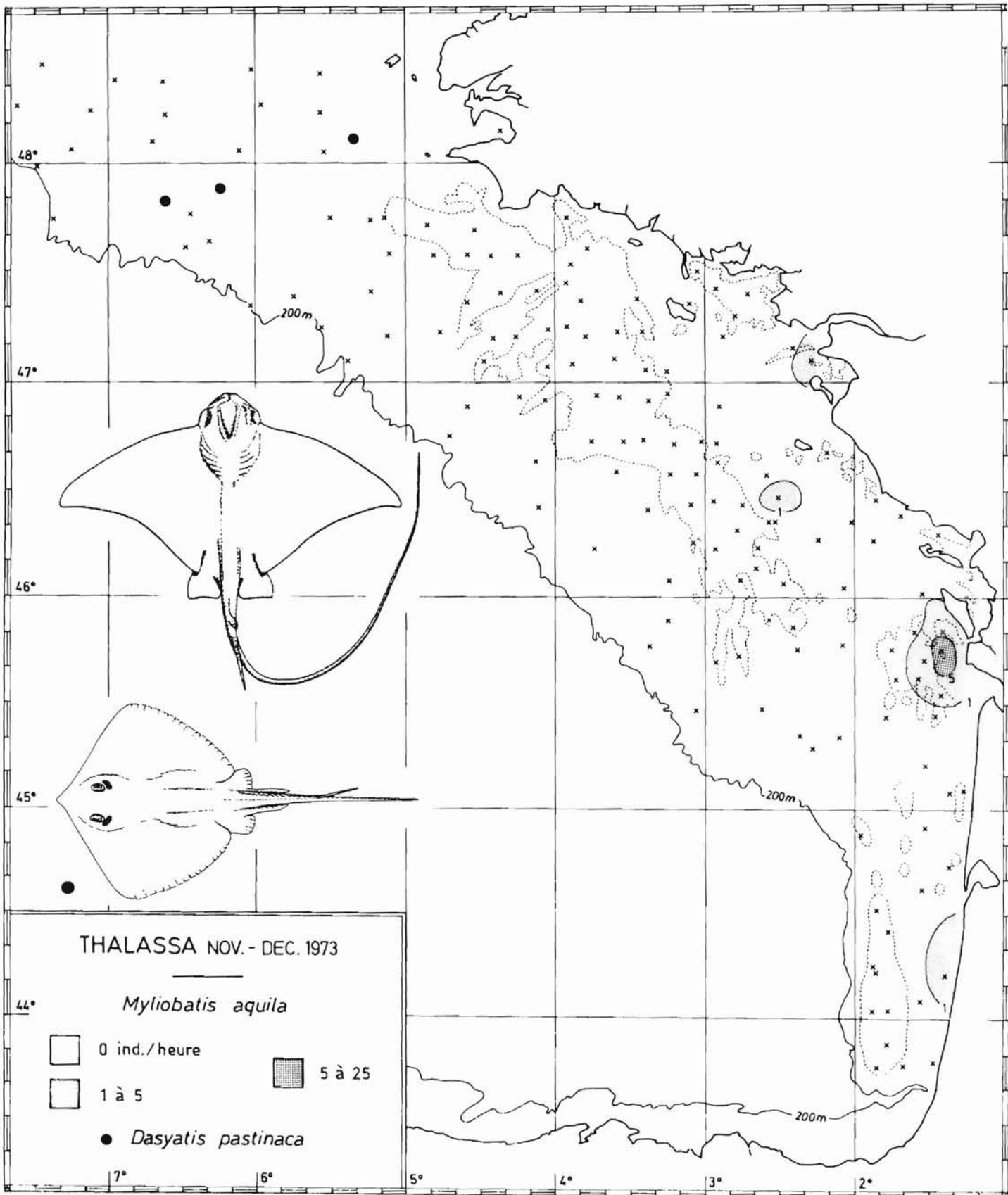


Fig. 32

Figures 32 et 33 - L'aigle de mer commun, *Myliobatis aquila*, est présent à un petit nombre de stations côtières, en 1973 du sud de la Loire et en 1976 uniquement au niveau des pertuis charentais. La pastenague commune, *Dasyatis pastinaca*, capturée à trois stations en 1973, à une seule en 1976, se trouve plus au large et, en 1973, plus au nord que l'aigle de mer commun.

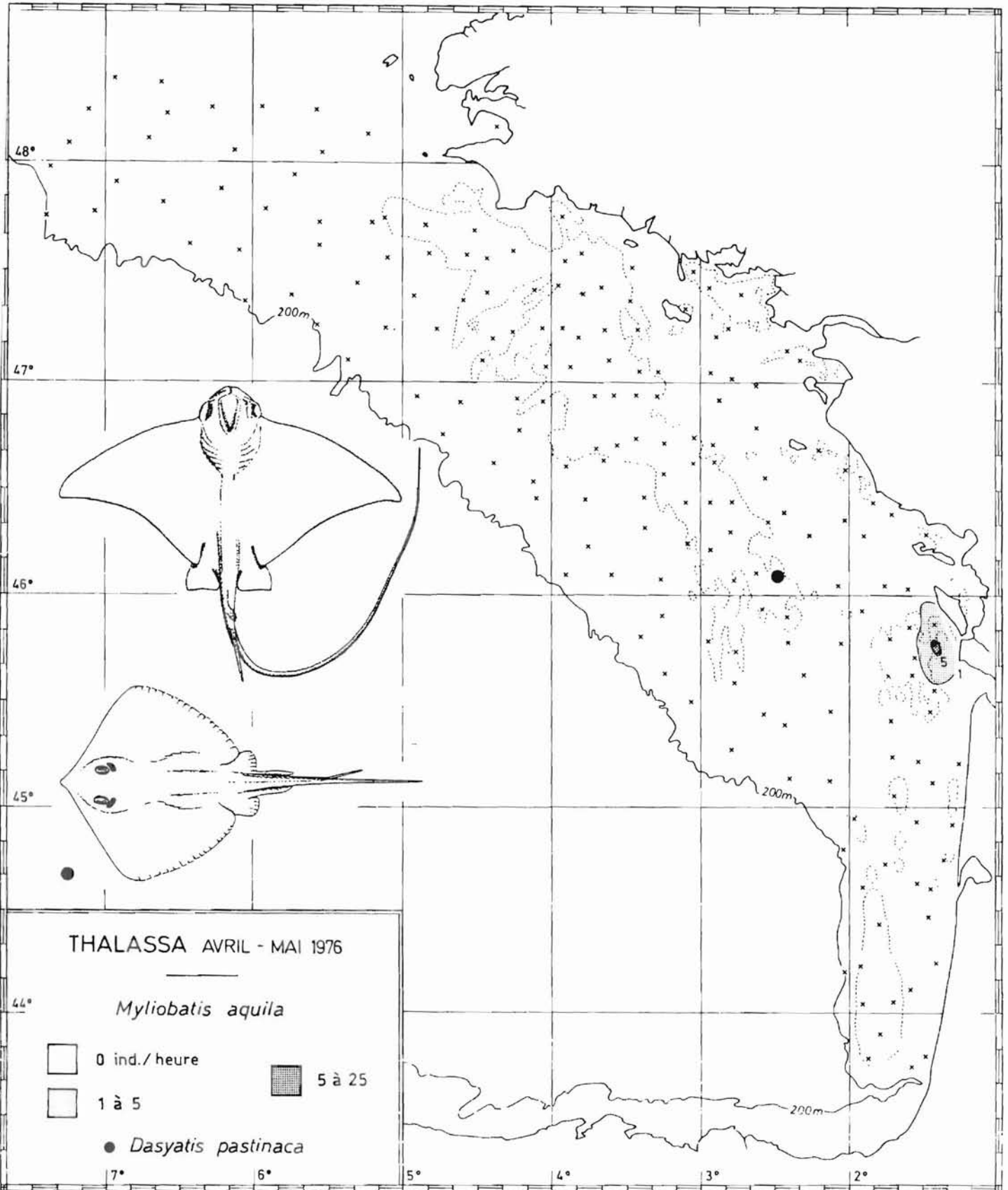


Fig. 33

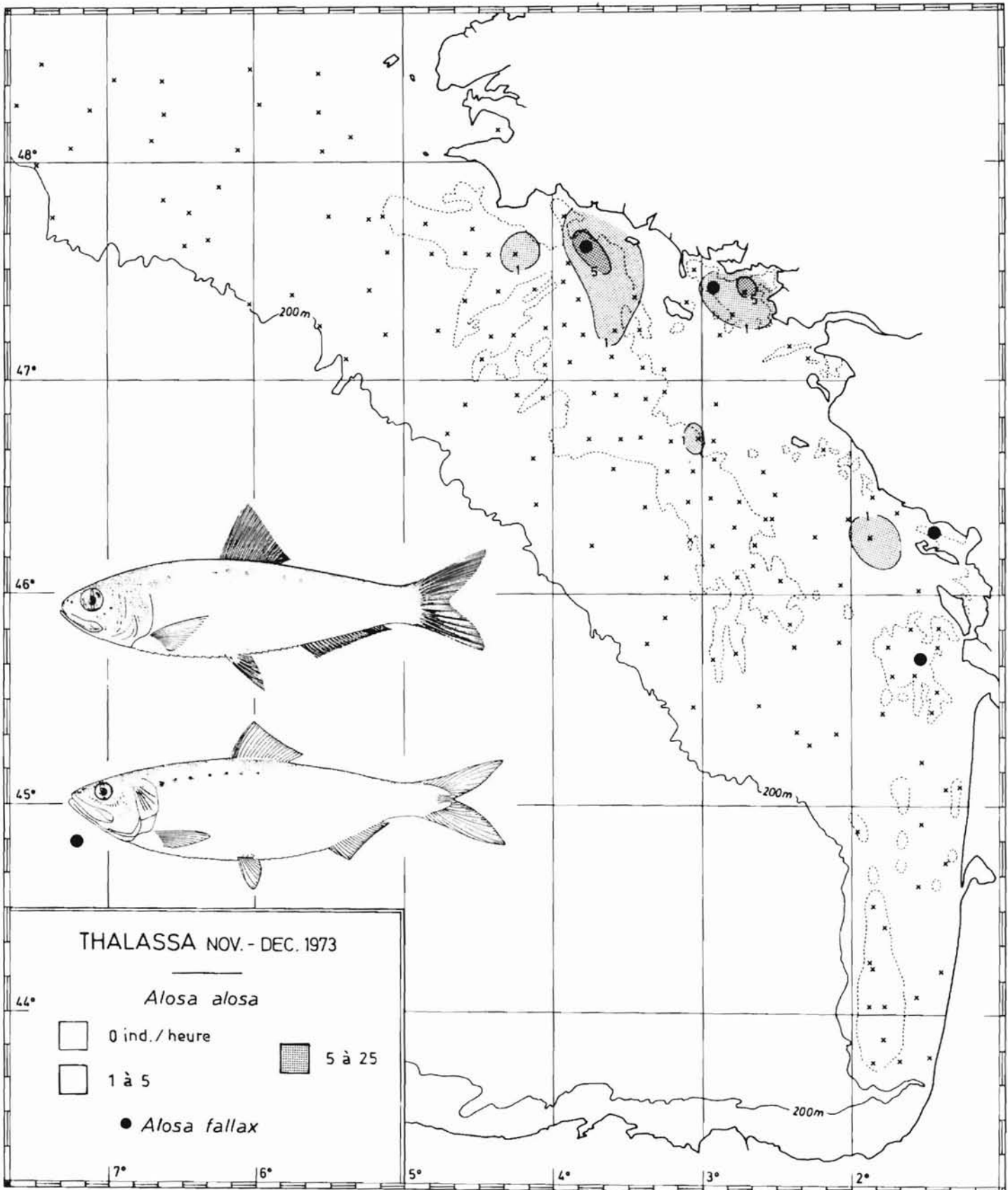


Fig. 34

Figures 34 et 35 - L'aloise vraie, *Alosa alosa*, se trouve principalement dans les eaux côtières du Golfe avec des abondances plus élevées en novembre-décembre 1973 au sud de la Bretagne, et en avril-mai 1976 de la côte vendéenne à Arcachon. Notons sa présence, en 1976, à deux stations de la bordure occidentale de la Grande Vasière. L'aloise feinte, *Alosa fallax*, prise uniquement à quatre stations en 1973 et à une seule en 1976, est également côtière.

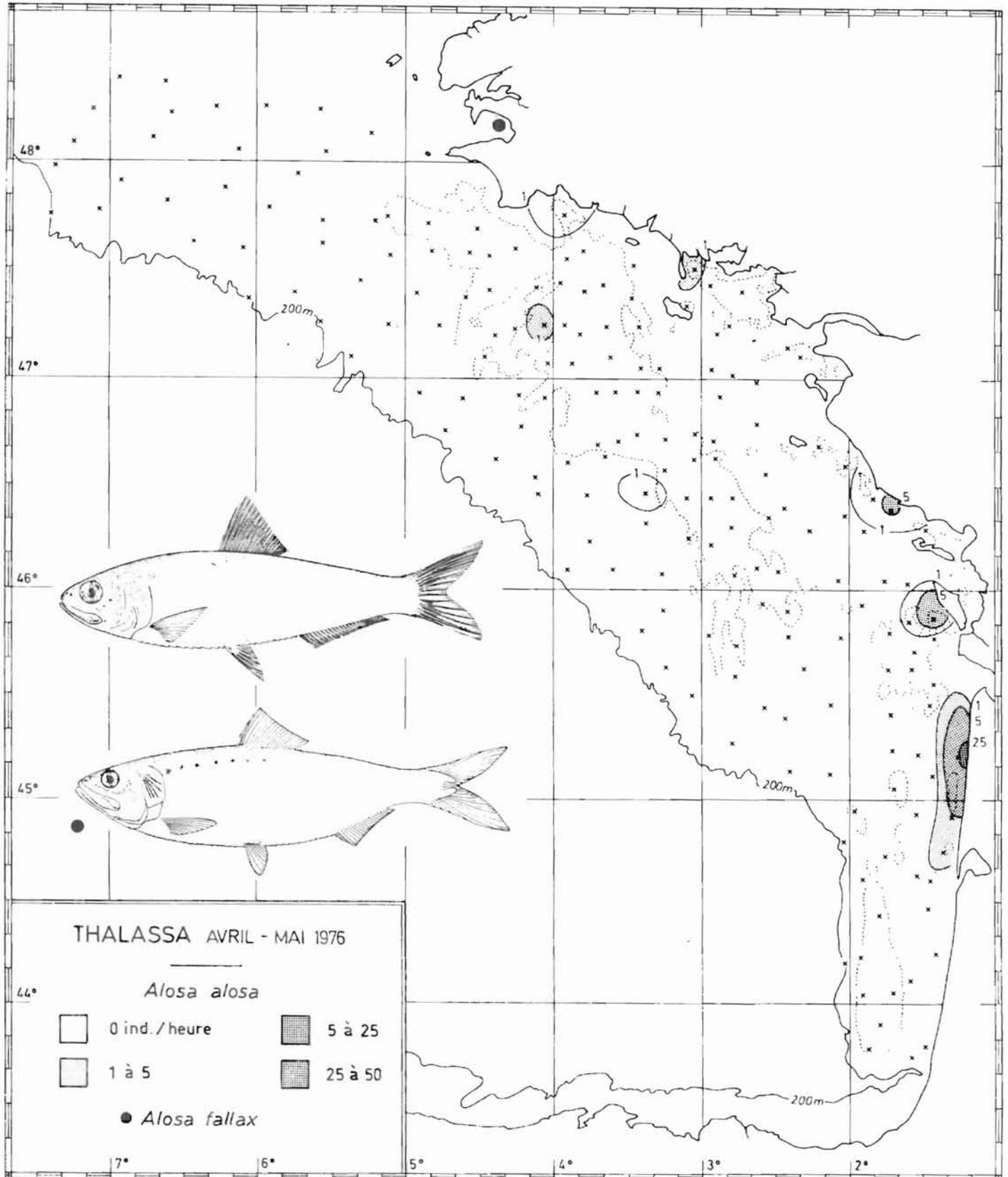


Fig. 35

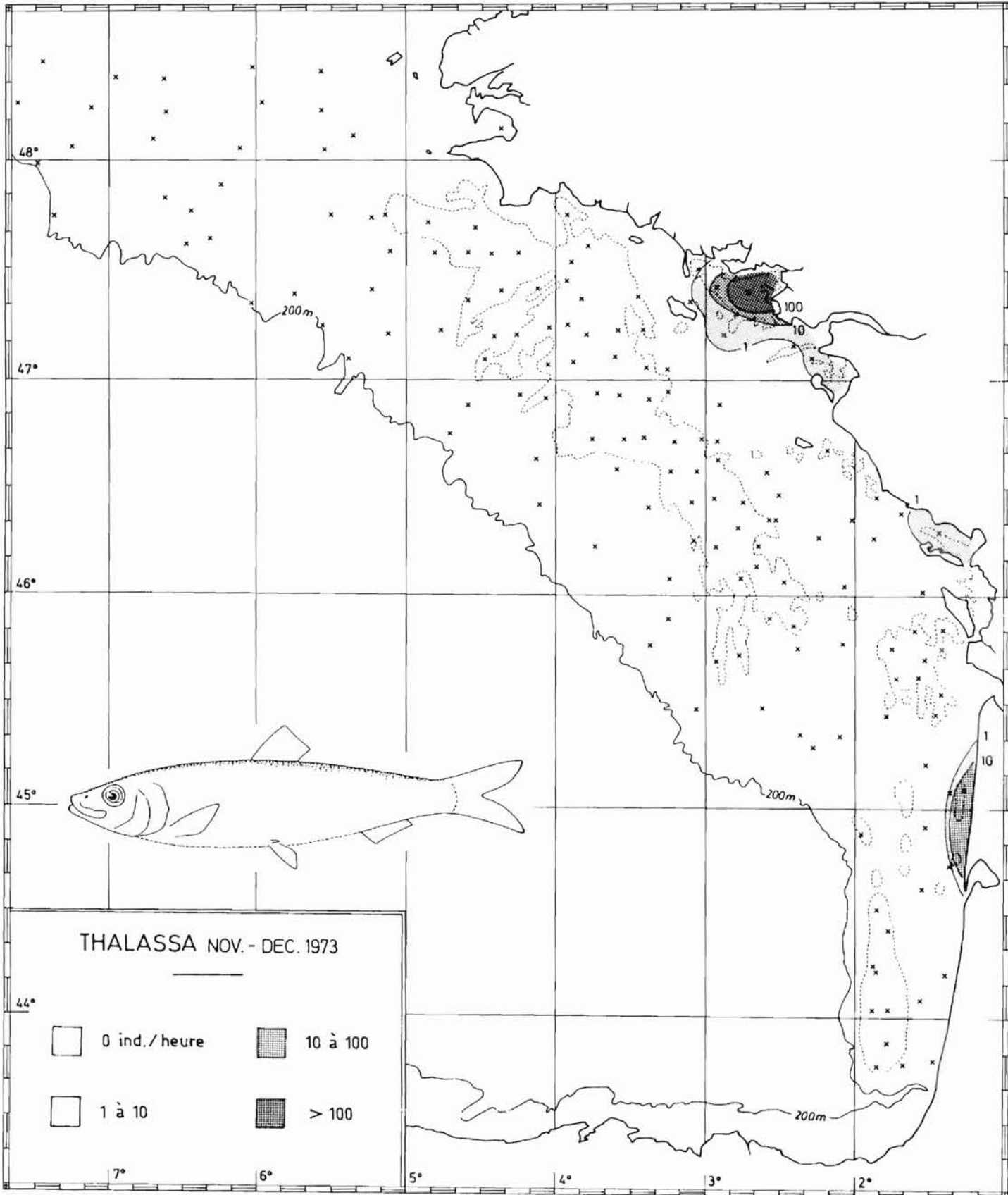


Fig. 36

Figures 36 et 37 - Le hareng commun, *Clupea harengus*, est une espèce pélagique échappant plus ou moins au chalutage de fond. Il est dans le golfe de Gascogne à la limite de son aire de répartition. Il est présent dans les eaux côtières en novembre-décembre 1973 de part et d'autre de la Loire, au nord des pertuis charentais et de la Gironde à Arcachon, en avril-mai 1976 de la pointe du Raz à la Gironde. C'est une espèce qui effectue des migrations saisonnières.

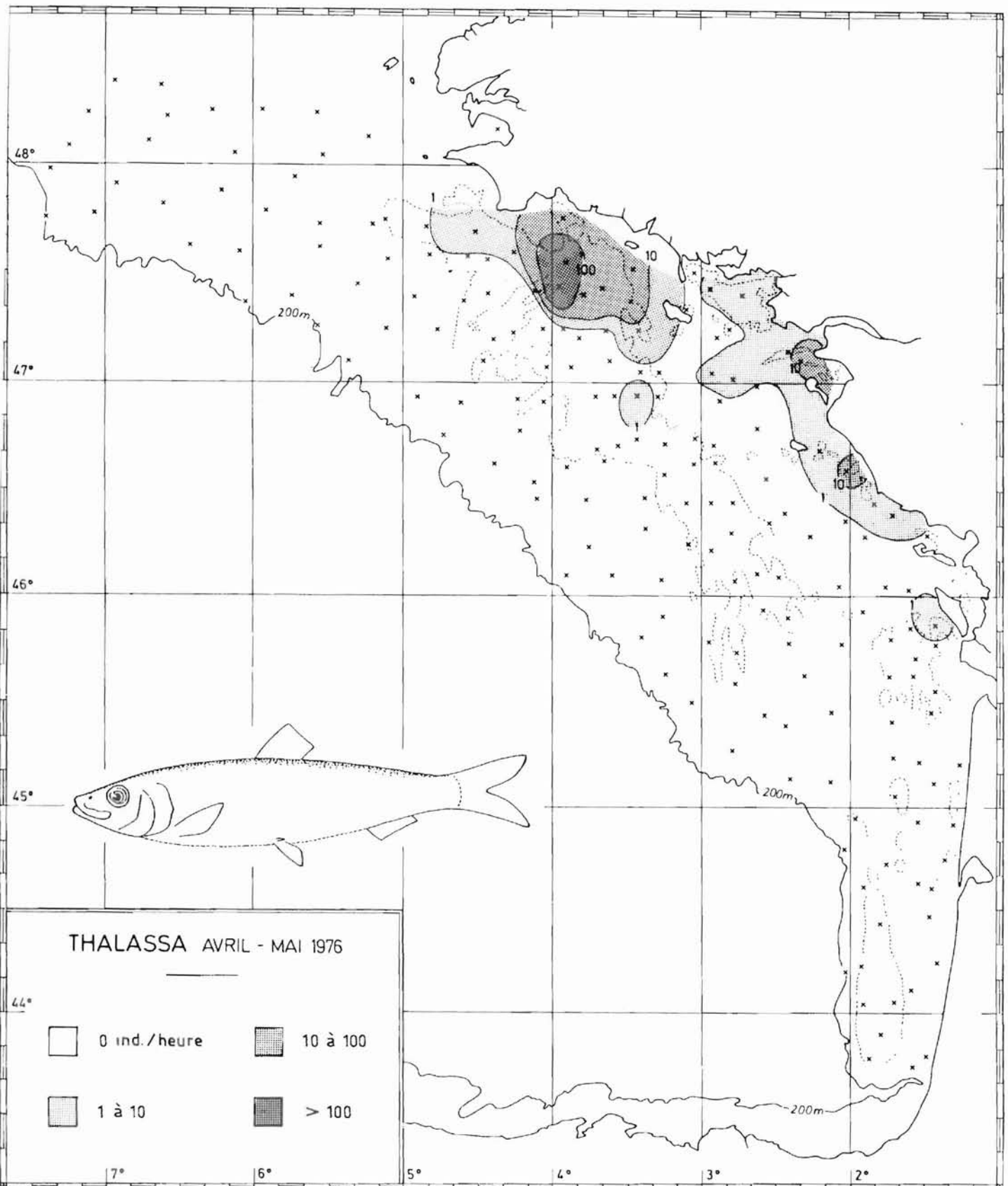


Fig. 37

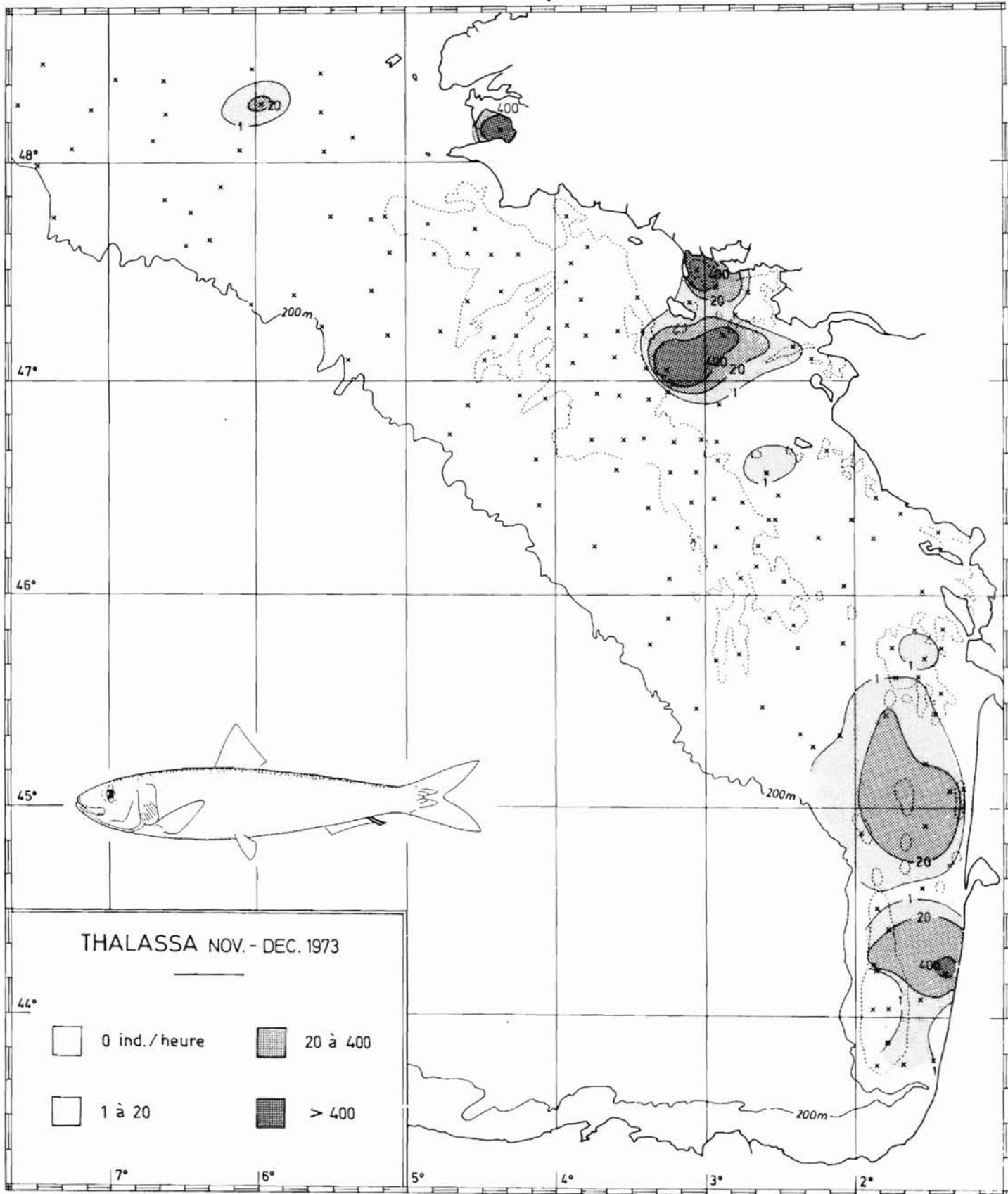


Fig. 38

Figures 38 et 39 - La sardine commune, *Sardina pilchardus*, est une espèce pélagique échappant plus ou moins au chalutage de fond. Elle est présente sur tout le plateau avec une distribution beaucoup plus restreinte en novembre-décembre 1973 qu'en avril-mai 1976. C'est une espèce qui effectue des migrations saisonnières.

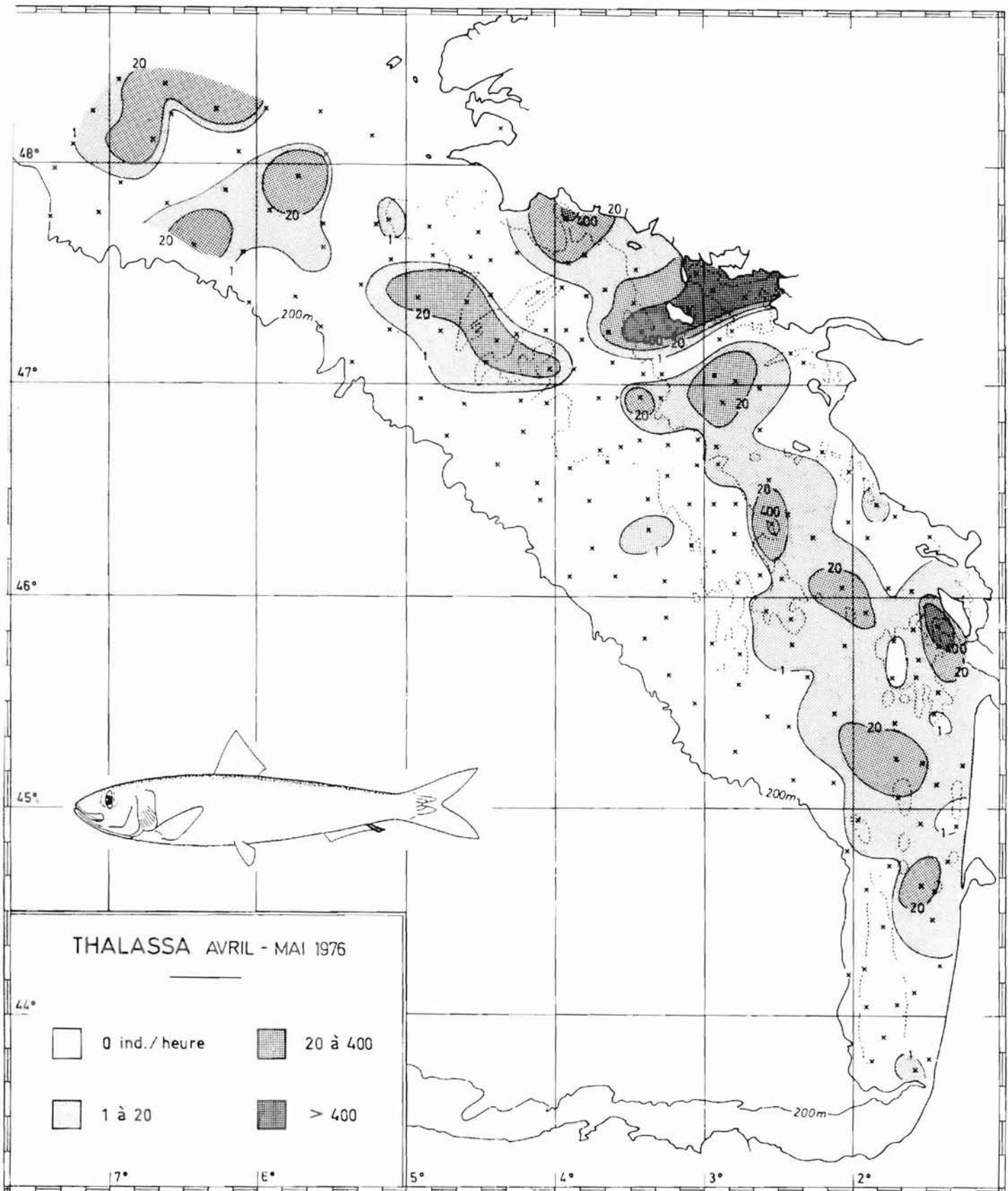


Fig. 39

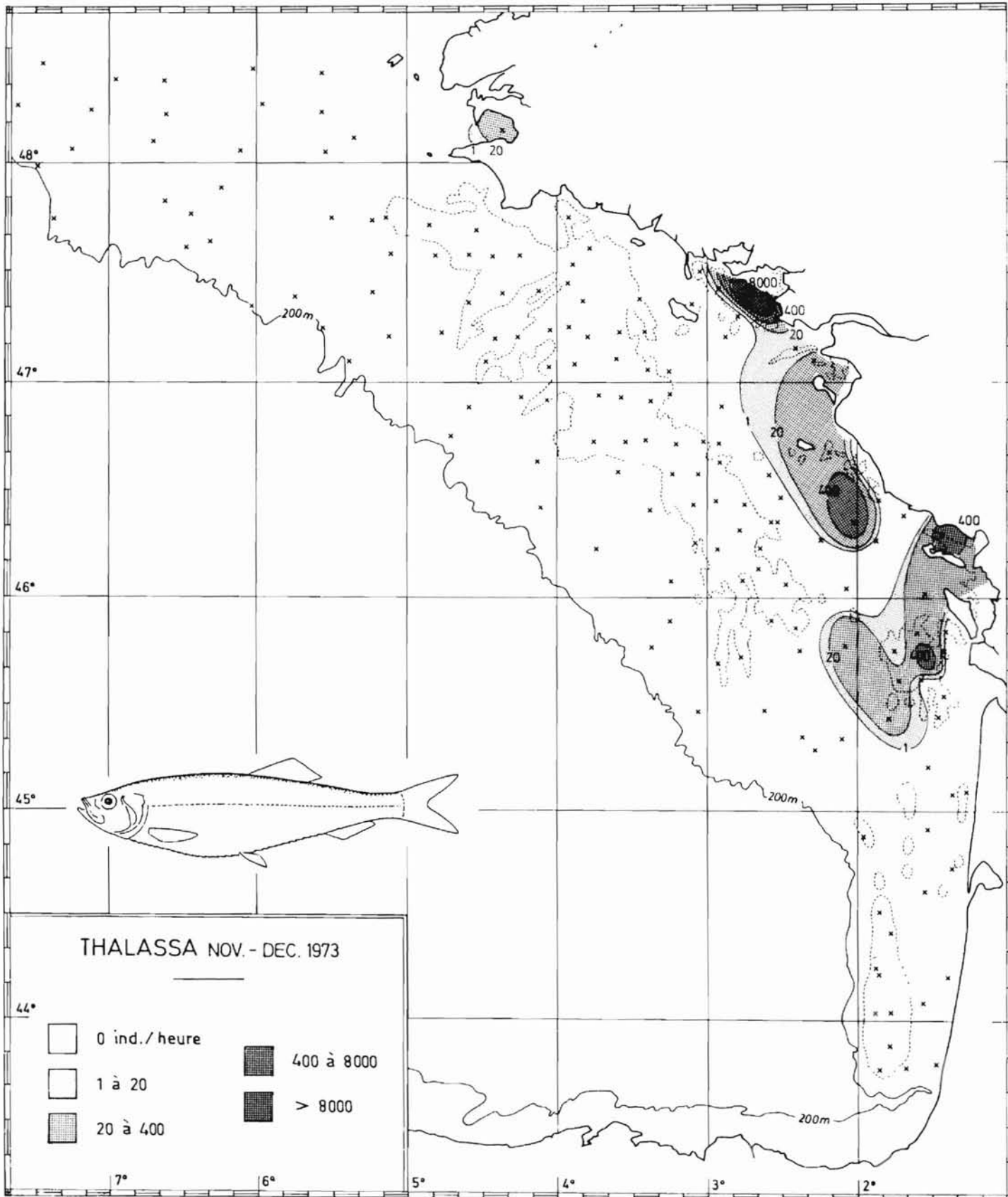


Fig. 40

Figures 40 et 41 - Le sprat, *Sprattus sprattus* est une espèce pélagique qui échappe plus ou moins au chalutage de fond. Il est présent dans les eaux côtières du Golfe entre Quiberon et la Gironde en novembre-décembre 1973 avec deux grands groupes individualisés : baie de Vilaine - Sud Loire et pertuis charentais - vasière de la Gironde, et entre la pointe du Raz et le bassin d'Arcachon en avril-mai 1976 avec un groupe Sud Bretagne dont les concentrations maximales se trouvent en baie de Vilaine, un groupe pertuis charentais - vasière de la Gironde et une petite concentration devant Arcachon.

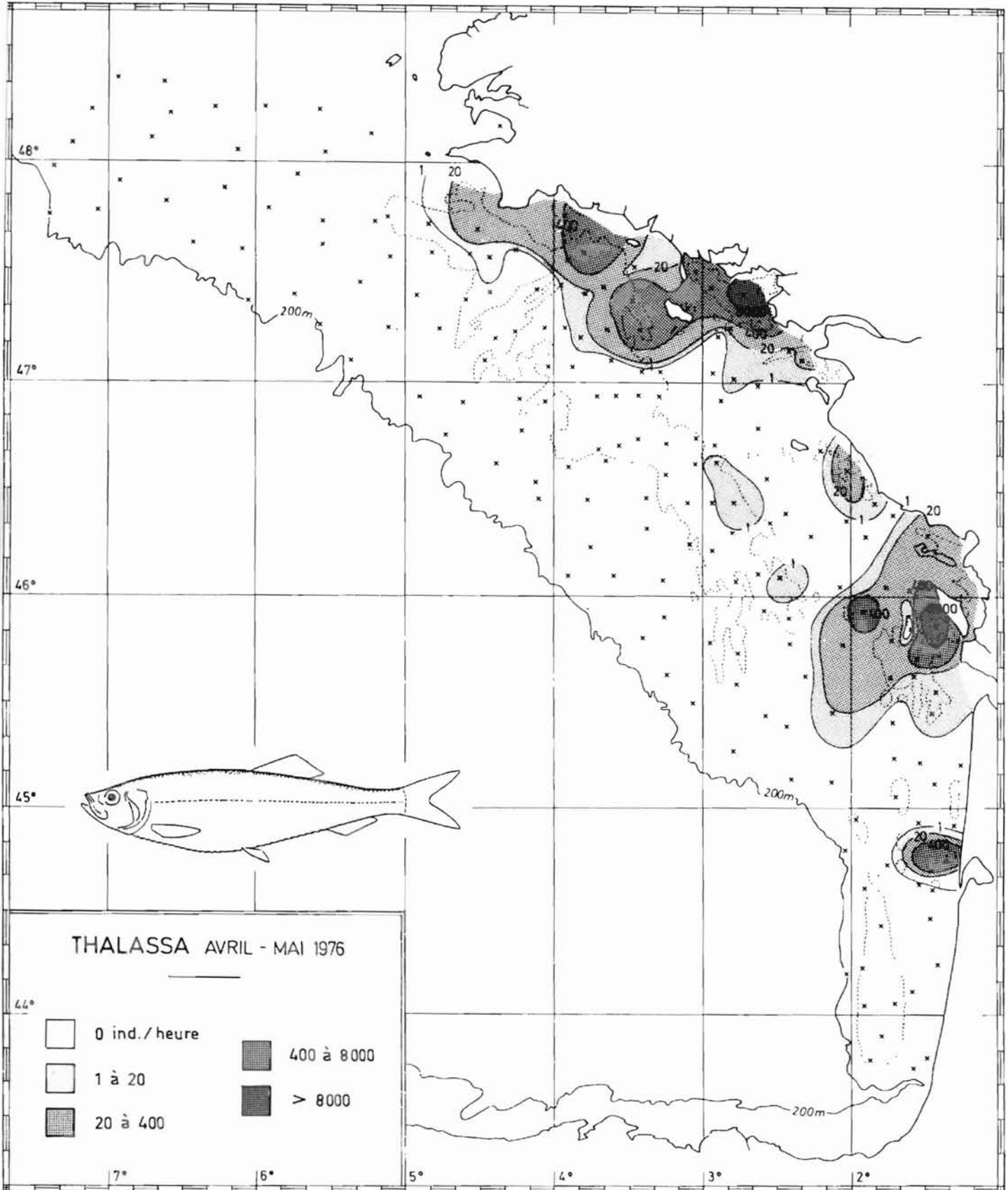


Fig. 41

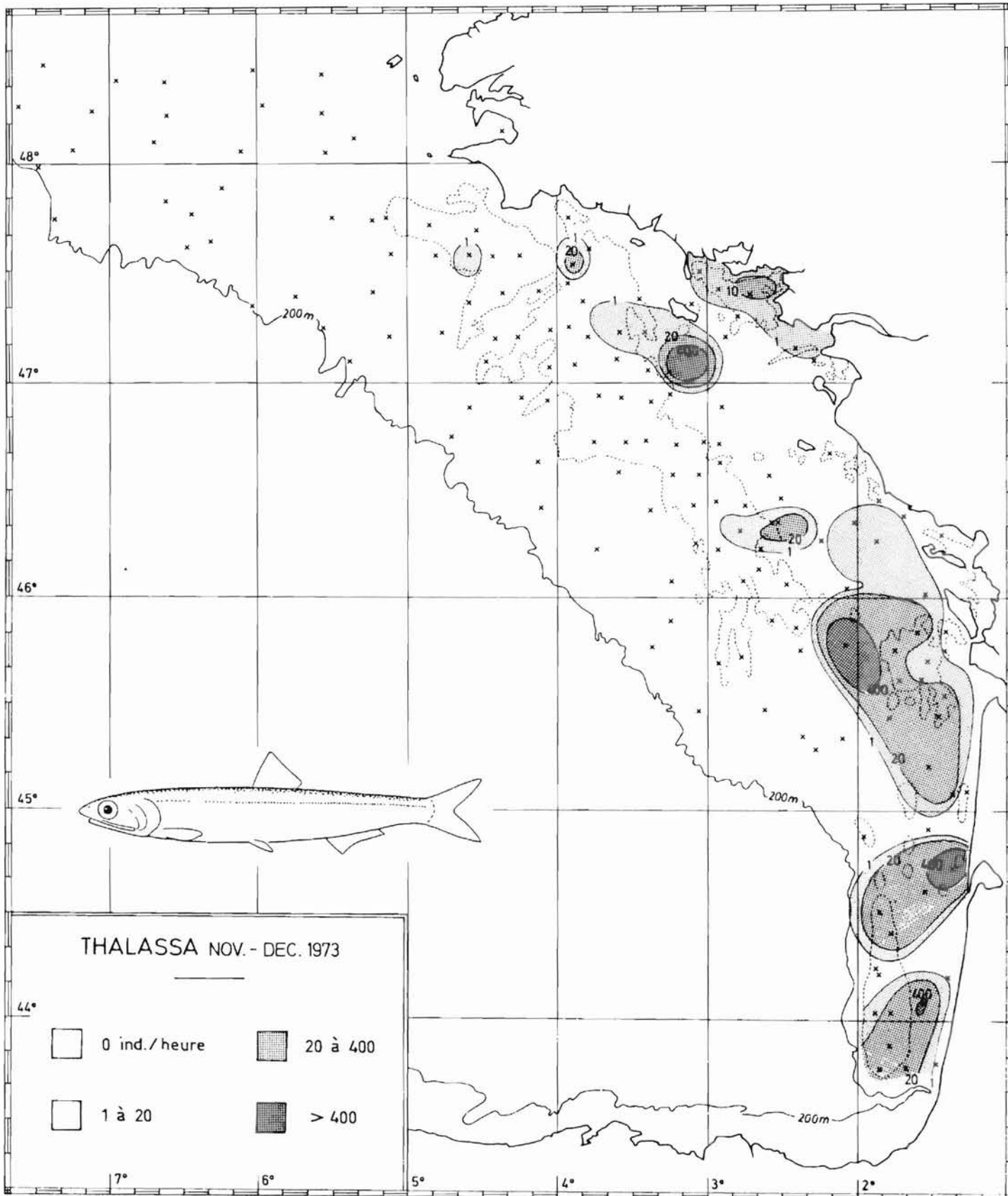


Fig. 42

Figures 42 et 43 - L'anchois, *Engraulis encrasicolus*, est une espèce pélagique pouvant échapper plus ou moins au chalutage de fond. Sa distribution discontinue occupe, au sud de 45°N l'ensemble du plateau continental de la côte au bord des fonds, au nord de 45°N presque uniquement les eaux côtières à l'est de la Grande Vasière. Les concentrations forment des groupes isolés : sud du golfe, Arcachon, pertuis charentais, Sud Bretagne. Les deux dernières sont à la côte en avril-mai 1976, à la bordure orientale de la Grande Vasière ou dans son prolongement en novembre-décembre 1973.

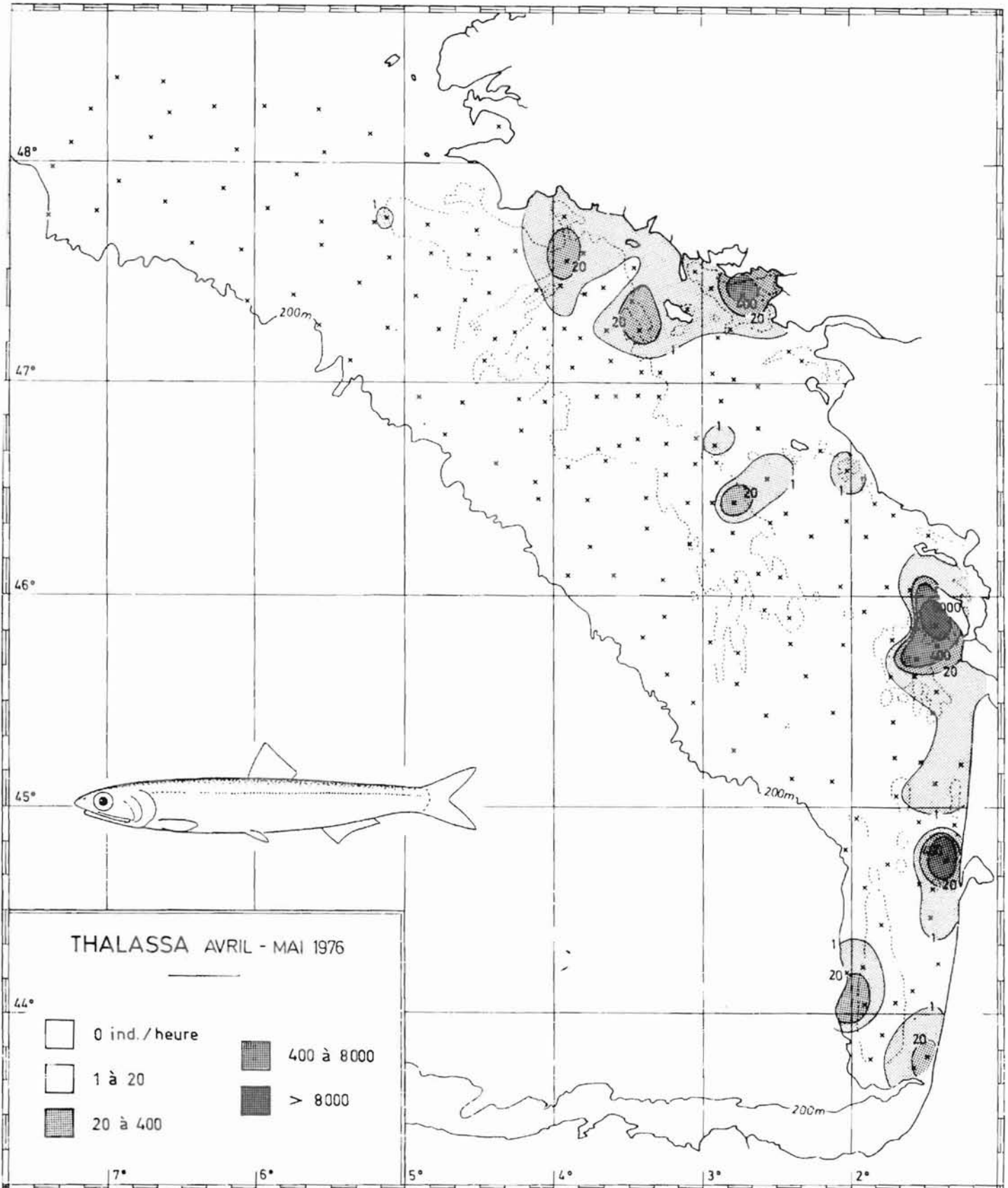


Fig. 43

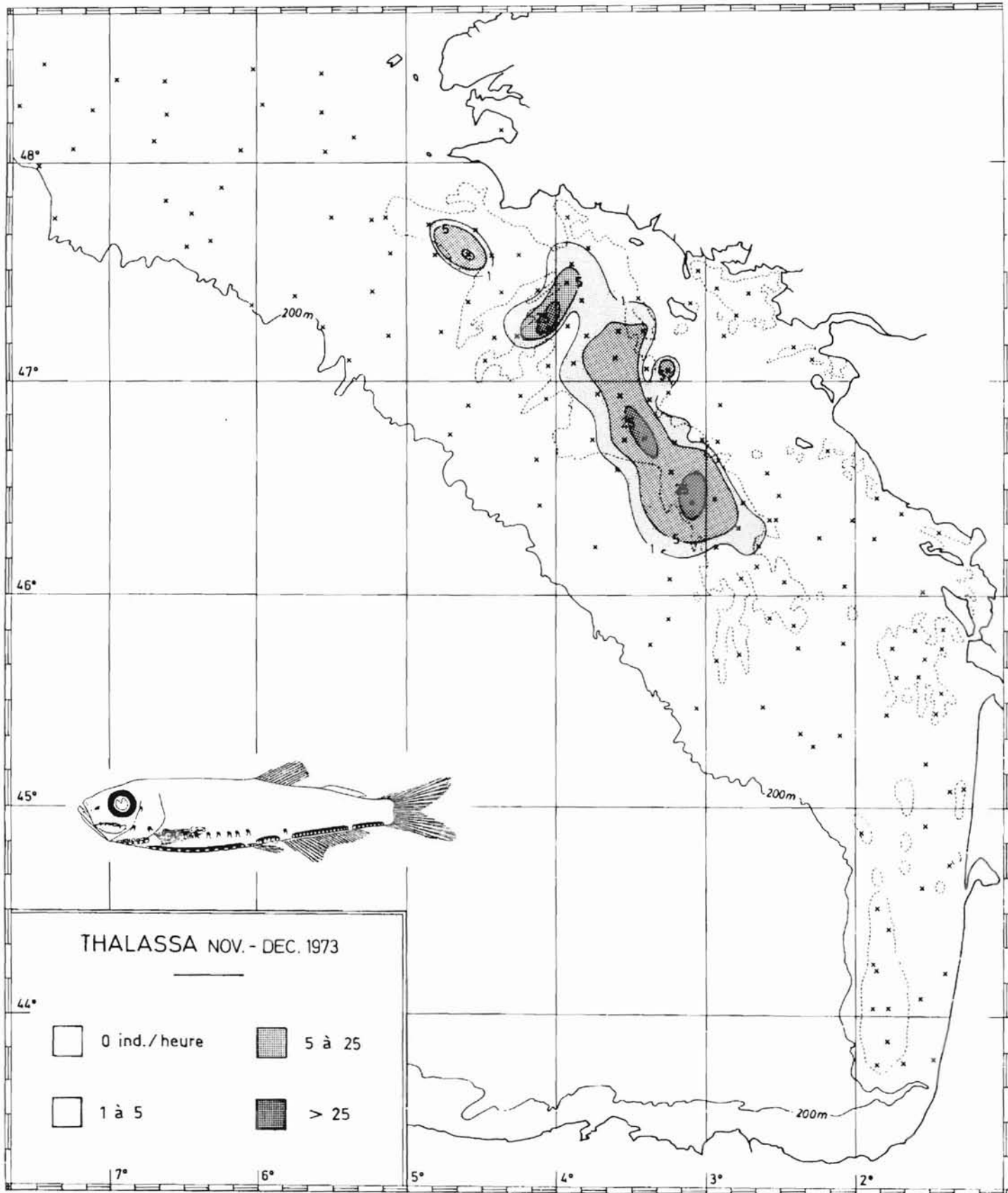


Fig. 44

Figures 44 et 45 - Le **brossé améthyste**, *Maurolicus muelleri*, est une espèce mésopélagique océanique vivant en pleine eau au large du plateau continental entre 10 et 400 m de profondeur. Dans le Golfe, son aire de distribution est située sur la Grande Vasière.

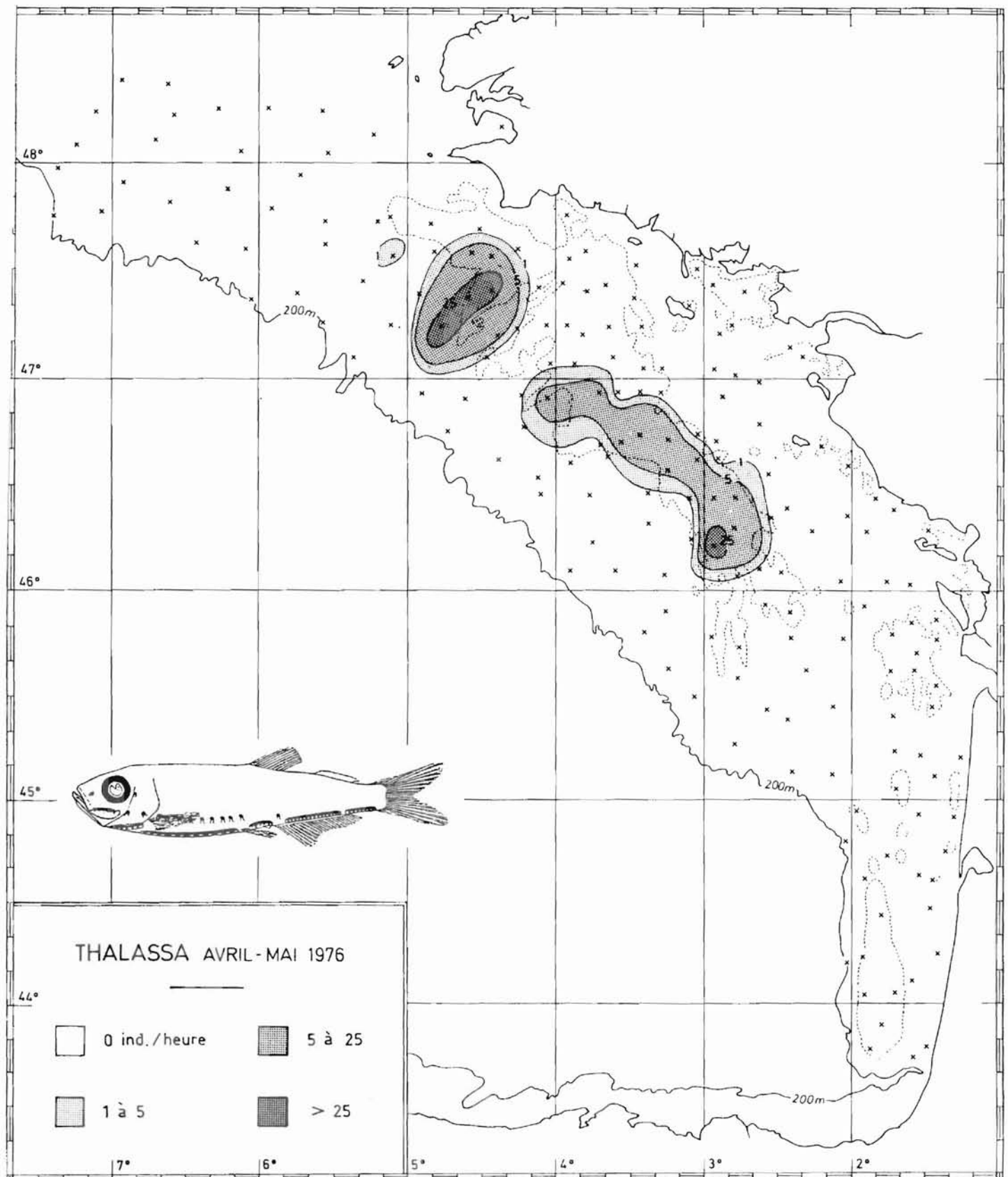


Fig. 45

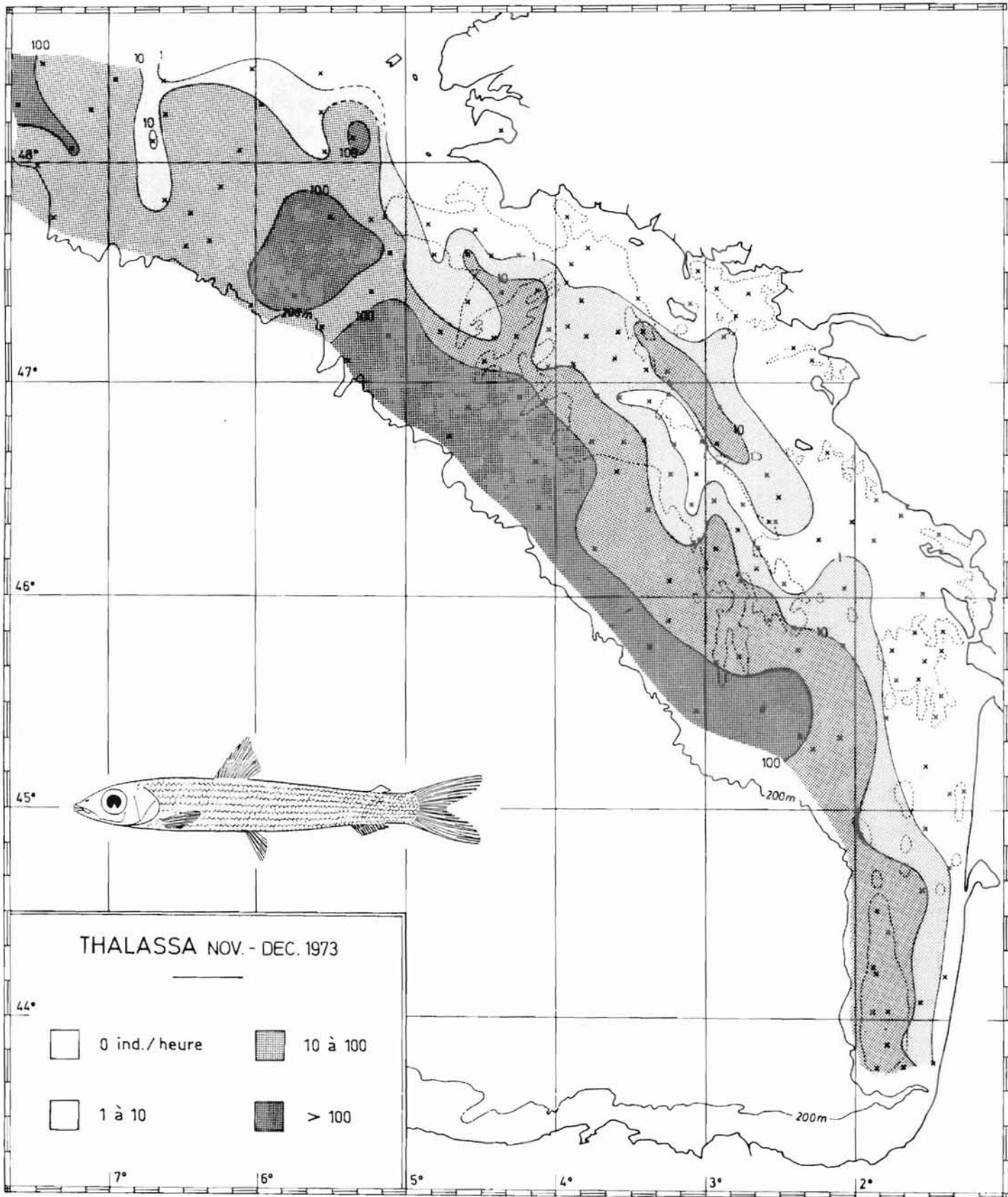


Fig. 46

Figures 46 et 47 - **La petite argentine**, *Argentina sphyraena*, se trouve dans le golfe de Gascogne, essentiellement vers le large, sur plus de la moitié du plateau continental. Ses concentrations maximales sont surtout situées le long du bord des fonds. Notons une pénétration de l'aire de distribution de la petite argentine dans les eaux côtières par 47°N avec l'existence de concentrations secondaires à l'est de la Grande Vasière. Elle est présente en petit nombre en 1976, à la côte dans la vasière de la baie de la Vilaine et également dans celle de la Gironde.

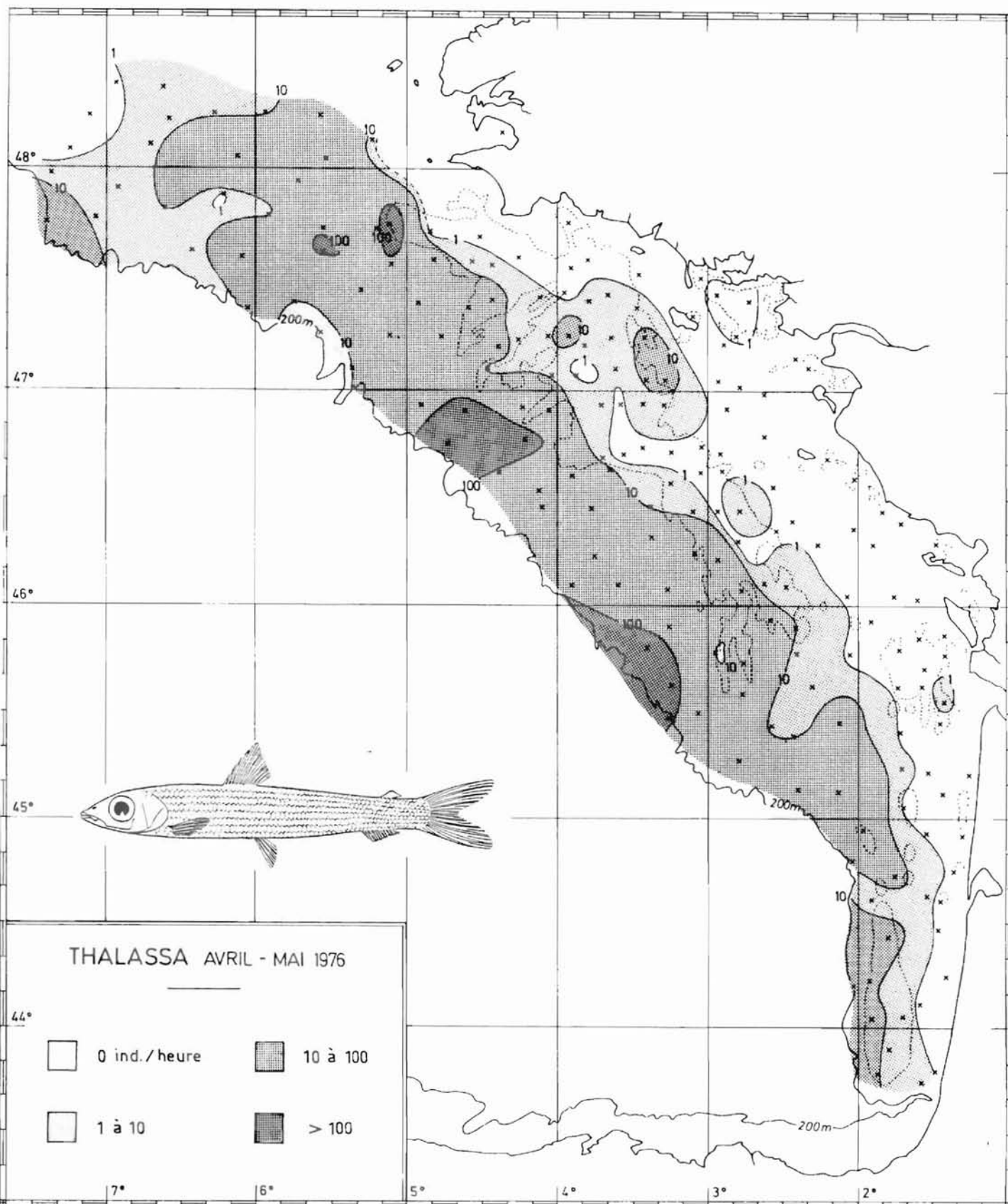


Fig. 47

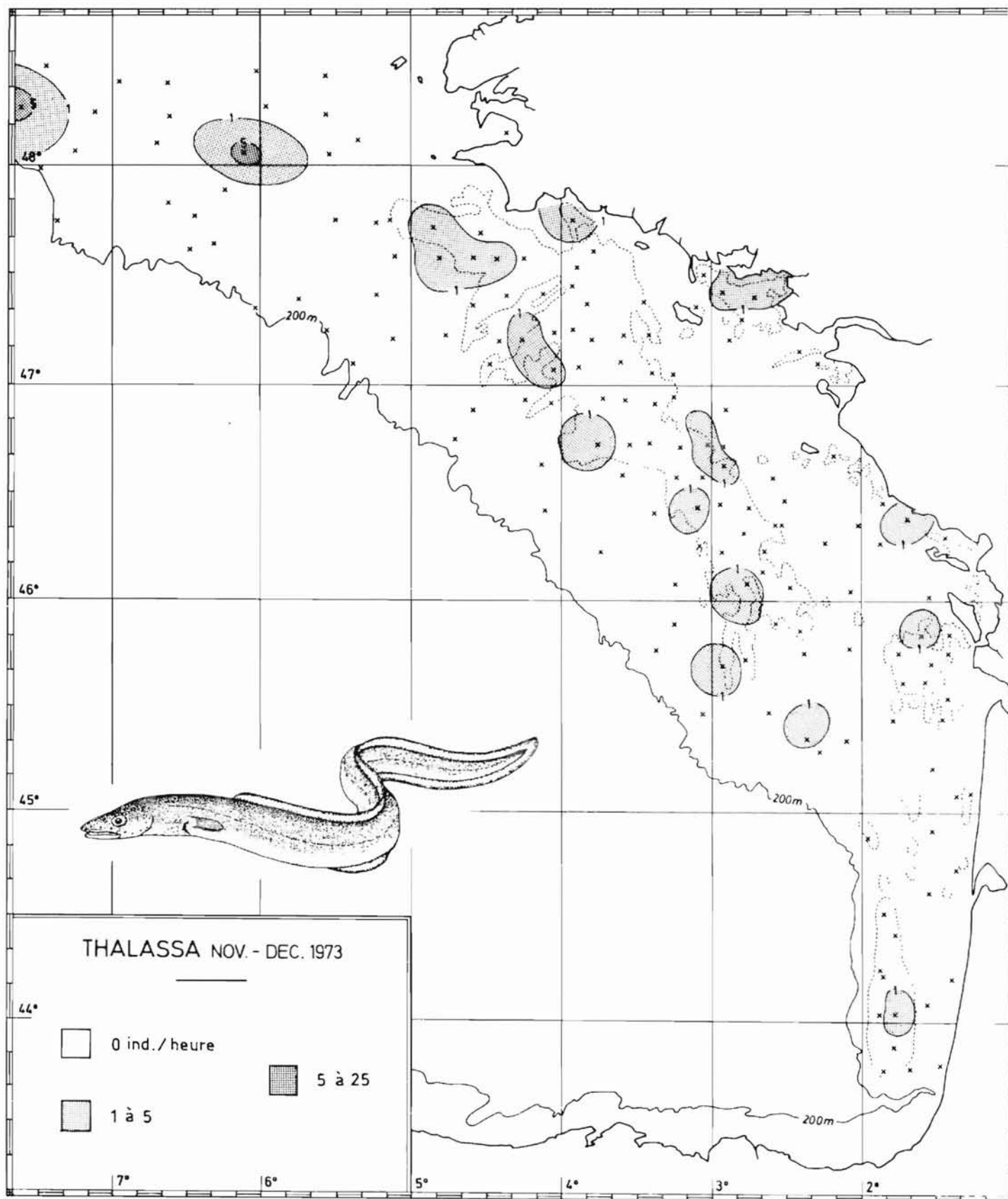


Fig. 48

Figures 48 et 49 - Le congre, *Conger conger*, est une des rares espèces de fond n'ayant pas la même distribution au cours des deux campagnes. En novembre-décembre 1973 on le trouve à la côte et au bord des fonds (48°N), mais surtout dans la Grande Vasière, le long de sa bordure principalement occidentale, et dans son prolongement, ainsi que dans les vasières de la Gironde et des Landes. En avril-mai 1976, il est presque uniquement côtier.

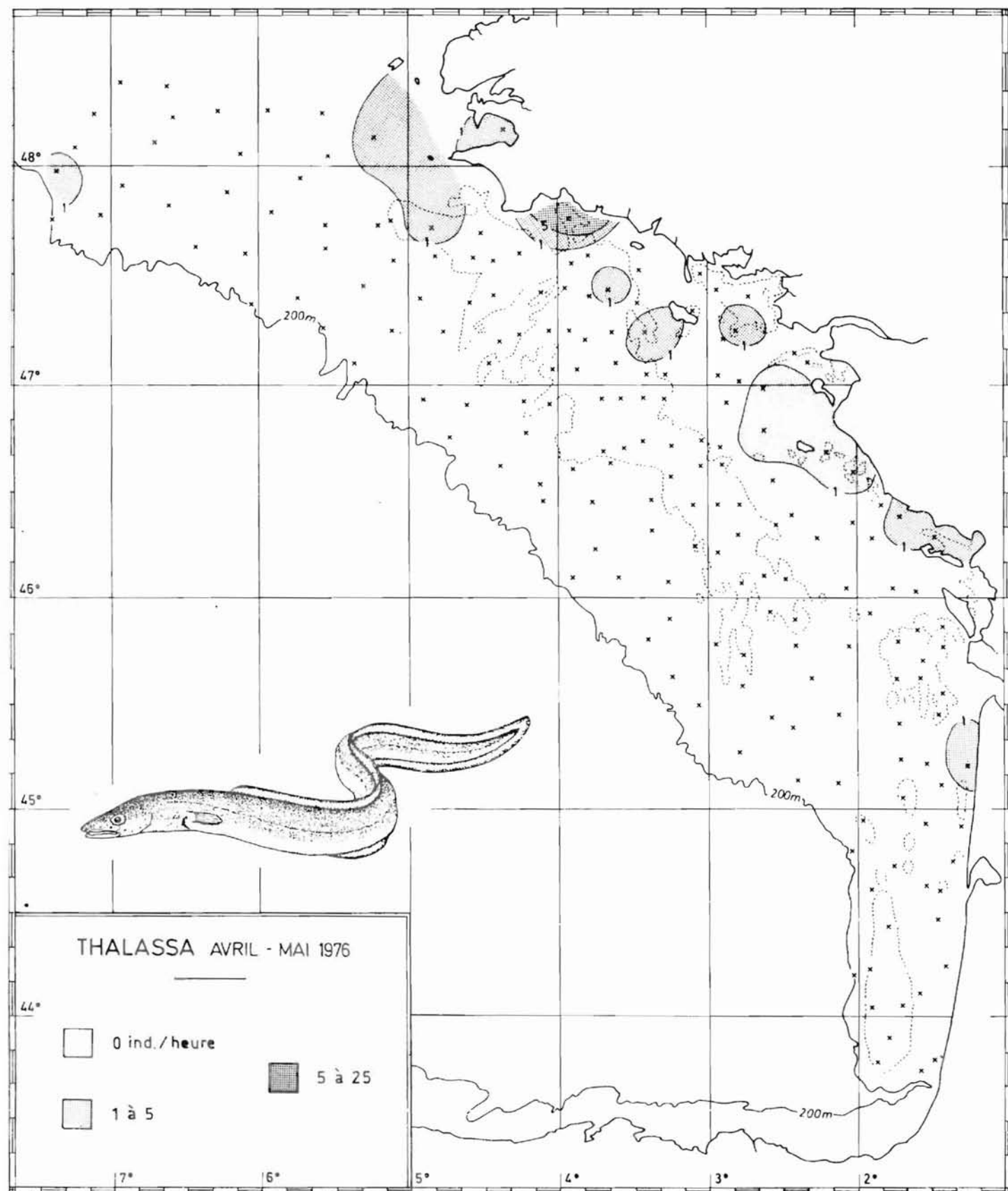


Fig. 49

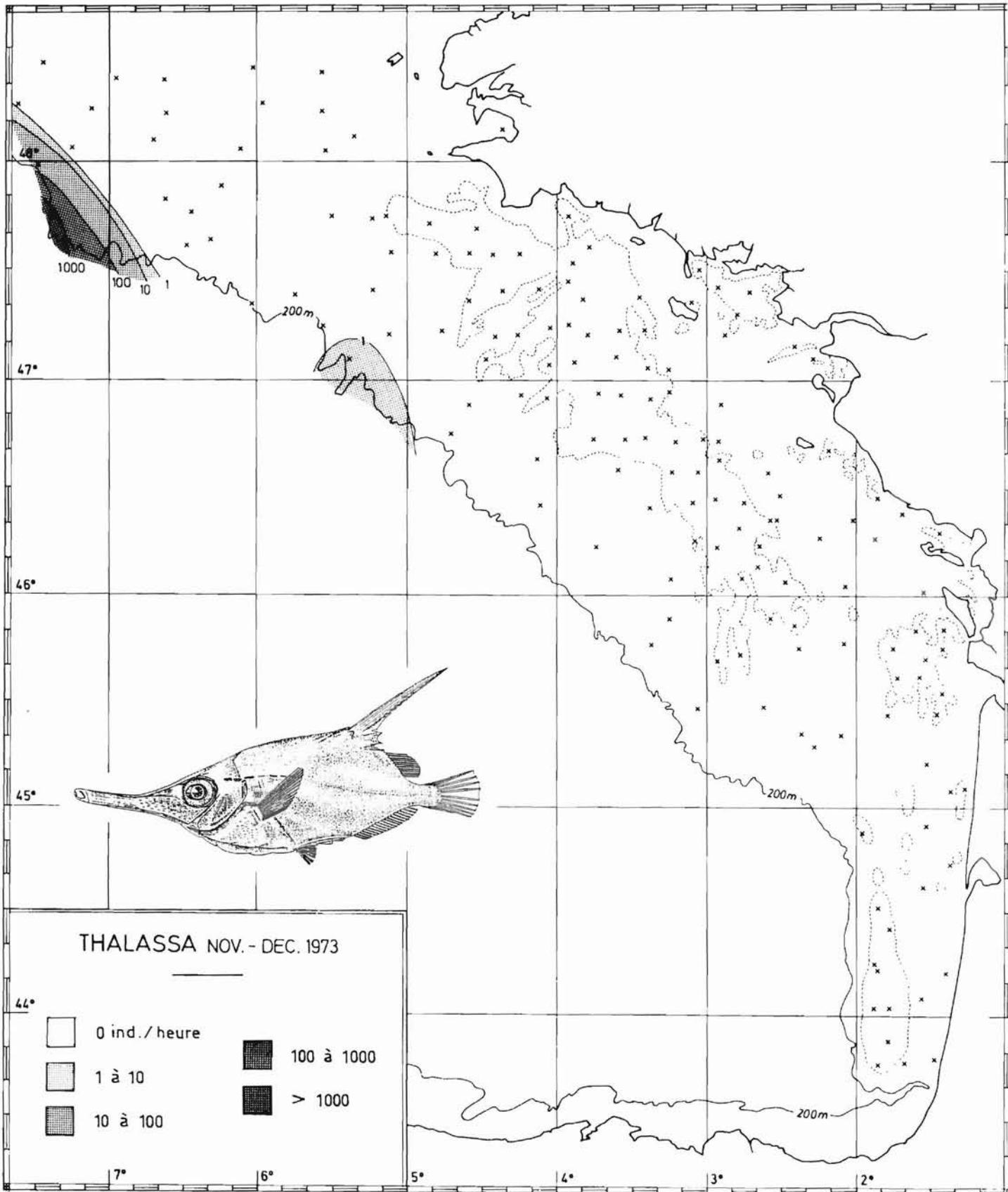


Fig. 50

Figures 50 et 51 - La bécasse de mer, *Macrorhamphosus scolopax*, n'est présente que dans le nord du Golfe le long du talus, entre 47°30'N et 48°N où elle est très abondante en 1973, puis seulement au cours de cette année là, vers 47°N.

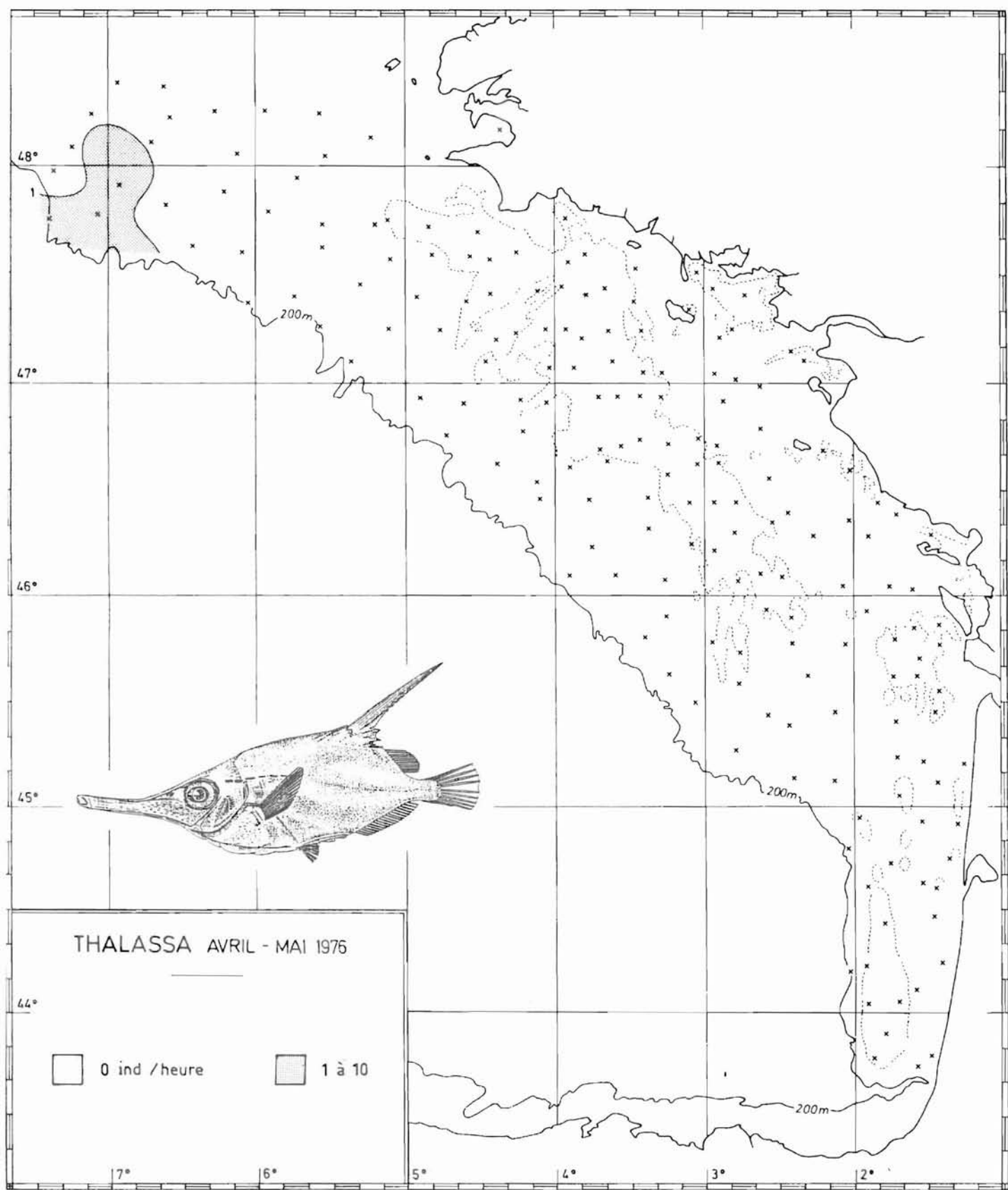


Fig. 51

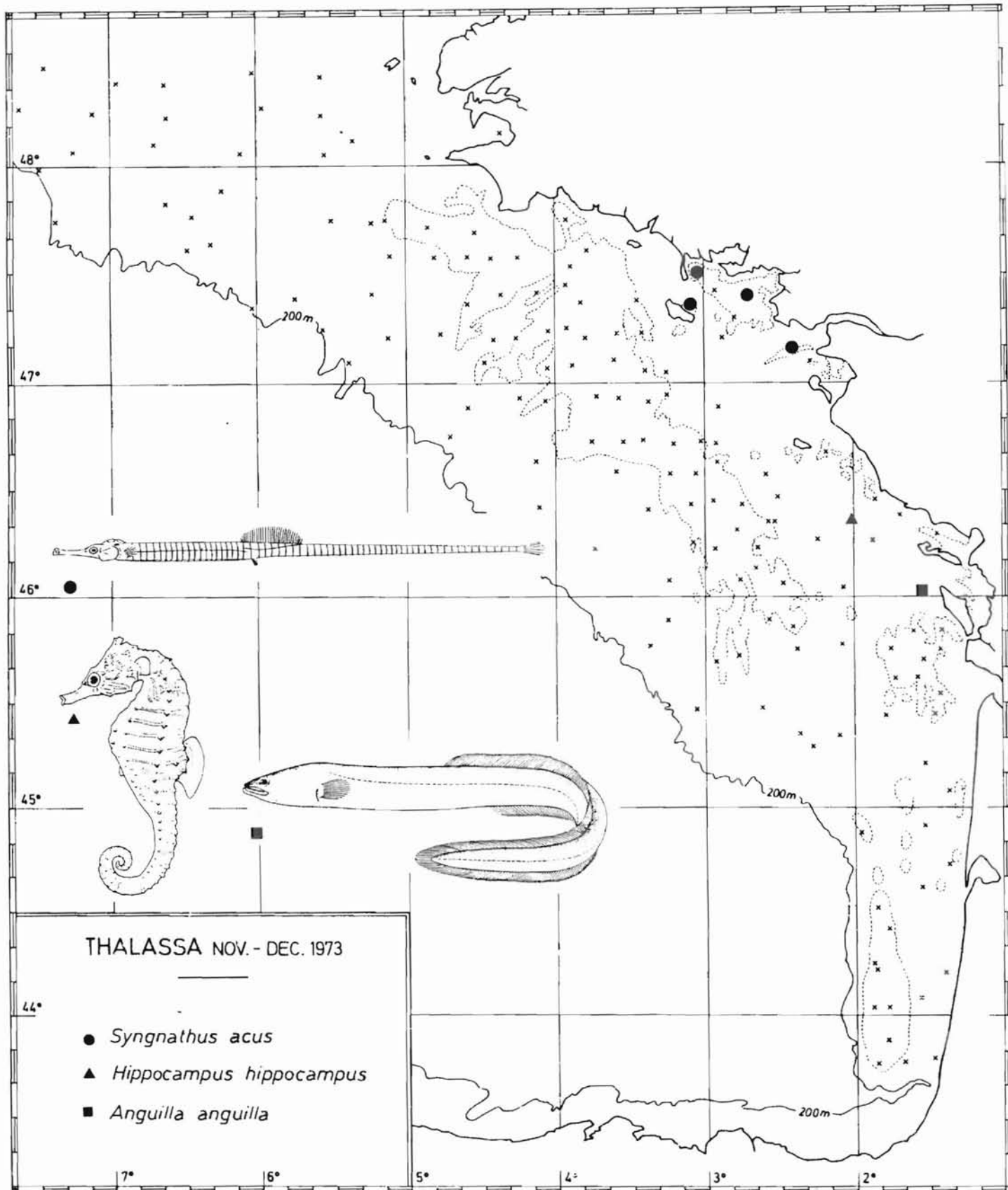


Fig. 52

Figures 52 et 53 - Le syngnathe aiguille, *Syngnathus acus*, le Syngnathe perçat, *Syngnathus rostellatus*, l'hippocampe à museau court, *Hippocampus hippocampus* et l'anguille d'Europe, *Anguilla anguilla*, sont des espèces littorales ou sub-littorales, la plupart de petite taille, qui échappent plus ou moins au chalutage.

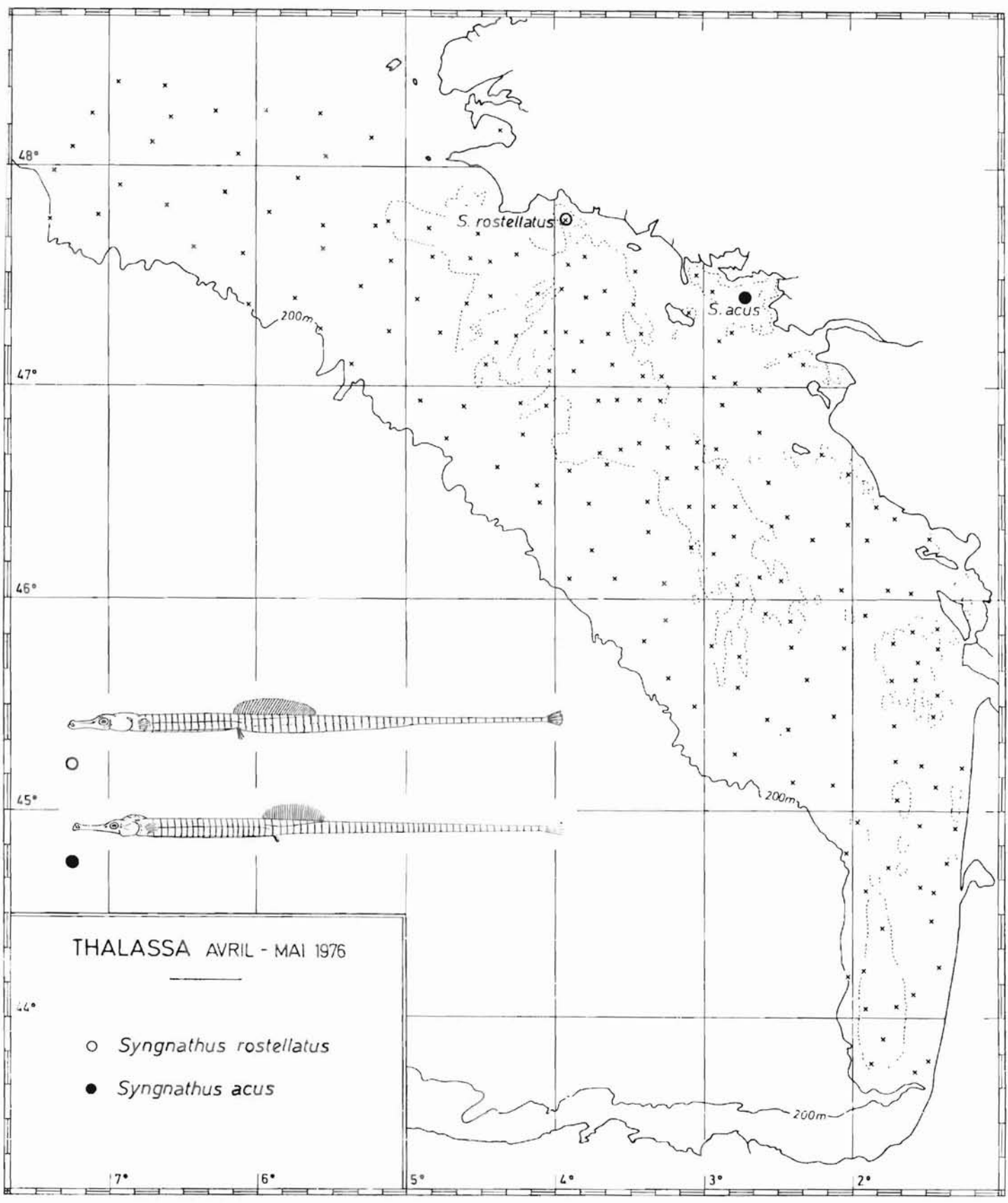


Fig. 53

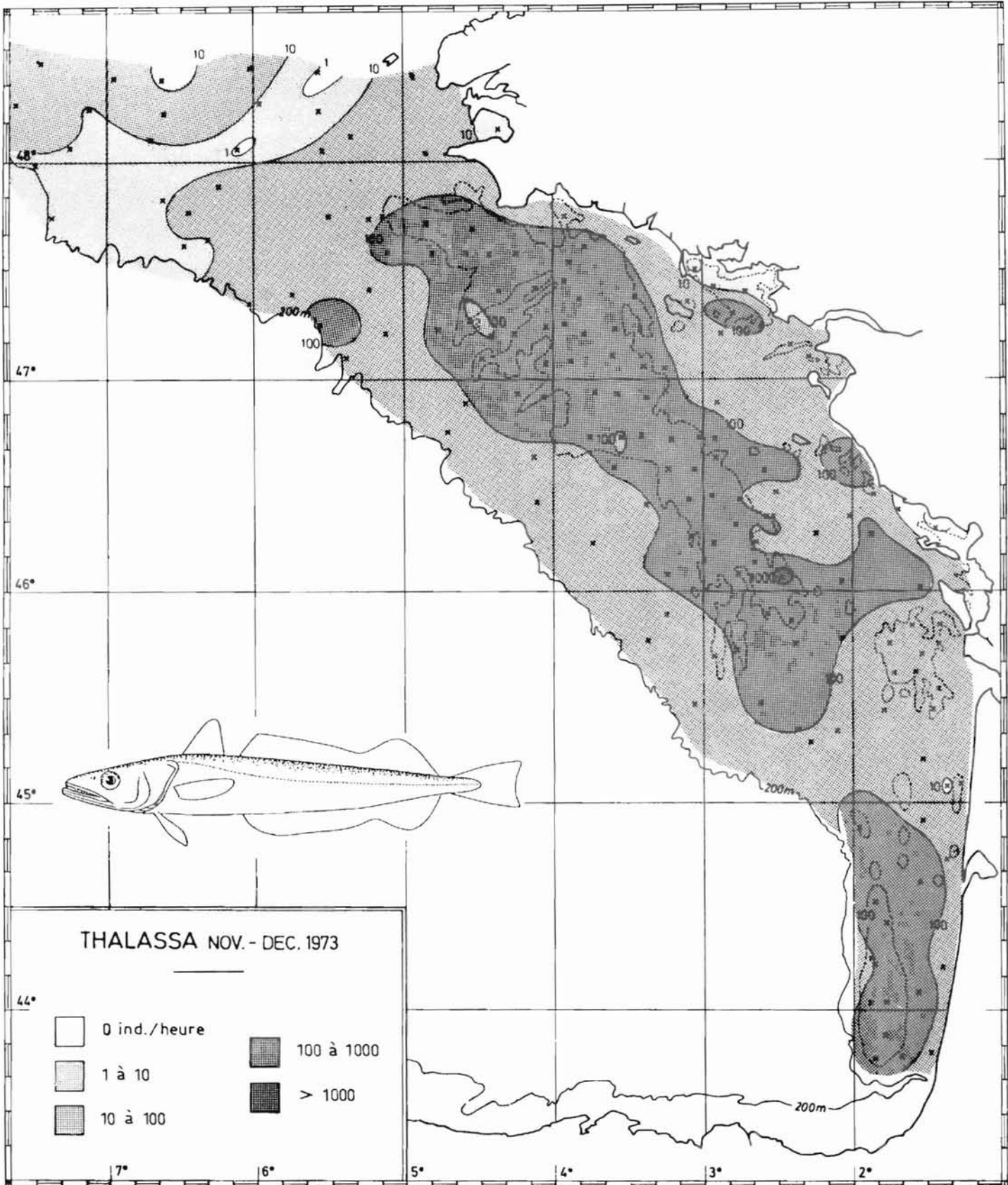


Fig. 54

Figures 54 et 55 - Le merlu, *Merluccius merluccius*, est présent presque partout sauf à quelques stations surtout en 1976 principalement devant les pertuis charentais, l'estuaire de la Loire, la baie de Quiberon, la baie de Douarnenez... Il est surtout abondant dans l'axe central du plateau, et plus particulièrement sur les fonds vaseux : Grande Vasière, vasière des Landes. Ce poisson est moins fréquent en avril-mai 1976 qu'en novembre-décembre 1973. Notons l'existence d'une zone de moindre abondance dans le nord-ouest du Golfe.

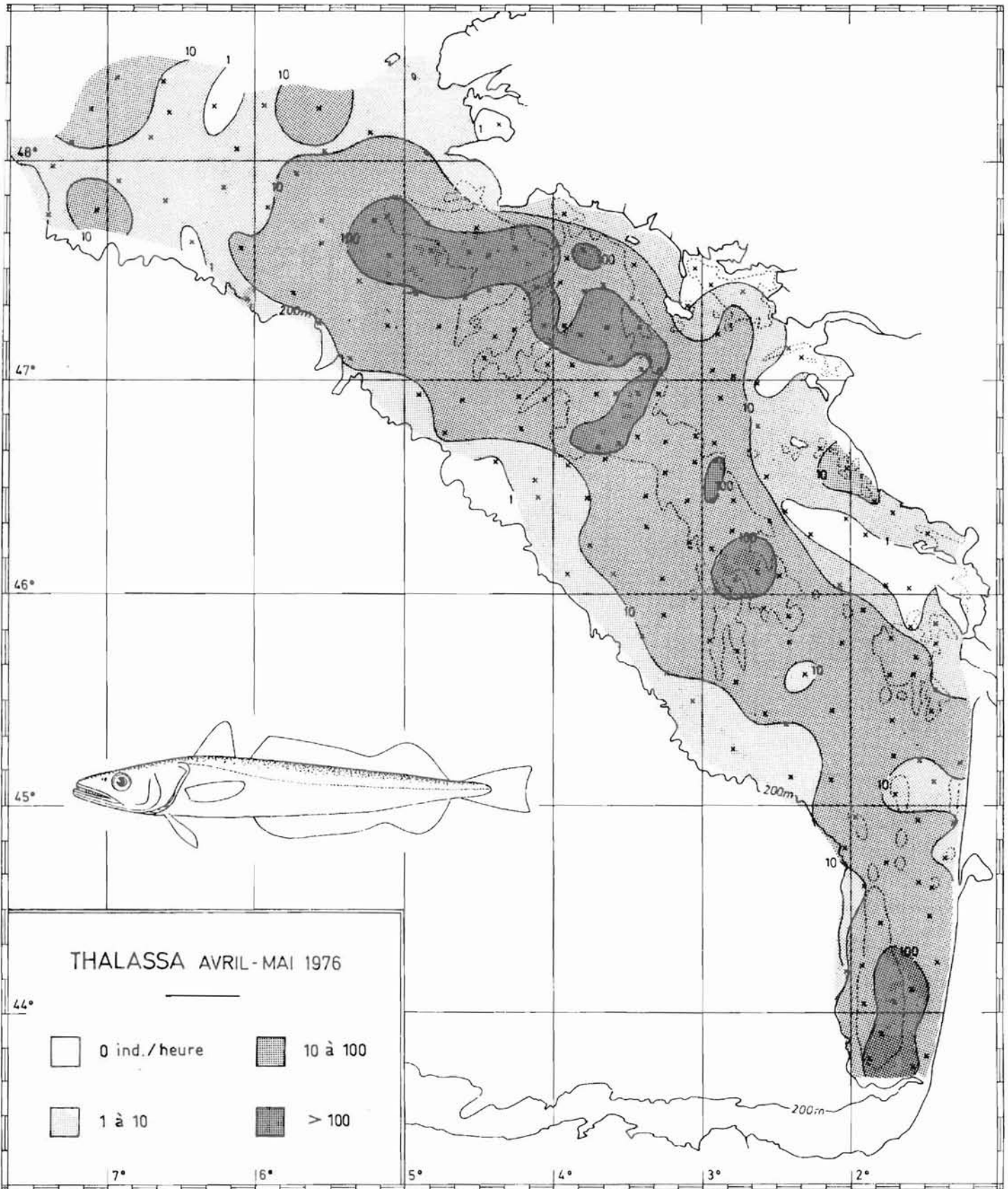


Fig. 55

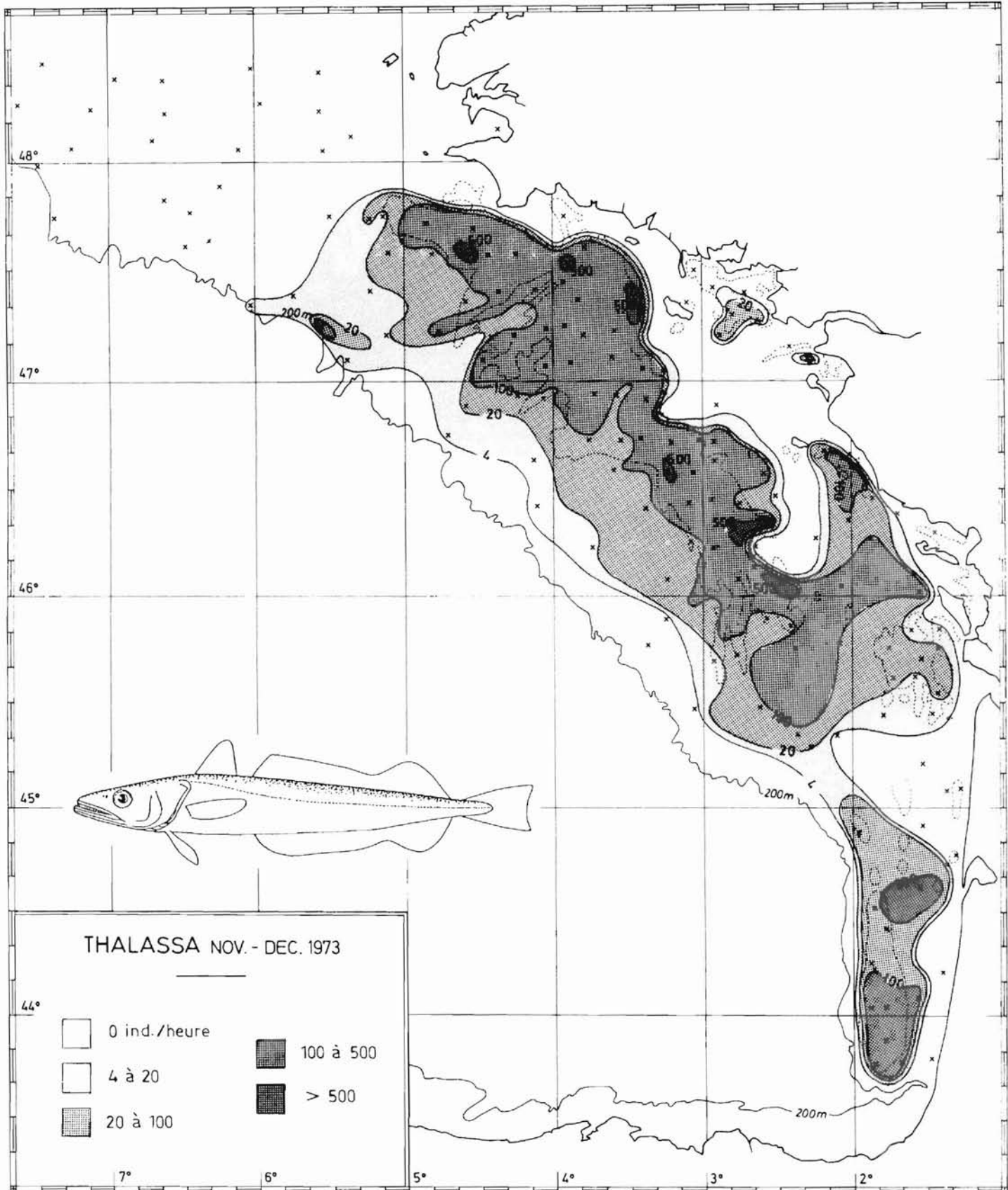


Fig. 56

Figures 56 et 57 - Les merluchons, *Merluccius merluccius*, de la génération la plus récente, classés dans le groupe 0 l'année de leur naissance (novembre-décembre 1973), puis dans le groupe 1 après leur premier hiver (avril-mai 1976), se trouvent en abondance sur les fonds vaseux, plus particulièrement de la Grande Vasière mais également de la Gironde et des Landes. Ces vasières leur servent de nurseries, celles du golfe de Gascogne étant, pour le merlu, les plus importantes.

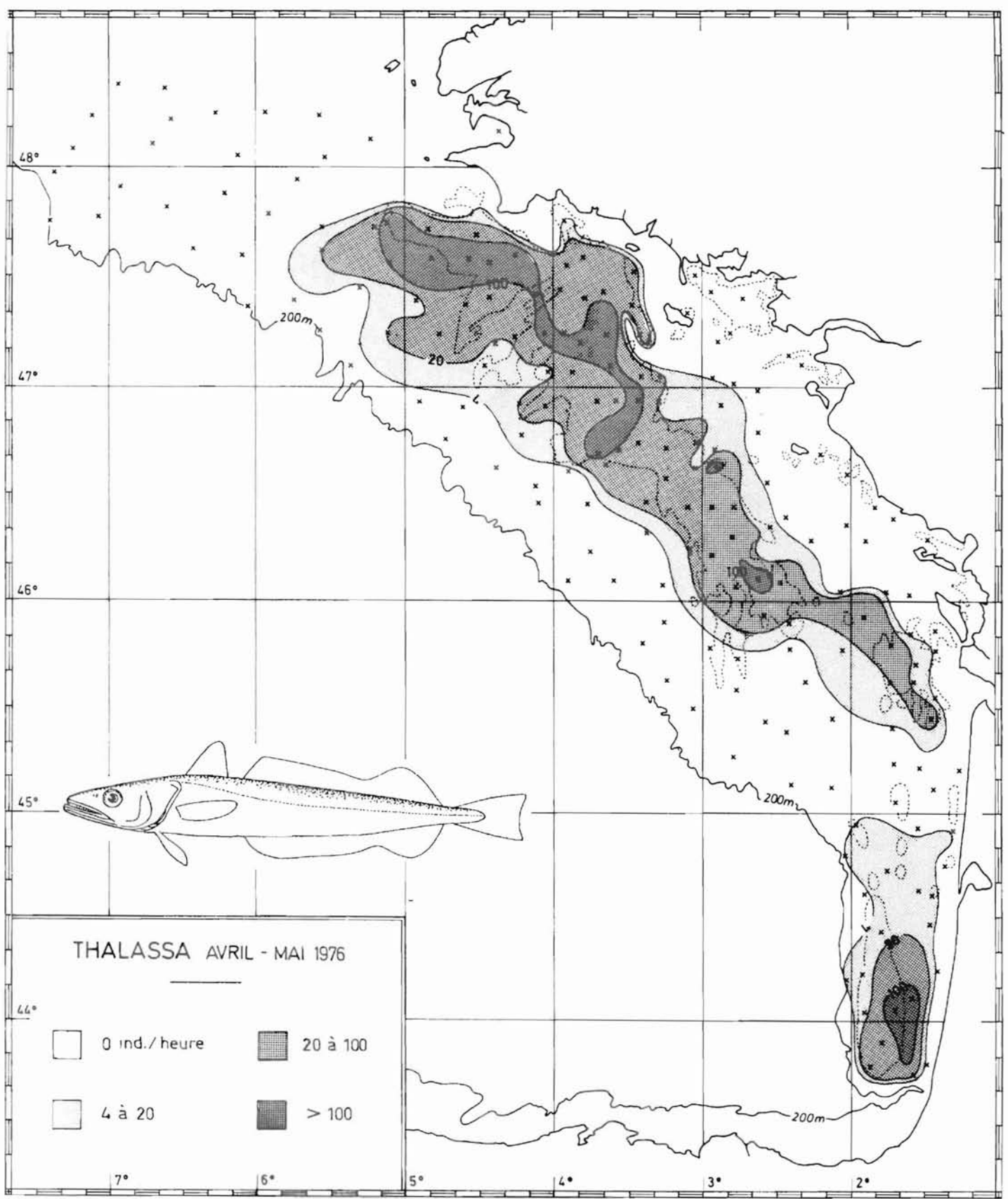


Fig. 57

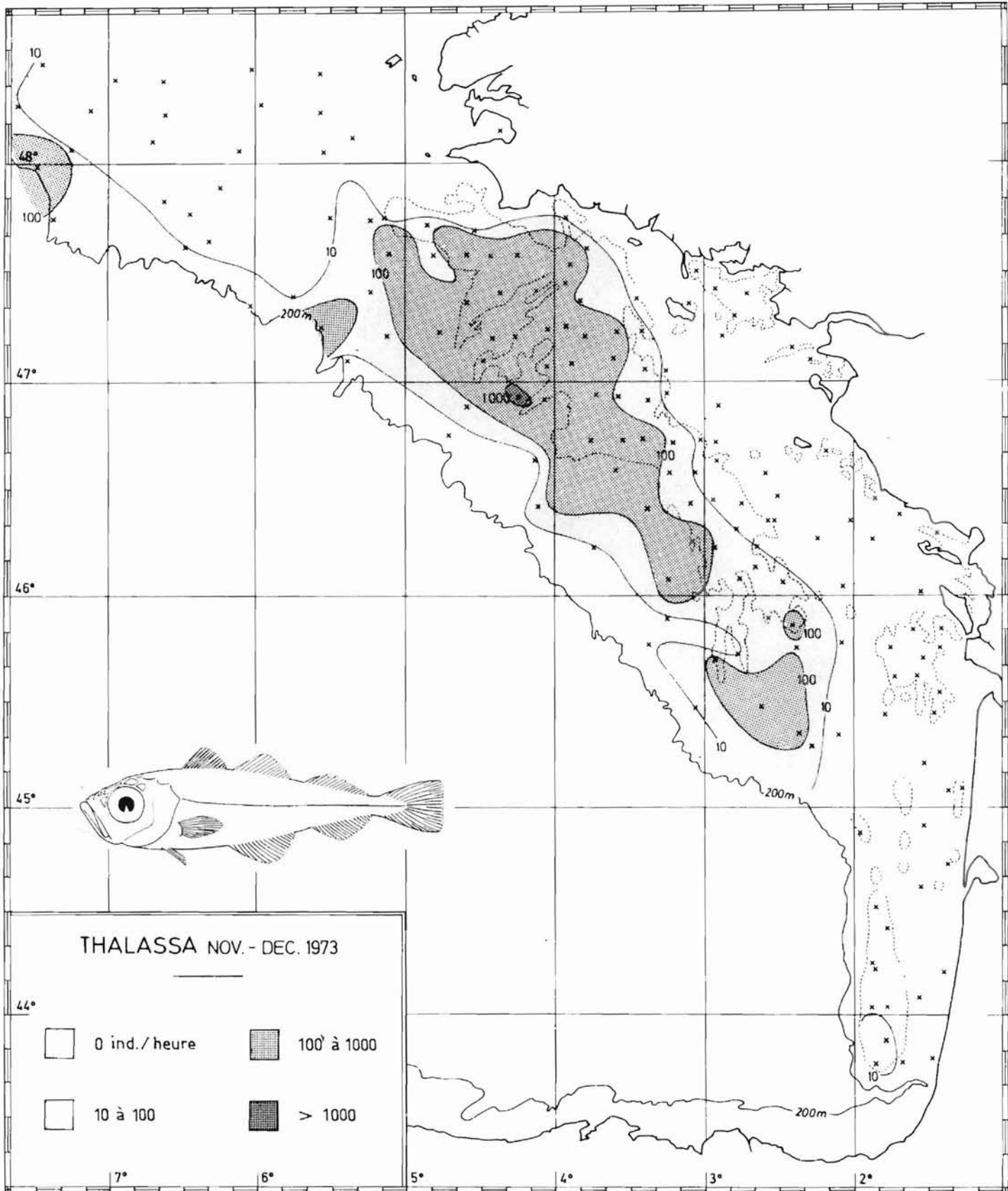


Fig. 58

Figures 58 et 59 - Le **gadicule argenté**, *Gadidulus argenteus*, est une espèce bathypélagique. En 1973, il est présent en bordure du talus au nord de 47°N mais essentiellement entre 45° et 47°40'N sur les fonds de 80 à 130 m, c'est-à-dire en partie sur la Grande Vasière et dans son prolongement. En 1976, son abondance est nettement plus faible et sa distribution plus restreinte.

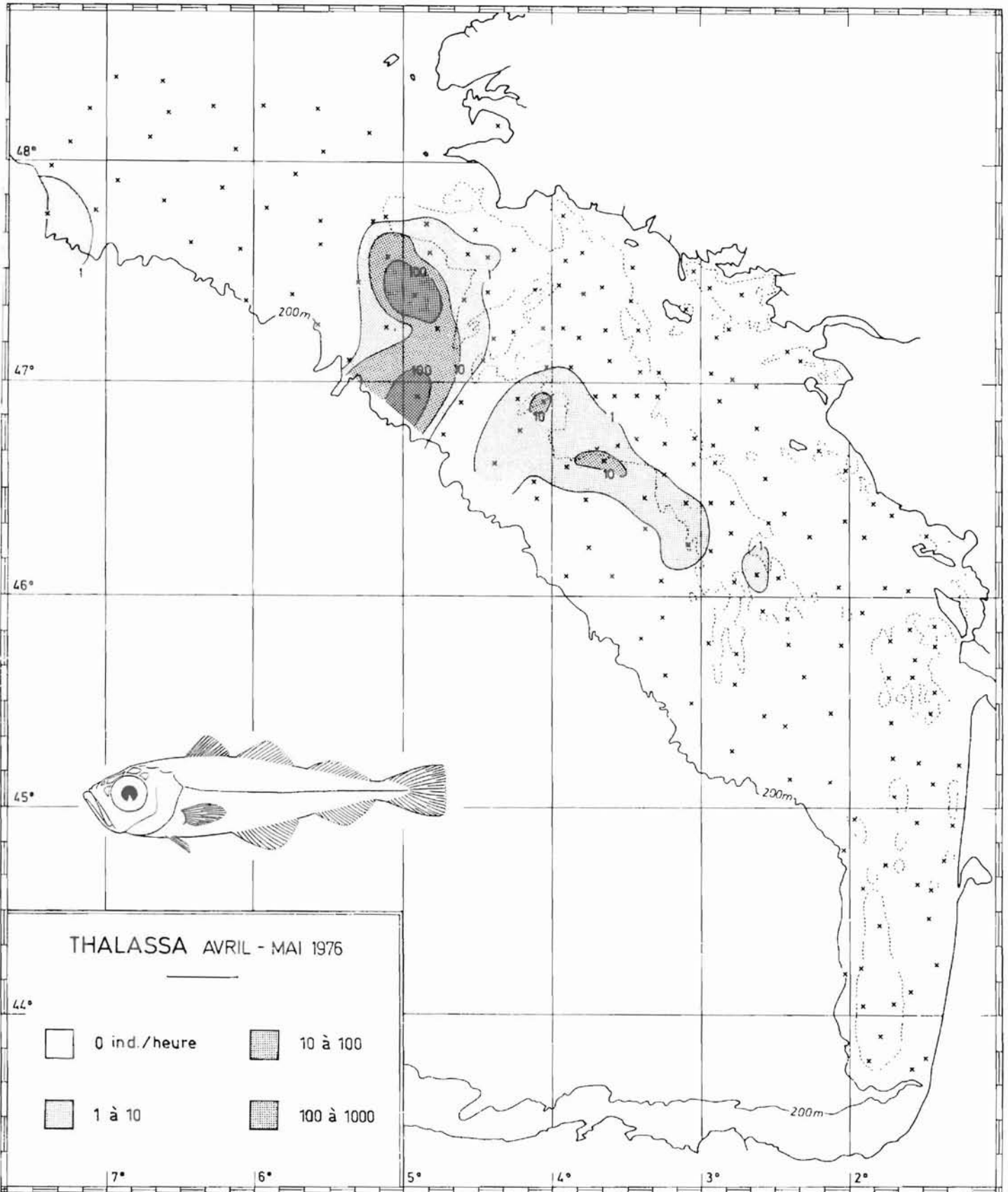


Fig. 59

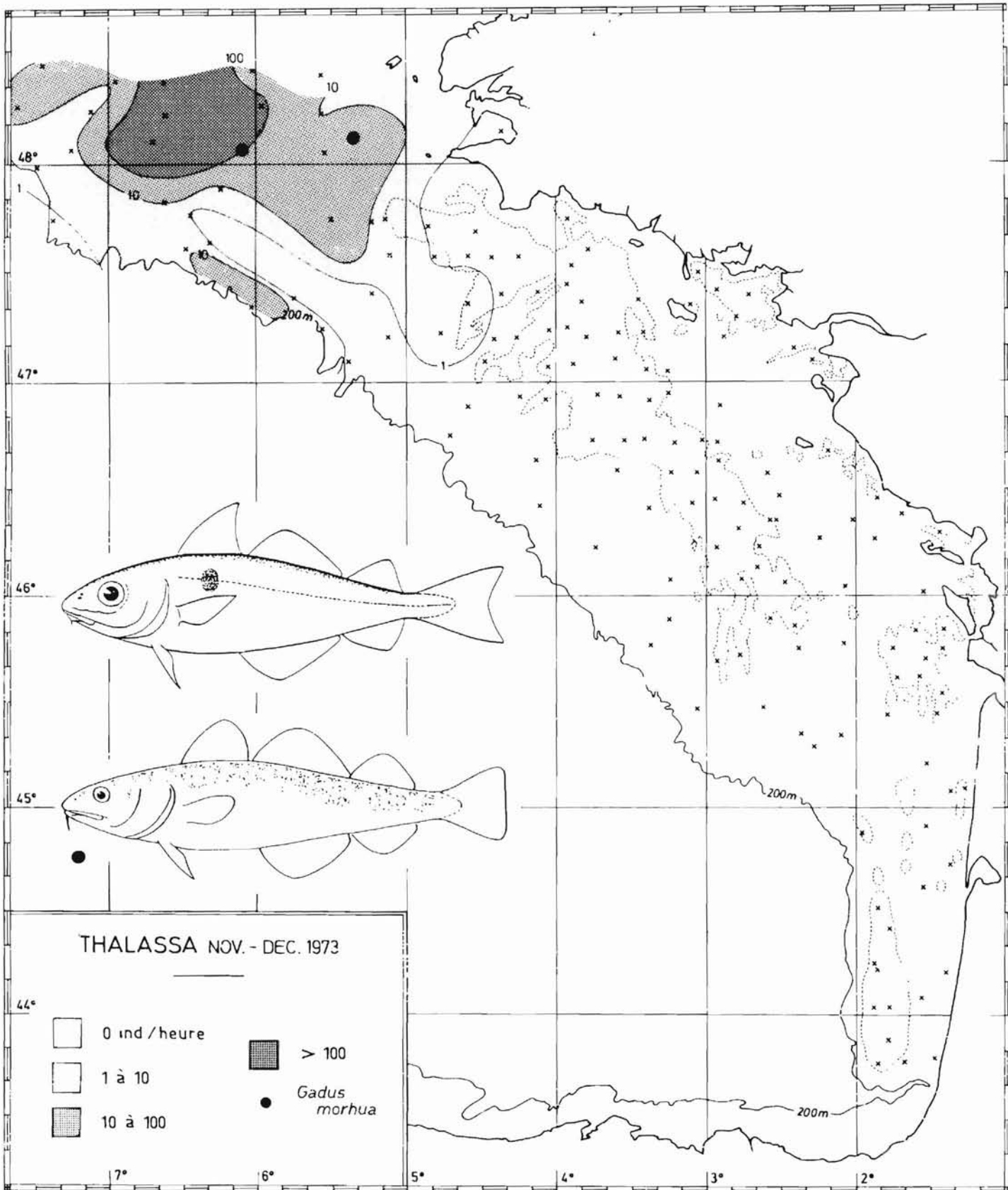


Fig. 60

Figures 60 et 61 - L'églefin, *Melanogrammus aeglefinus*, bien que susceptible de faire des incursions plus au sud jusqu'au Portugal, est dans le golfe de Gascogne à la limite méridionale de son aire de répartition habituelle. En 1973 et 1976, il se trouve au nord d'une ligne allant de la pointe de Penmarc'h (47°45'N) au bord du plateau vers la latitude 47°N. Les concentrations maximales se trouvent alors sur les fonds de 120 à 160 m au nord de 47°50'N. La morue, *Gadus morhua*, se trouvant dans le Golfe au sud de sa zone de distribution habituelle, n'est présente qu'en 1973 et seulement à deux stations.

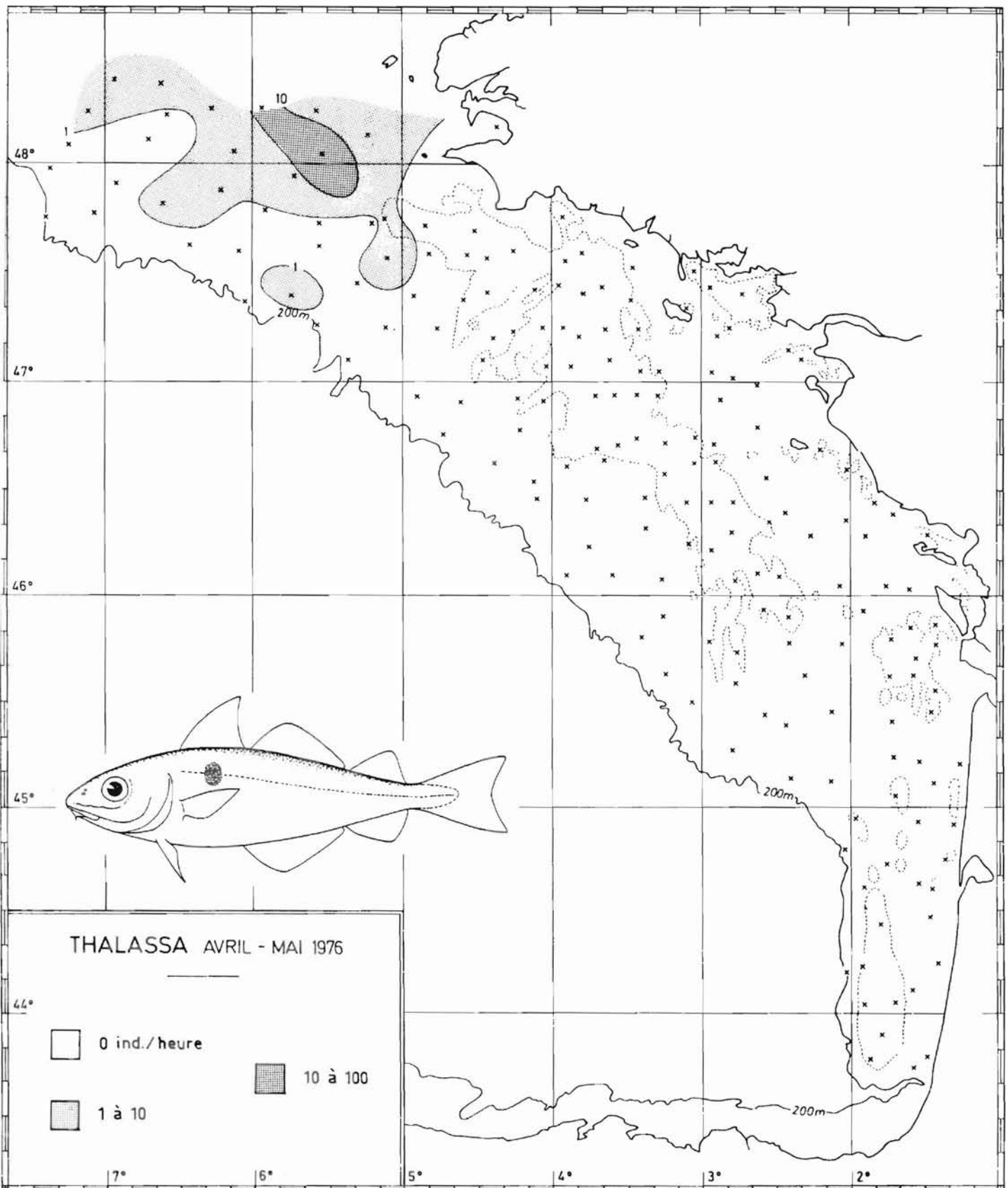


Fig. 61

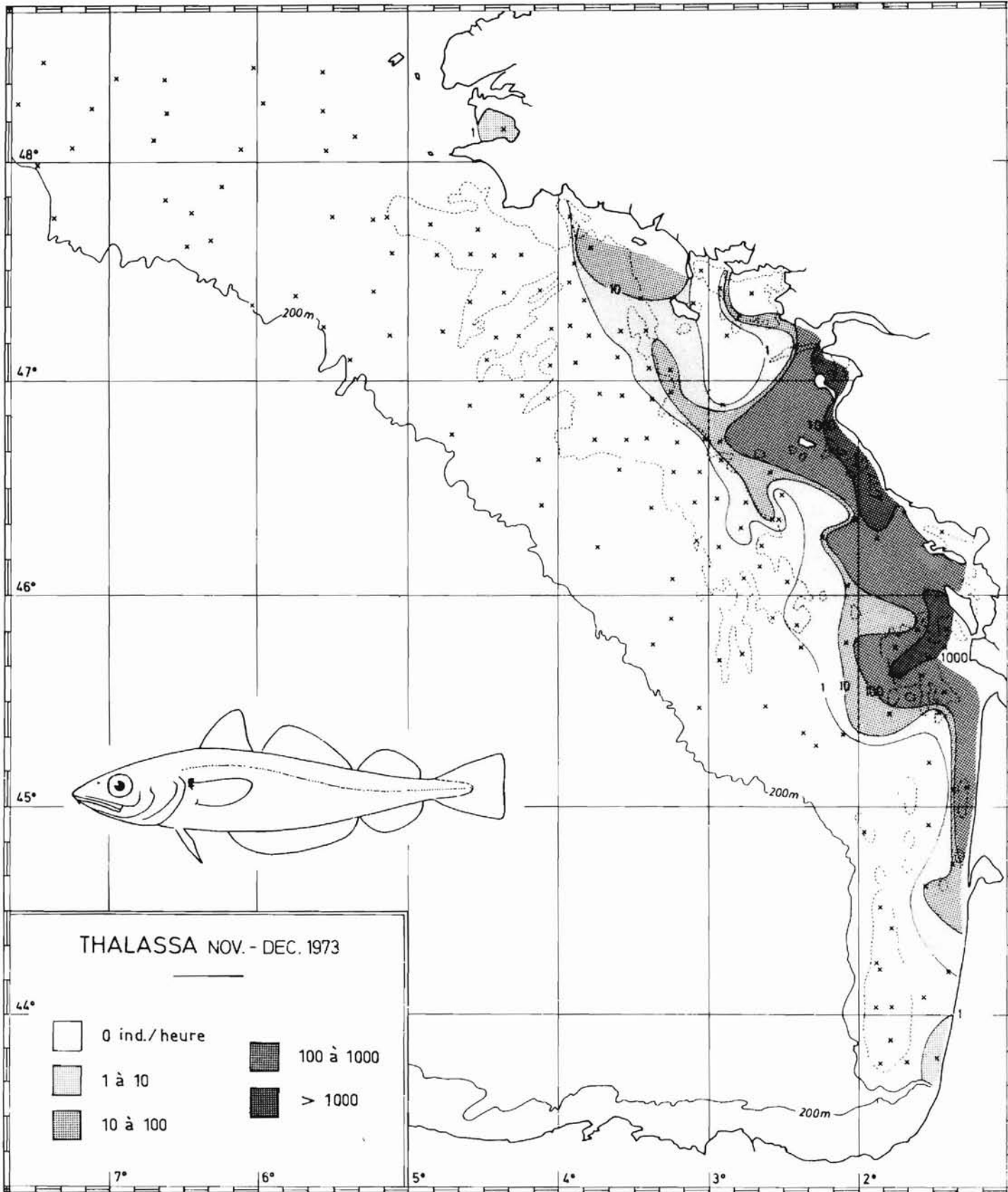


Fig. 62

Figures 62 et 63 - Le merlan, *Merlangius merlangus*, occupe dans le Golfe une bande côtière limitée au nord vers 47°30'N (1973) ou 47°50'N (1976) au sud vers 43°40'N (1973) ou 44°40'N (1976) et au large par les fonds de 100 m. Les concentrations maximales ont été rencontrées entre la Loire et la Gironde aux stations les plus proches de la côte. En outre en 1976, le merlan est présent au nord-ouest d'une ligne allant de la pointe du Raz (48°N) au bord du plateau vers la latitude 47°15'N. Il semble qu'il y ait deux populations bien individualisées et apparemment coupées l'une de l'autre, celle du golfe de Gascogne, et celle du plateau Celtique.

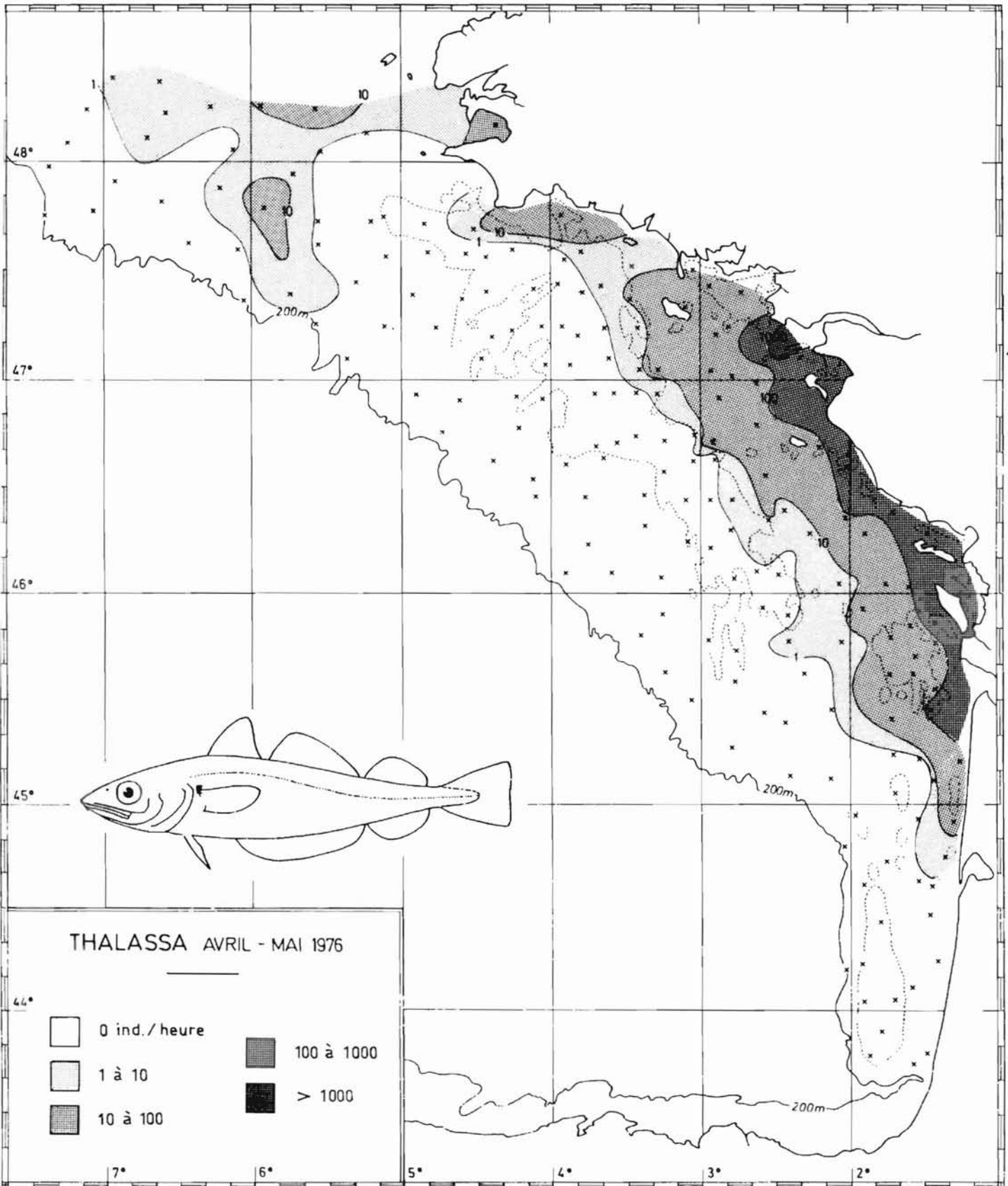


Fig. 63

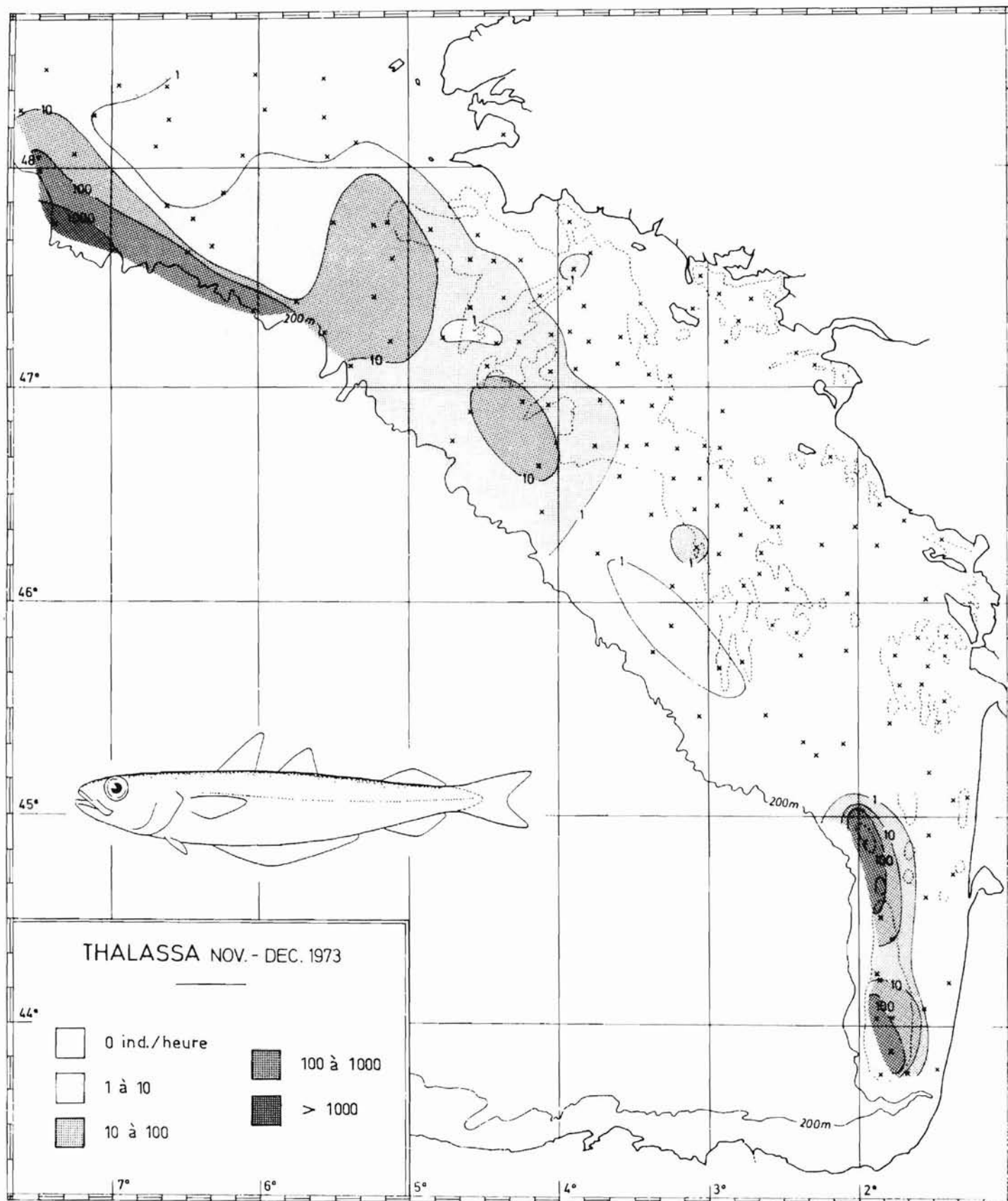


Fig. 64

Figures 64 et 65 - Le merlan bleu, *Micromesistius poutassou*, est présent le long du bord du plateau, dans presque tout le Golfe en 1976, au sud de 45°N et au nord de 46°10'N en 1973. En outre, il pénètre plus ou moins profondément sur le plateau entre 46°10'N et 48°20'N (1976) ou 47°50'N (1973) pour atteindre parfois la côte (1976) et occuper plus (1976) ou moins (1973) la Grande Vasière. En novembre-décembre 1973, sa distribution est plus restreinte.

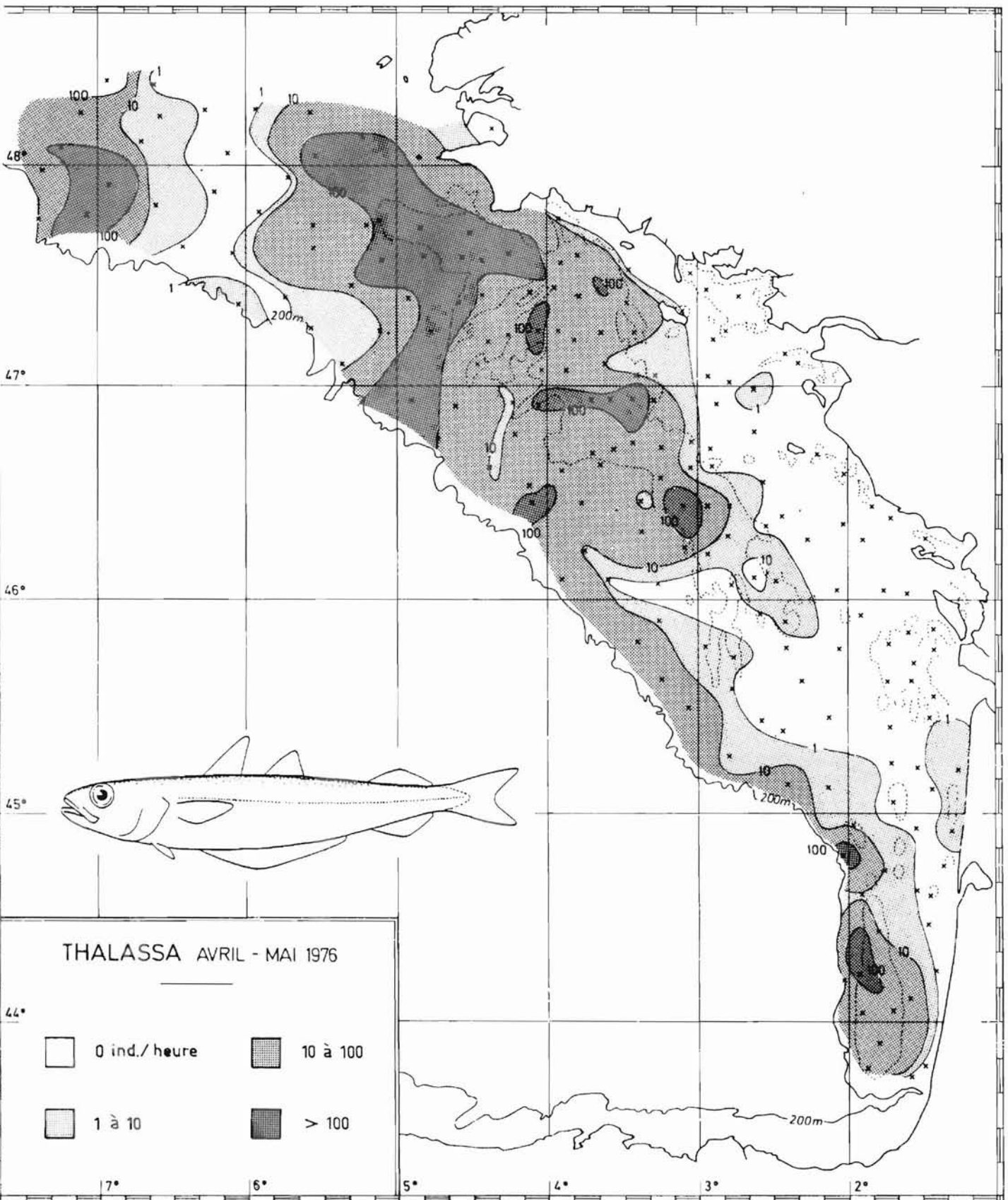


Fig. 65

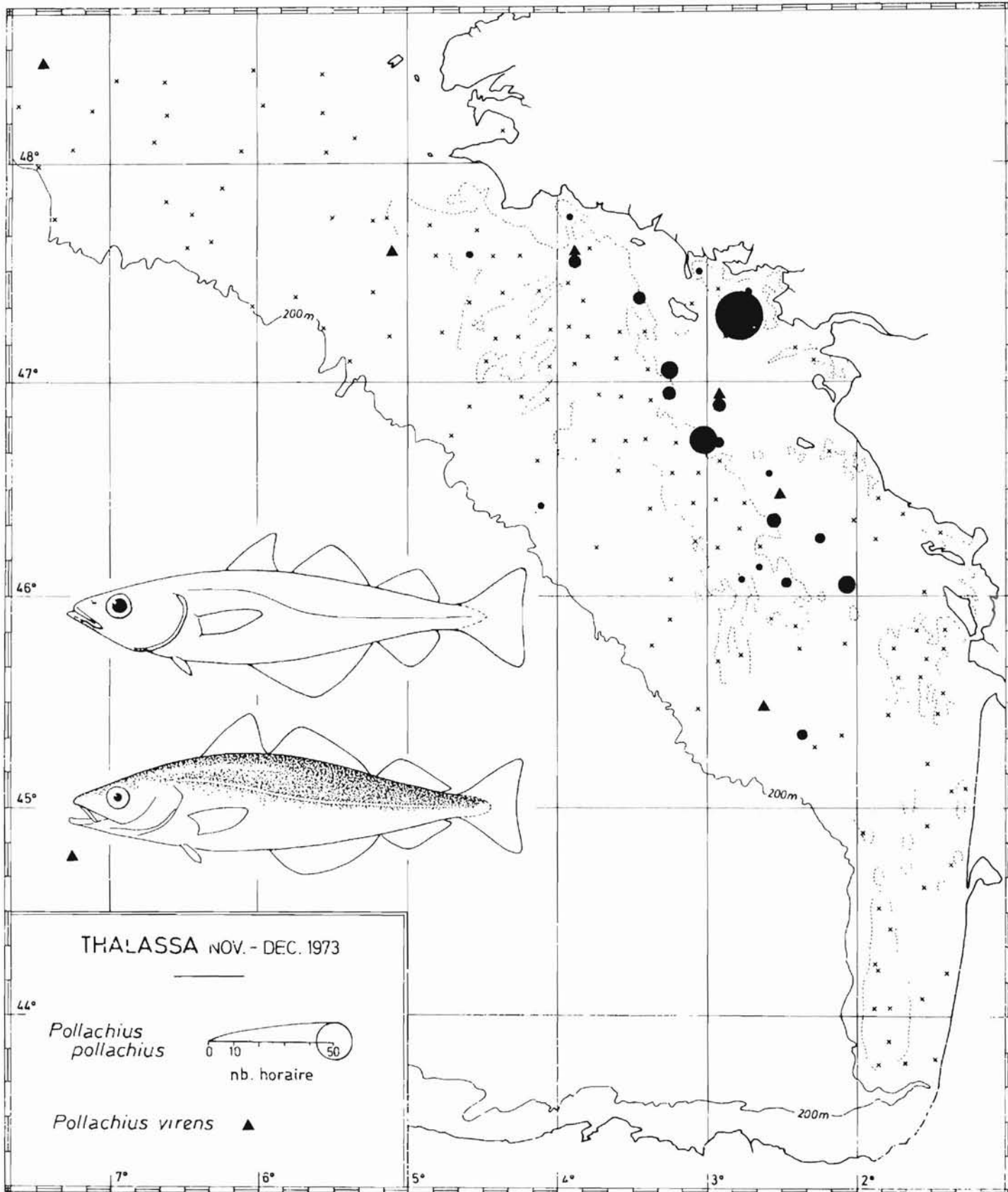


Fig. 66

Figures 66 et 67 - Le lieu jaune, *Pollachius pollachius*, est une espèce pélagique qui recherche particulièrement les fonds rocheux et les épaves. Nous l'avons rencontré sporadiquement sur presque tout le plateau, mais surtout au nord du 46^e parallèle et le long de la bordure orientale de la Grande Vasière. Le lieu noir, *Pollachius virens*, n'a été pris qu'à quelques exemplaires.

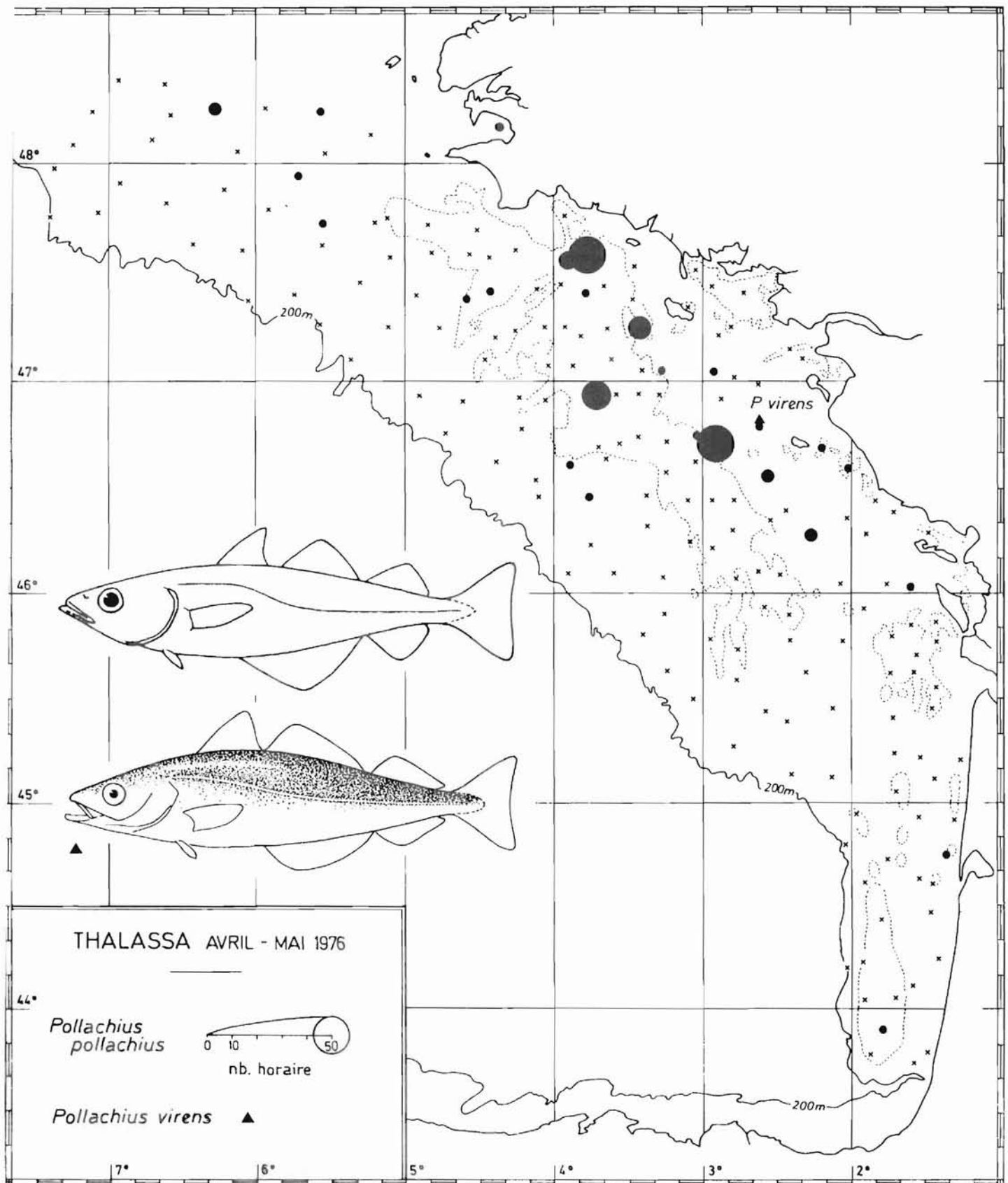


Fig. 67

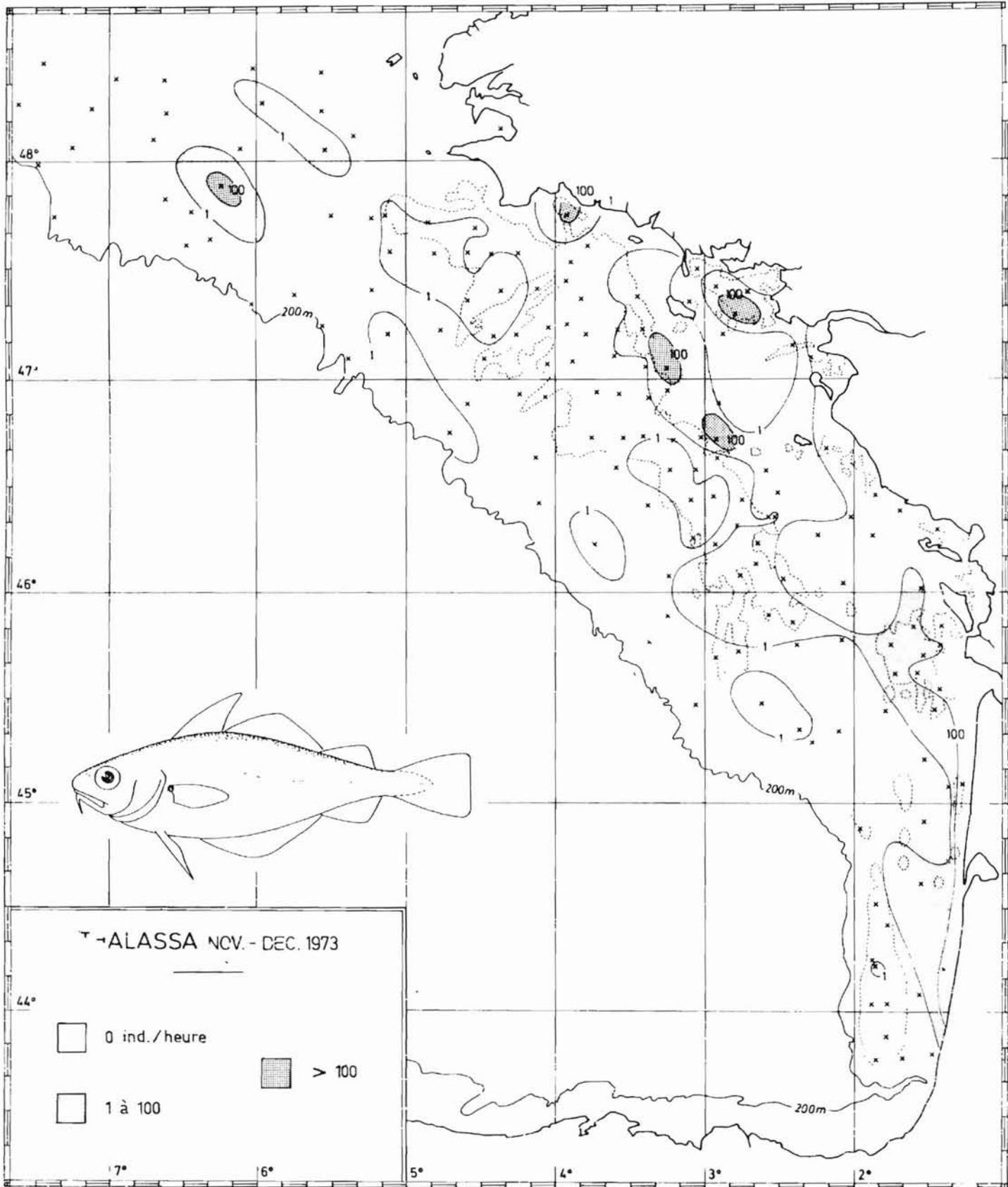


Fig. 68

Figures 68 et 69 - Le tacaud commun, *Trisopterus luscus*, a une répartition discontinue s'étendant sur l'ensemble du Golfe, de la côte au bord des fonds. Cette distribution irrégulière est peut-être liée à la présence de roches ou d'épaves.

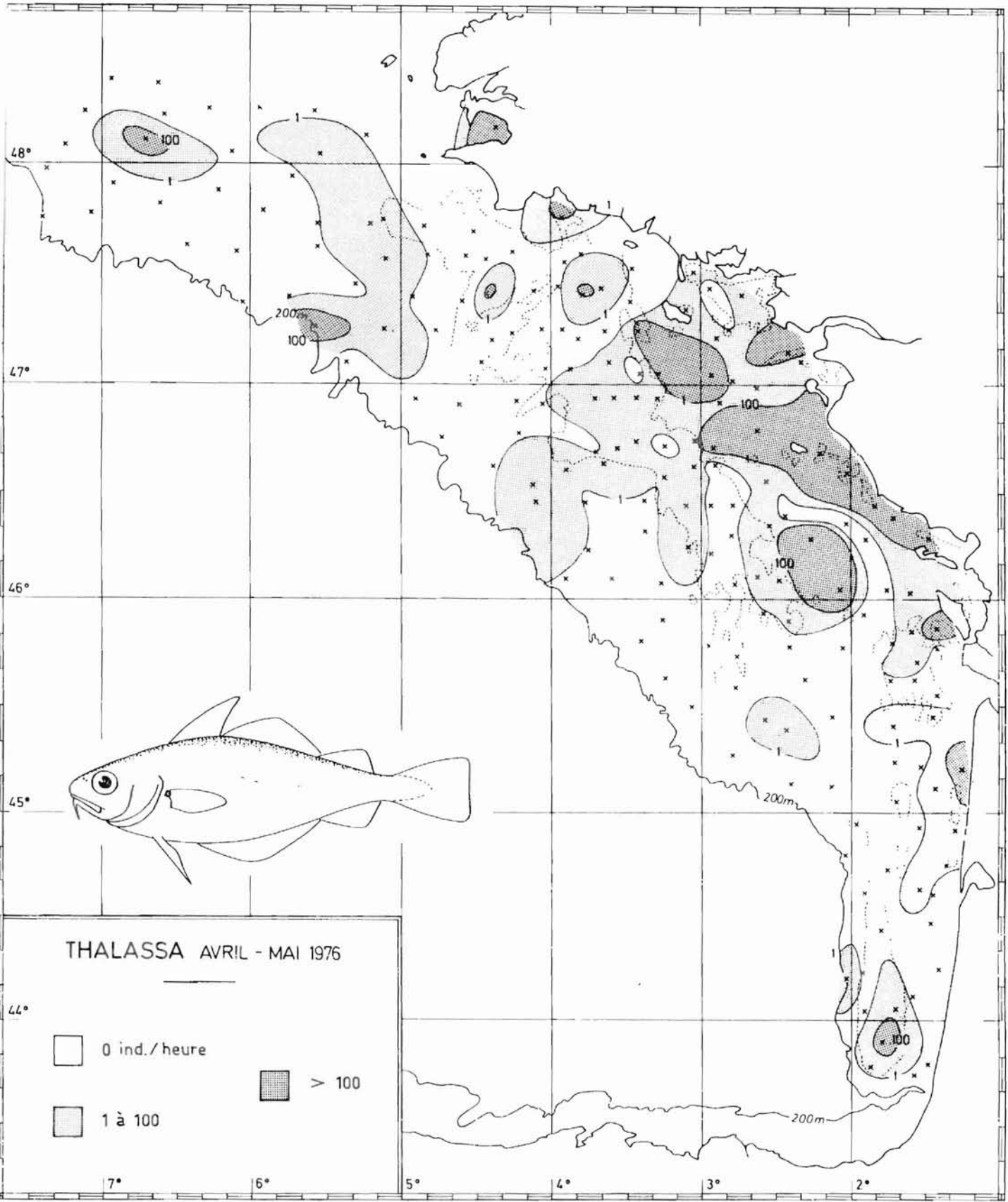


Fig. 69

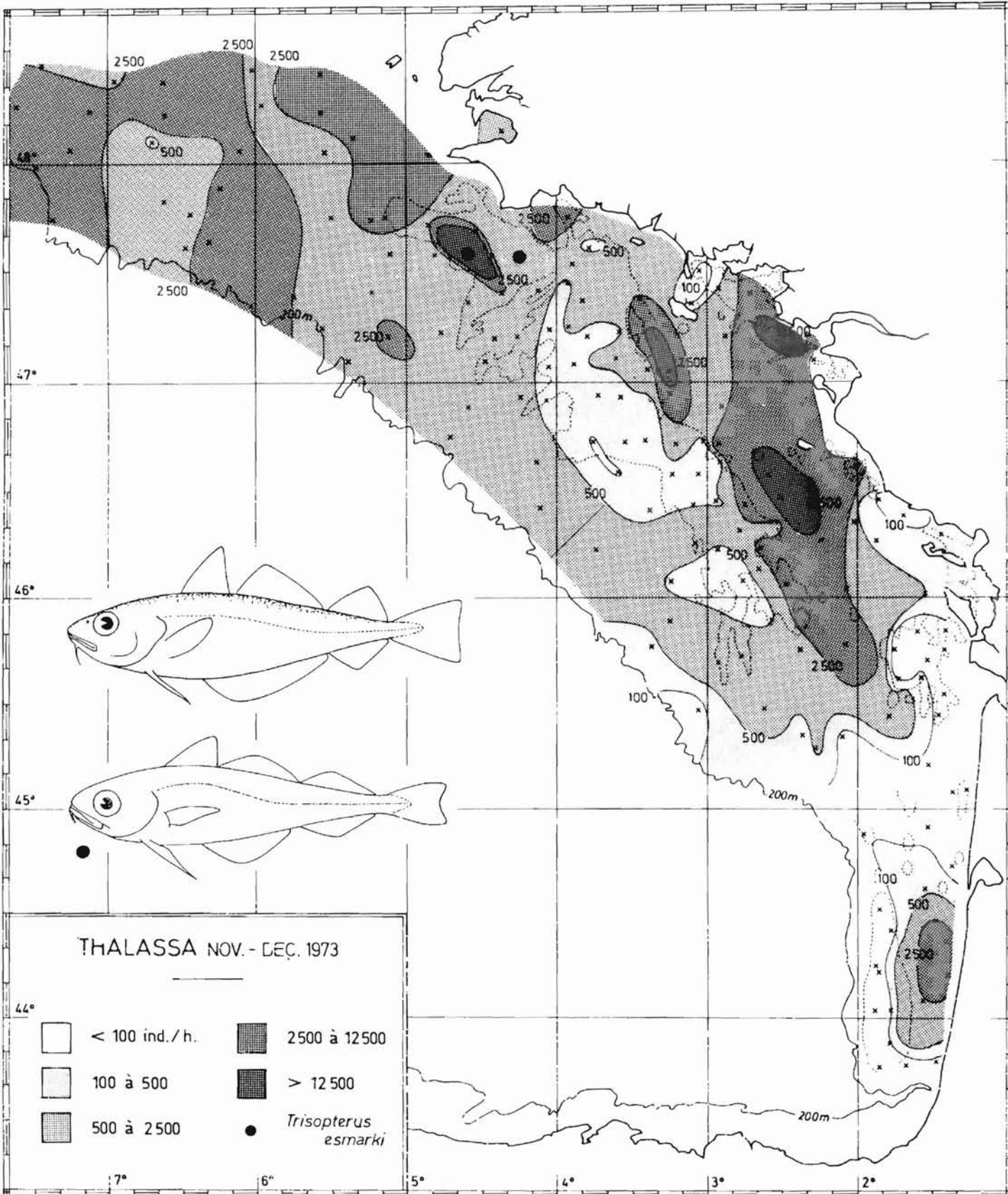


Fig. 70

Figures 70 et 71 - Le petit tacaud, *Trisopterus minutus*, est l'un des poissons les plus abondants du plateau continental du golfe de Gascogne. Au nord du 46^e parallèle, il est présent partout, de la côte aux fonds de 180 m, avec toutefois une zone de moindre abondance au niveau de la Grande Vasière. Plus au sud, sa fréquence est, par places, moindre ou nulle, à la côte et au large.

N.B. : pour le tacaud norvégien, *Trisopterus esmarki*, cf. fig. 169.

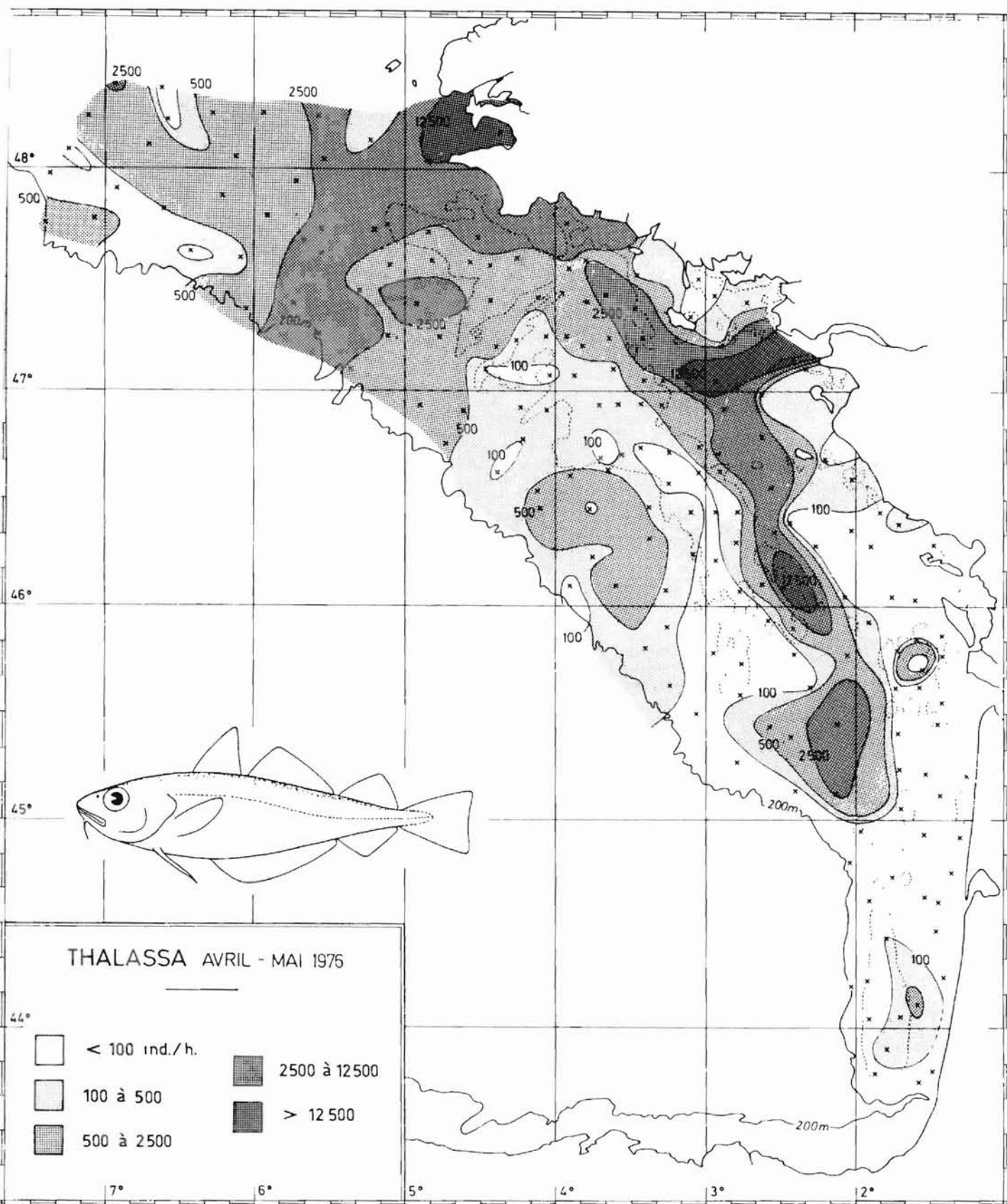


Fig. 71

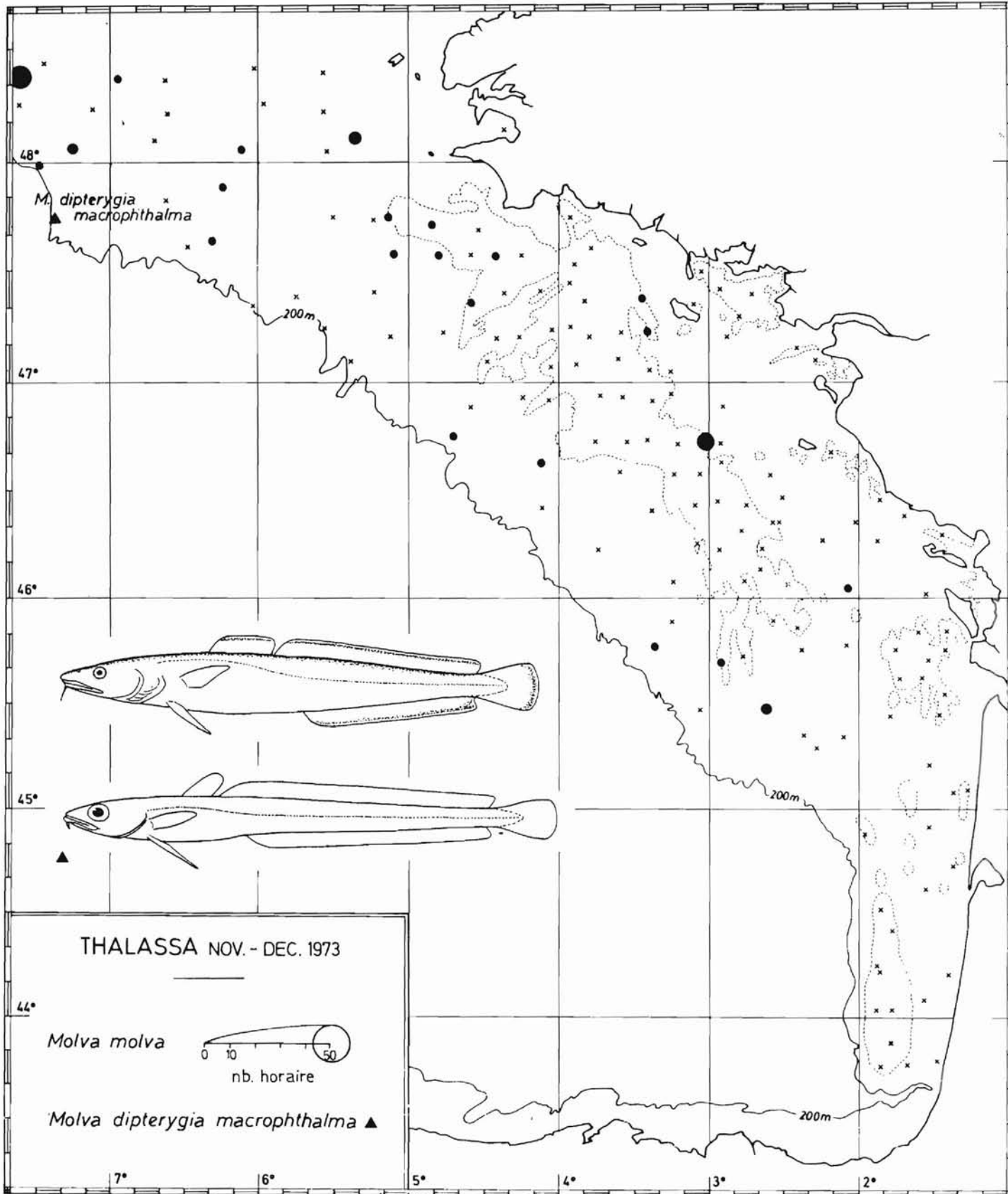


Fig. 72

Figures 72 et 73 - La lingue franche, *Molva molva*, a, au nord de 45°20'N une distribution discontinue. Elle est plus commune dans le nord du Golfe (47°20'N-48°30'N) et totalement absente dans le sud. La lingue espagnole, *Molva dipterygia macrophthalmalma*, espèce de la pente continentale, n'est présente qu'en 1973 à une seule station, au bord des fonds.

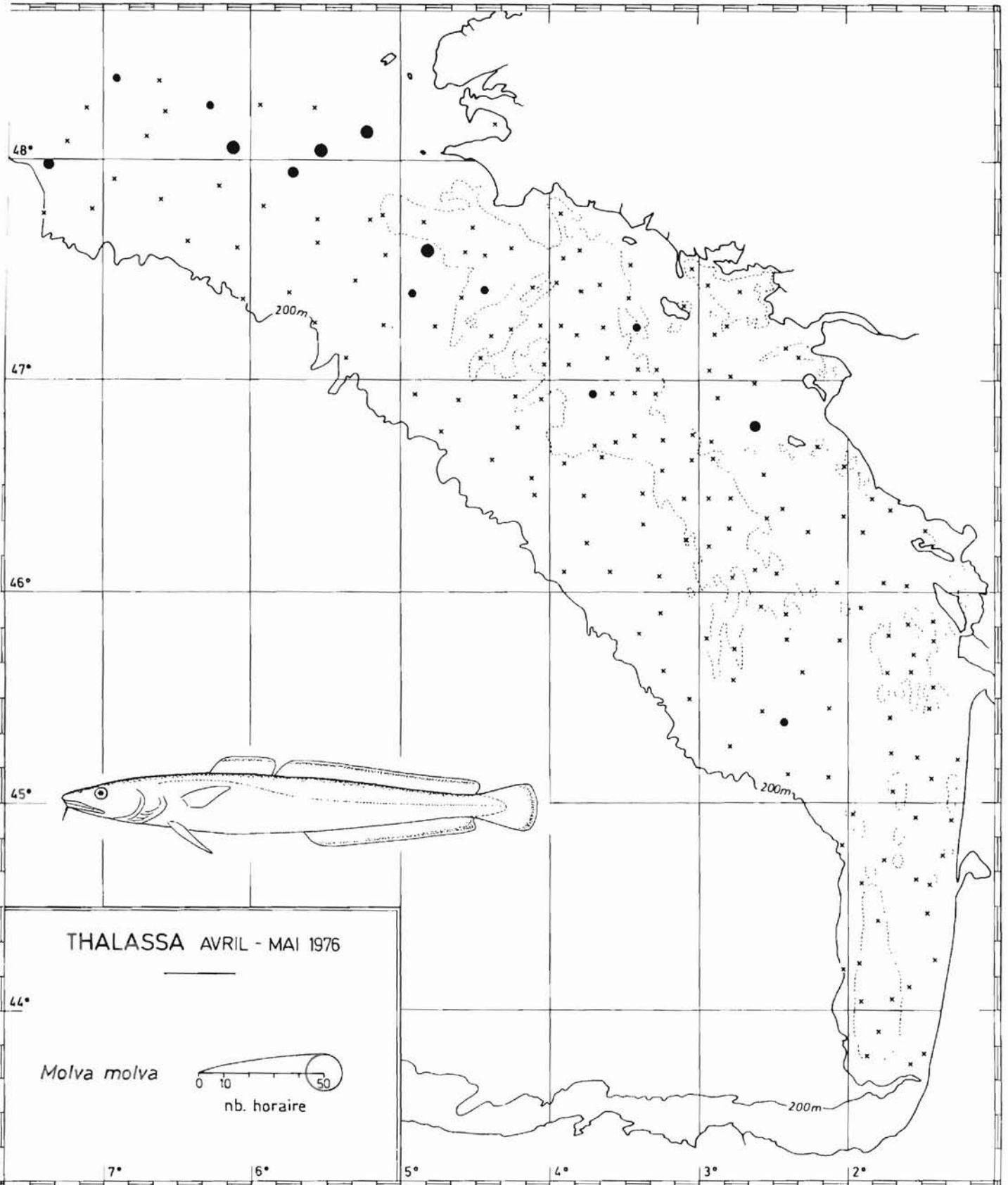


Fig. 73

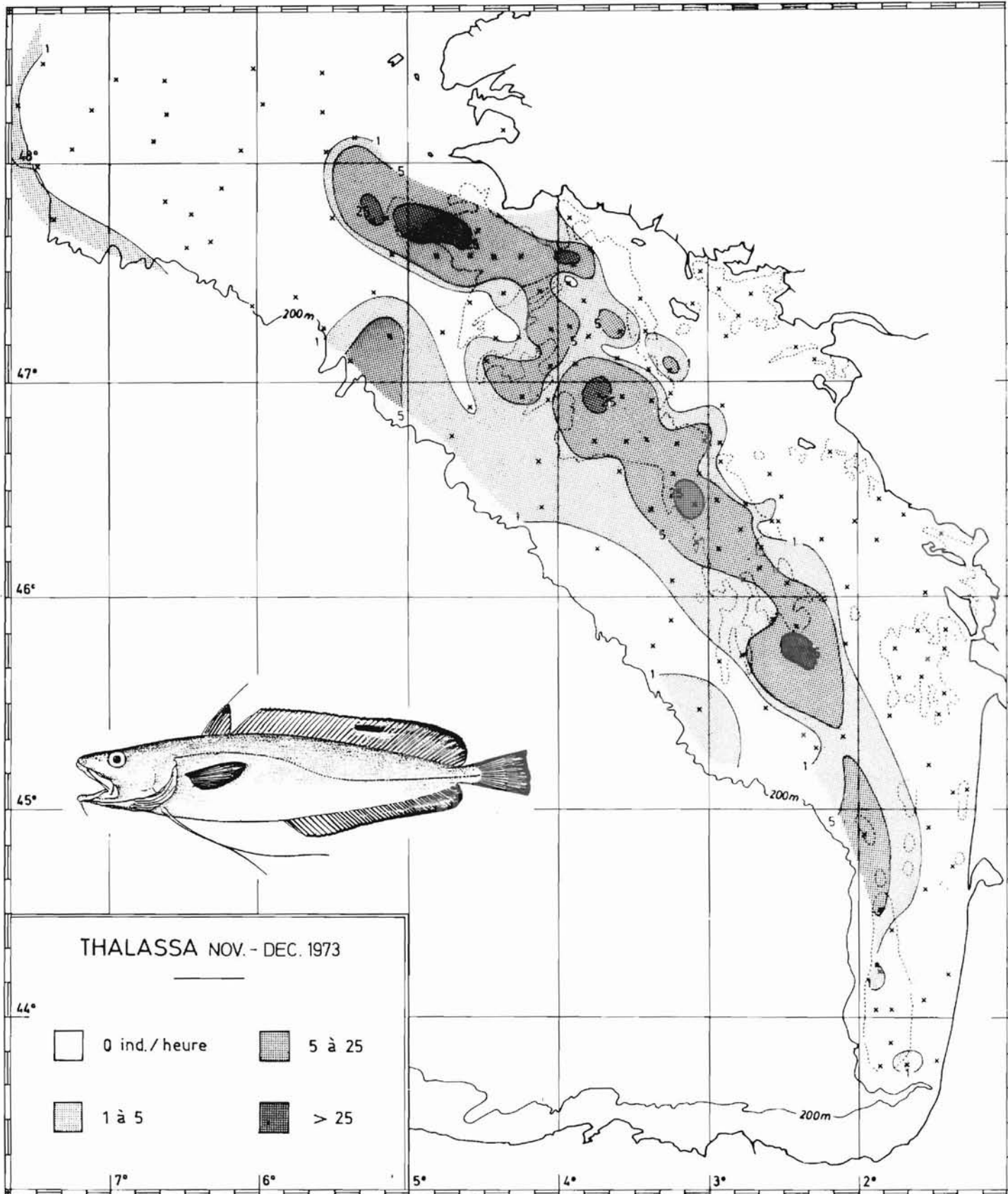


Fig. 74

Figures 74 et 75 - Le **phycis de fond**, *Phycis blennoides*, espèce qui vit sur les pentes du talus, est présent dans le Golfe au bord des fonds dans le sud et vers 47°N, mais essentiellement sur la Grande Vasière, où se trouvent ses concentrations maximales, et dans son prolongement.

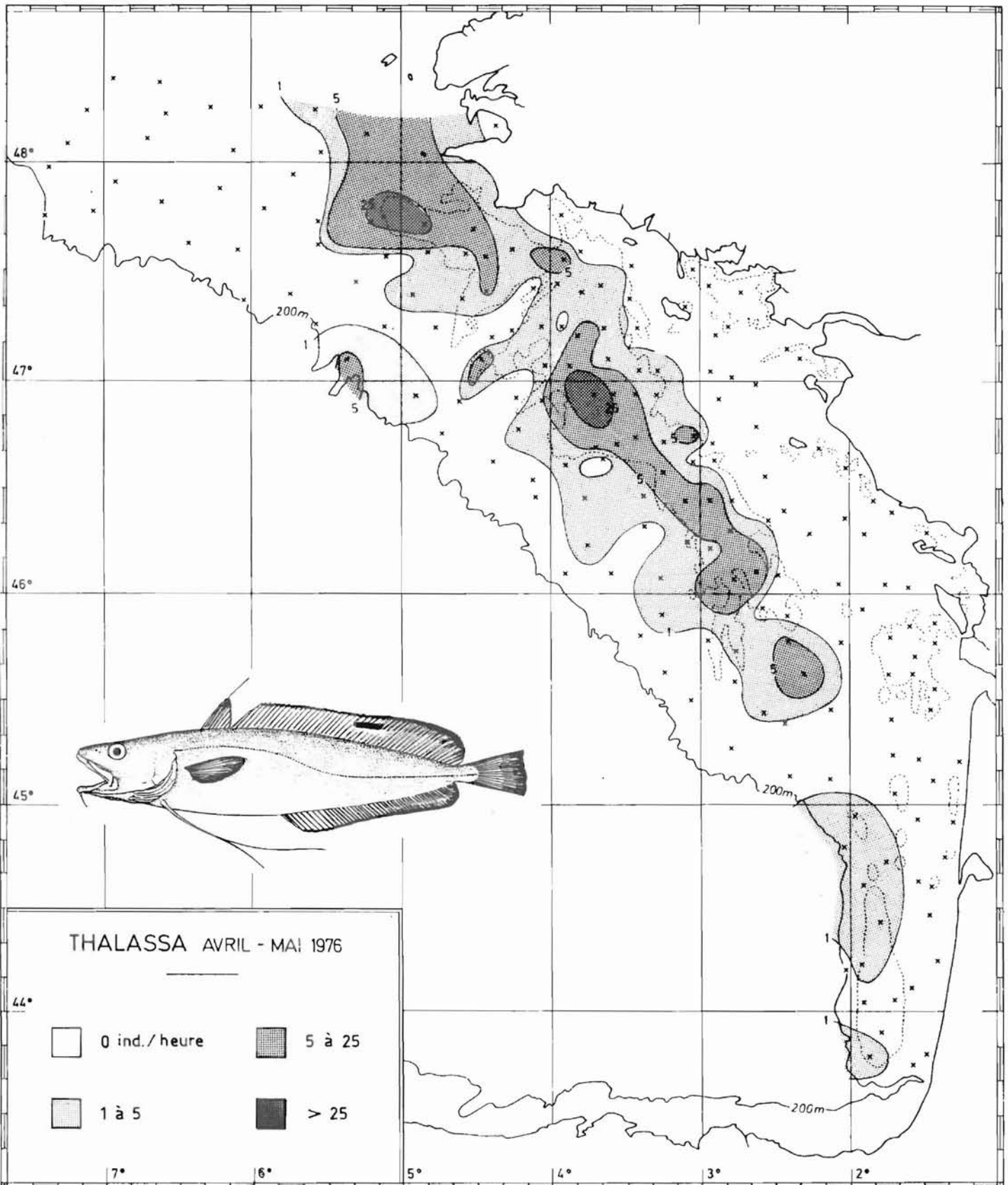


Fig. 75

IFREMER-SDP
 Centre de BREST
 Bibliothèque
 B.P 70-29263 PLOUZANE

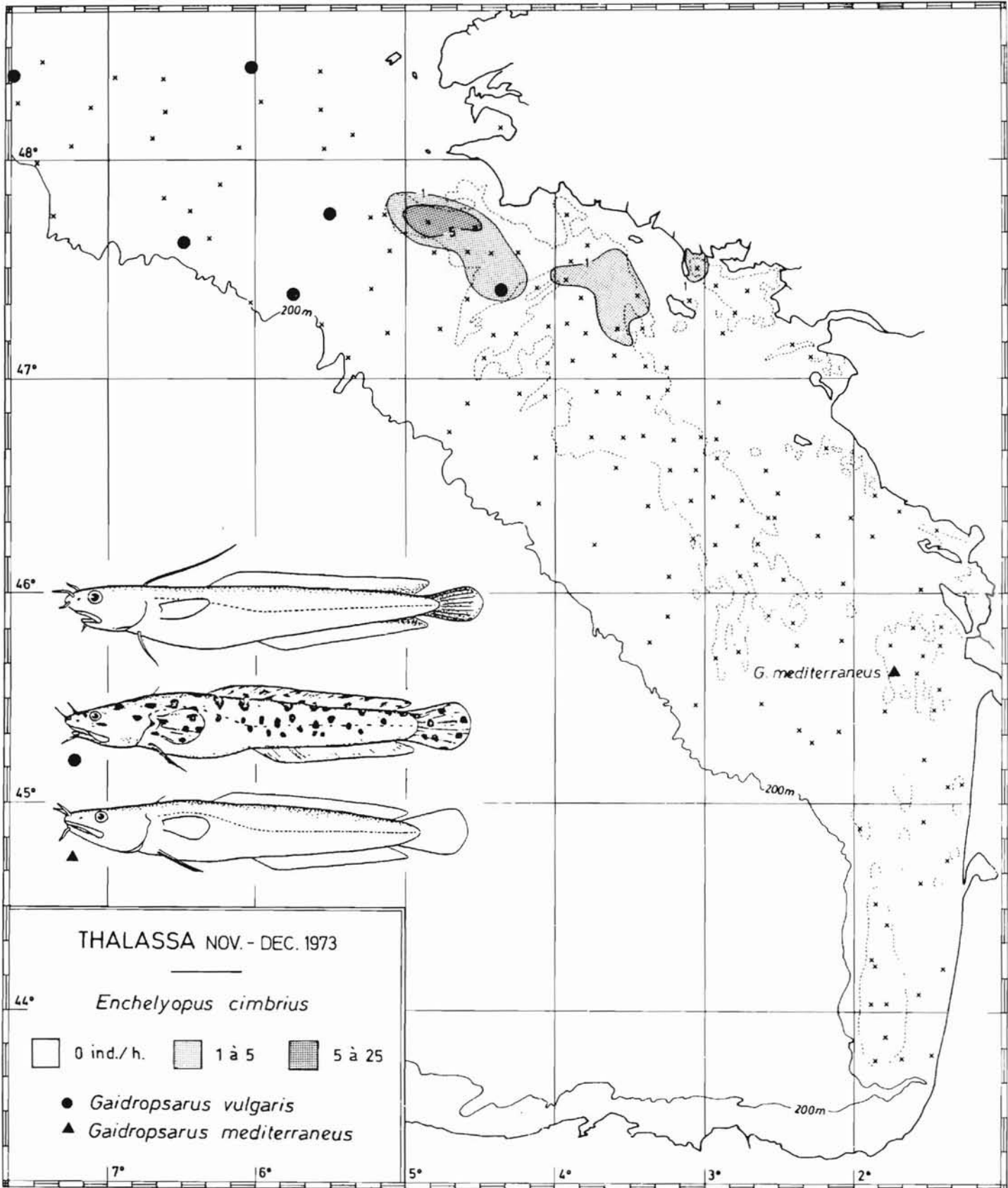


Fig. 76

Figures 76 et 77 - La motelle à quatre barbillons, *Enchelyopus cimbricus*, occupe en 1973 les fonds vaseux de la Grande Vasière de 80 à 120 m entre 47°10' et 47°50'N. Elle est présente également en baie de Quiberon. En 1976, son aire de distribution s'étend à une grande partie de la Grande Vasière. La motelle commune, *Gaidropsarus vulgaris*, se trouve, à un petit nombre d'exemplaires, dans le nord du Golfe, au nord de 47°N en 1973, de 46°N en 1976. La motelle à trois barbillons, *Gaidropsarus mediterraneus*, et la motelle à cinq barbillons, *Ciliata mustela*, espèces littorales ou sub-littorales, échappant au chalutage, sont présentes dans des vasières côtières.

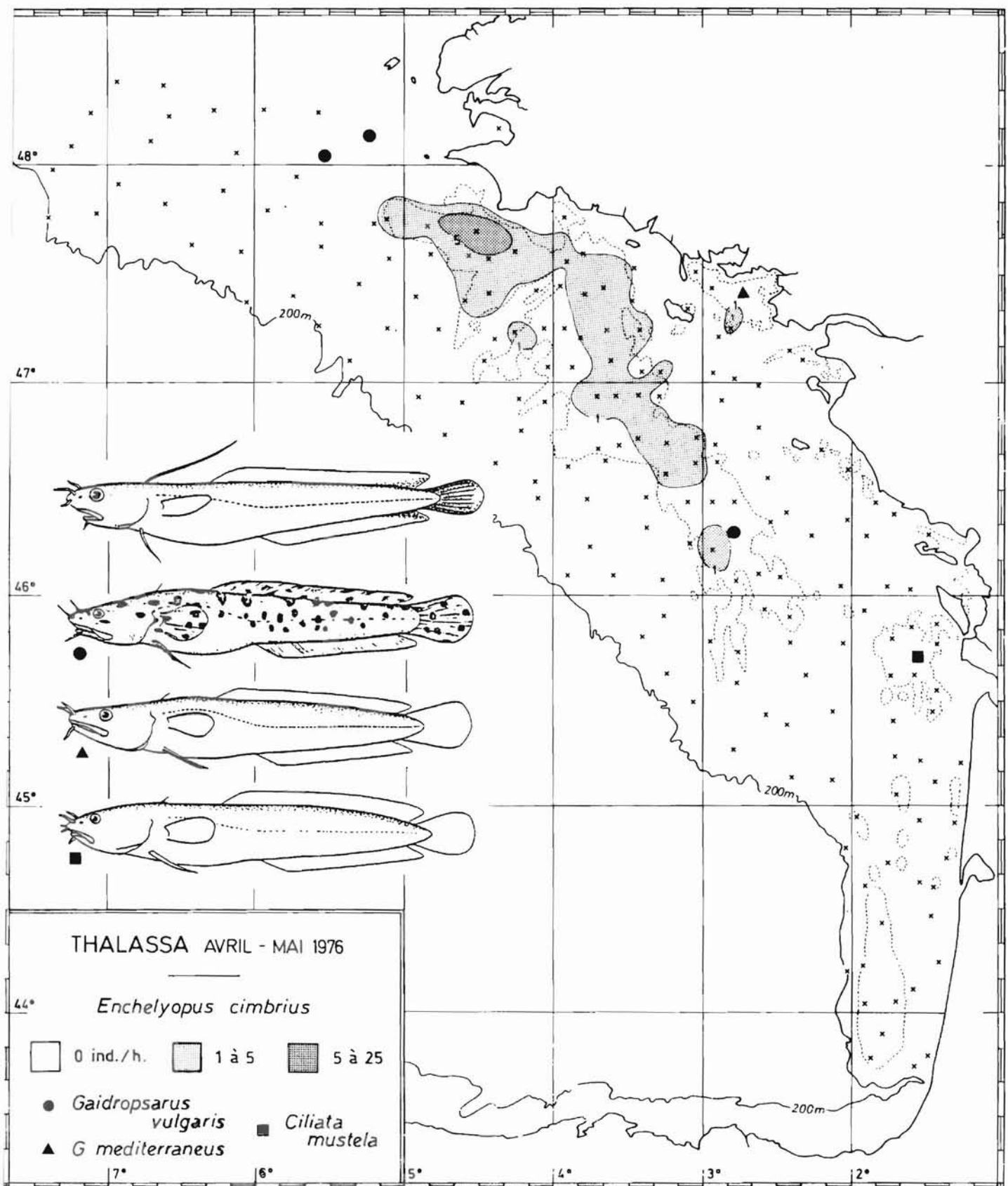


Fig. 77

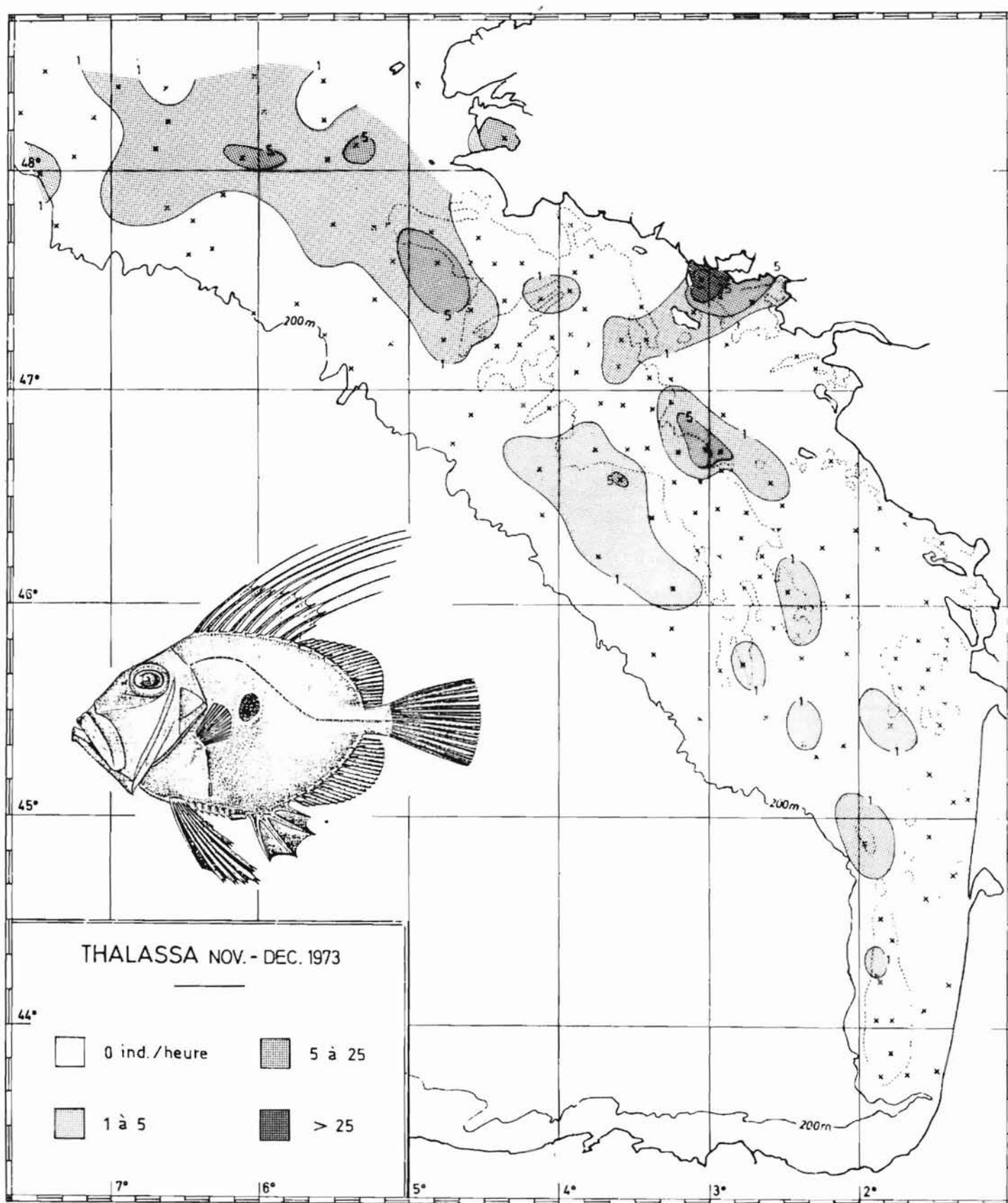


Fig. 78

Figures 78 et 79 - Le saint-pierre, *Zeus faber*, a une distribution discontinue s'étendant à tout le Golfe de la côte au bord des fonds et du sud au nord. Il est toutefois plus commun et un peu plus abondant en 1973 au nord de 46°N et surtout de 47°N, en 1976 au nord de 45°N mais principalement de 47°30'N.

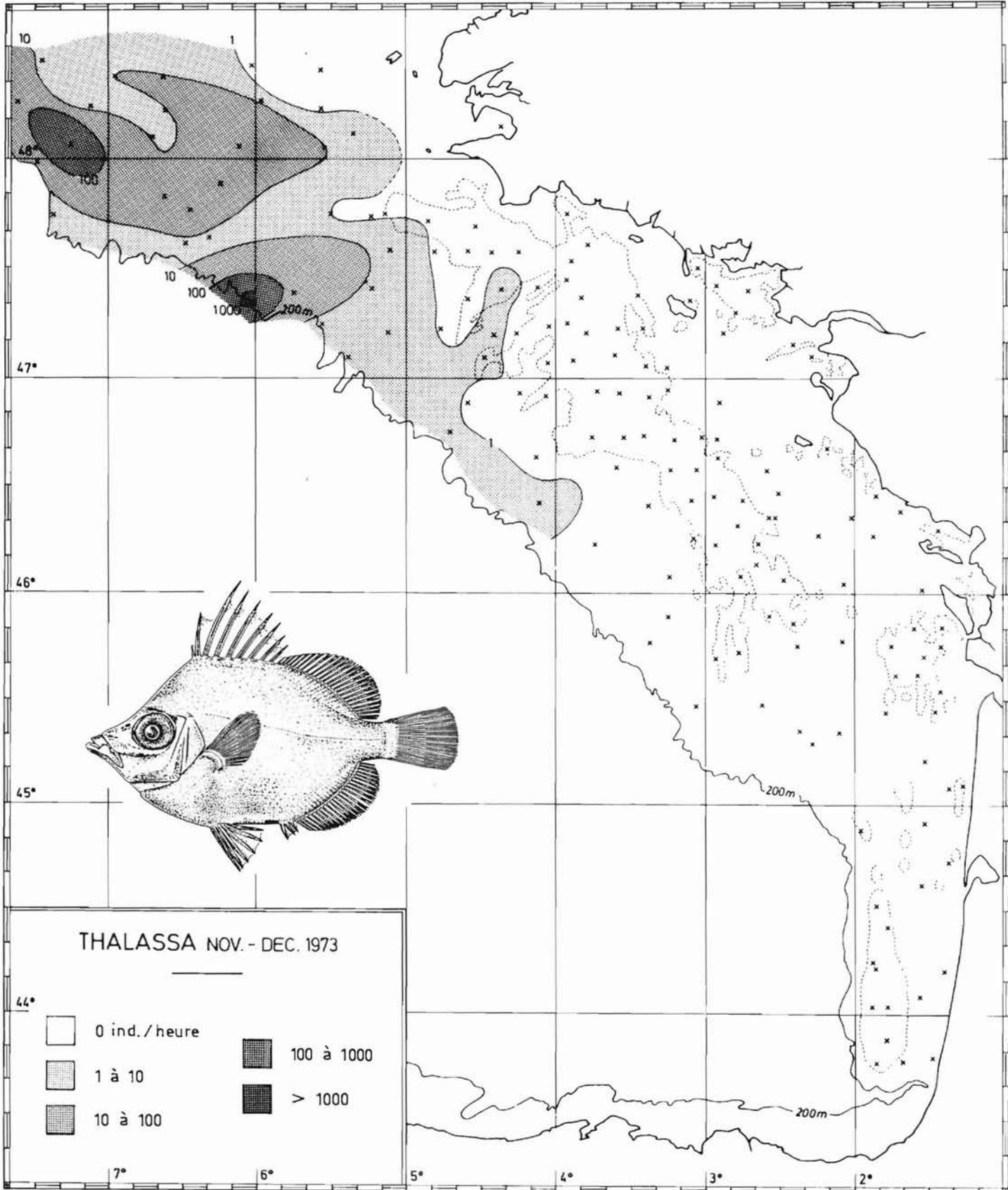


Fig. 80

Figures 80 et 81 - Le sanglier, *Capros aper*, occupe la moitié du plateau continental située vers le large, au nord de 46°20'N en 1973, de 45°10'N en 1976, ne pénétrant peu ou pas dans la Grande Vasière. Ses concentrations maximales sont situées soit au bord des fonds (1973), soit au nord du Golfe (1976). Notons sa présence, en 1976, à une station située près de la côte sur la bordure nord-est de la Grande Vasière.

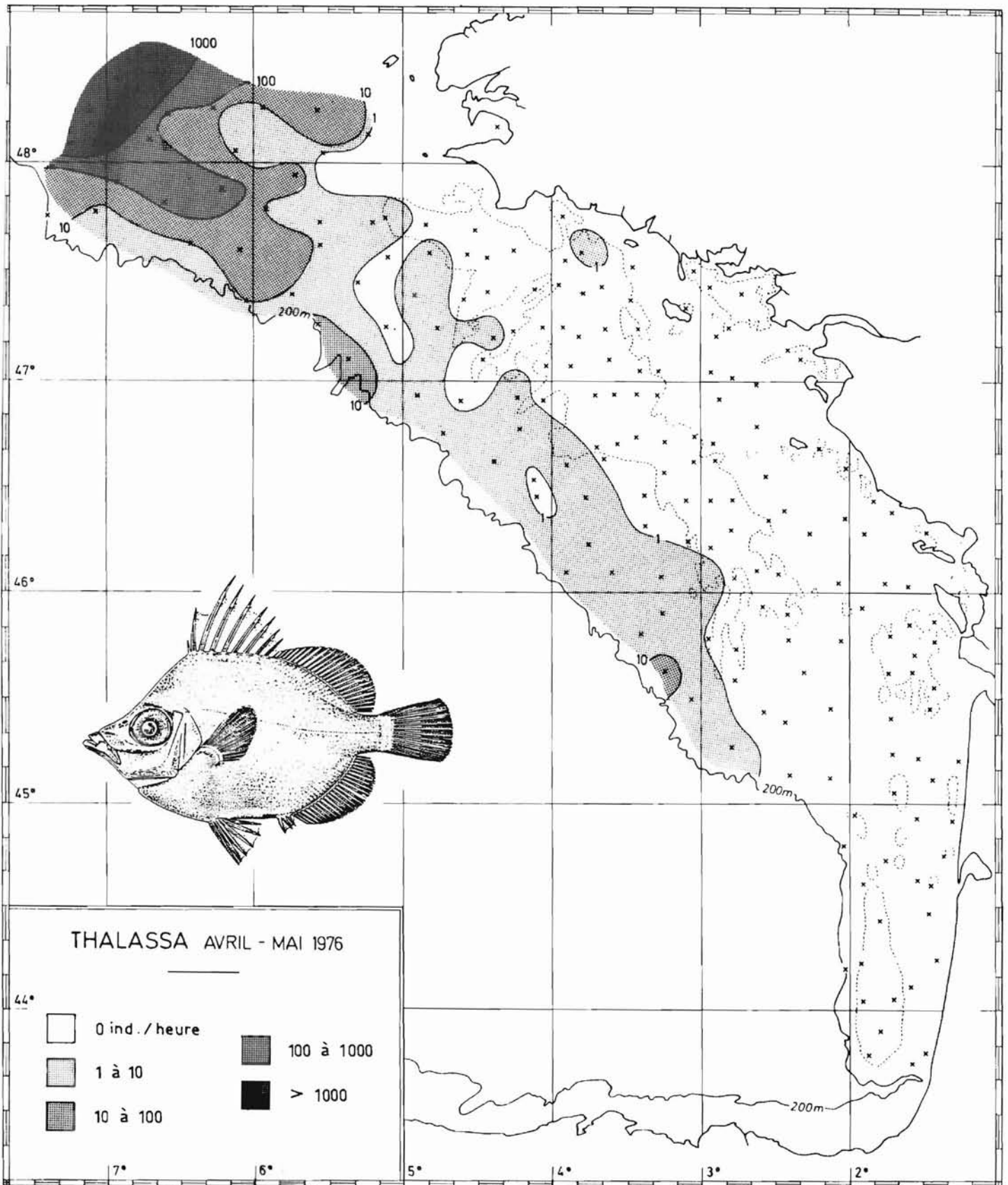


Fig. 81

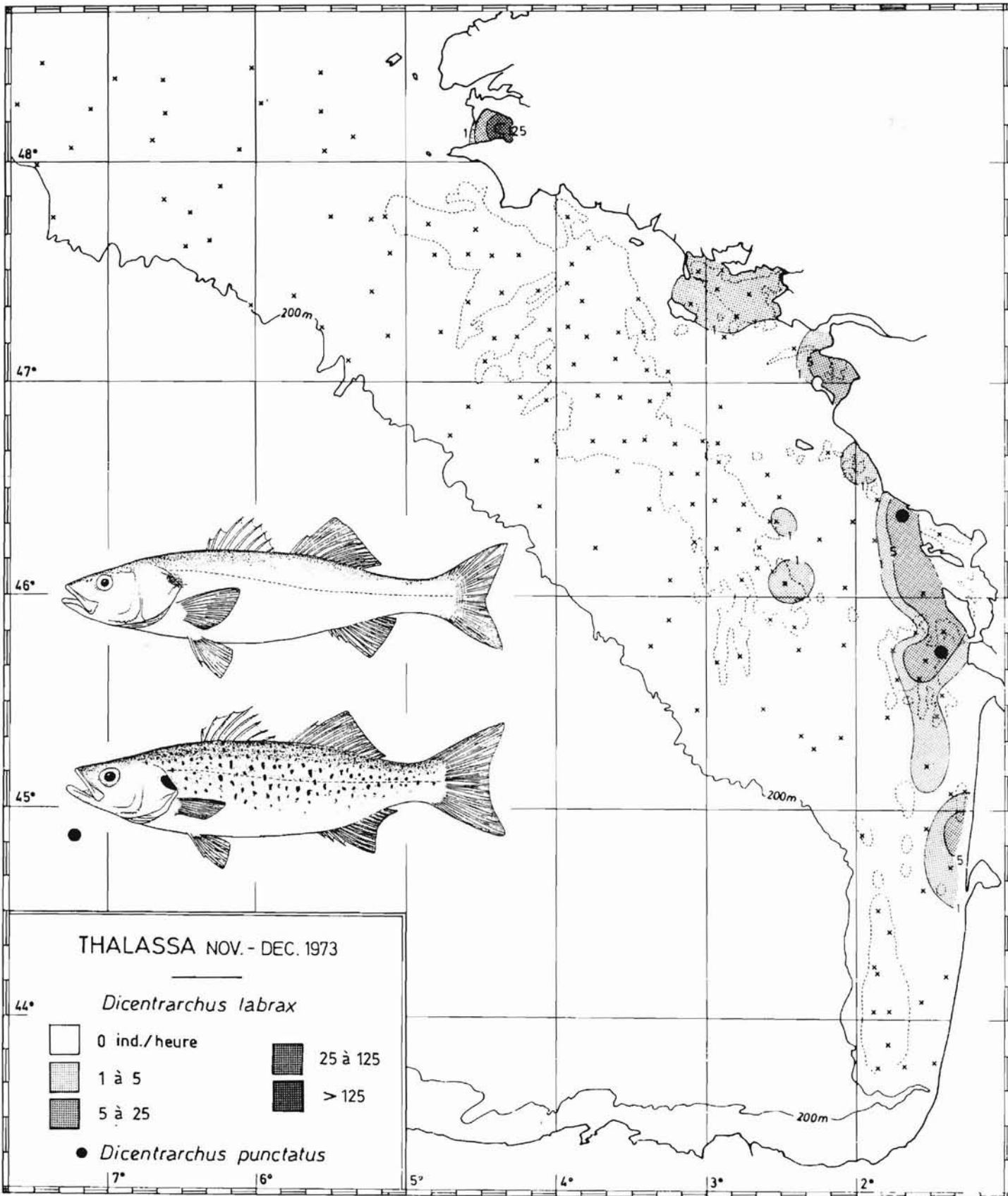


Fig. 82

Figures 82 et 83 - Le bar, *Dicentrarchus labrax*, se trouve dans nos pêches à la côte entre le bassin d'Arcachon et la baie de Douamenez. Le bar tacheté, *Dicentrarchus punctatus*, n'est présent qu'à quelques stations situées au voisinage des pertuis charentais.

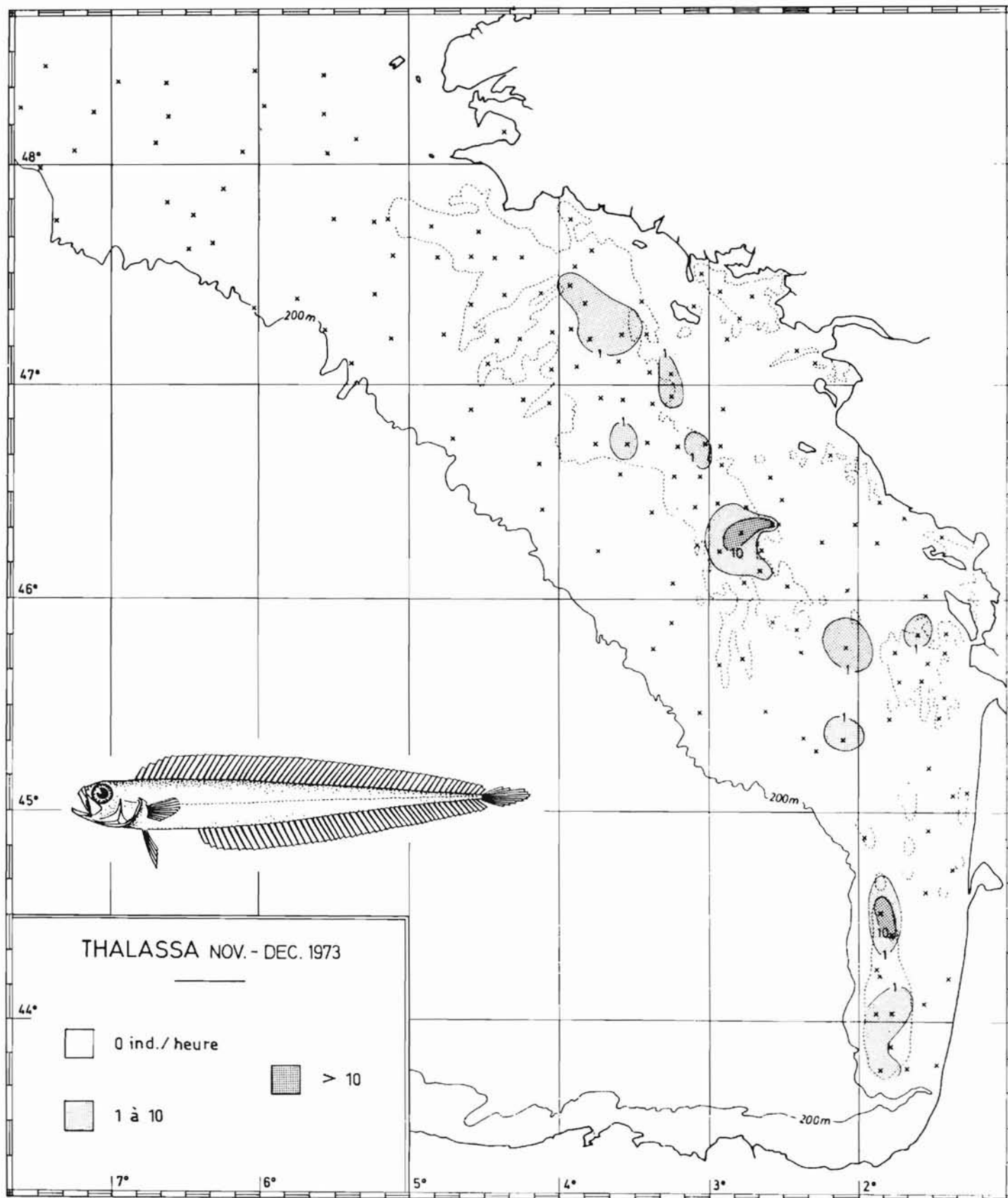


Fig. 84

Figures 84 et 85 - La cépole, *Cepola rubescens*, occupe une partie de la Grande Vasière, de son prolongement et de la vasière des Landes. Elle est présente également dans la vasière de la Gironde.

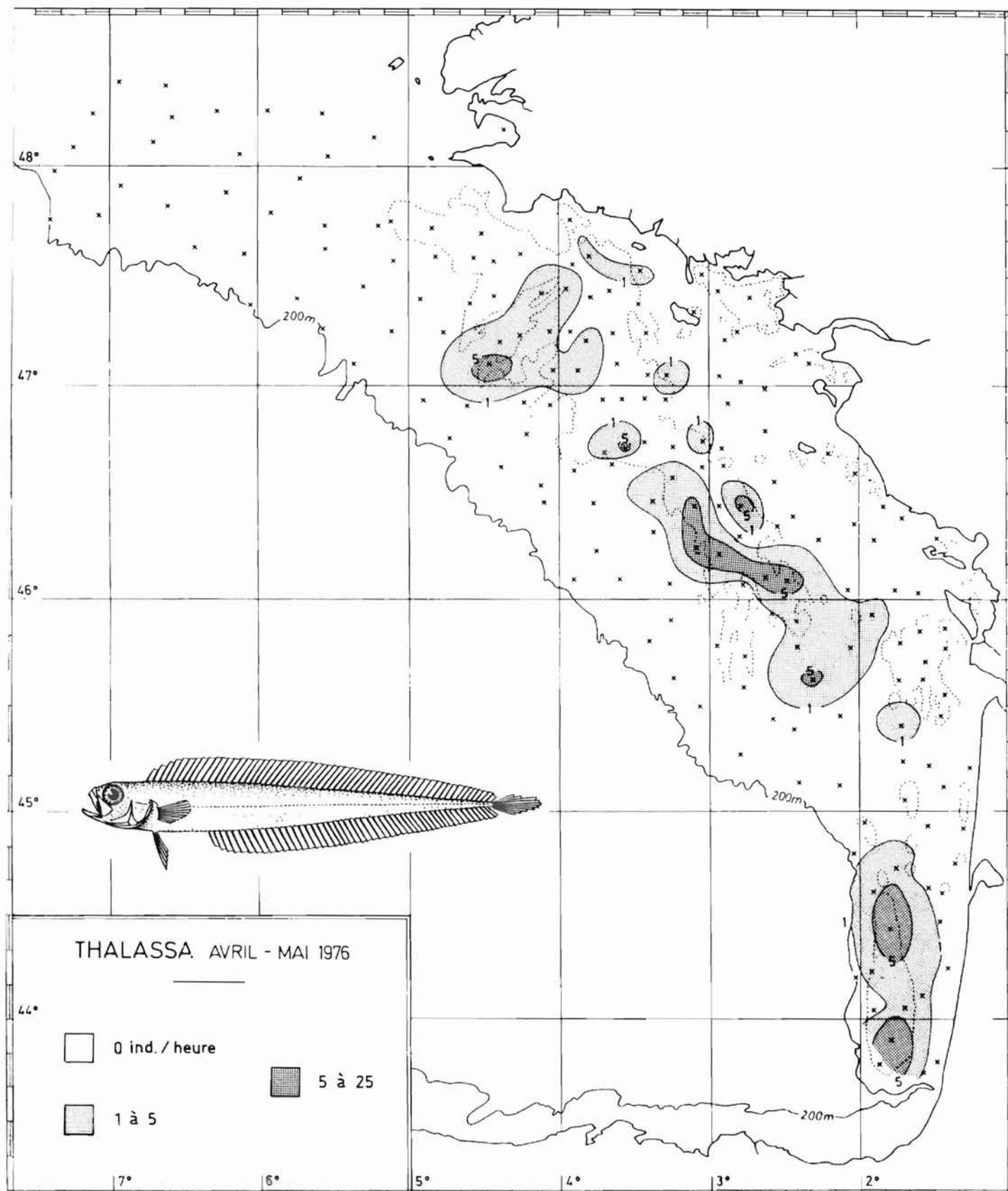


Fig. 85

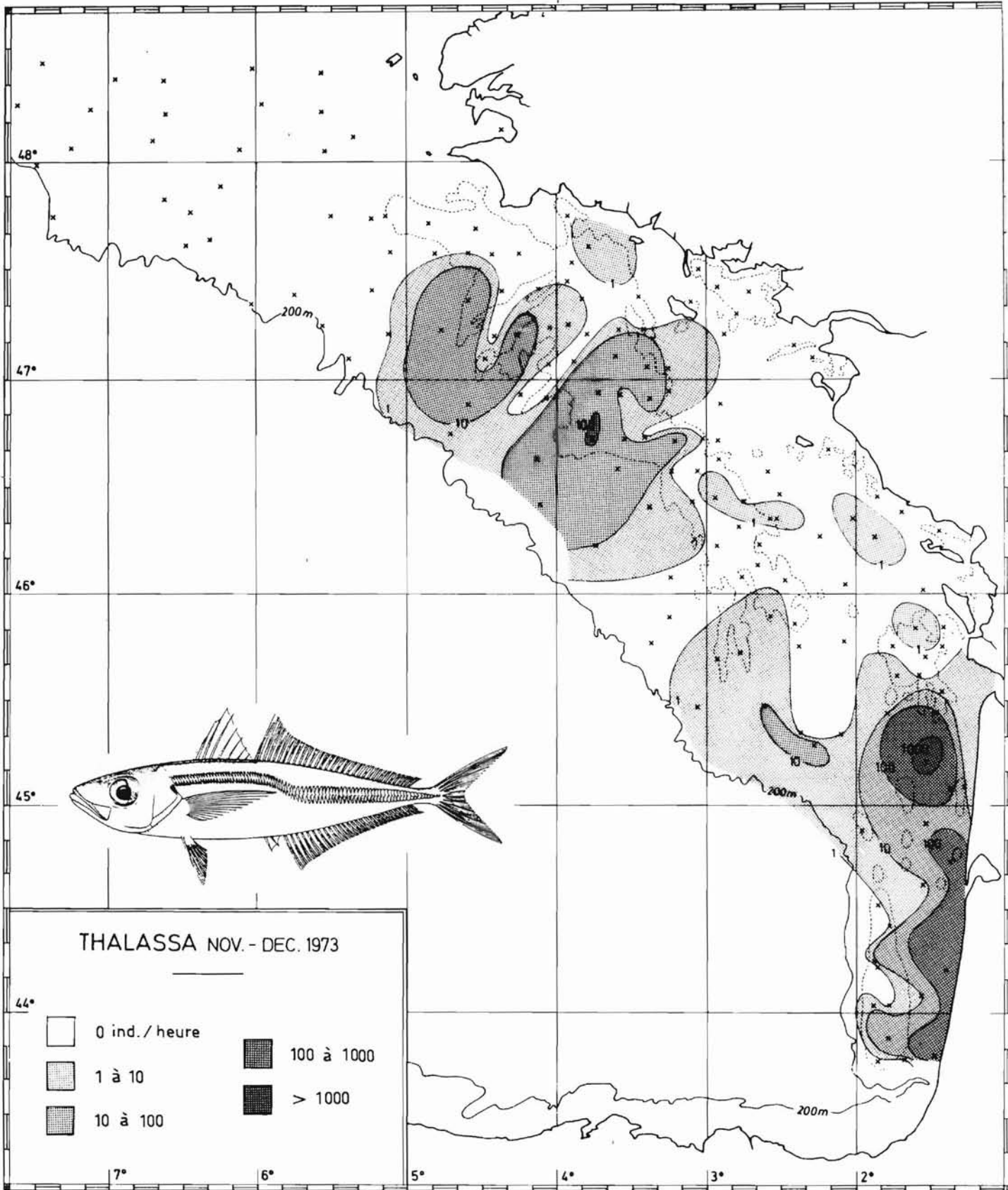


Fig. 86

Figures 86 et 87 - Le chinchard à queue jaune, *Trachurus mediterraneus*, est une espèce pélagique qui se trouve dans le golfe de Gascogne à la limite septentrionale de son aire de répartition. Il n'est présent vers 48°N qu'en 1976. Sa distribution, discontinue, ne devient assez bonne qu'au sud d'une ligne allant de la pointe de Penmarc'h (47°45'N) au bord du plateau vers la latitude 47°N, et très bonne qu'au sud de 46°N en 1973, de 46°30'N en 1976. Il est nettement plus abondant en 1973.

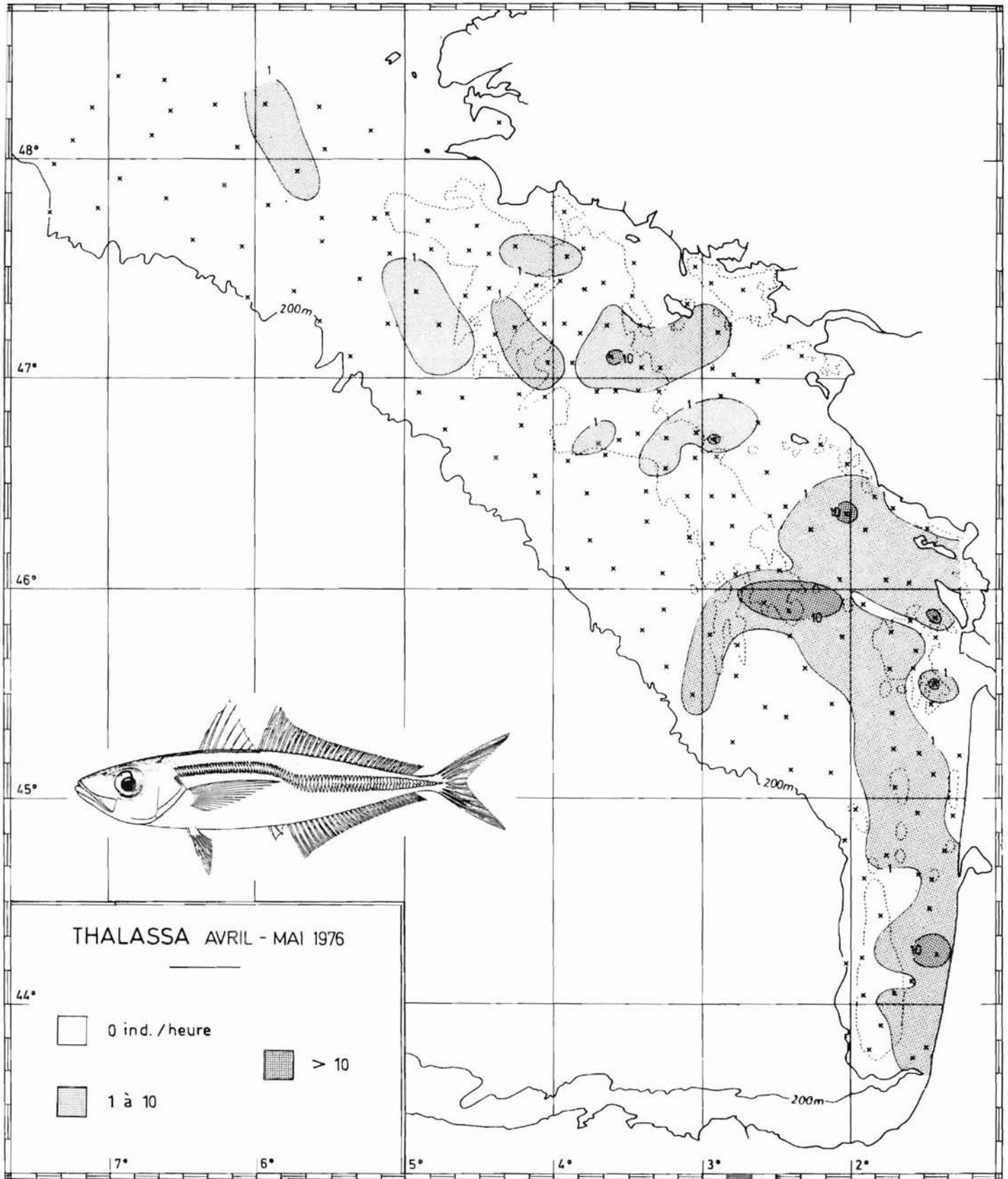


Fig. 87

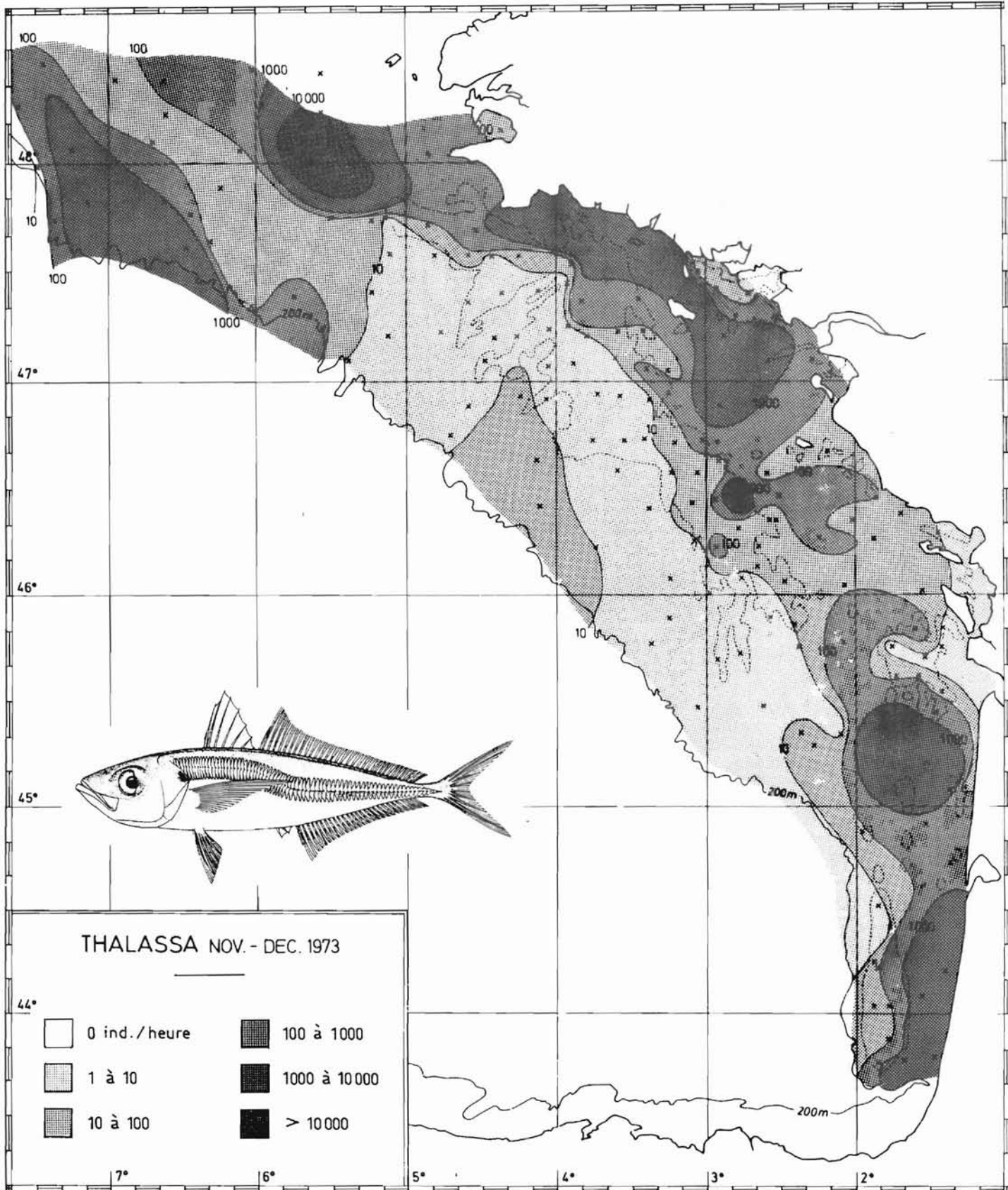


Fig. 88

Figures 88 et 89 - Le chinchard commun, *Trachurus trachurus*, poisson pélagique, occupe tout (1973) ou presque tout (1976) le plateau continental. Les concentrations maximales se trouvent principalement dans les eaux côtières en novembre-décembre 1973, mais également au large, en avril-mai 1976. Il présente des zones de moindre abondance au niveau de la Grande Vasière et des régions vaseuses de la baie de Quiberon, des pertuis charentais et de la Gironde.

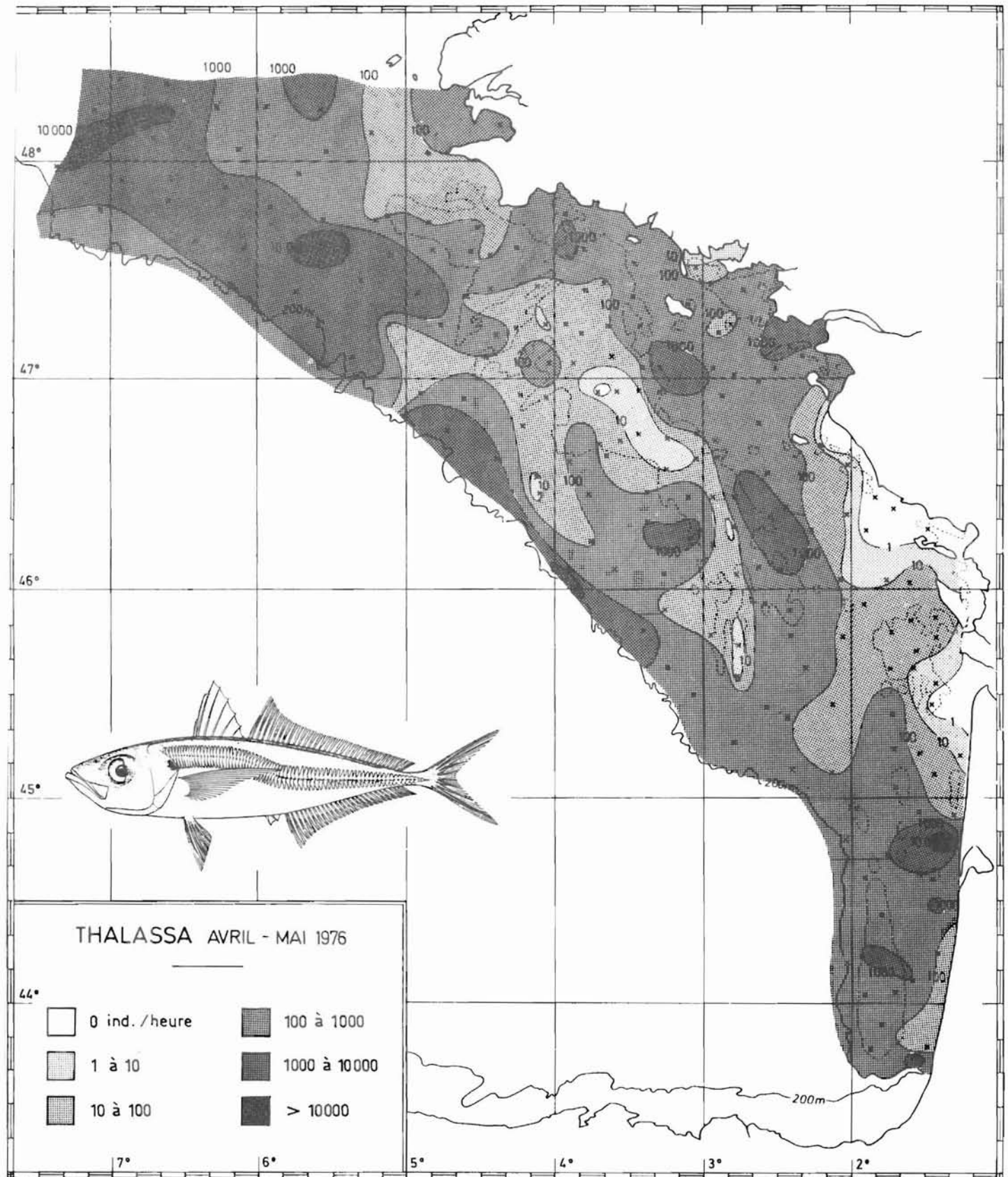


Fig. 89

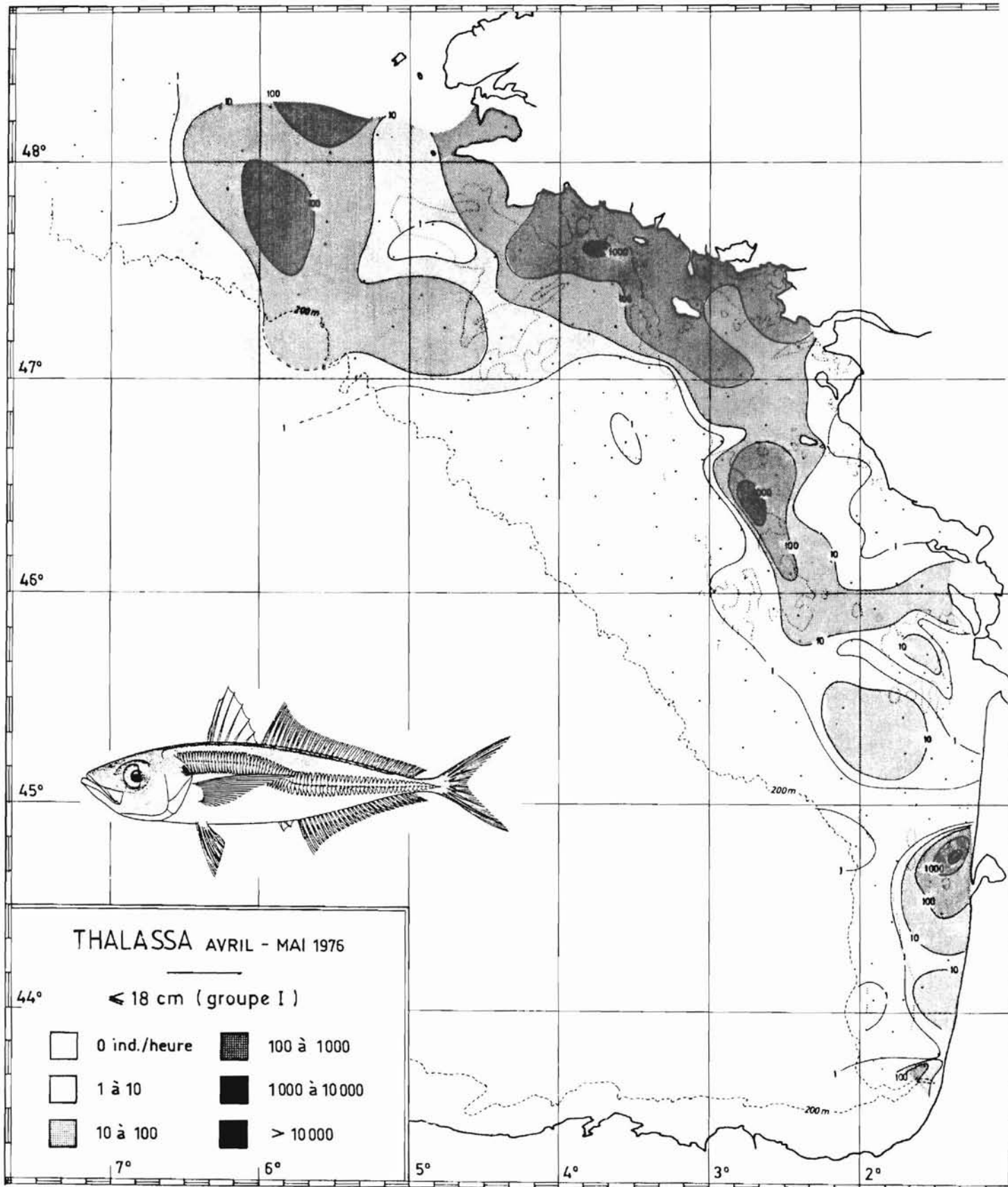


Fig. 90

Figures 90 et 91 - Le chinchard commun, *Trachurus trachurus*, ayant été mesuré en avril-mai 1976, il est possible de le cartographier en fonction de sa taille et de son âge, qui en outre, a été étudié. On constate que les jeunes de la première année (qui suit la naissance) mesurant moins de 18 cm, se trouvent au sud de 47°N presque uniquement dans les eaux côtières et au nord de 47°N sur une bonne partie du plateau mais avec des concentrations moindres qu'à la côte. Les individus de 19 à 26 cm qui sont dans leur deuxième et troisième année, ont également leurs concentrations dans les eaux côtières mais ils occupent plus largement le plateau au nord de 47°N, mais aussi au sud de 45°N.

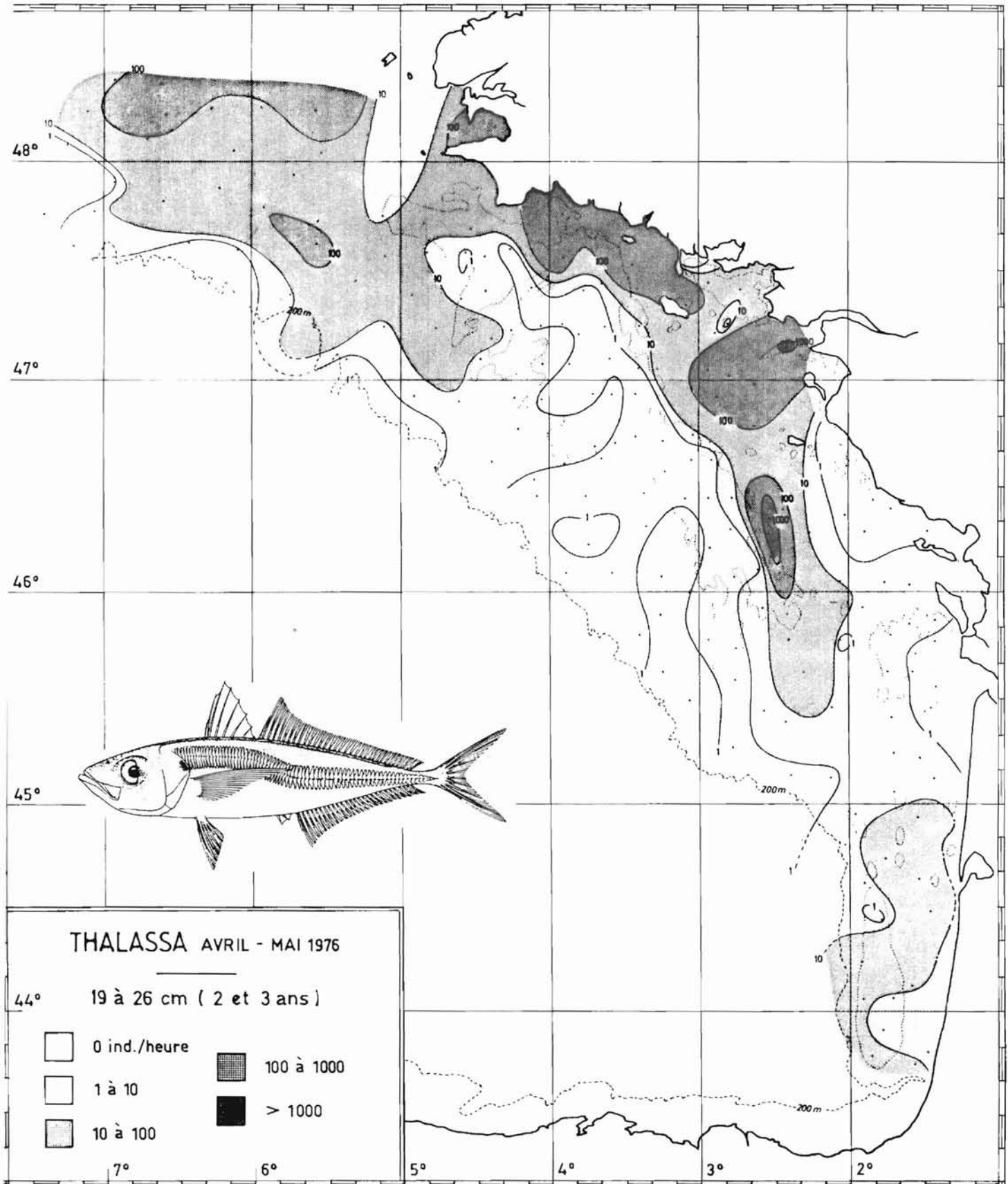


Fig. 91

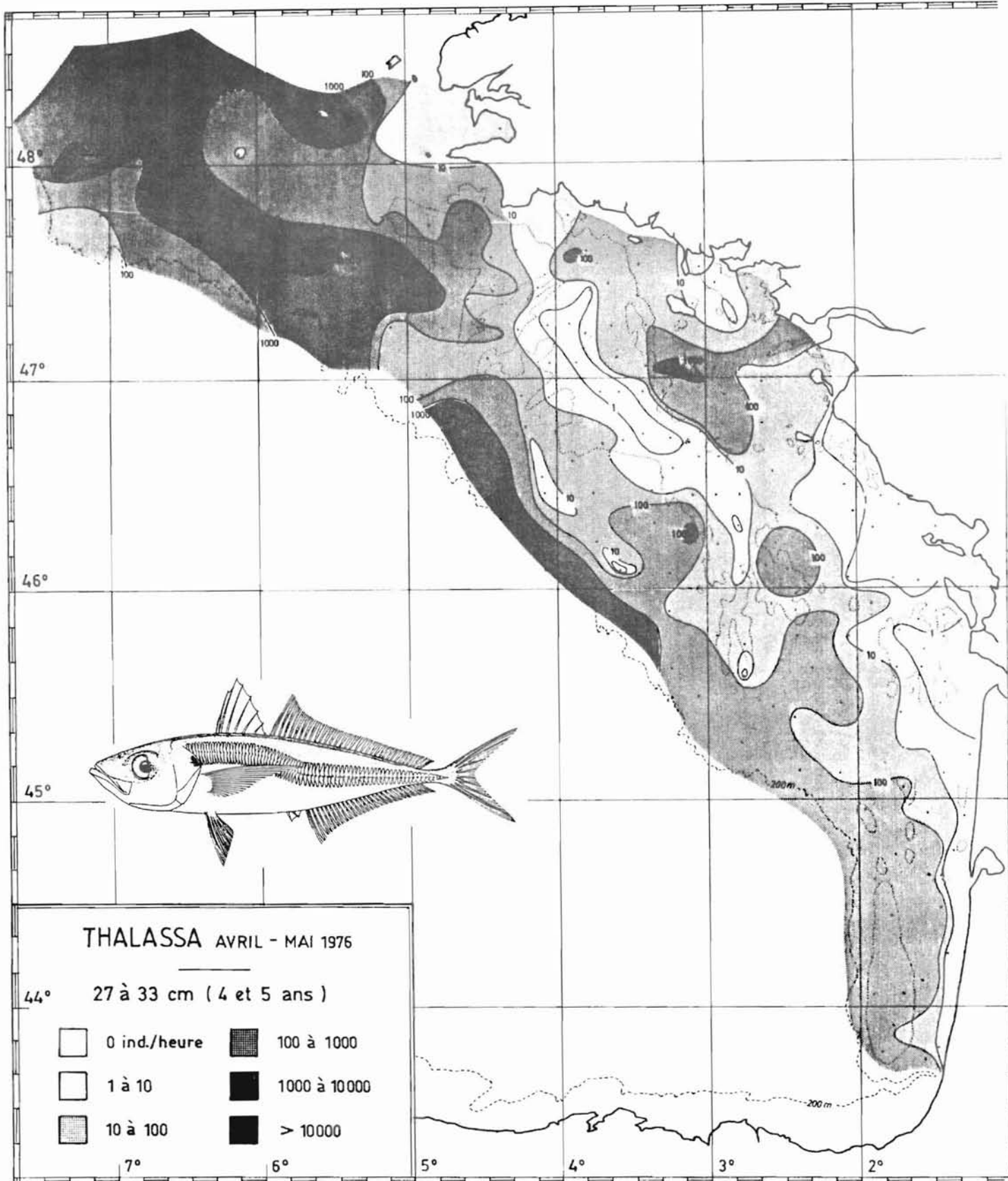


Fig. 92

Figures 92 et 93 - Les **chinchards communs**, *Trachurus trachurus*, mesurant de 27 à 33 cm, âgés de 4 à 5 ans, bien qu'encore présents dans les eaux côtières à l'est de la Grande Vasière, sont surtout abondants au bord des fonds, les concentrations les plus importantes étant situées au large. Les plus âgés, plus de 33 cm, se trouvent surtout au centre du plateau.

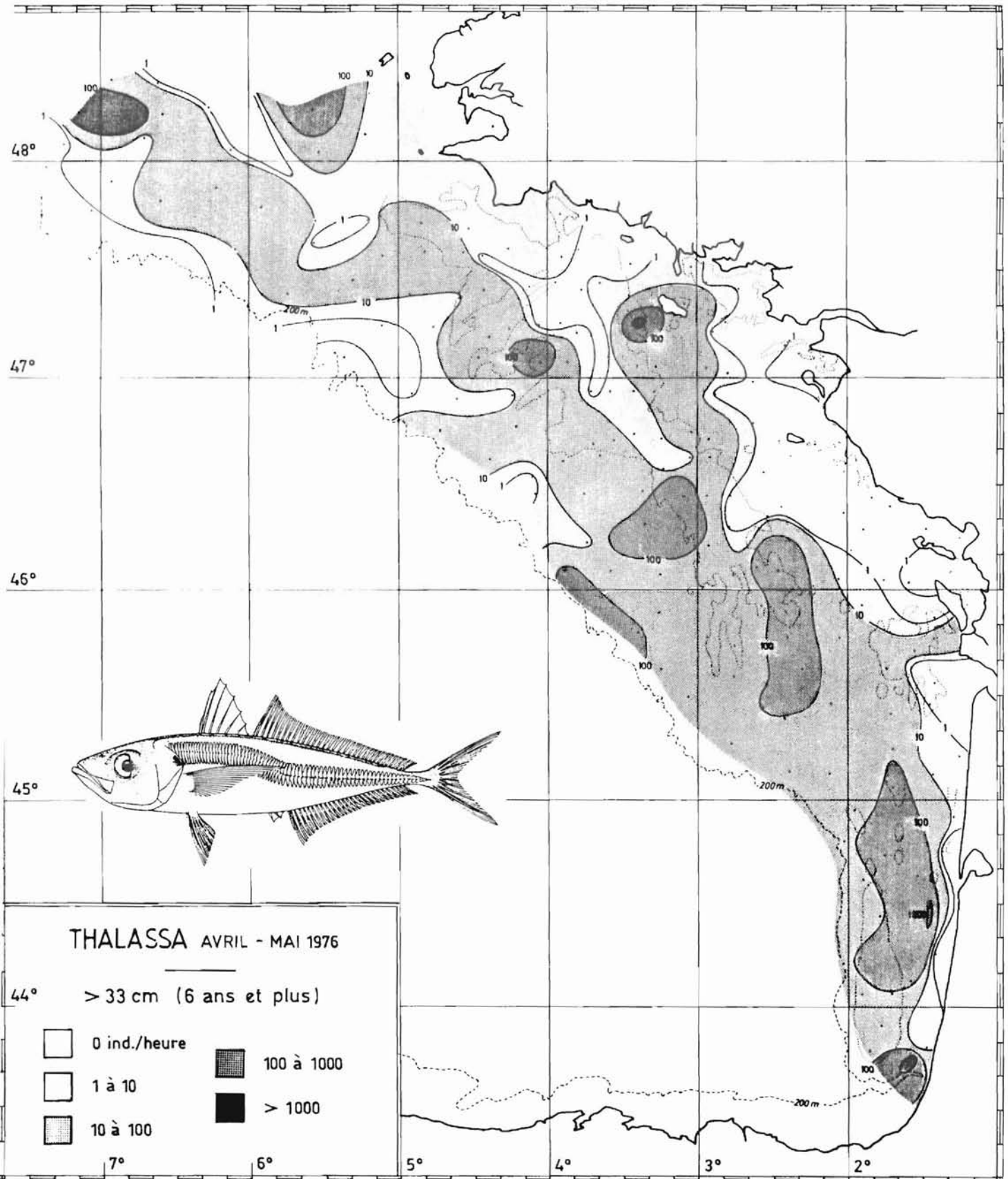


Fig. 93

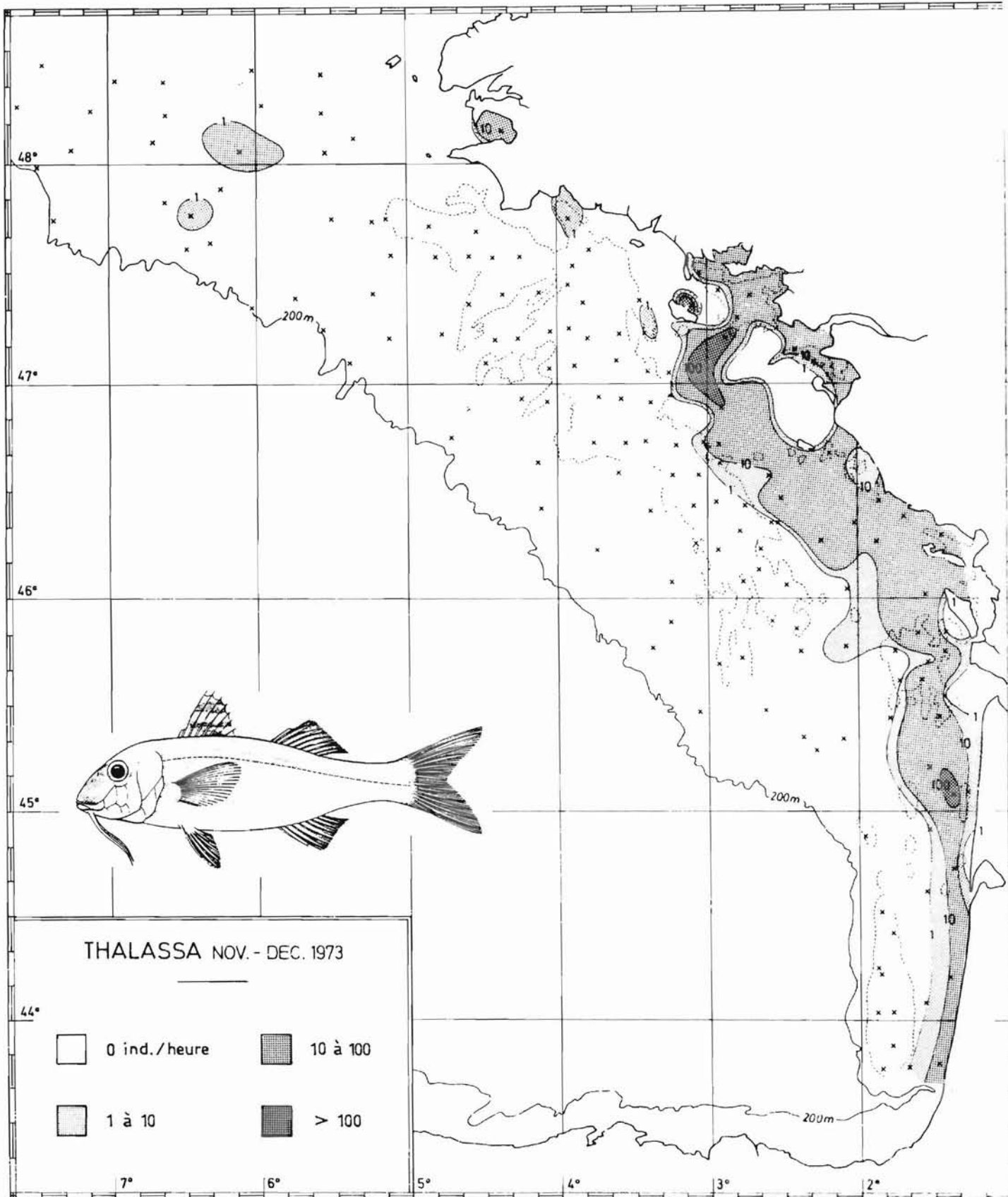


Fig. 94

Figures 94 et 95 - Le rouget-barbet de roche, *Mullus surmuletus*, a en novembre-décembre 1973, au sud de 47°30'N, une distribution continue le long de la côte, limitée vers le large, aux fonds de 100 m, bordant la Grande Vasière de 46°20'N à 47°N sans y pénétrer. Il n'est présent au milieu du plateau qu'à deux stations vers 48°N. En avril-mai 1976, sa distribution est discontinue et s'étend au nord de 46°30'N jusqu'au talus. En outre, on le trouve dans la Grande Vasière. Il est bien moins abondant en 1973 qu'en 1976.

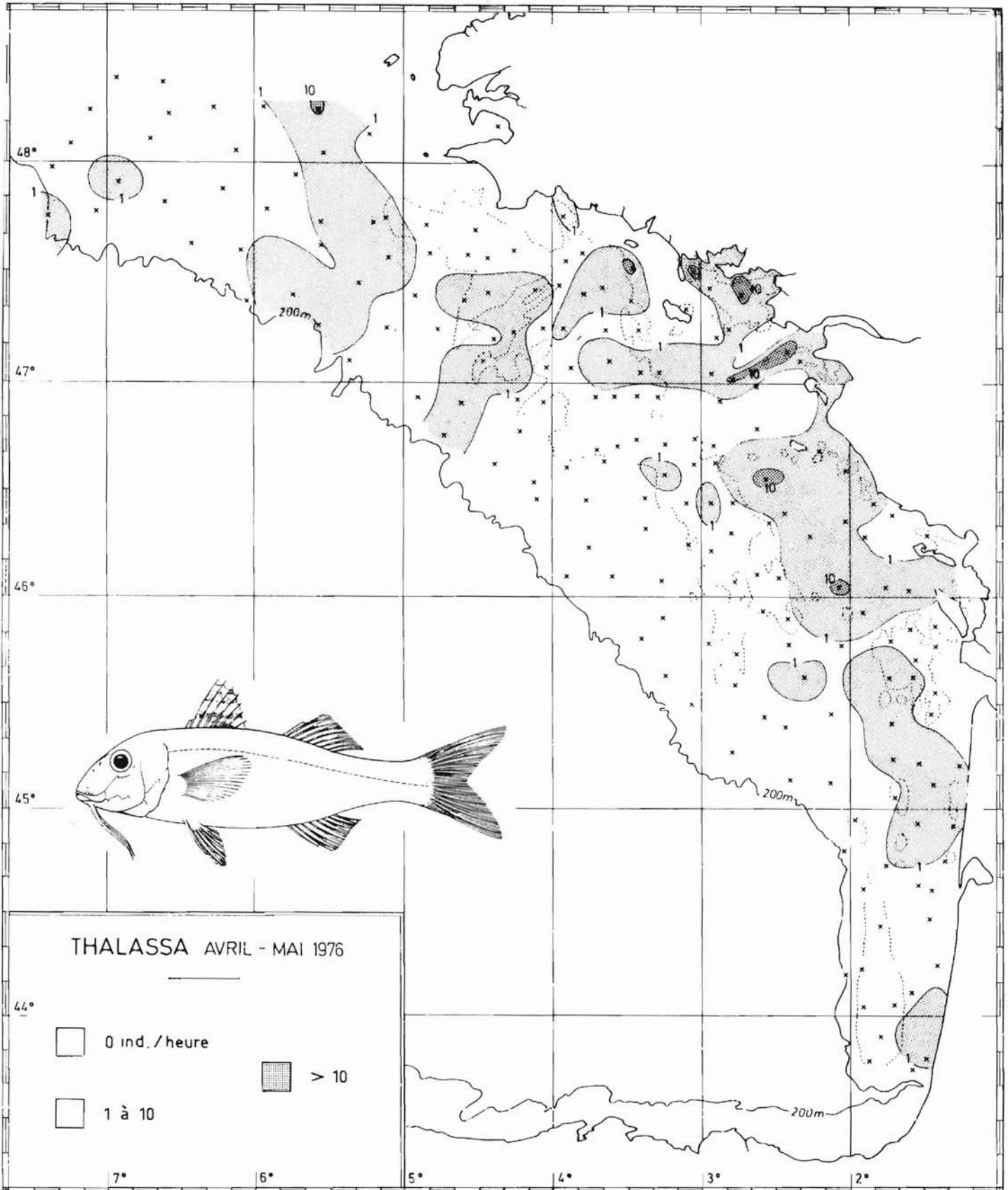


Fig. 95

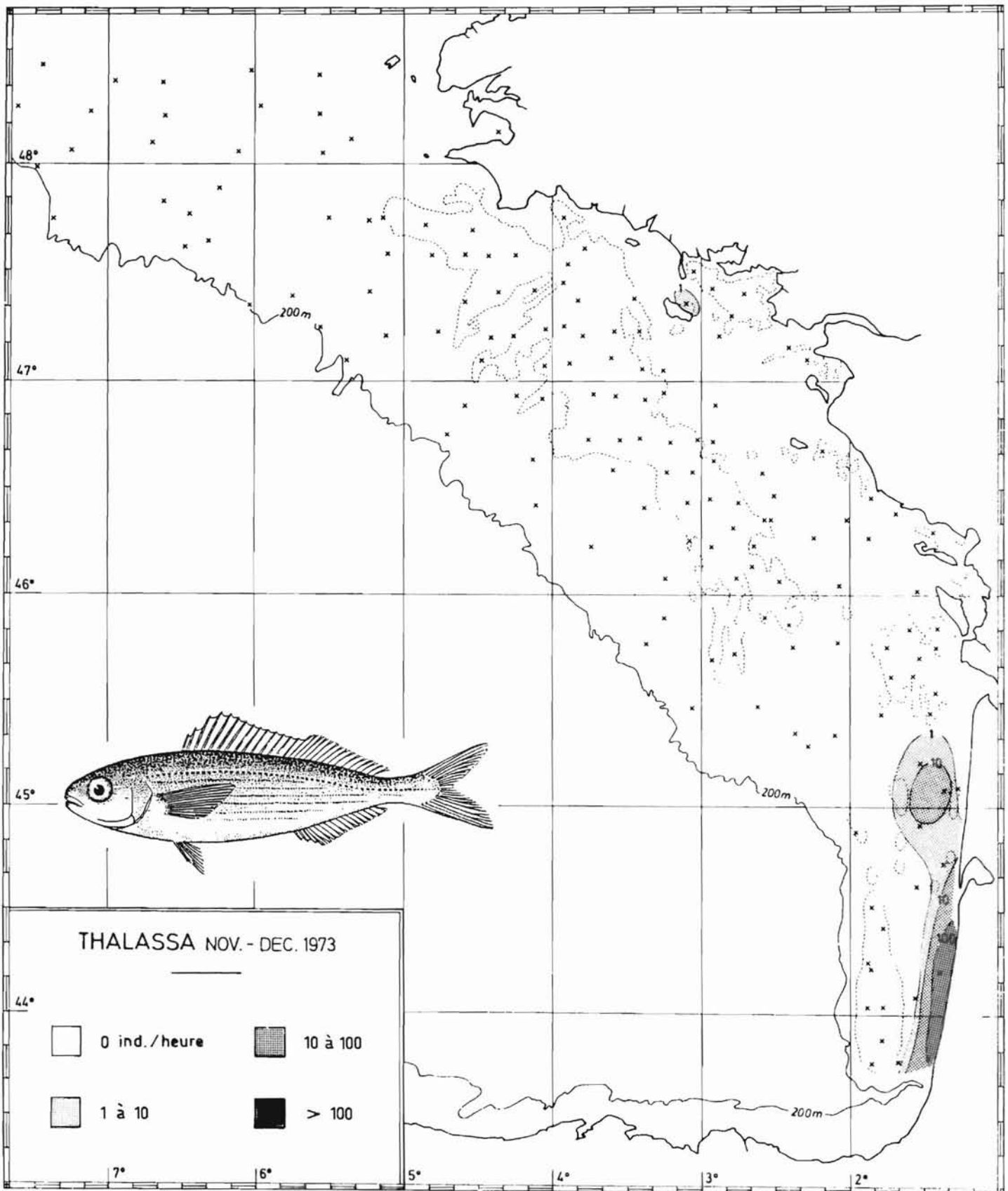


Fig. 96

Figures 96 et 97 -Le bogue, *Boops boops*, est dans le golfe de Gascogne, à la limite septentrionale de son aire de répartition habituelle. Bien qu'atteignant vers le nord 47°30'N (1973) ou 47°N (1976), sa distribution continue et côtière en 1976 est limitée au sud du Golfe, 45°20'N (1973) ou 45°50'N (1976) où l'on trouve les concentrations maximales. En 1976, son abondance est nettement plus faible.

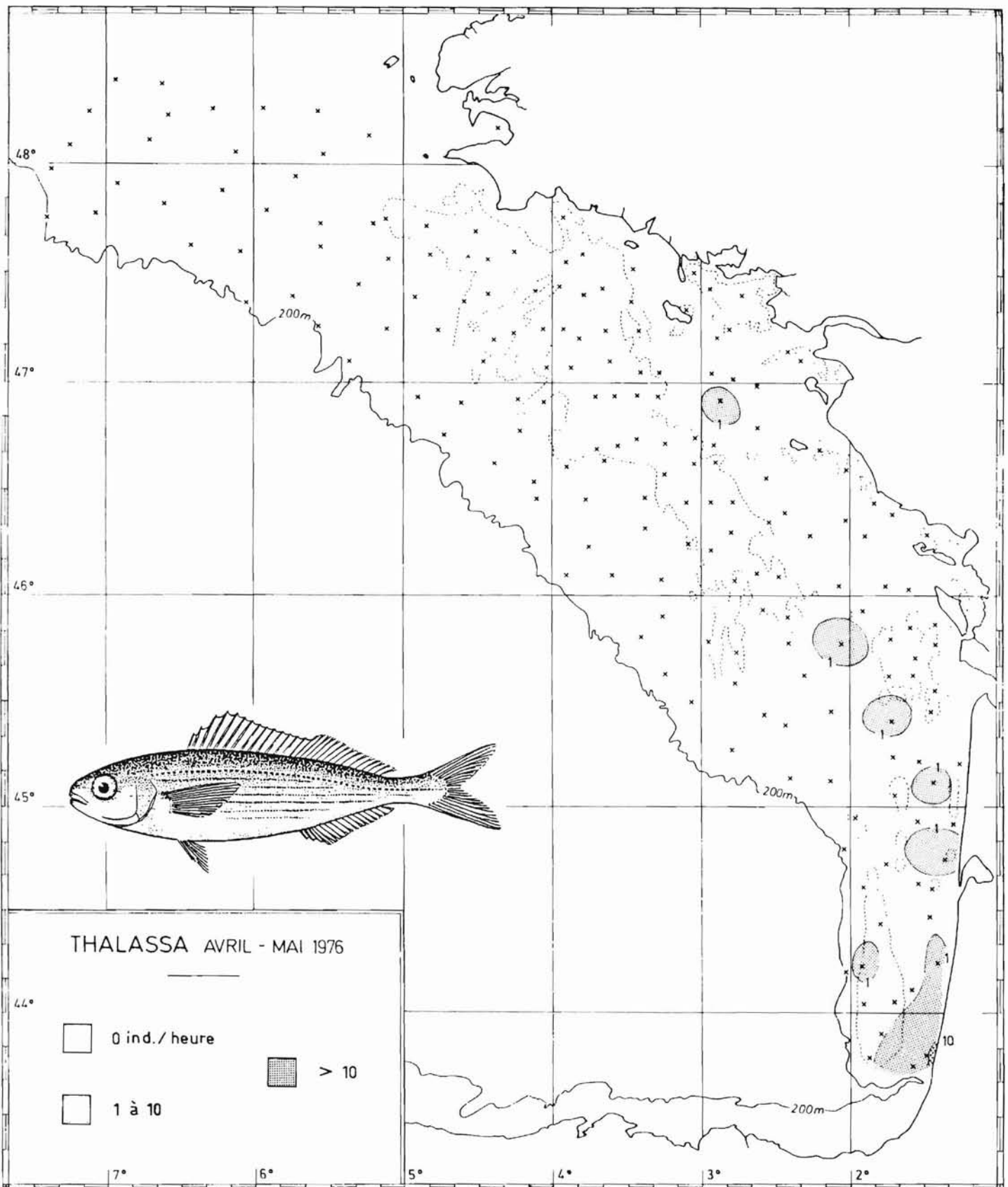


Fig. 97

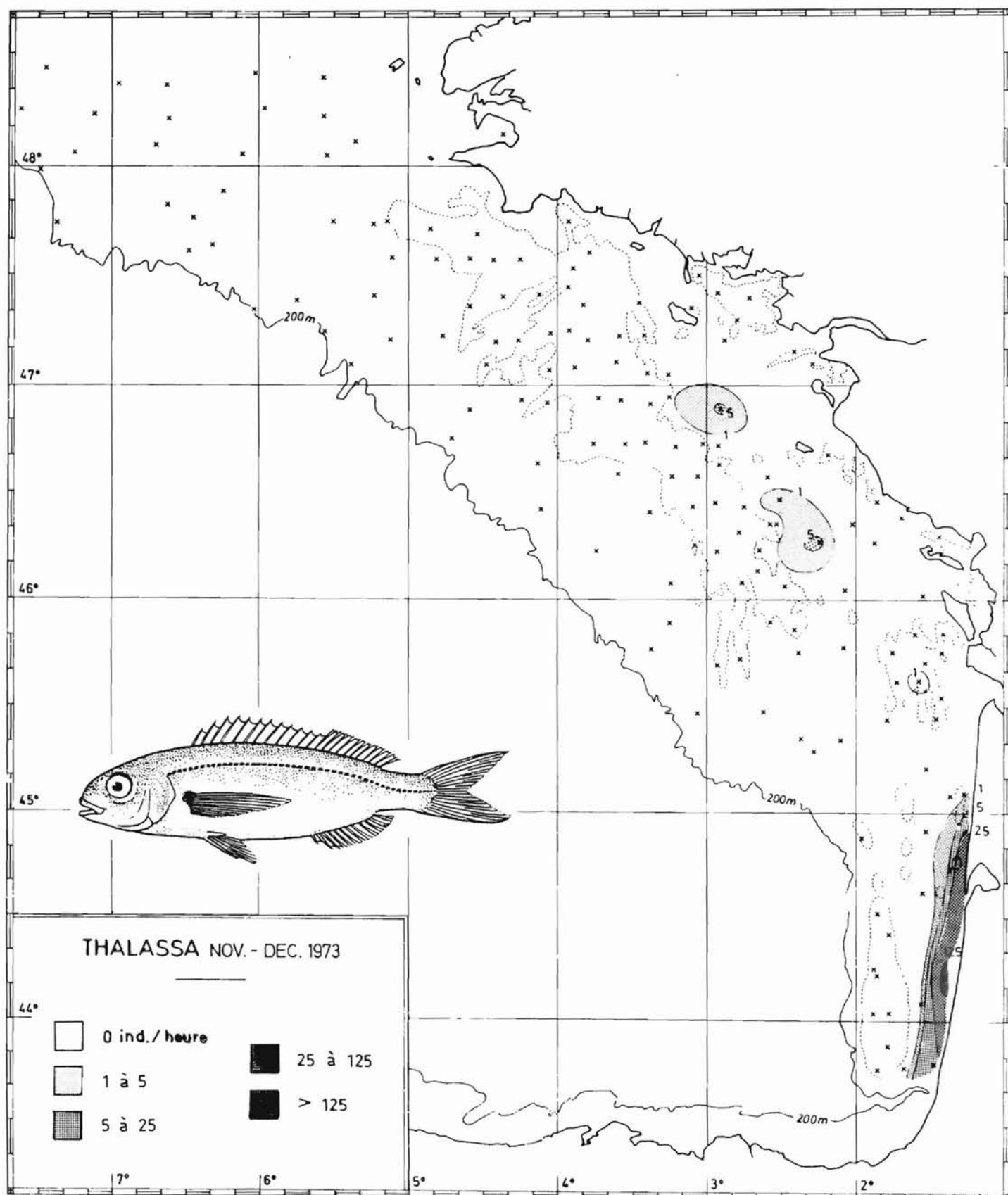


Fig. 98

Figures 98 et 99 - Le pageot acarné, *Pagellus acarne*, est dans le golfe de Gascogne, à la limite septentrionale de son aire de répartition. Sa limite nord se situe au cours des deux campagnes vers 47°N. Il a une distribution côtière discontinue de 47° à 45°N, continue au sud de 45°N. Les concentrations maximales se trouvent dans le sud du Golfe. En 1976, année où l'abondance est nettement plus faible, on observe vers 45°N sa présence à une station du large.

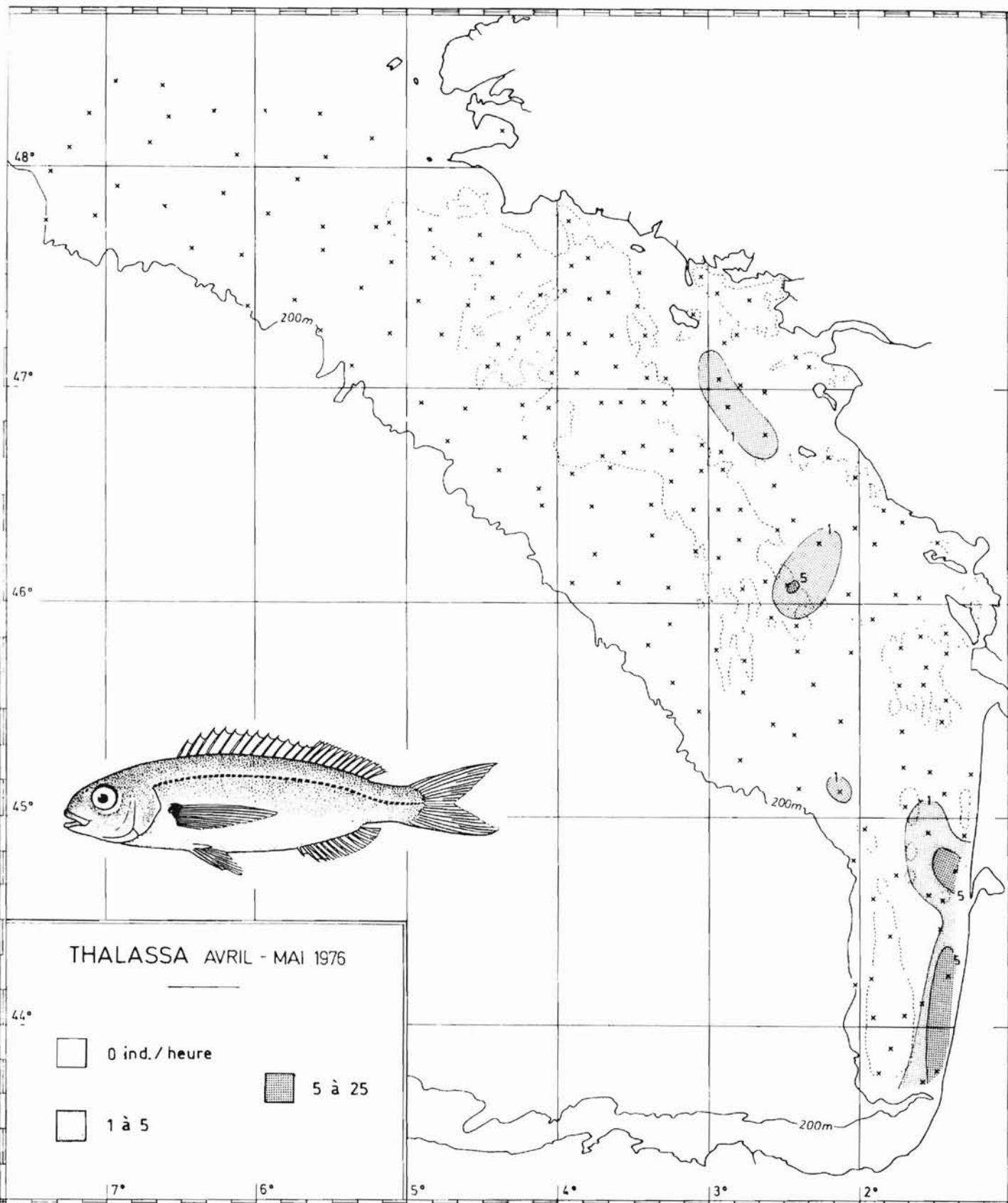


Fig. 99

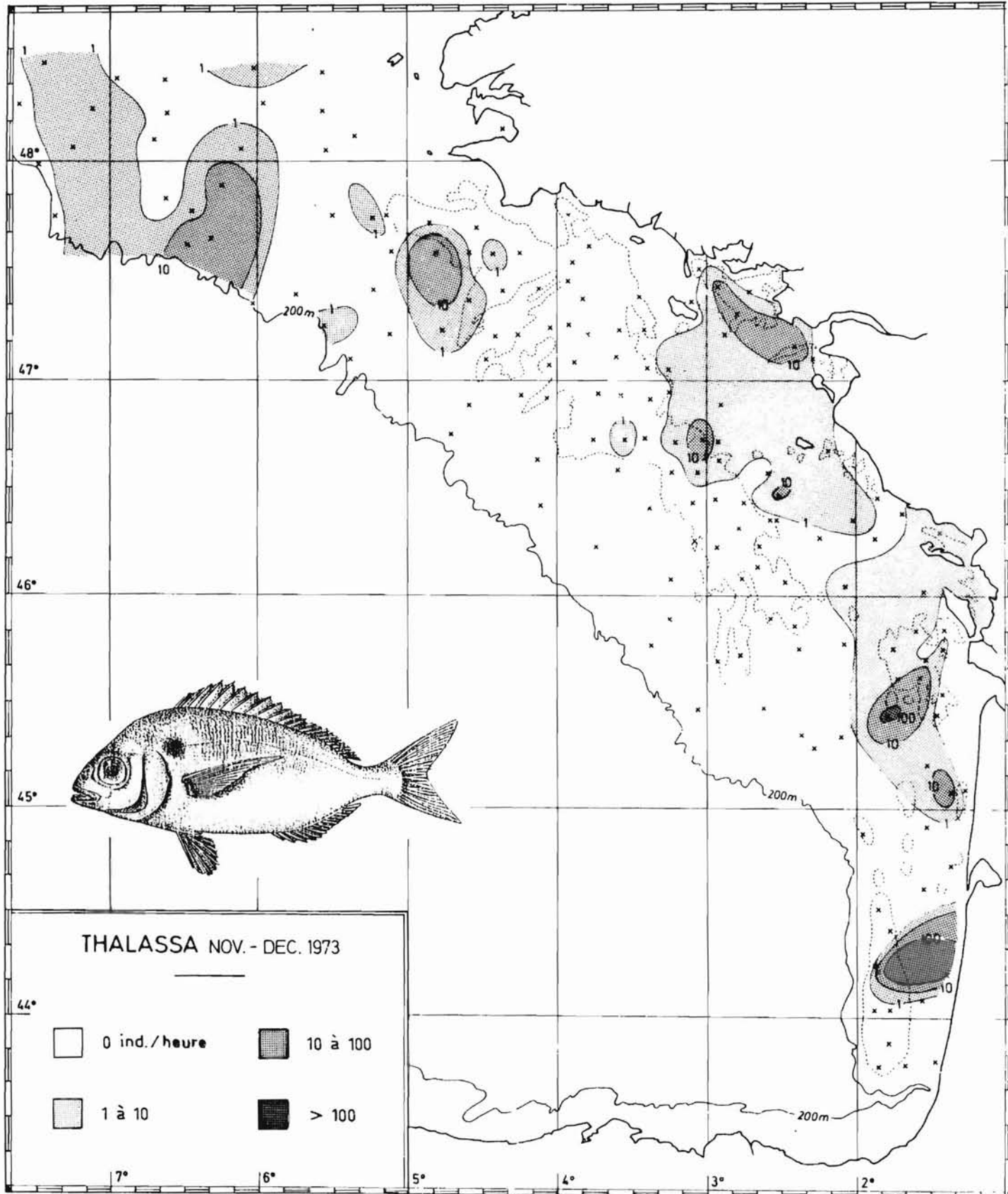


Fig. 100

Figures 100 et 101 - Le pageot rose, *Pagellus bogaraveo*, a en novembre-décembre 1973 une distribution principalement côtière. Bien qu'il soit présent au nord de 47°N au centre du plateau et même au bord des fonds, il est surtout abondant à la côte entre 44°N et 47°30'N avec des concentrations maximales devant la Gironde et au sud du bassin d'Arcachon. En avril-mai 1976, on ne le trouve plus dans les eaux côtières que dans la baie de Douarnenez et principalement au sud de 45°50'N où toutefois les concentrations maximales sont situées près du talus. Ailleurs, il occupe vers le large plus de la moitié du plateau.

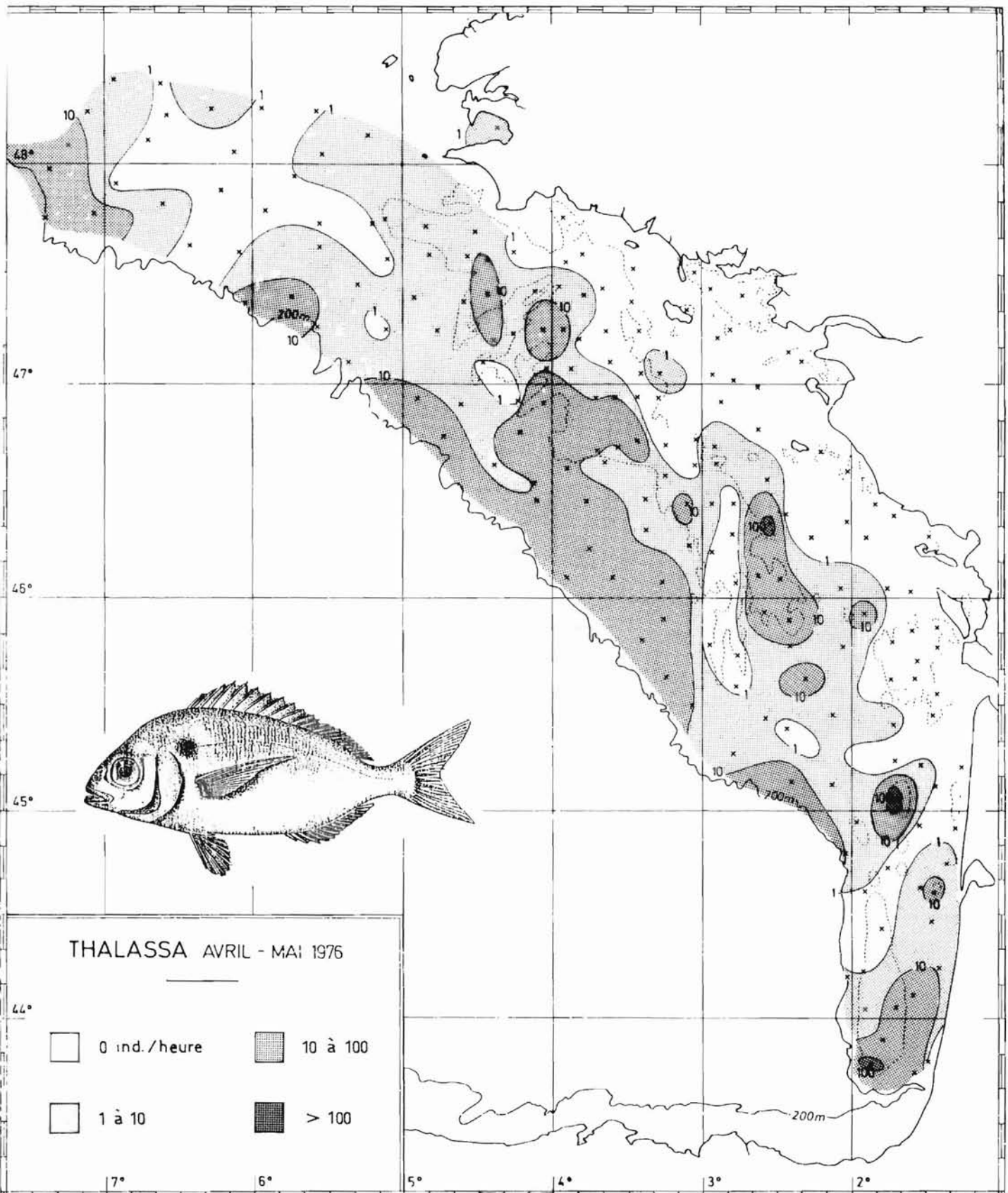


Fig. 101

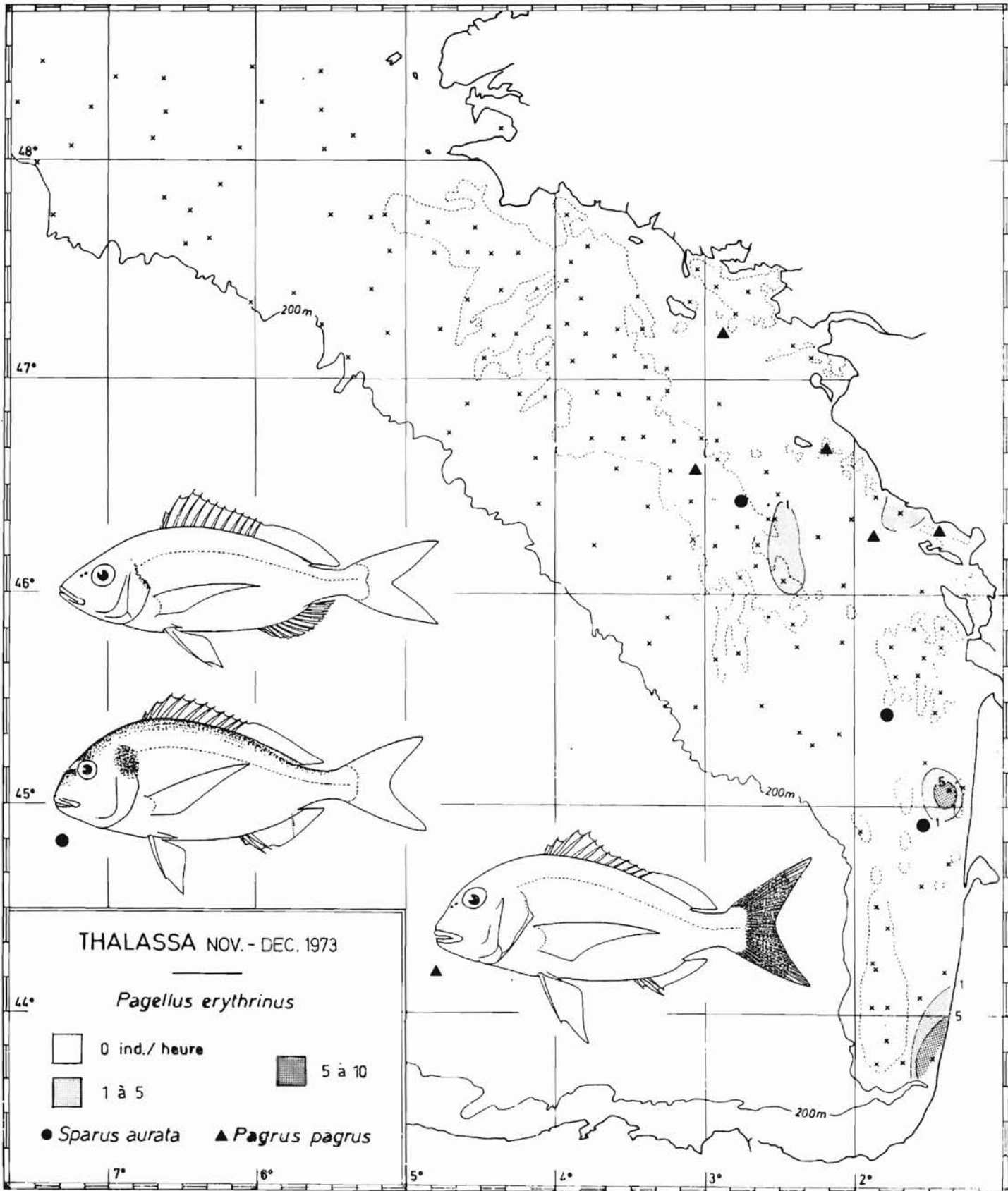


Fig. 102

Figures 102 et 103 - Le pageot commun, *Pagellus erythrinus*, la dorade royale, *Sparus aurata*, le pagre commun, *Pagrus pagrus*, et la saupe, *Sarpa salpa*, sont à la limite septentrionale de leur aire de répartition normale. Ils sont présents en petit nombre dans les eaux côtières entre Quiberon et Arcachon en 1973, entre Penmarc'h et les pertuis charentais en 1976.

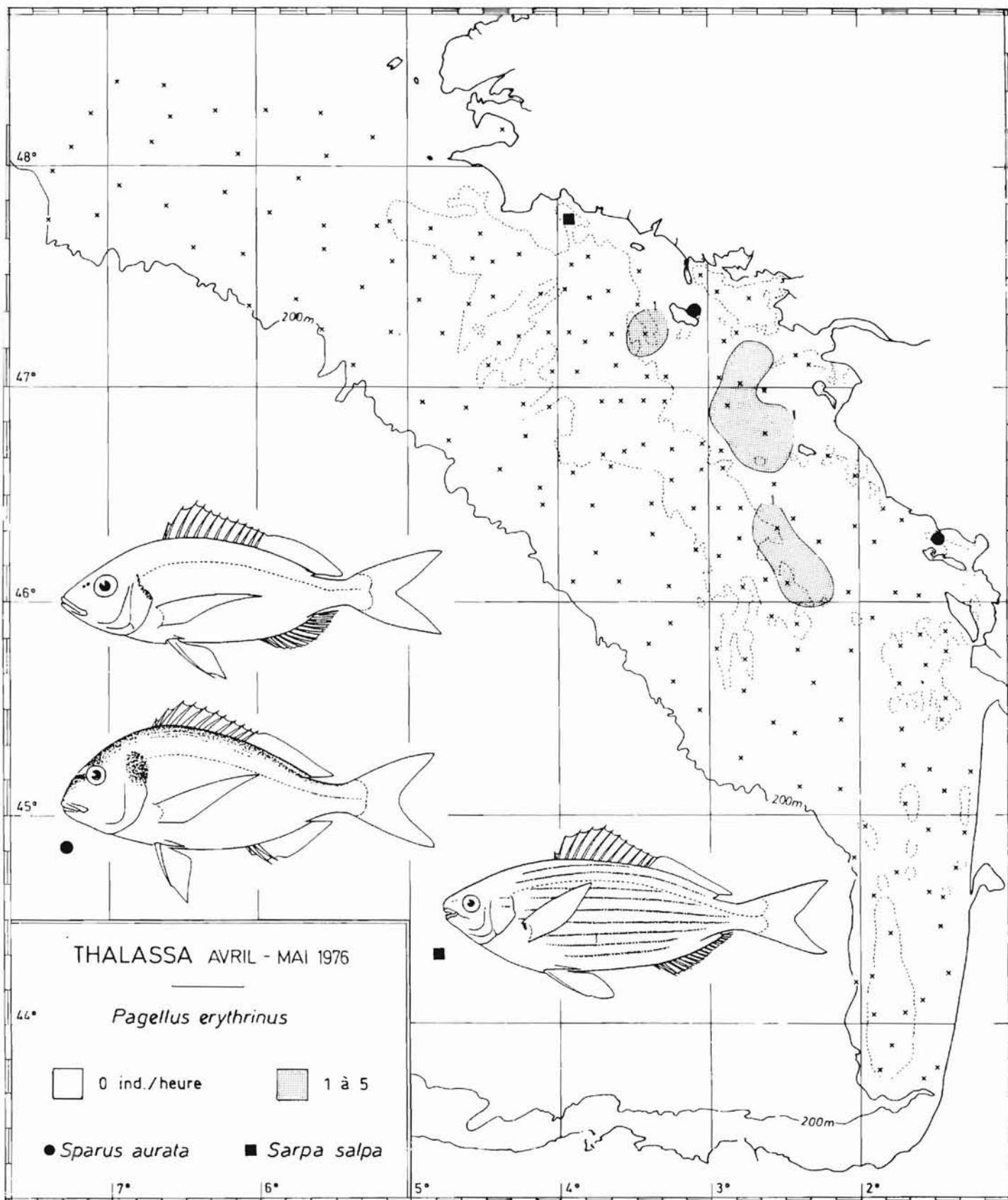


Fig. 103

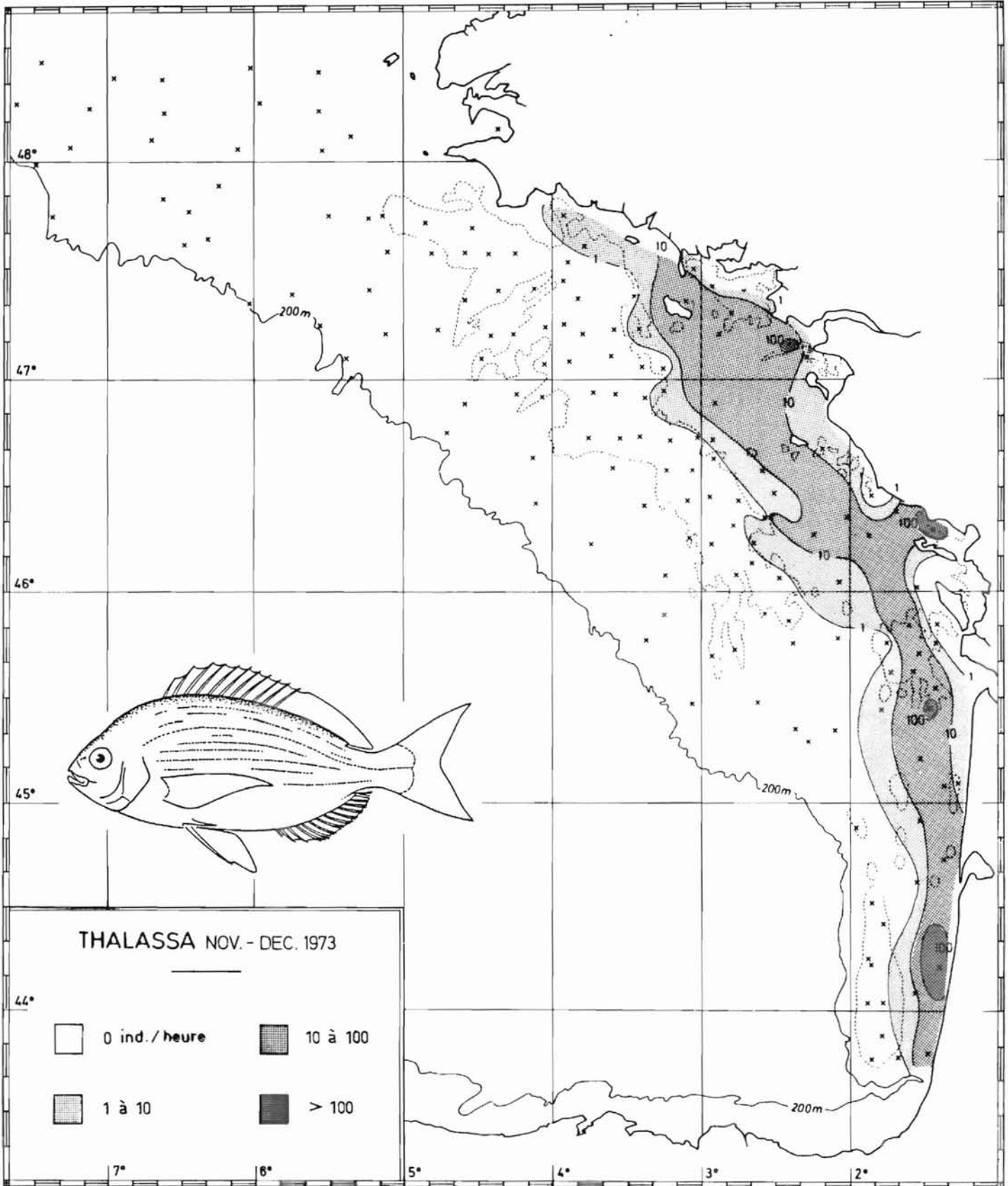


Fig. 104

Figures 104 et 105 - Le grisét, *Spondyliosoma cantharus*, occupe en novembre-décembre 1973 presque toute la zone côtière avec comme limite ouest la Grande Vasière et celle du sud du Golfe. Ses concentrations maximales, situées surtout sur les fonds de 25 à 50 m, diminuent le plus souvent vers la côte. Ce poisson est même absent de quelques stations les plus côtières au nord de la Gironde et en Vendée. En avril-mai 1976, son abondance est nettement plus faible et sa distribution discontinue.

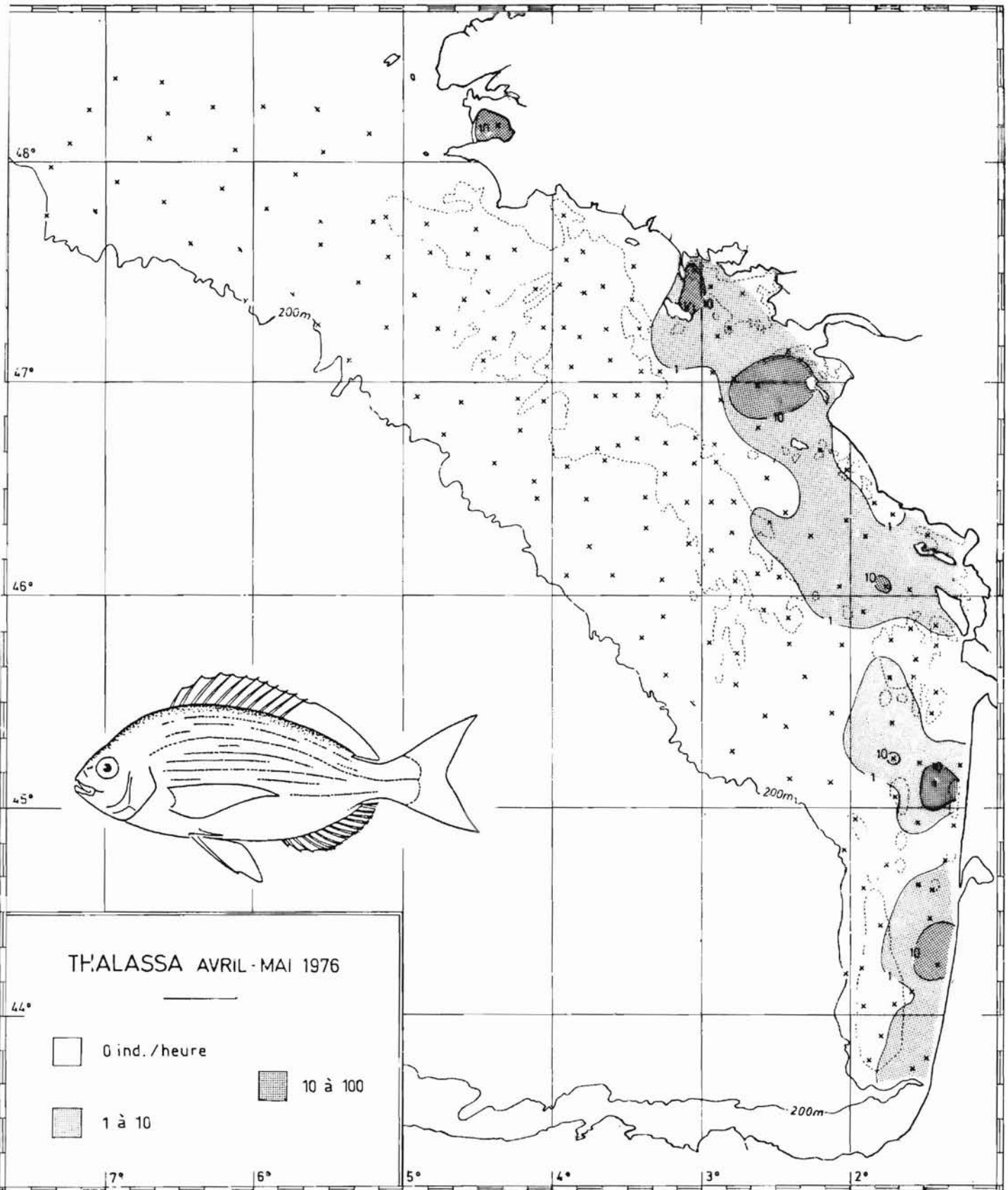


Fig. 105

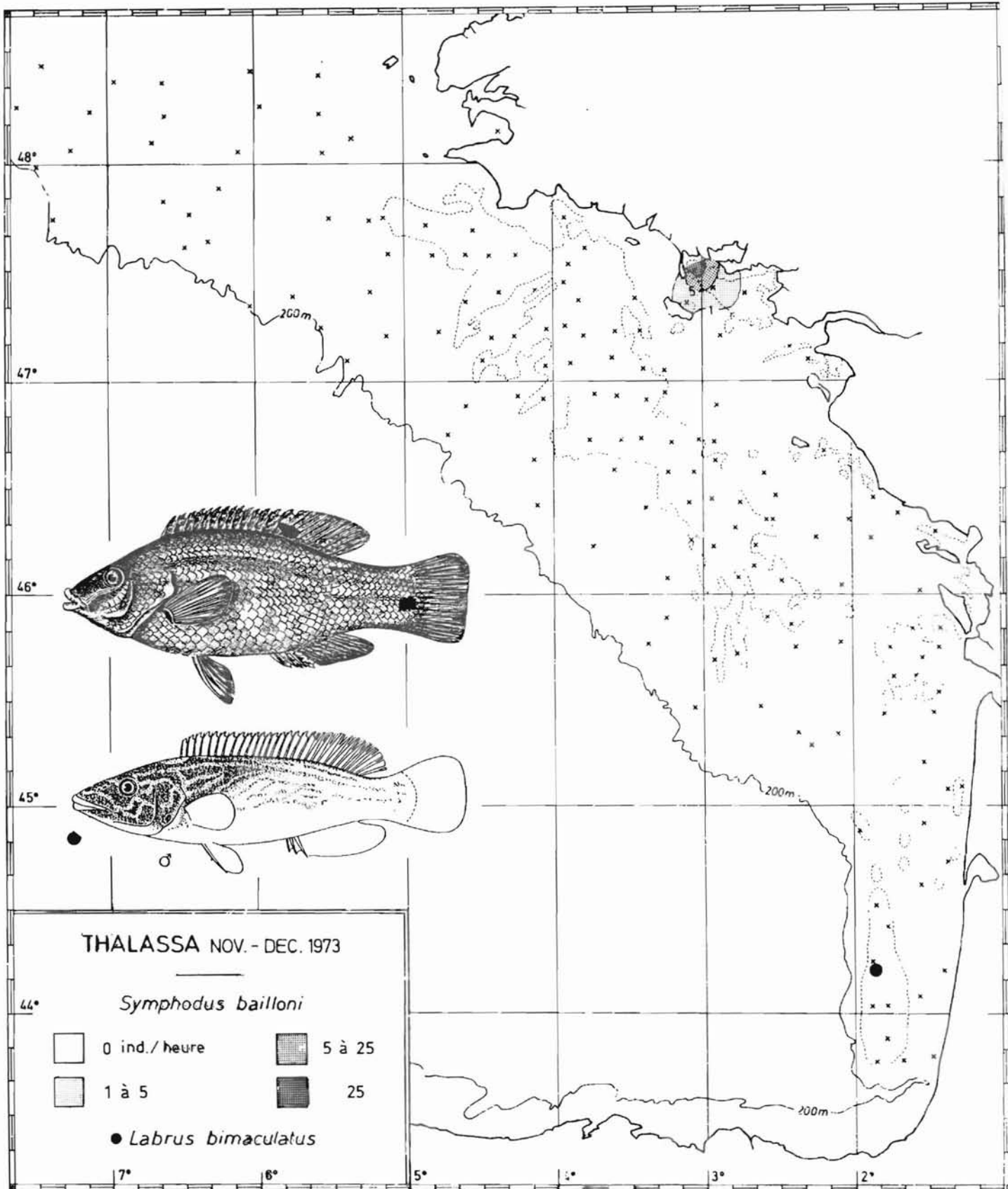


Fig. 106

Figures 106 et 107 - Le vracton grelue, *Symphodus bailloni*, se trouve aux deux campagnes entre Belle-Ile et la côte. La coquette, *Labrus bimaculatus*, et la vieille, *Labrus bergylta*, ne sont présentes qu'une seule fois et à une seule station, la première en 1973, la seconde en 1976.

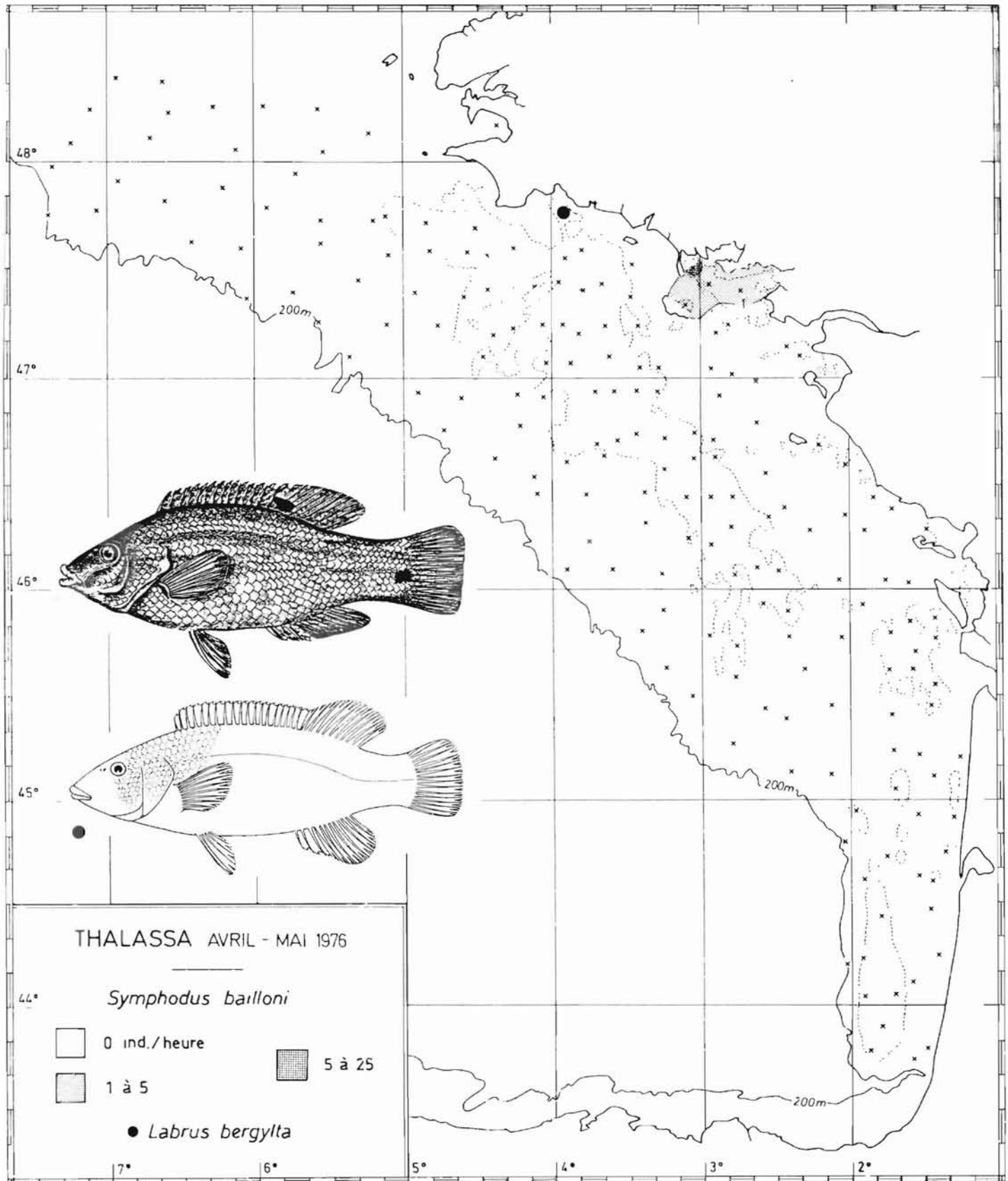


Fig. 107

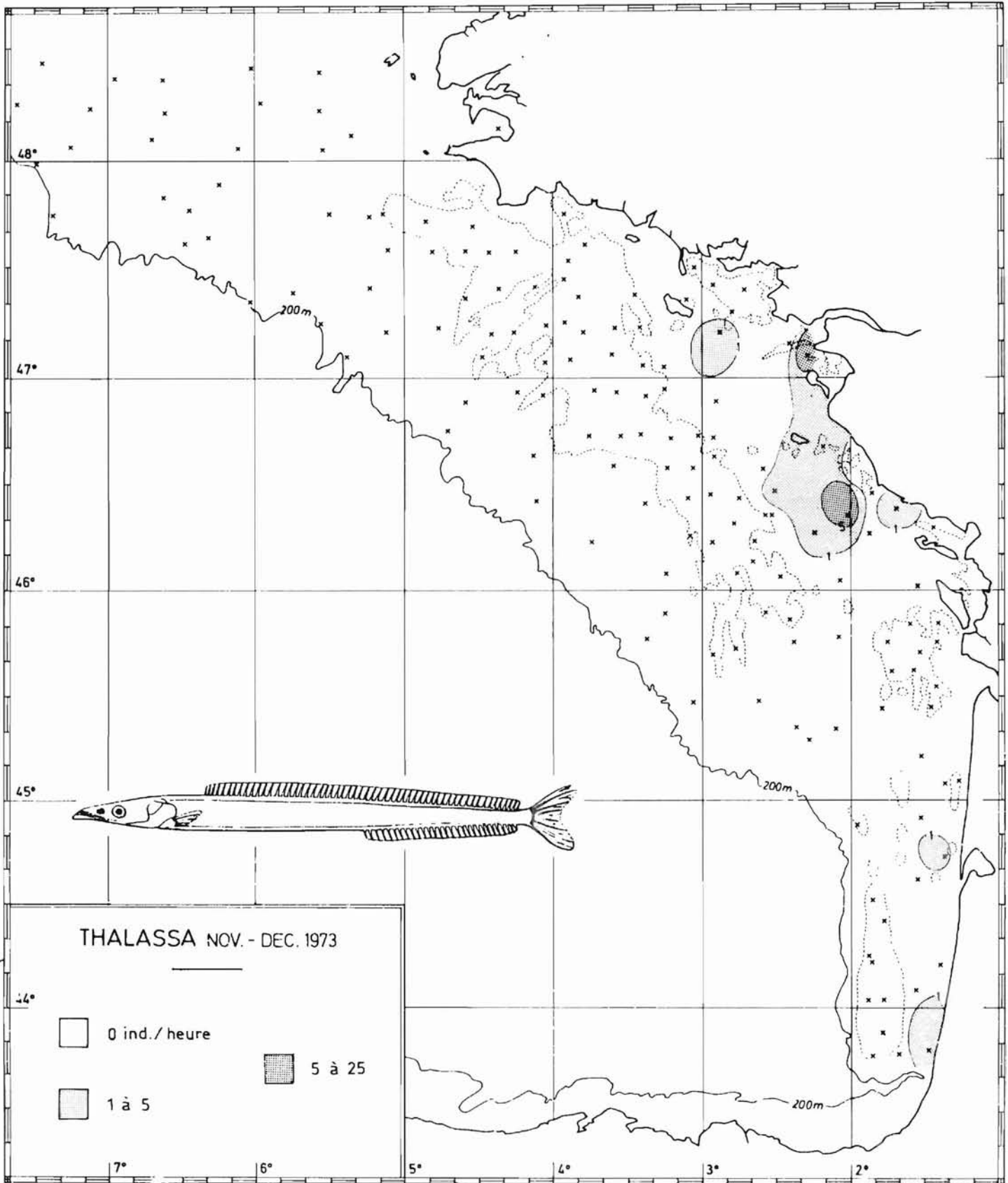


Fig. 108

Figures 108 et 109 - Le lançon commun, *Hyperoplus lanceolatus*, a une distribution côtière discontinue, entre Belle-Ile et le gouf de Capbreton en 1973, entre Penmarc'h et le bassin d'Arcachon en 1976. Le lançon écuille, *Ammodytes tobianus*, n'est présent qu'en 1976 et à une seule station devant la Loire.

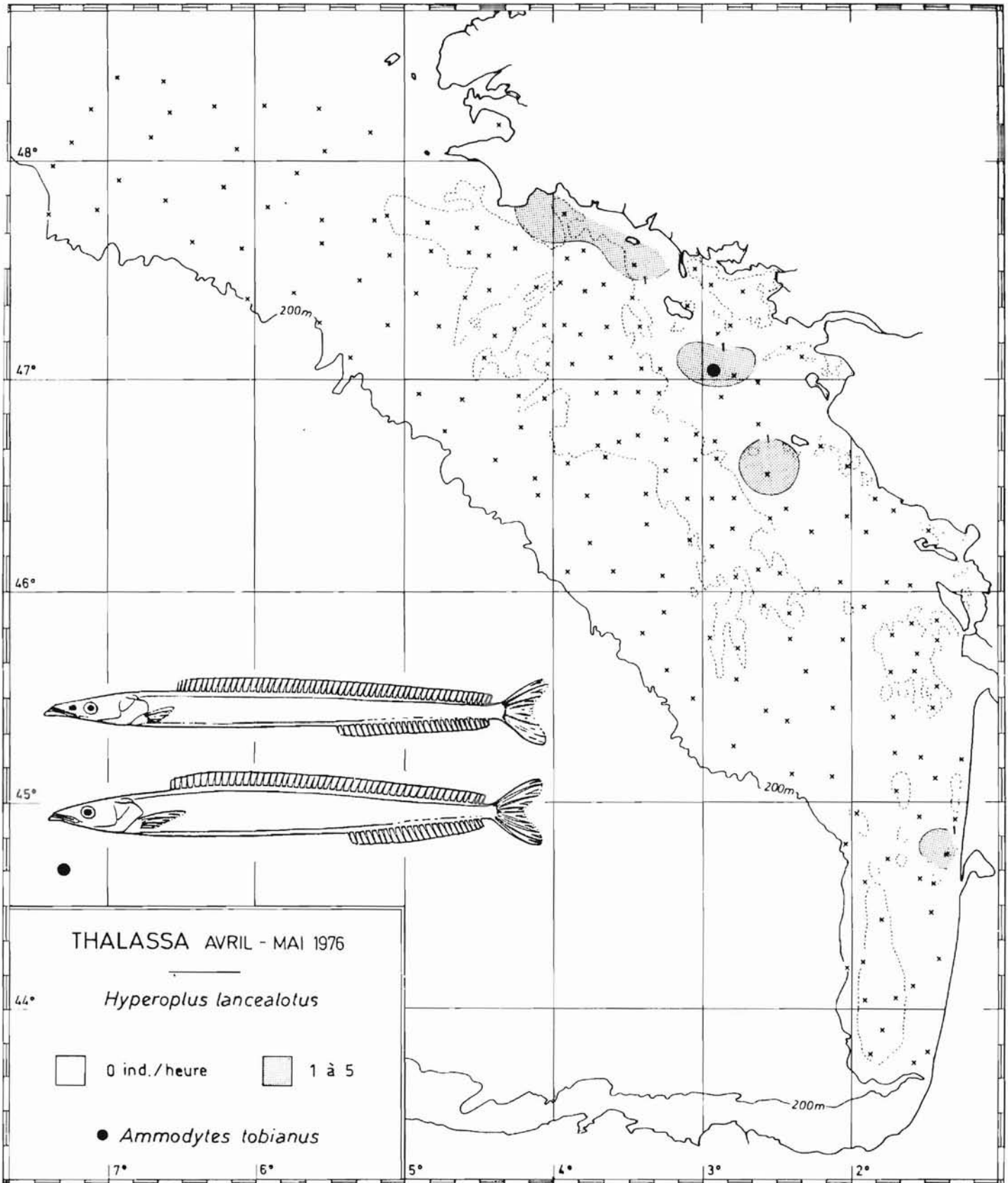


Fig. 109

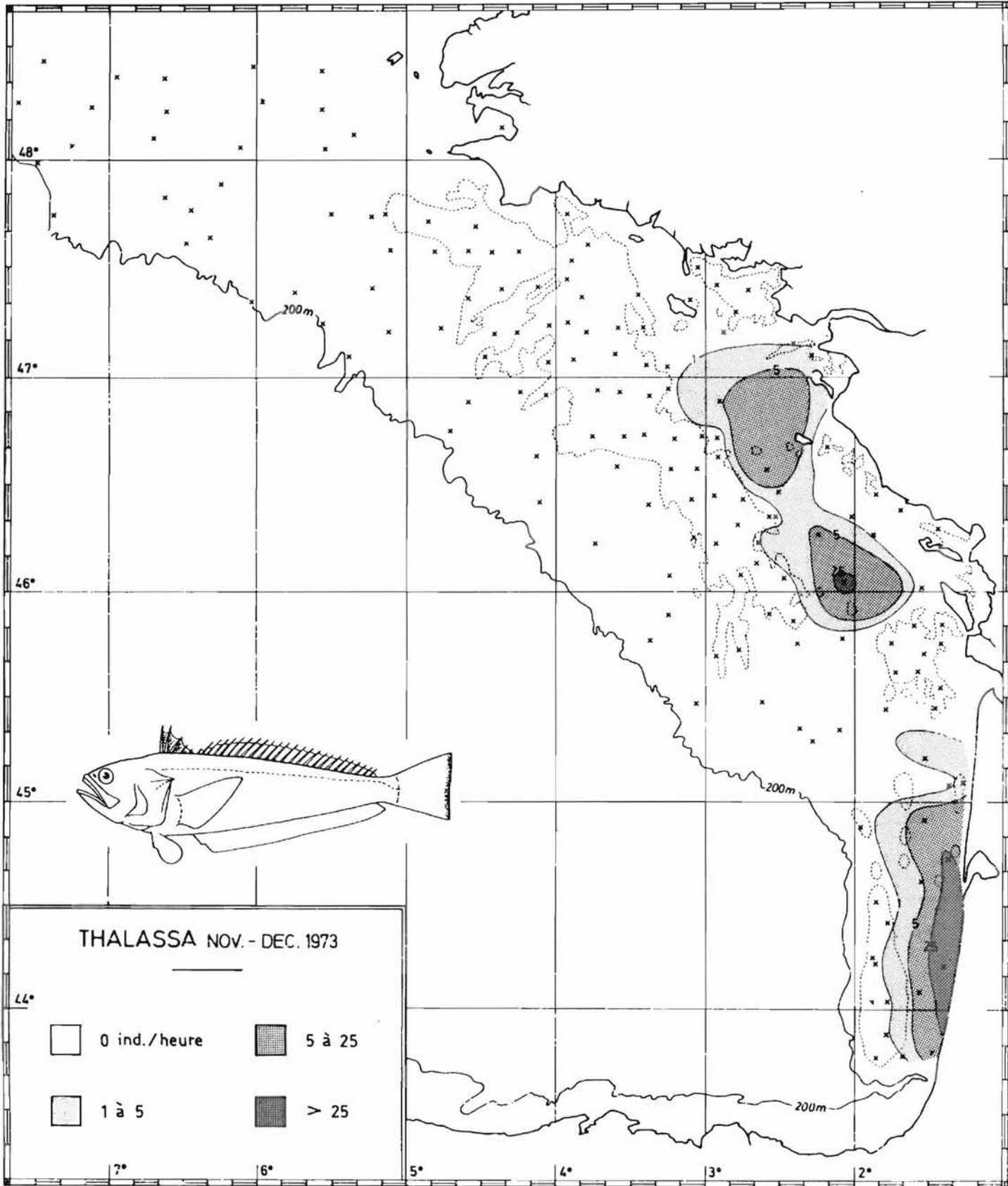


Fig. 110

Figures 110 et 111 - **La petite vive**, *Echiichthys vipera*, est dans le Golfe une espèce côtière. En 1973, sa distribution s'étend de la Loire au nord, à la Grande Vasière à l'Ouest, à celle de la Gironde au sud, puis le long de la côte des Landes entre la vasière de la Gironde et le gouf de Capbreton. En 1976, si elle est encore assez commune entre la Loire, la Grande Vasière et celle de la Gironde, elle n'est présente au sud que devant le bassin d'Arcachon.

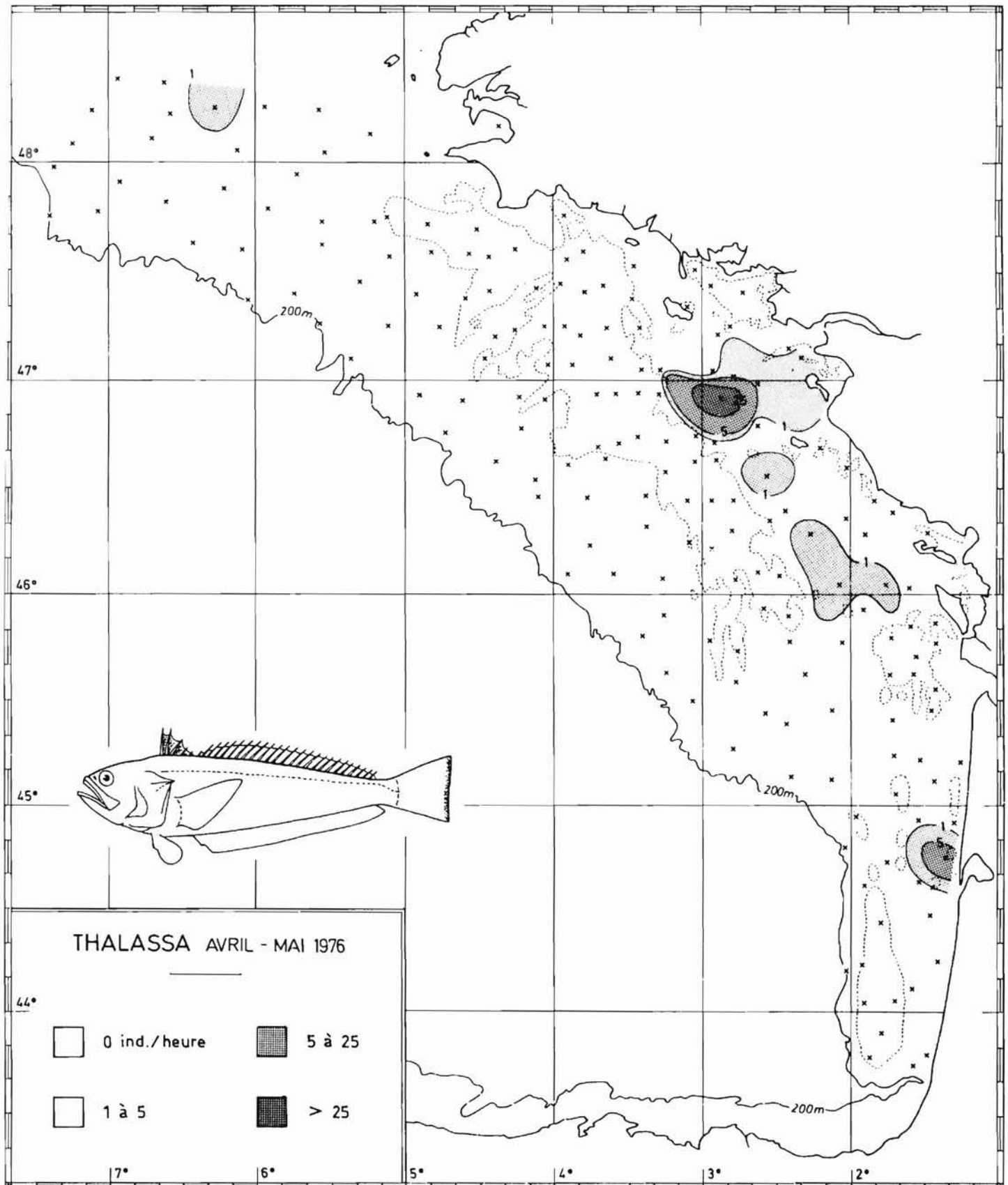


Fig. 111

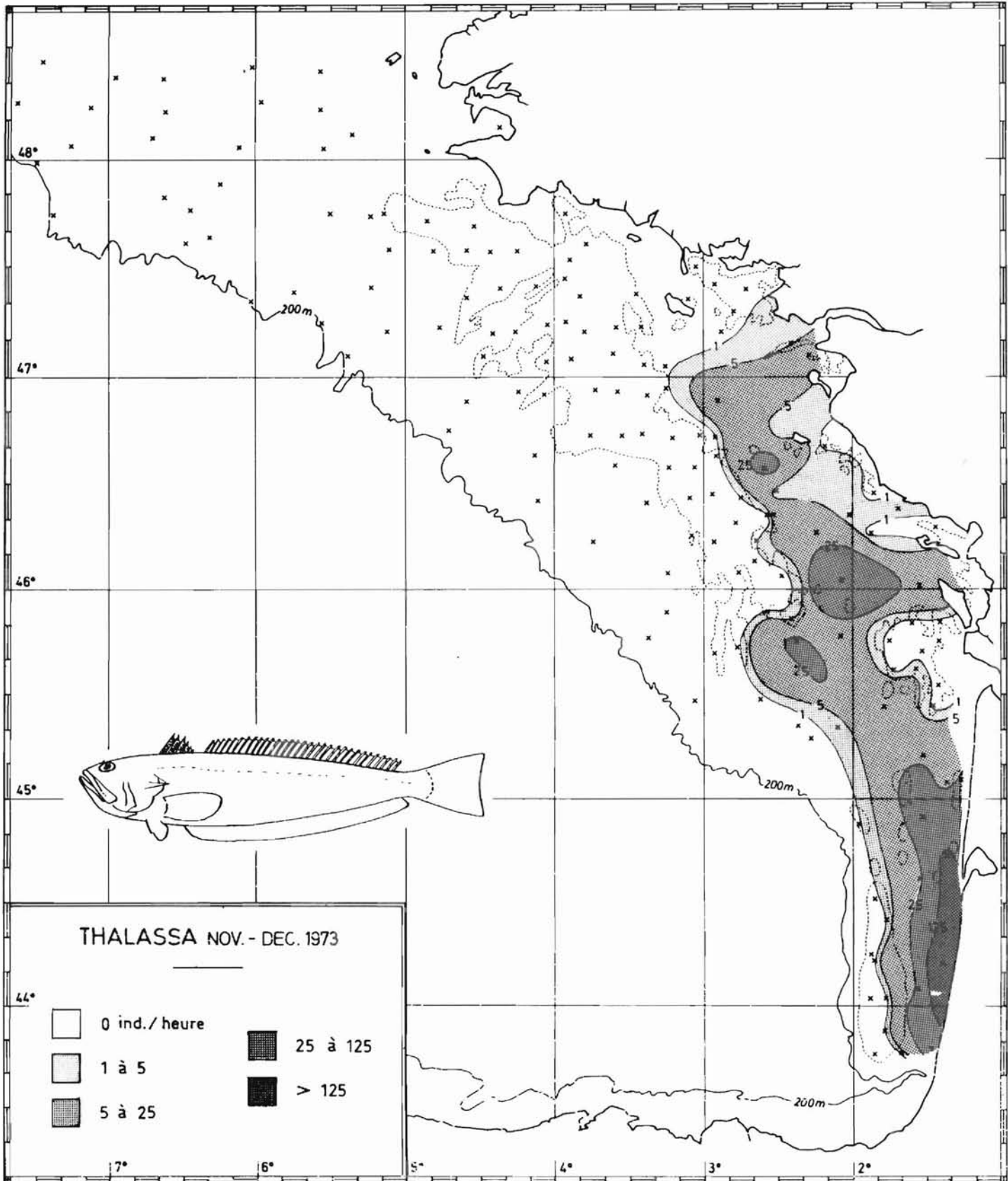


Fig. 112

Figures 112 et 113 - La grande vive, *Trachinus draco*, occupe en 1973, au sud de la Loire, toute la zone comprise entre la côte et la Grande Vasière, dont elle borde les limites orientales et méridionales sans y pénétrer, et la côte et la vasière des Landes, à l'exception des régions vaseuses littorales dont celles des pertuis charentais et de la Gironde. En 1976, sa distribution est sensiblement la même, bien que moins étendue, les abondances étant plus faibles. Les concentrations maximales sont situées principalement au sud du Golfe et de moindre façon devant les pertuis charentais.

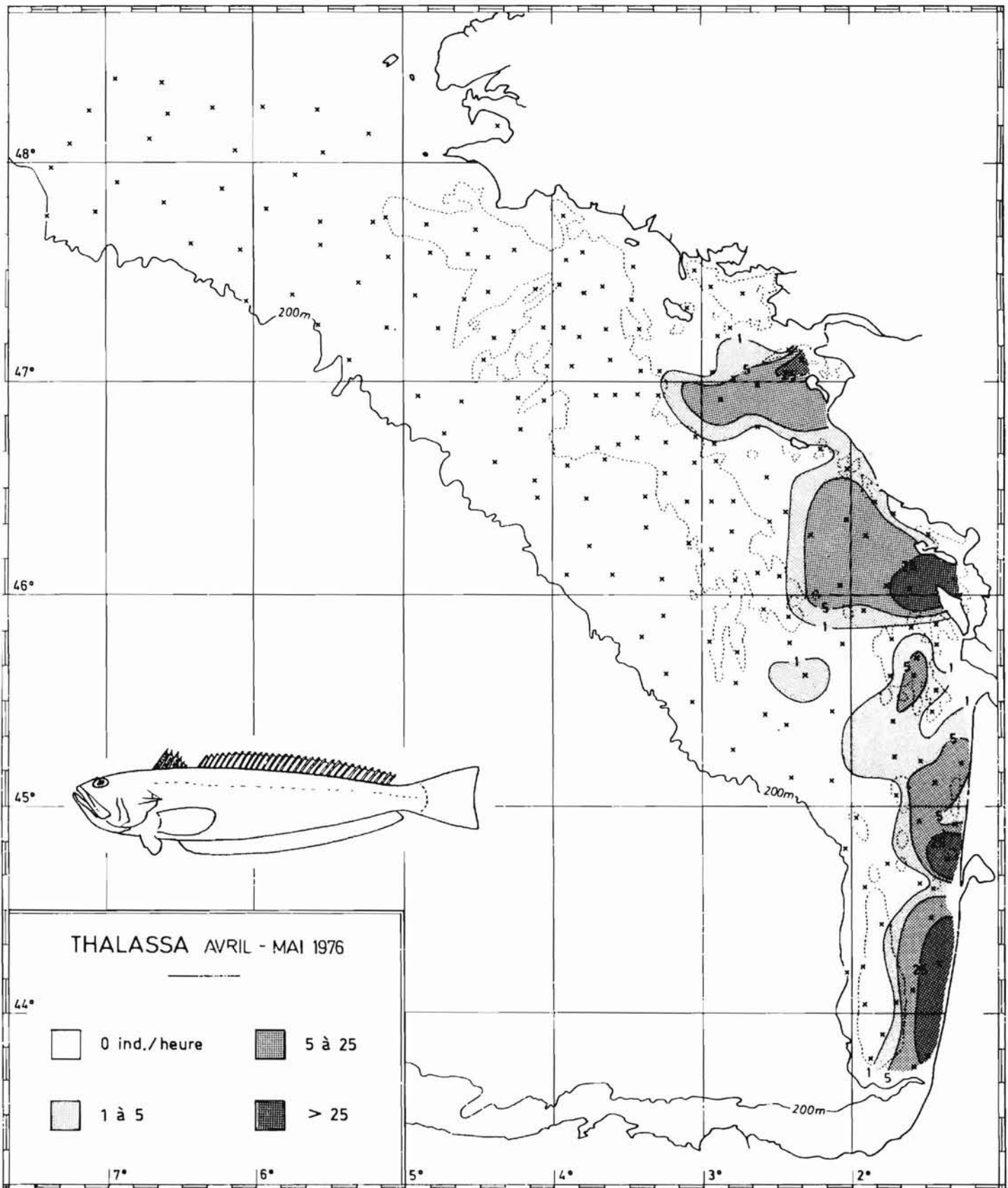


Fig. 113

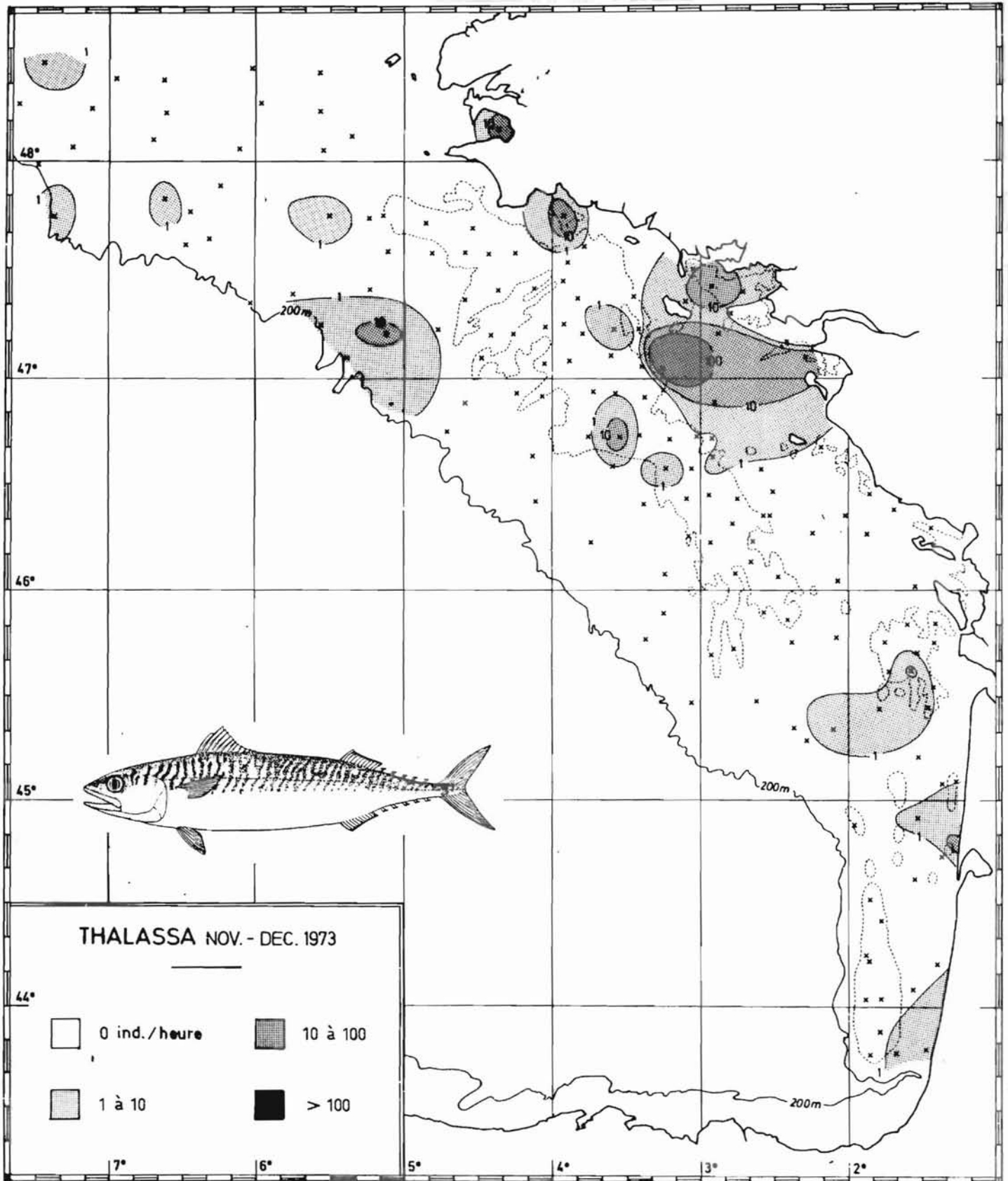


Fig. 114

Figures 114 et 115 - Le maquereau commun, *Scomber scombrus*, est un poisson pélagique. Assez peu abondant en 1973, il présente une distribution discontinue disséminée sur tout le plateau de la côte au bord des fonds. En 1976, il occupe la majeure partie du Golfe.

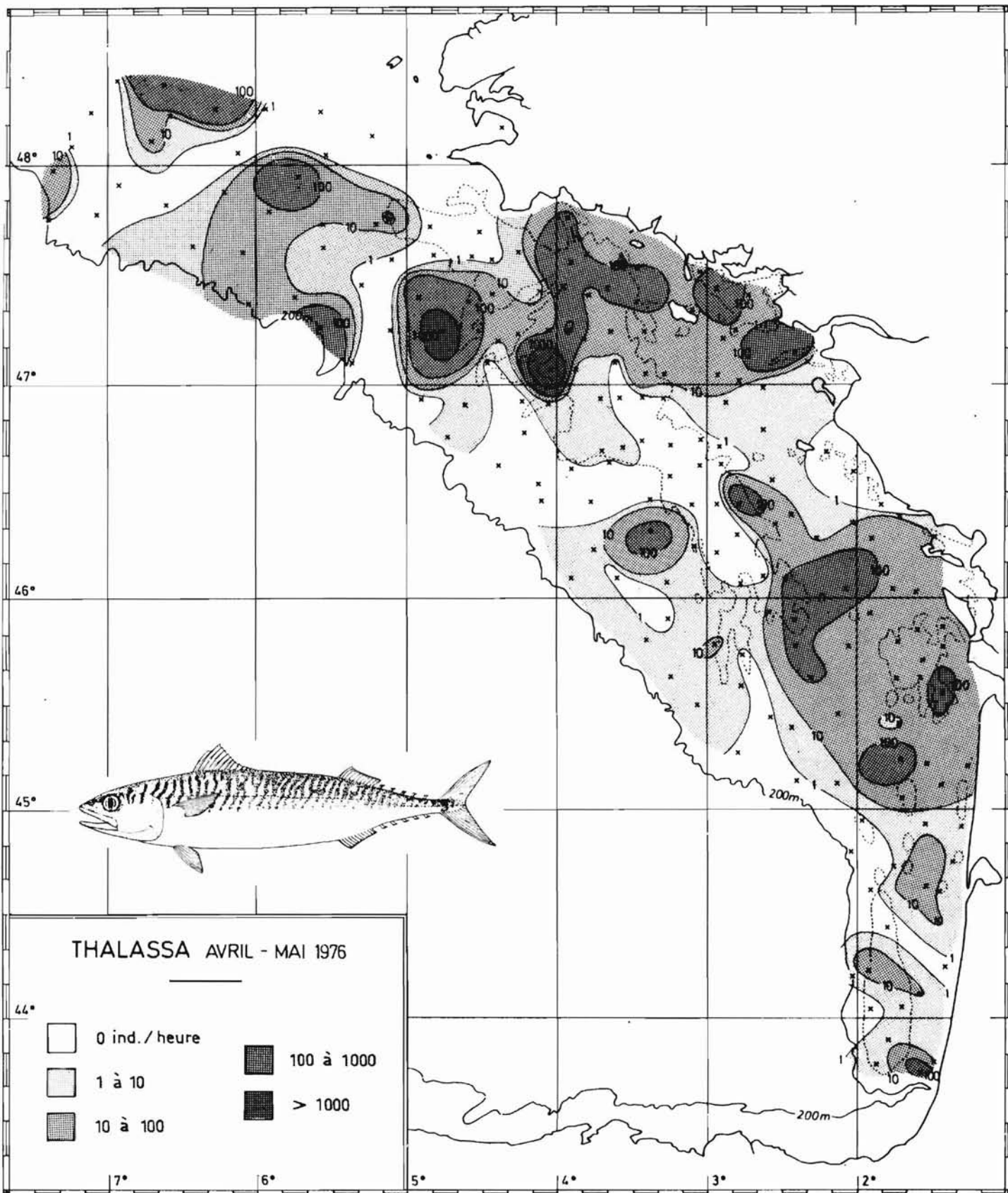


Fig. 115

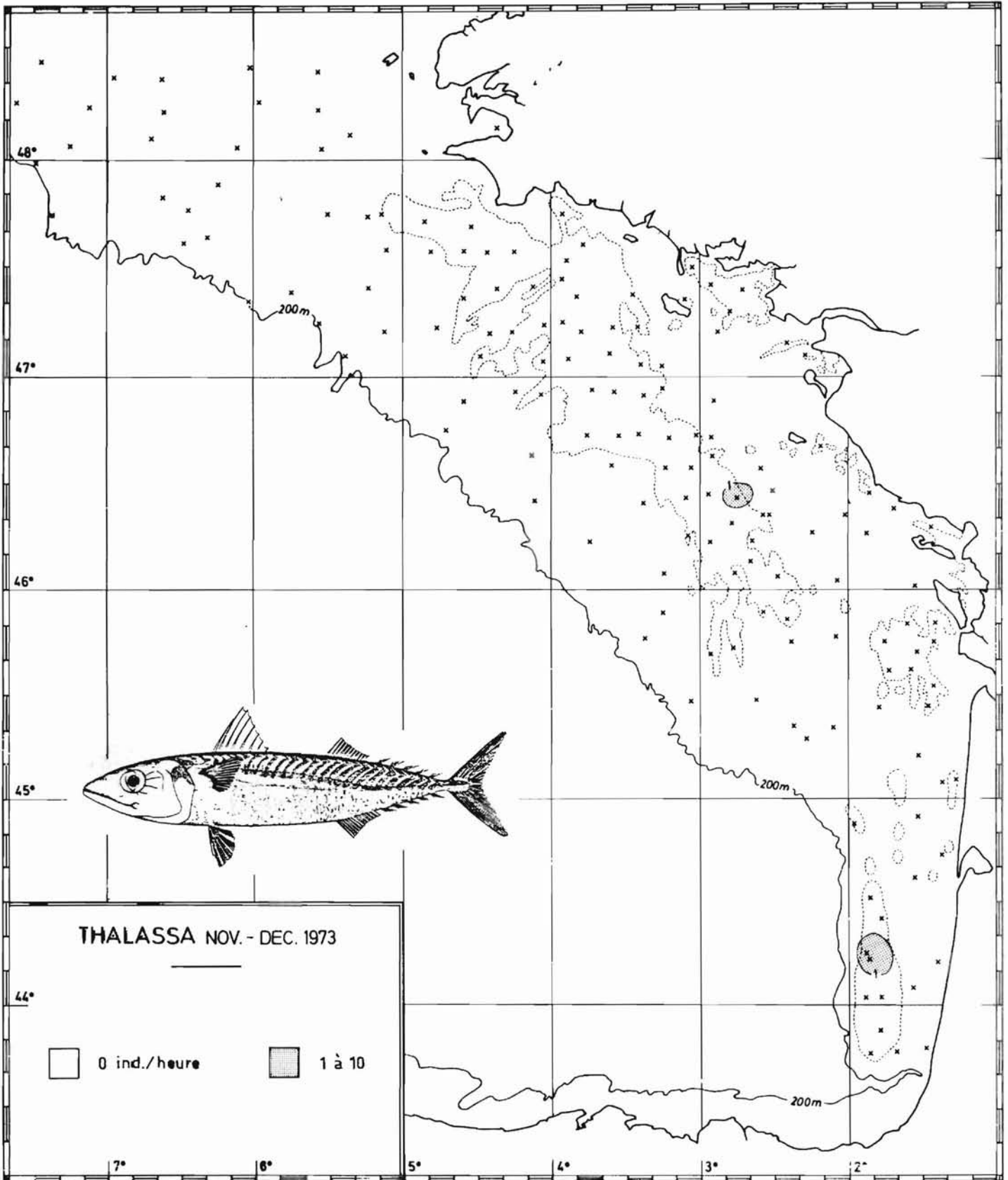


Fig. 116

Figures 116 et 117 - Le maquereau espagnol, *Scomber japonicus*, espèce pélagique, est dans le golfe de Gascogne à la limite septentrionale de son aire de répartition. En 1973, il n'est présent que dans trois stations, une de la Grande Vasière et deux de celle des Landes. Plus abondant en 1976, il se trouve au sud de 46°10'N dans les eaux côtières du Golfe.

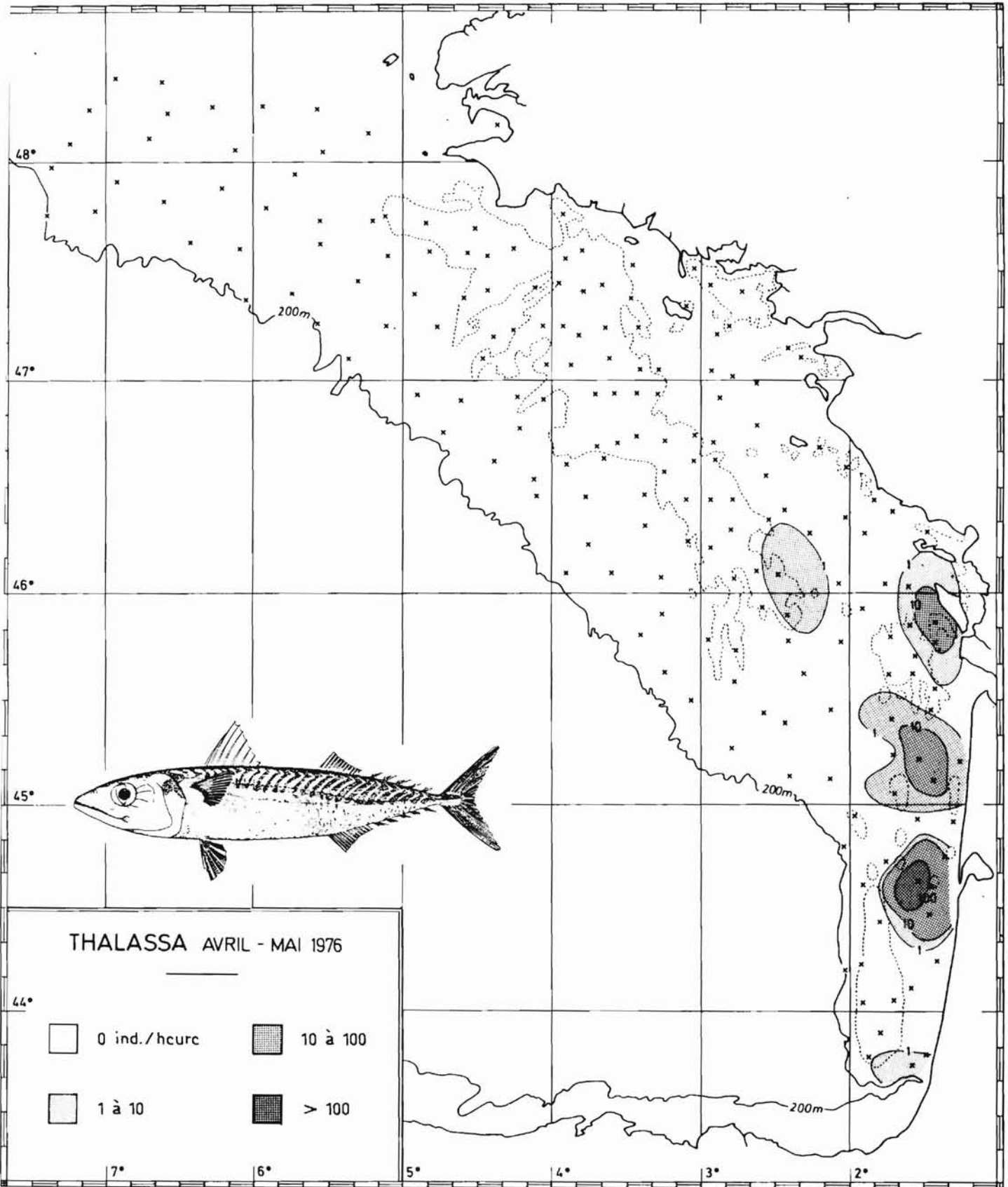


Fig. 117

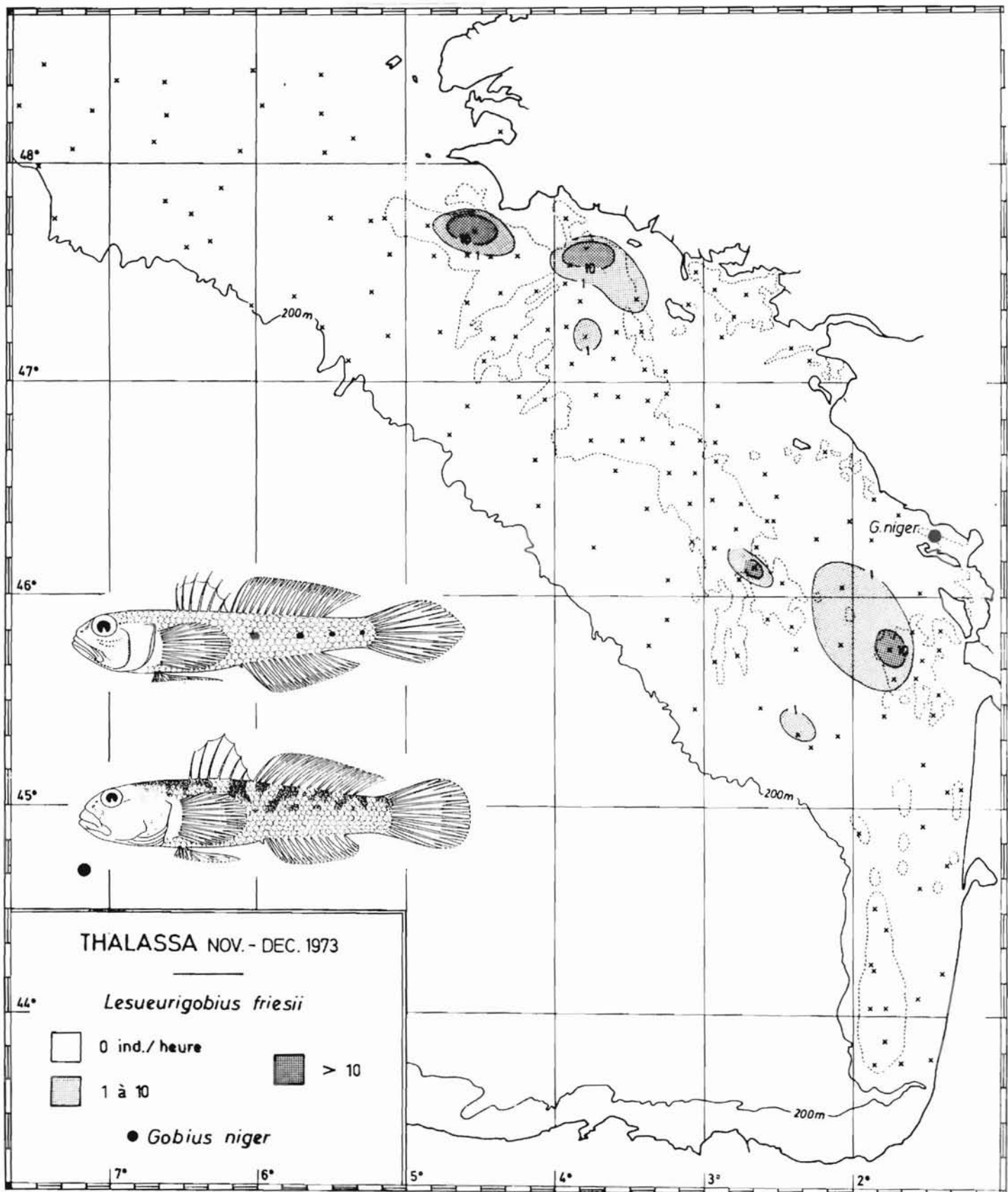


Fig. 118

Figures 118 et 119 - Le gobie raòlet, *Lesueurigobius friesii*, fréquente essentiellement la Grande Vasière et plus particulièrement sa partie nord. En 1973, il se trouve également dans la vasière de la Gironde où il est assez abondant et à trois stations du sud-est et du sud de la Grande Vasière.

N.B. : pour le gobie noir, *Gobius niger*, cf. fig. 180.

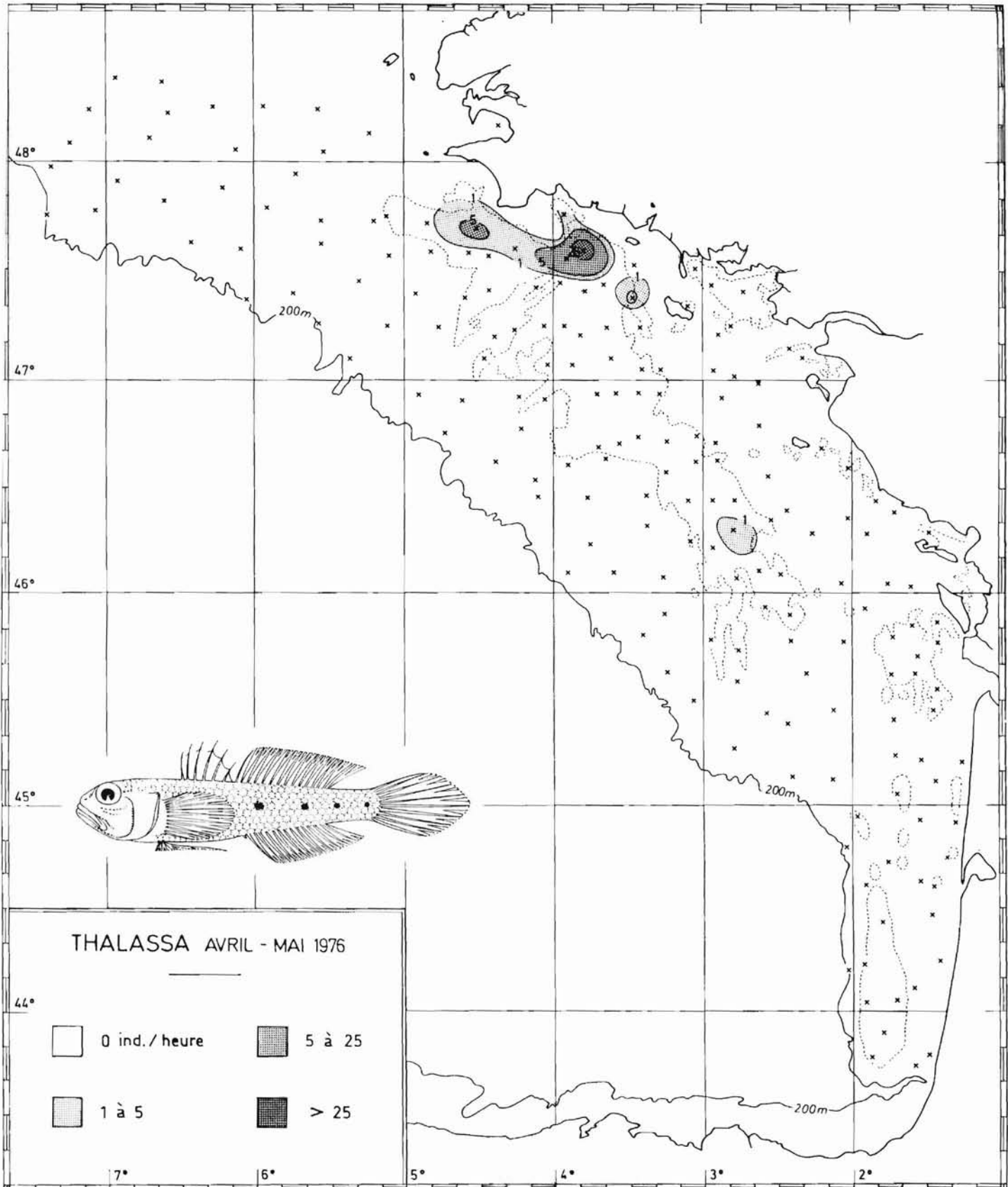


Fig. 119

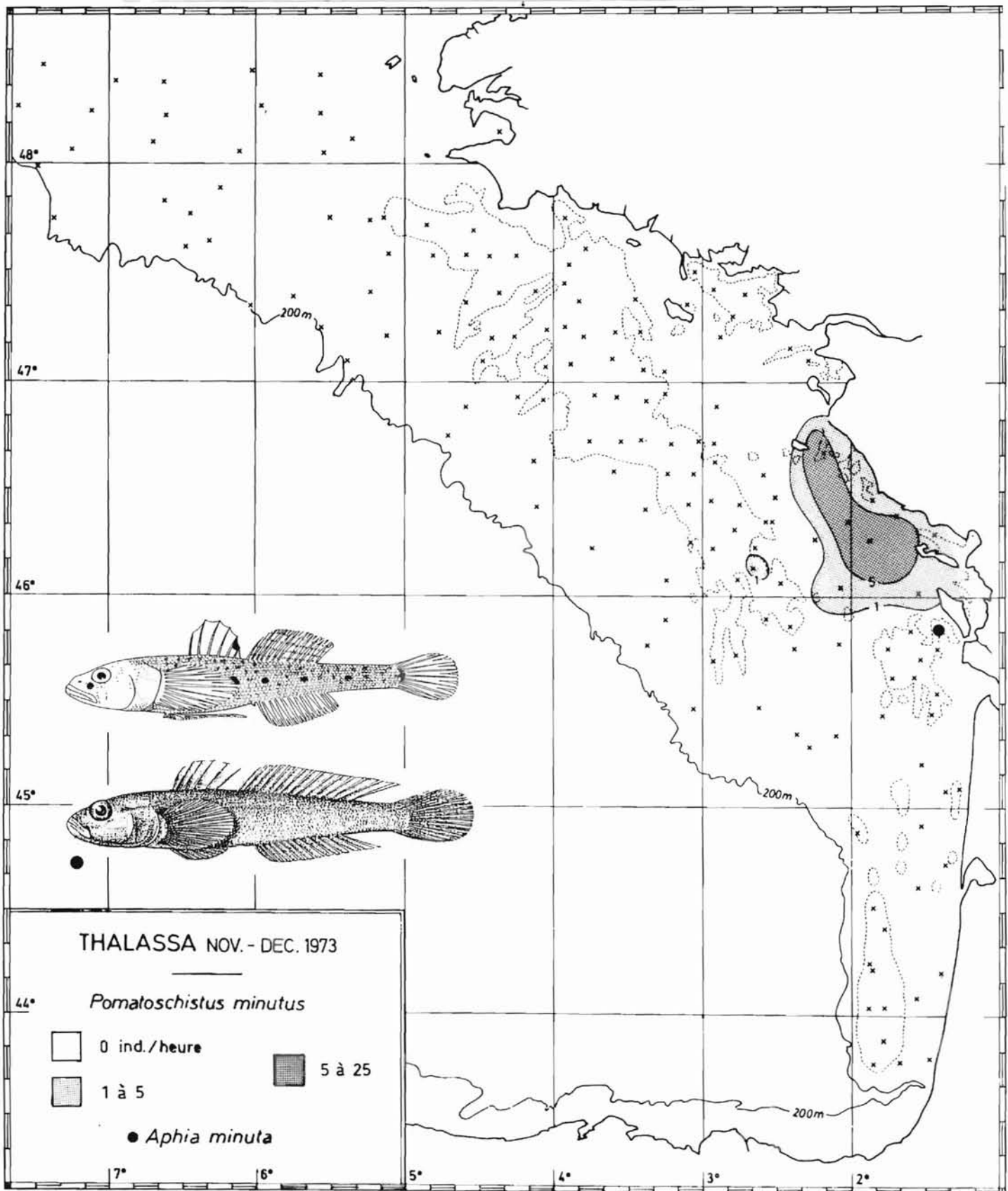


Fig. 120

Figures 120 et 121 - Le gobie buhotte, *Pomatoschistus minutus*, se trouve en 1973 entre 46° et 47°N, de la côte à la Grande Vasière, en 1976 seulement à trois stations, l'une au sud de la vasière de la Gironde, l'autre au nord et la troisième par 46°30'N au bord de la Grande Vasière. Le gobie varié, *Pomatoschistus pictus*, n'est présent qu'en 1976 et à une seule station, en baie de Vilaine.

N.B. : pour le gobie transparent, *Aphia minuta*, cf. fig. 174.

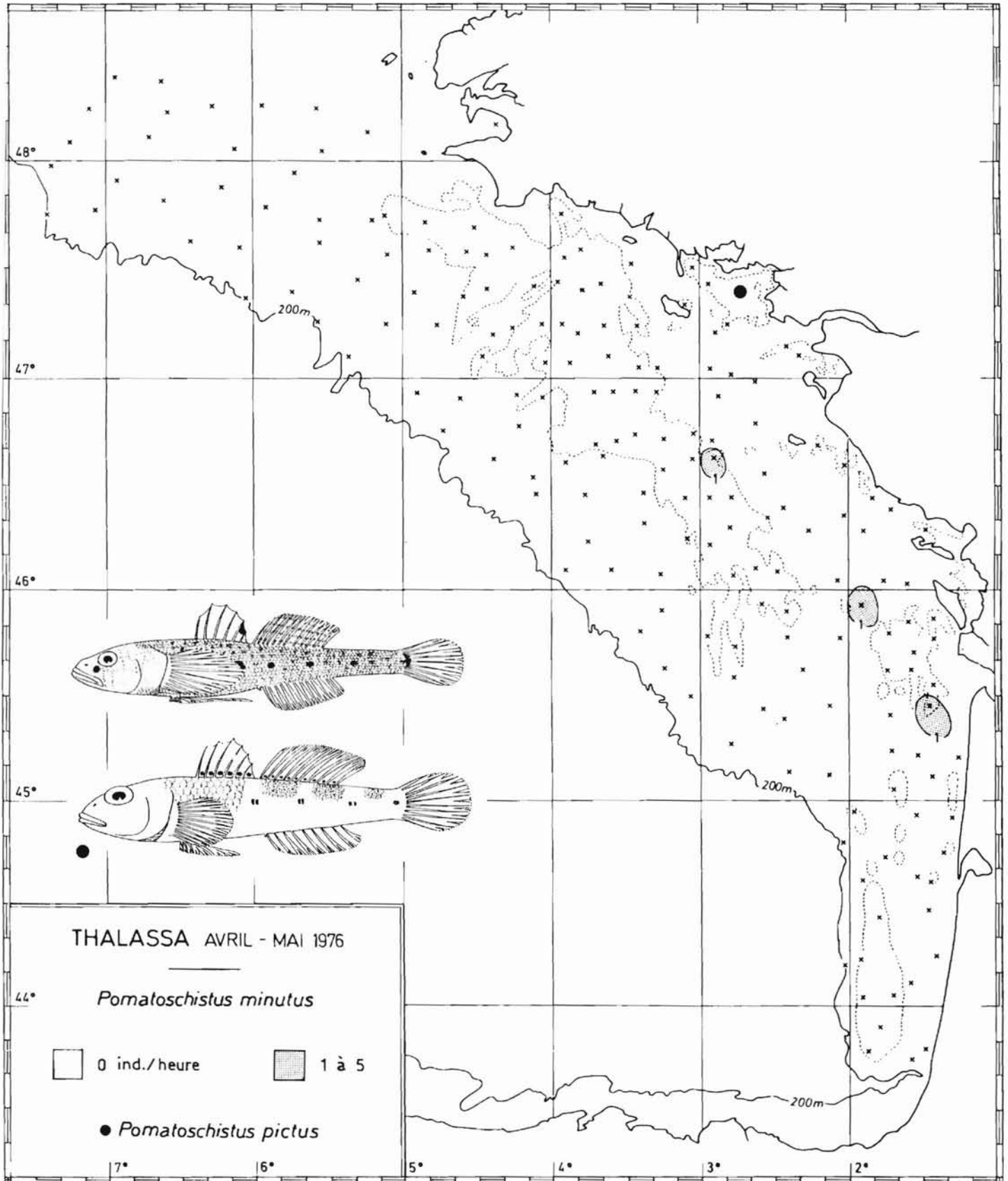


Fig. 121

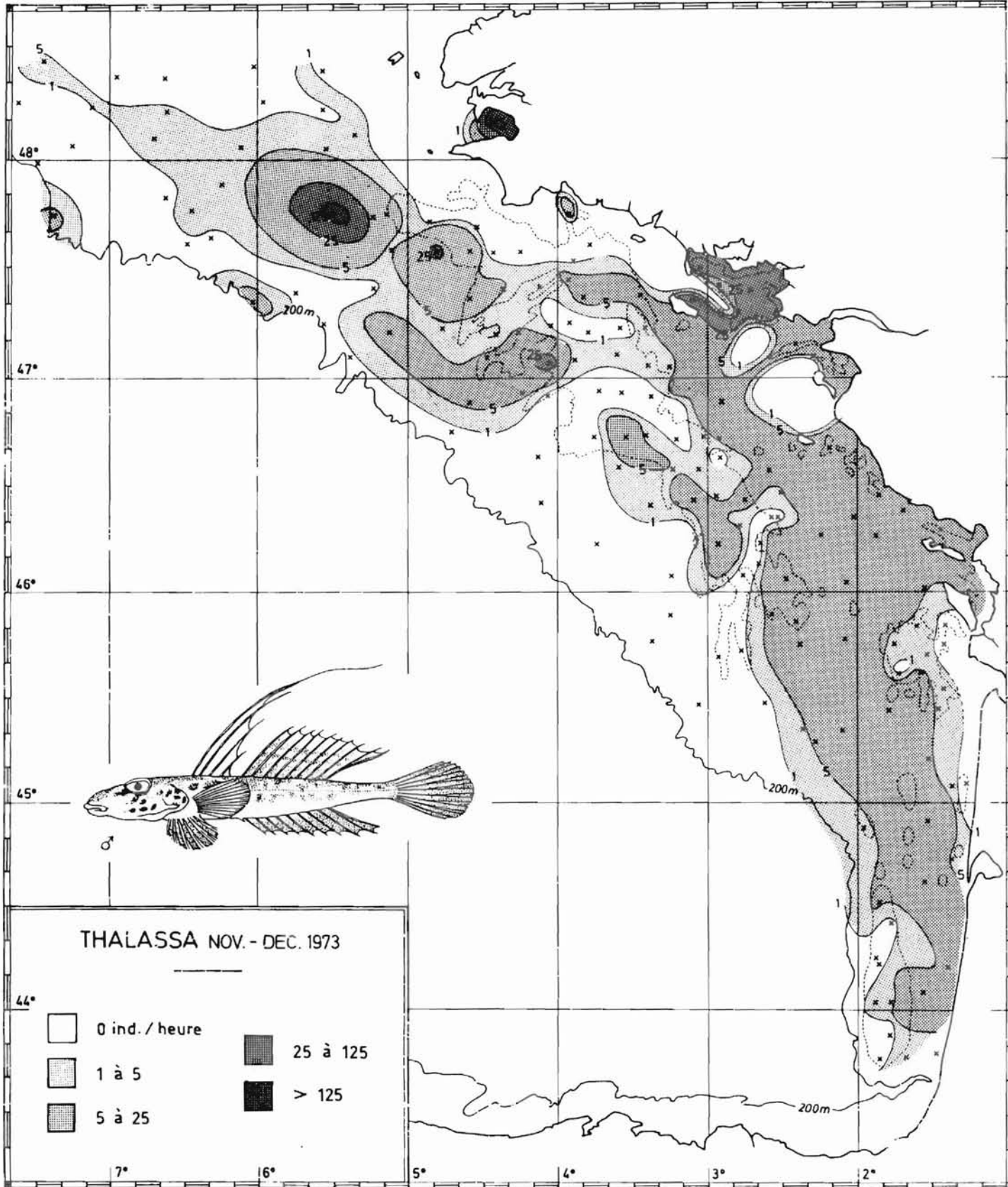


Fig. 122

Figures 122 et 123 - Le callionyme lyre, *Callionymus lyra*, est présent sur la majeure partie du plateau entre la côte et les fonds de 150 à 180 m. Il ne se trouve au bord des fonds qu'à quelques stations. Notons en novembre-décembre 1973, son absence presque totale dans la zone côtière au nord de 47°30'N.

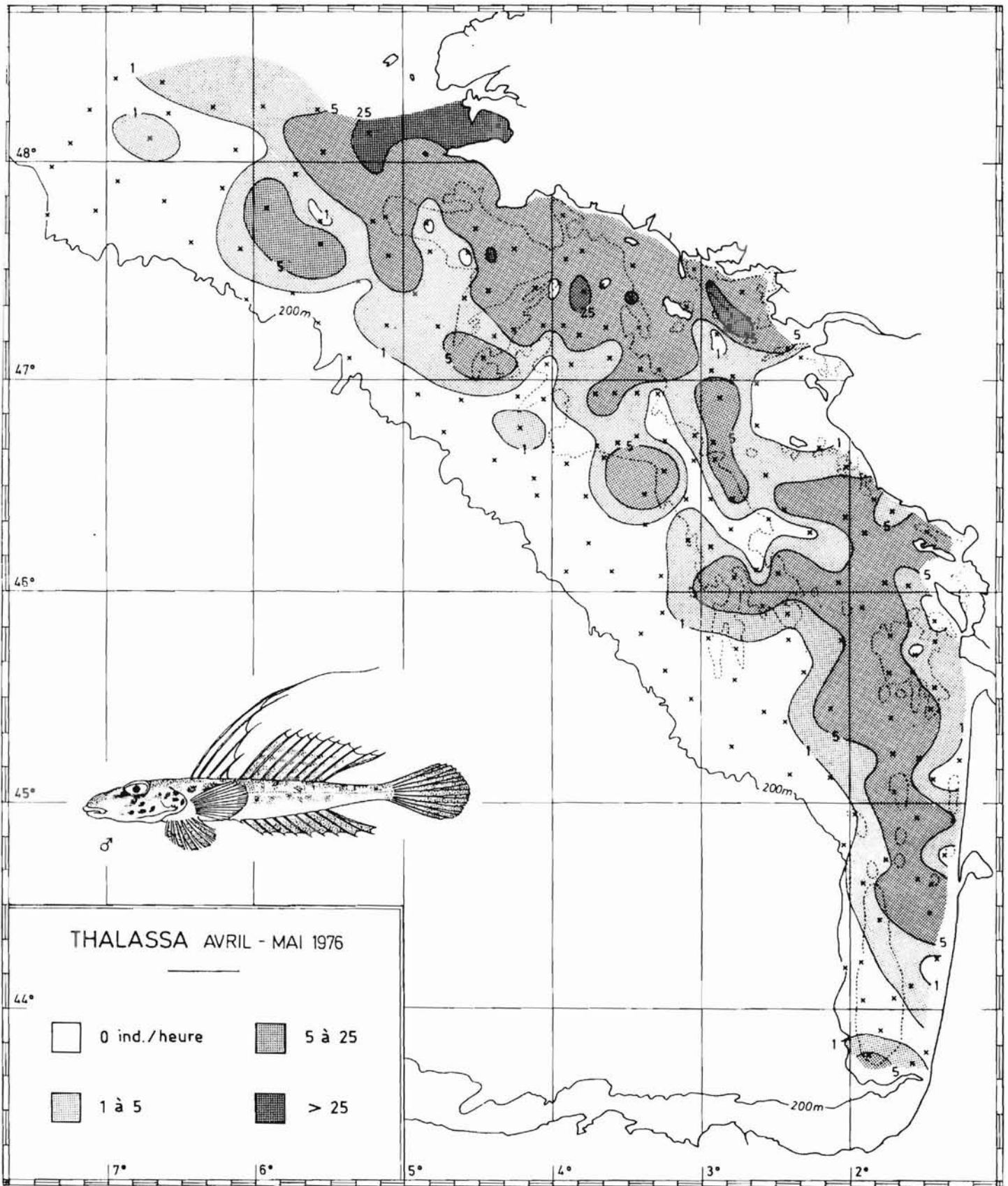


Fig. 123

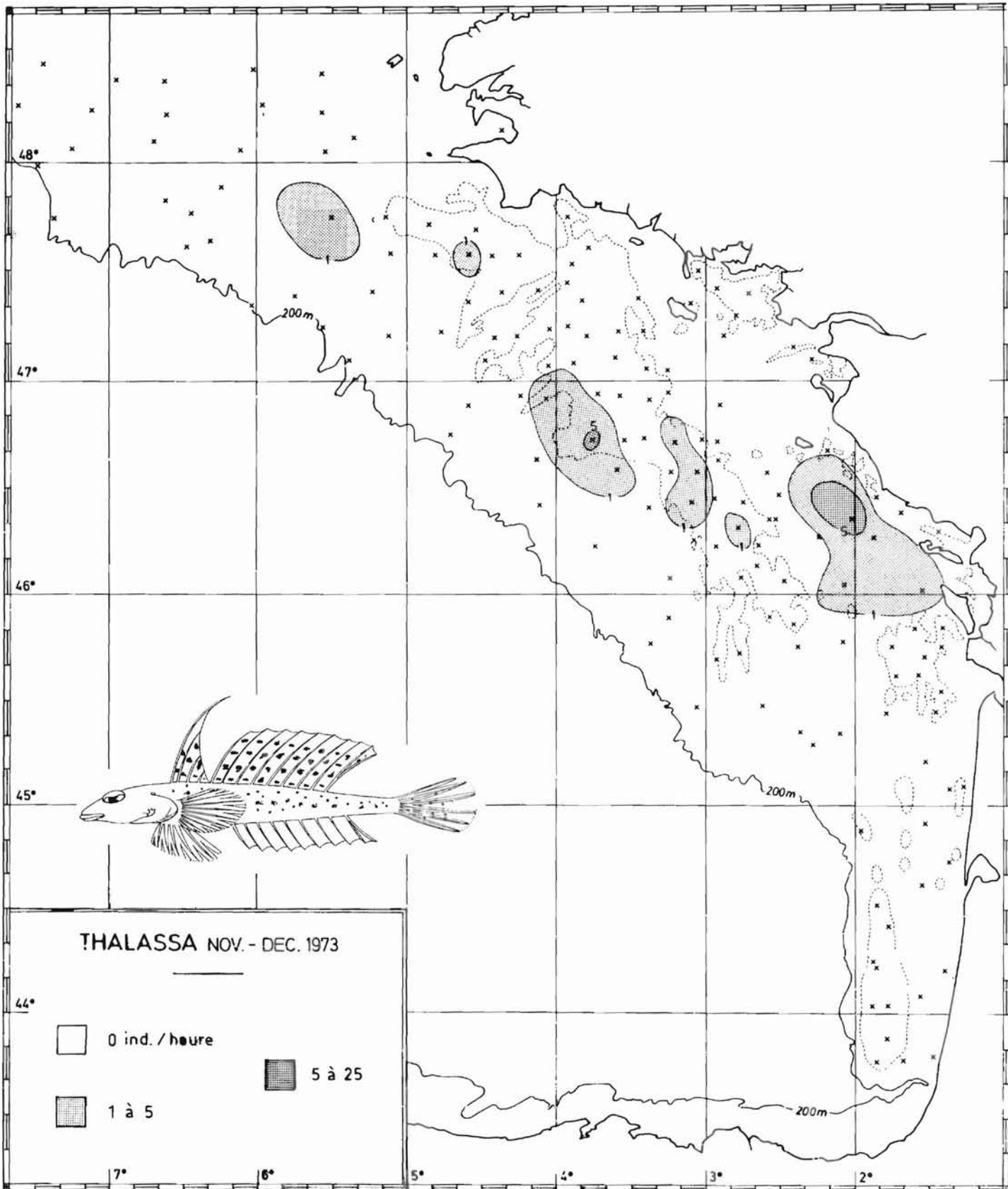


Fig. 124

Figures 124 et 125 - Le callionyme tacheté, *Callionymus maculatus*, est présent sur le plateau en 1973 entre 46°N et 48°N, et en 1976 entre 45°30'N et 47°30'N. Sa distribution discontinue se situe plus vers le large en avril-mai 1976 qu'en novembre-décembre 1973.

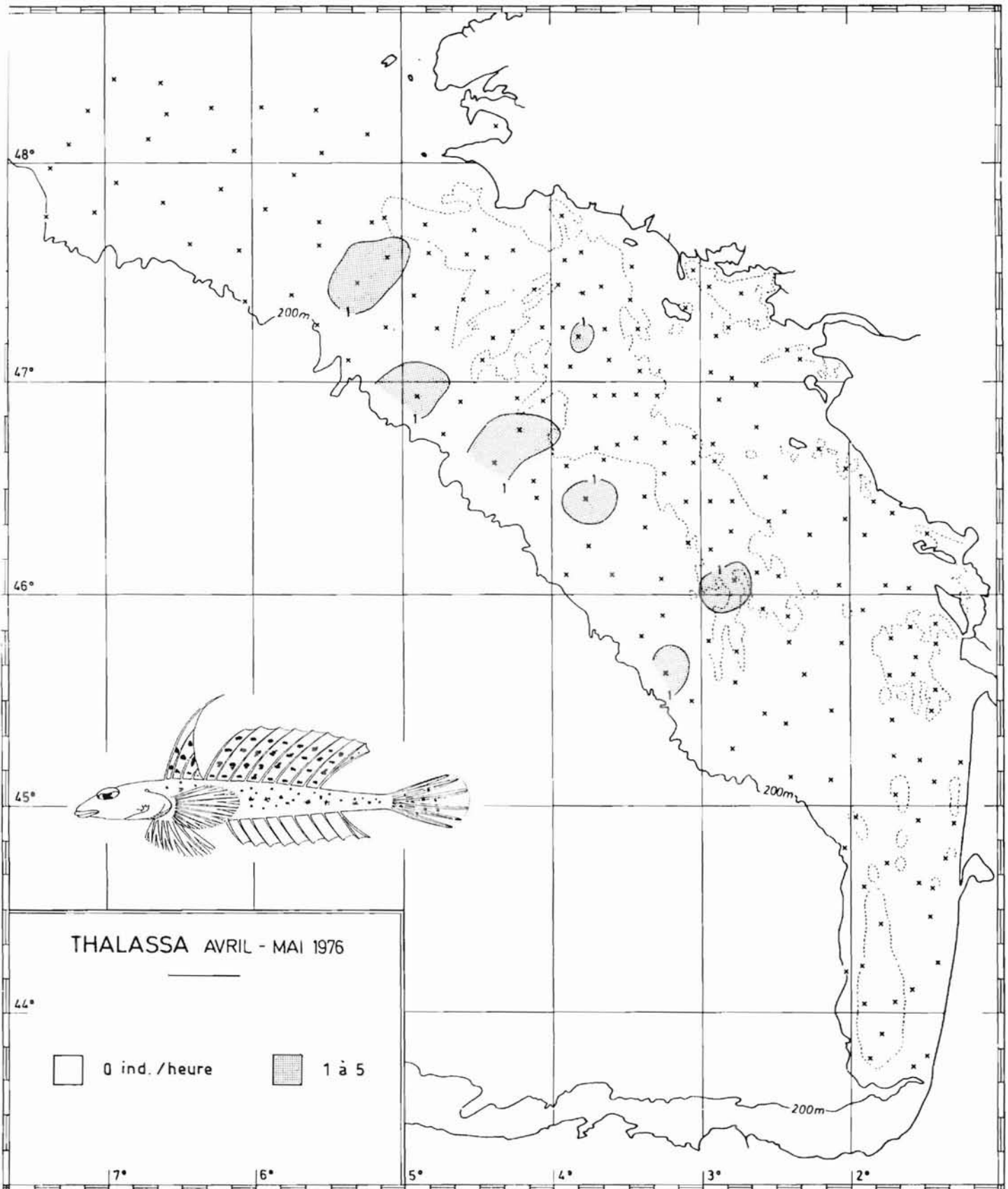


Fig. 125

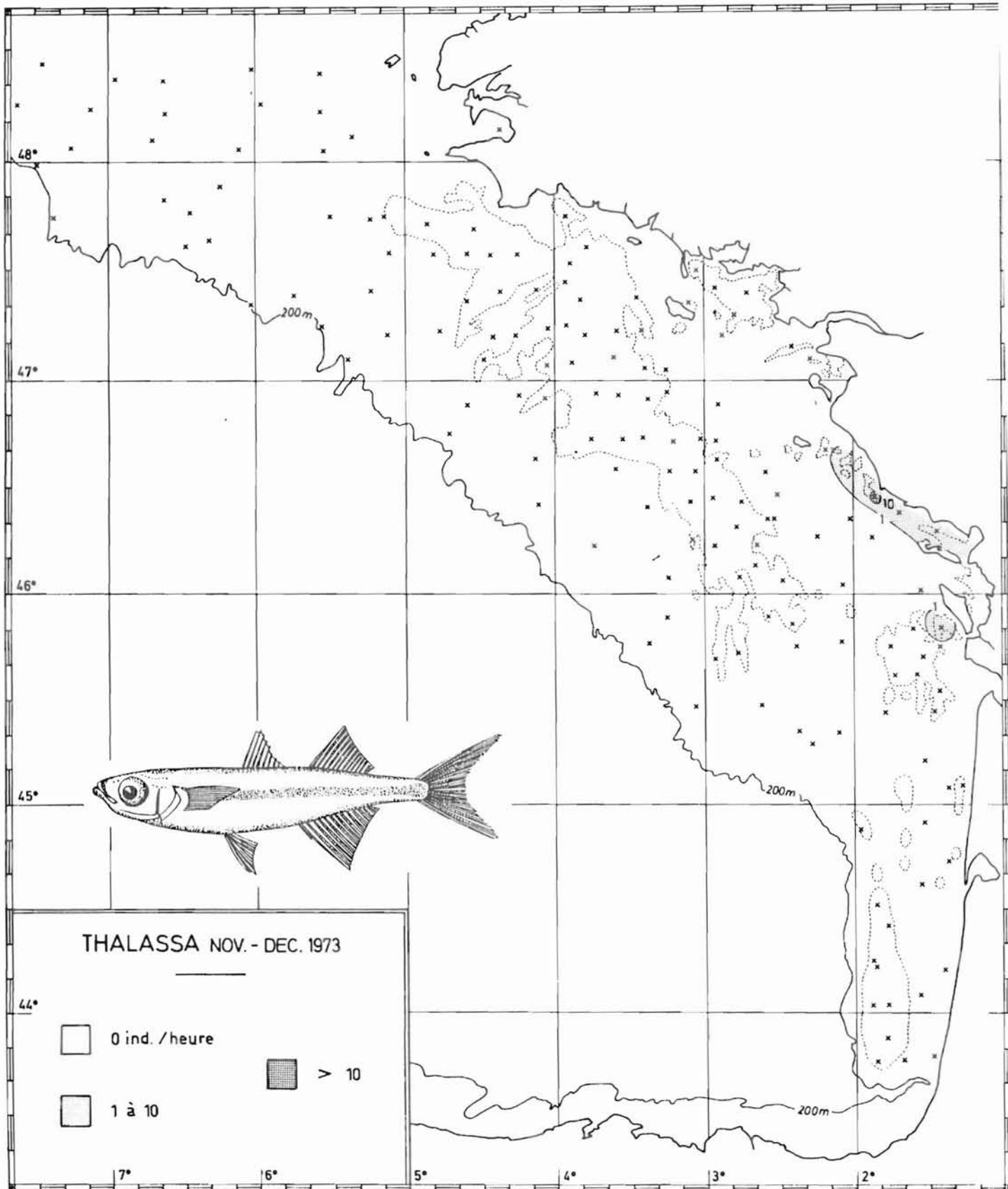


Fig. 126

Figures 126 et 127 - **Le prêtre**, *Atherina presbyter*, est une espèce très côtière échappant le plus souvent au chalutage. Il se trouve le long de la côte, en 1973 du pertuis de Maumusson aux Sables d'Olonne, en 1976 entre Belle-Ile et Quiberon.

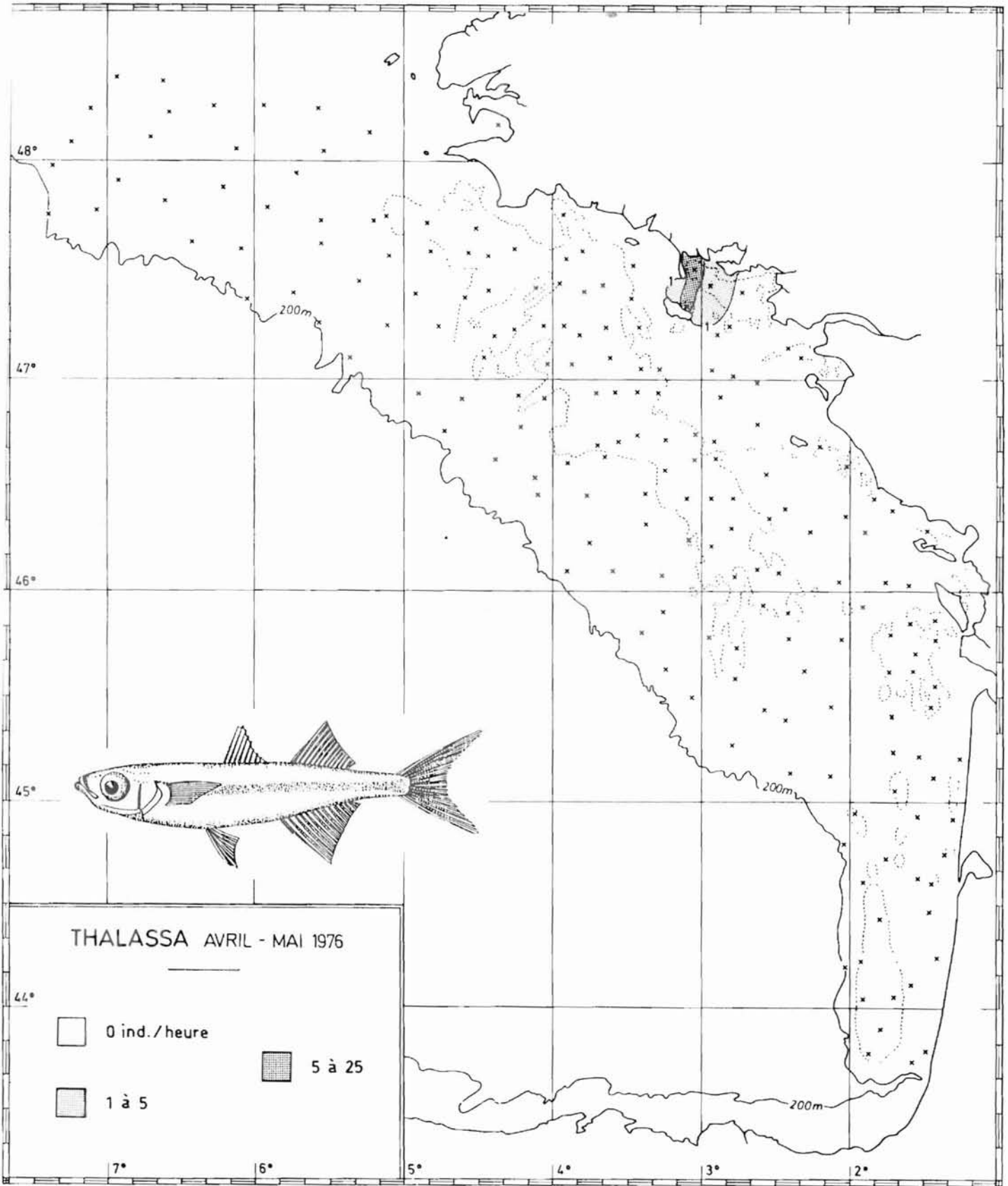


Fig. 127

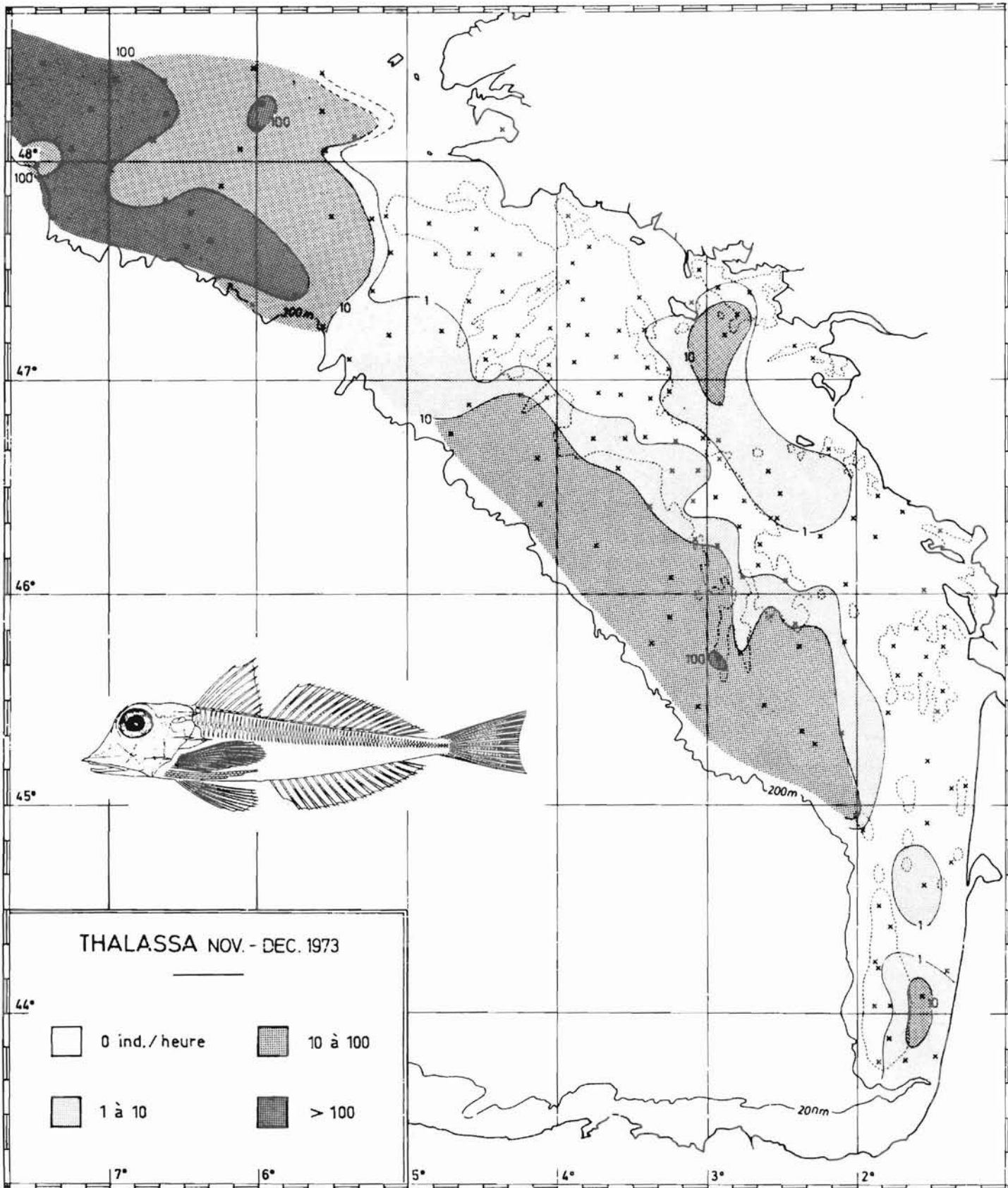


Fig. 128

Figures 128 et 129 - Le grondin rouge, *Aspitrigla cuculus*, occupe principalement au nord de 45°N la moitié du plateau continental située vers le large. Il est présent également à l'est de la Grande Vasière, qu'il semble éviter et qu'il contourne plus ou moins vers 46°N, et dans le sud du Golfe. Ses concentrations maximales se trouvent au nord de 47°20'N, en bordure de la pente en 1973, au milieu du plateau en 1976. Elles sont séparées d'une large bande de fréquence moyenne située le long du talus entre 45°N et 47°N, par une zone de moindre abondance vers 47°N.

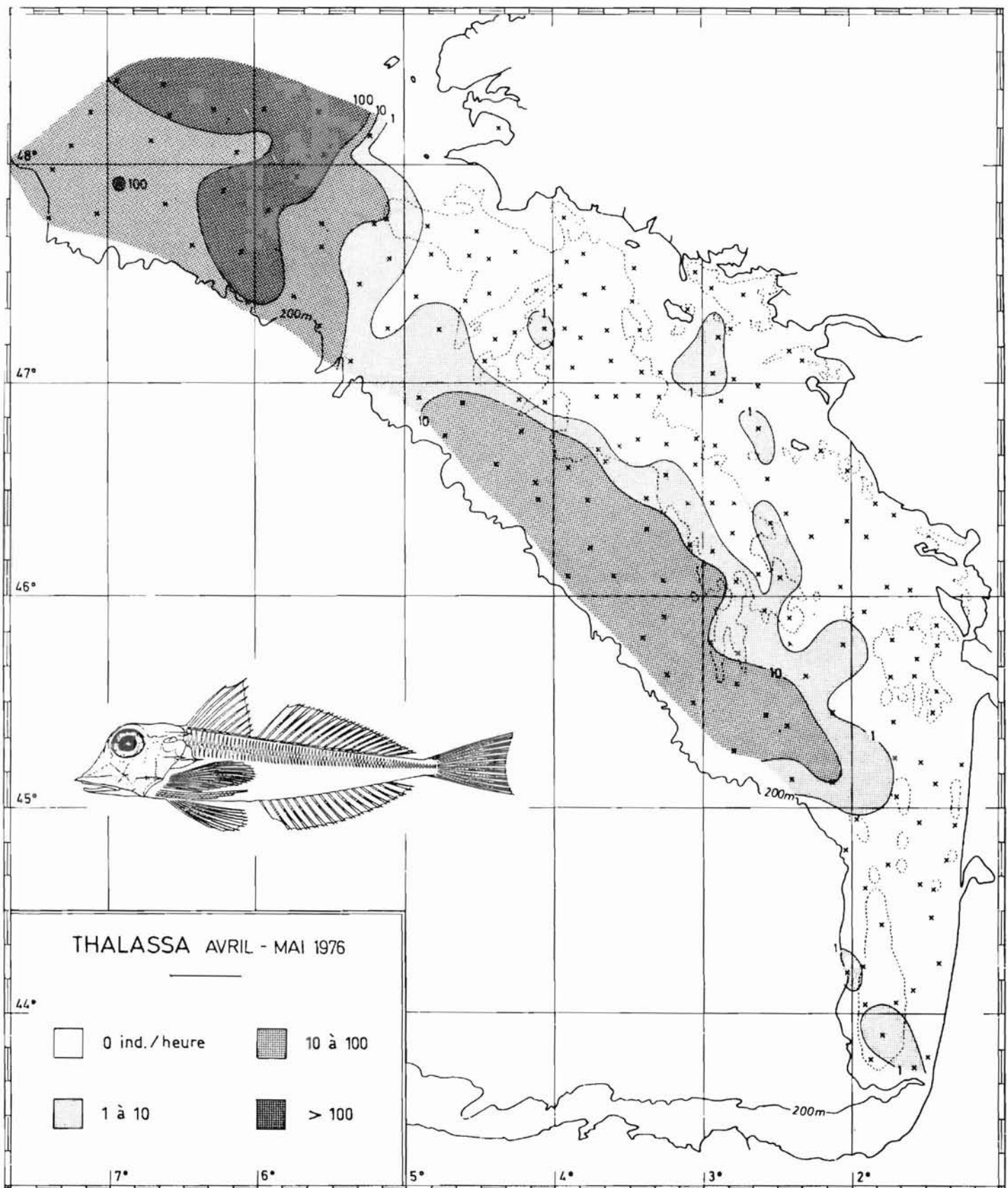


Fig. 129

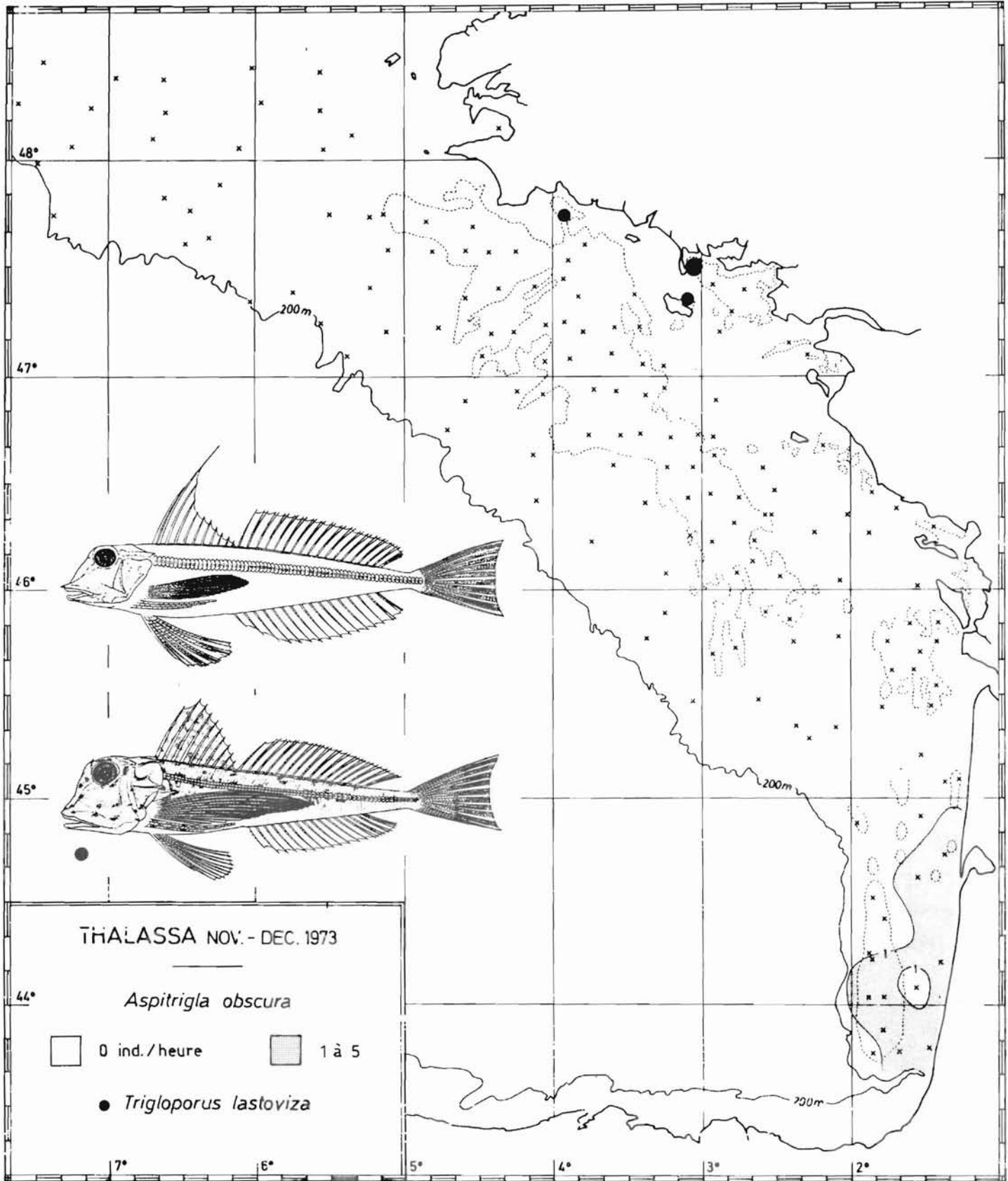


Fig. 130

Figures 130 et 131 - Le grondin morrude, *Aspitrigla obscura*, est dans le golfe de Gascogne à la limite septentrionale de son aire de répartition. Il ne se trouve qu'au sud de 45°N (1973) ou 45°10'N (1976). Sa distribution est moins vaste et plus discontinue en 1976 qu'en 1973. Le grondin camard, *Trigloporus lastoviza*, poisson des fonds rocheux côtiers, n'est présent que dans quelques stations du sud de la Bretagne.

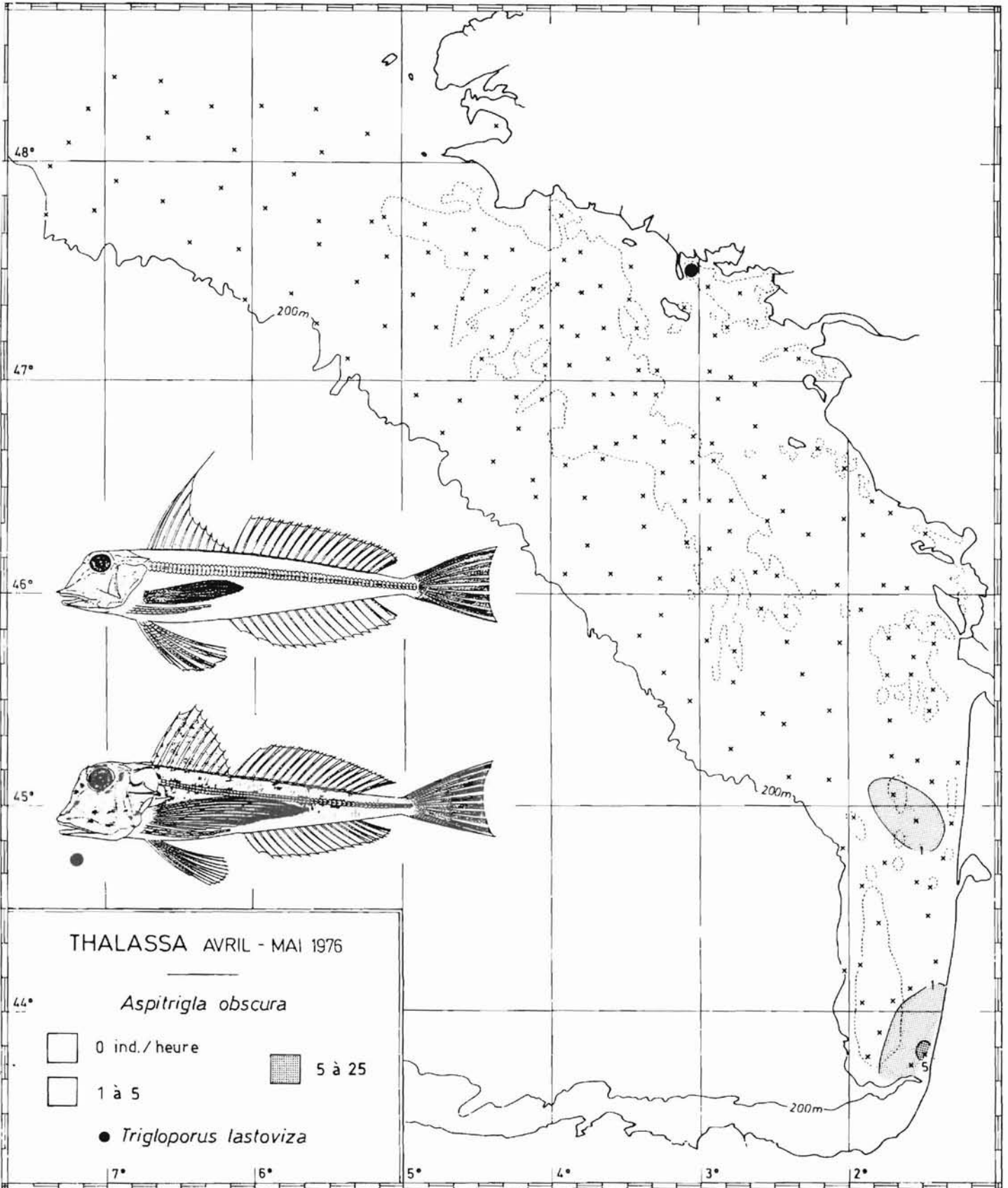


Fig. 131

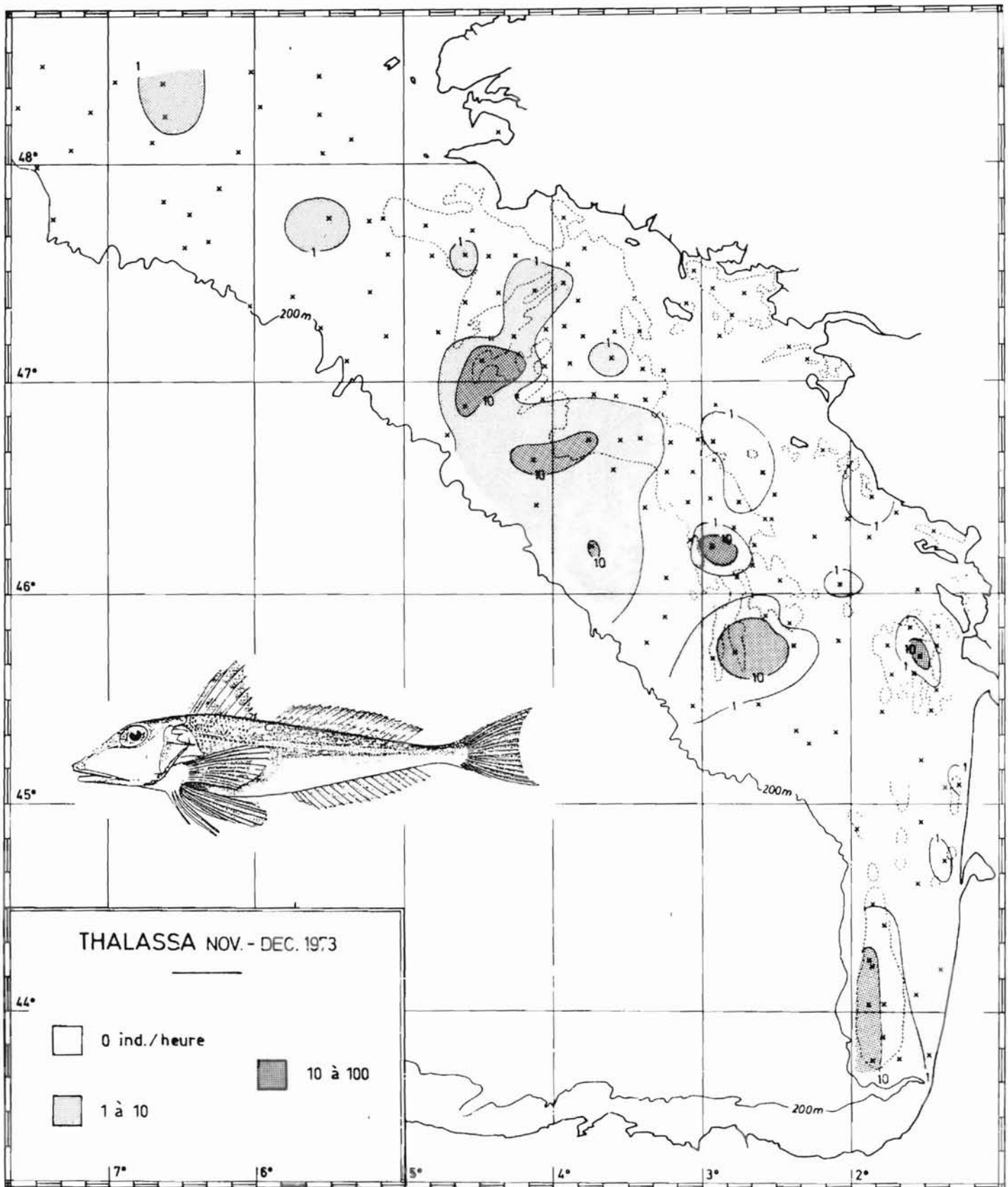


Fig. 132

Figures 132 et 133 - Le grondin gris, *Eutripla gurnardus*, a une distribution discontinue, plus vaste en 1976 qu'en 1973, disséminée sur l'ensemble du plateau, mais nettement plus étendue dans la moitié située vers le large. Les concentrations maximales se trouvent principalement à l'ouest de la Grande Vasière et dans celle des Landes.

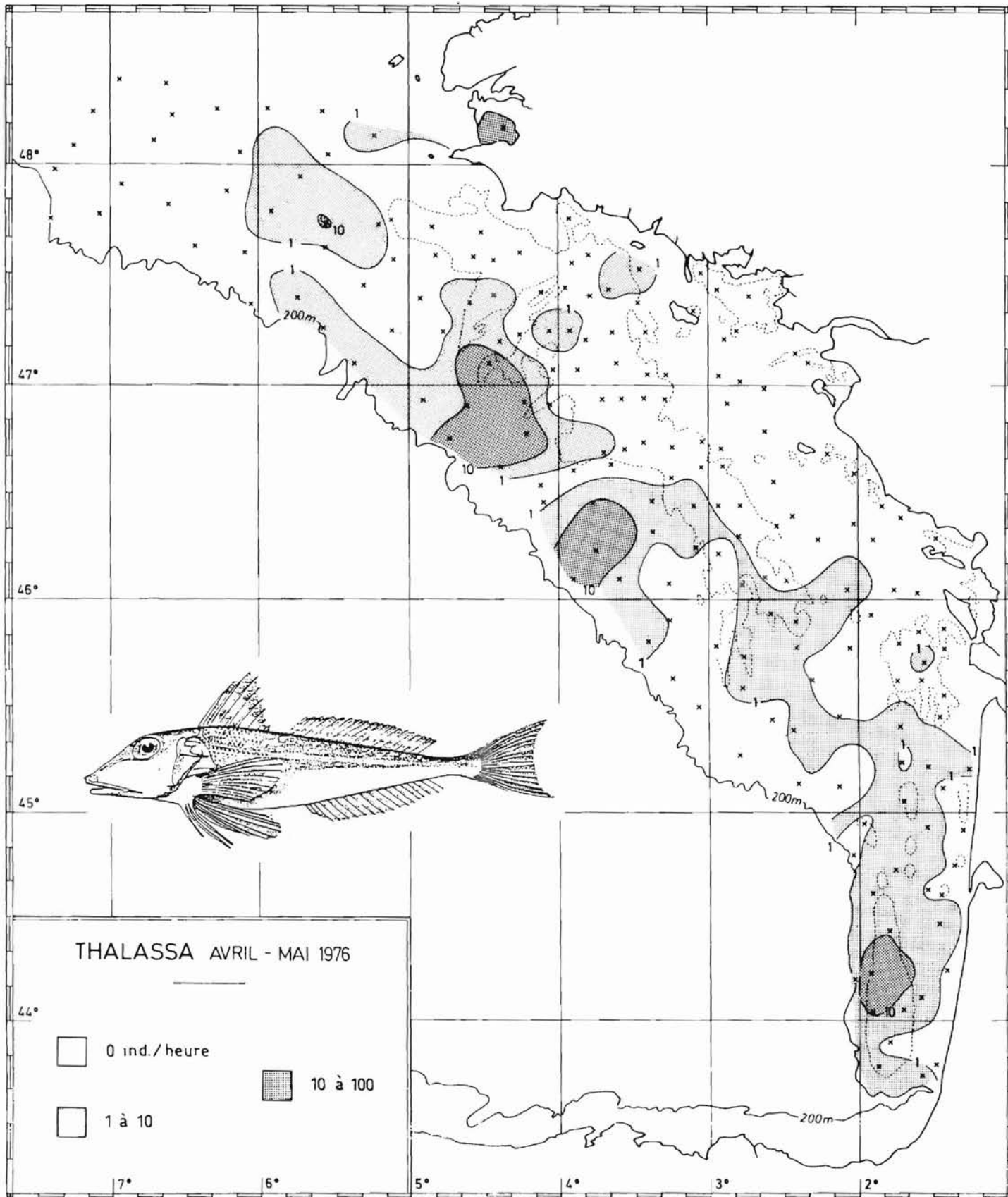


Fig. 133

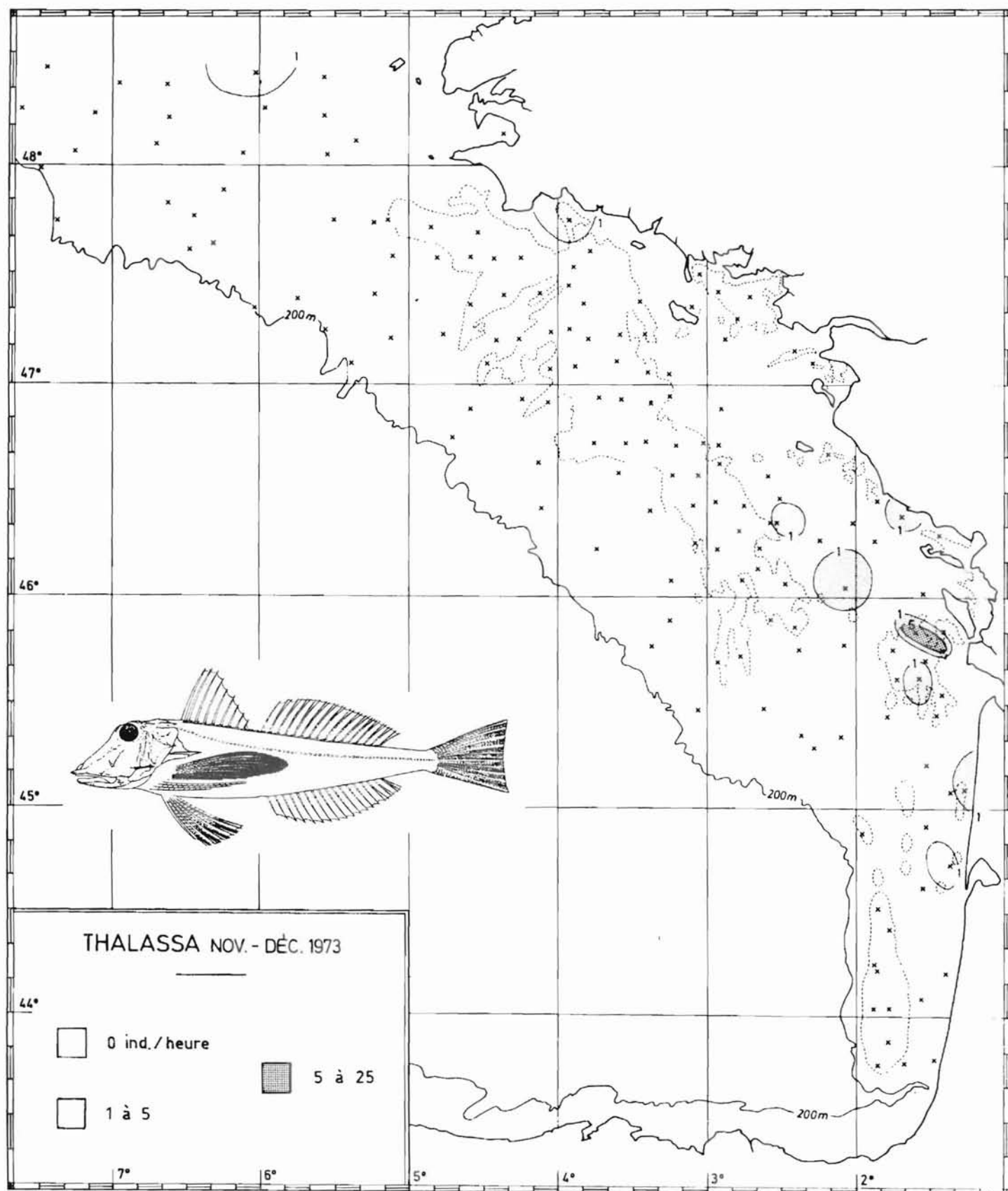


Fig. 134

Figures 134 et 135 - Le grondin perlon, *Trigla lucerna*, est présent uniquement dans les eaux côtières, mais également un peu plus au large dans le nord. Il est assez commun en 1973 entre Arcachon et les Sables d'Olonne, en 1976 au nord de 48°N.

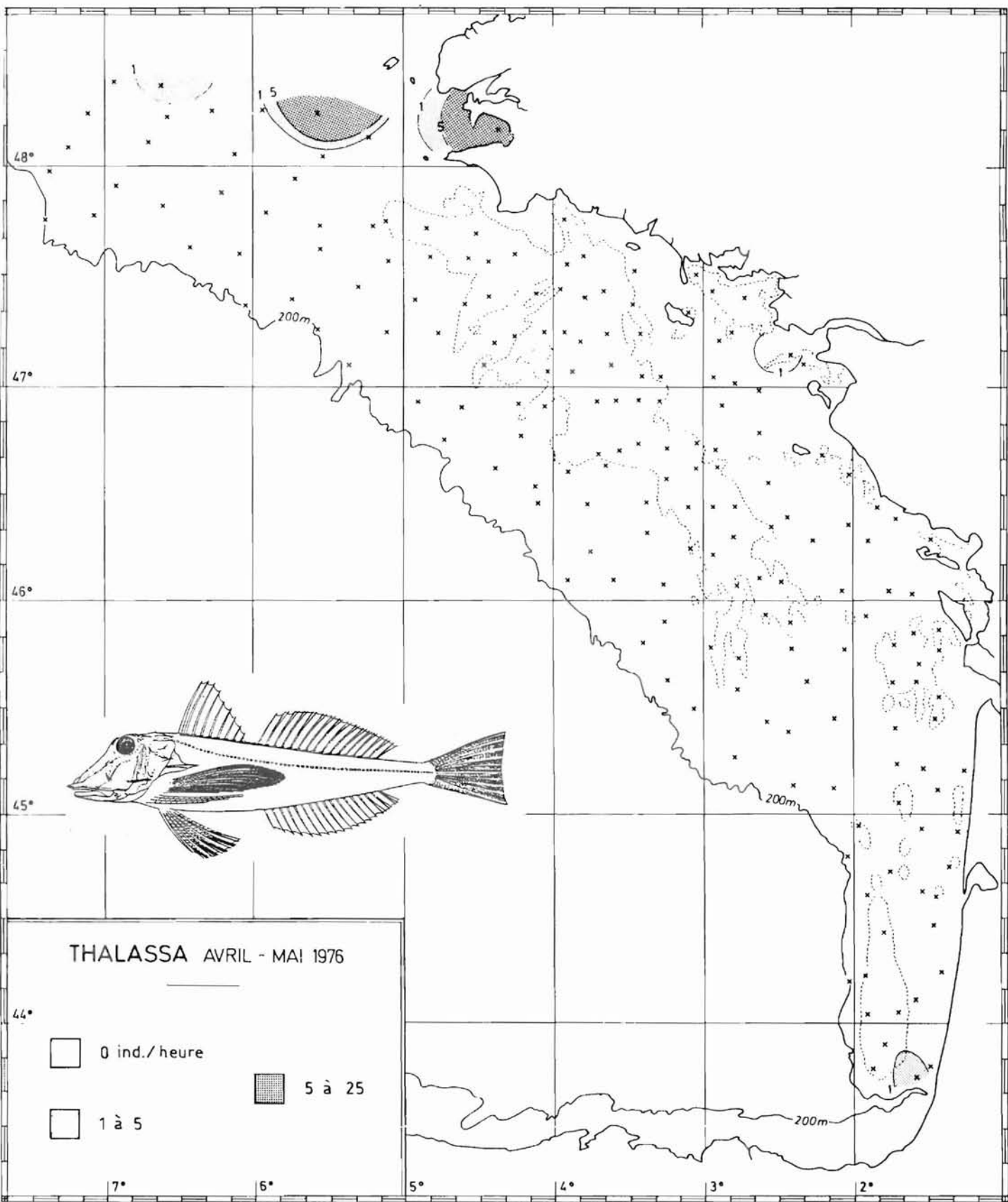


Fig. 135

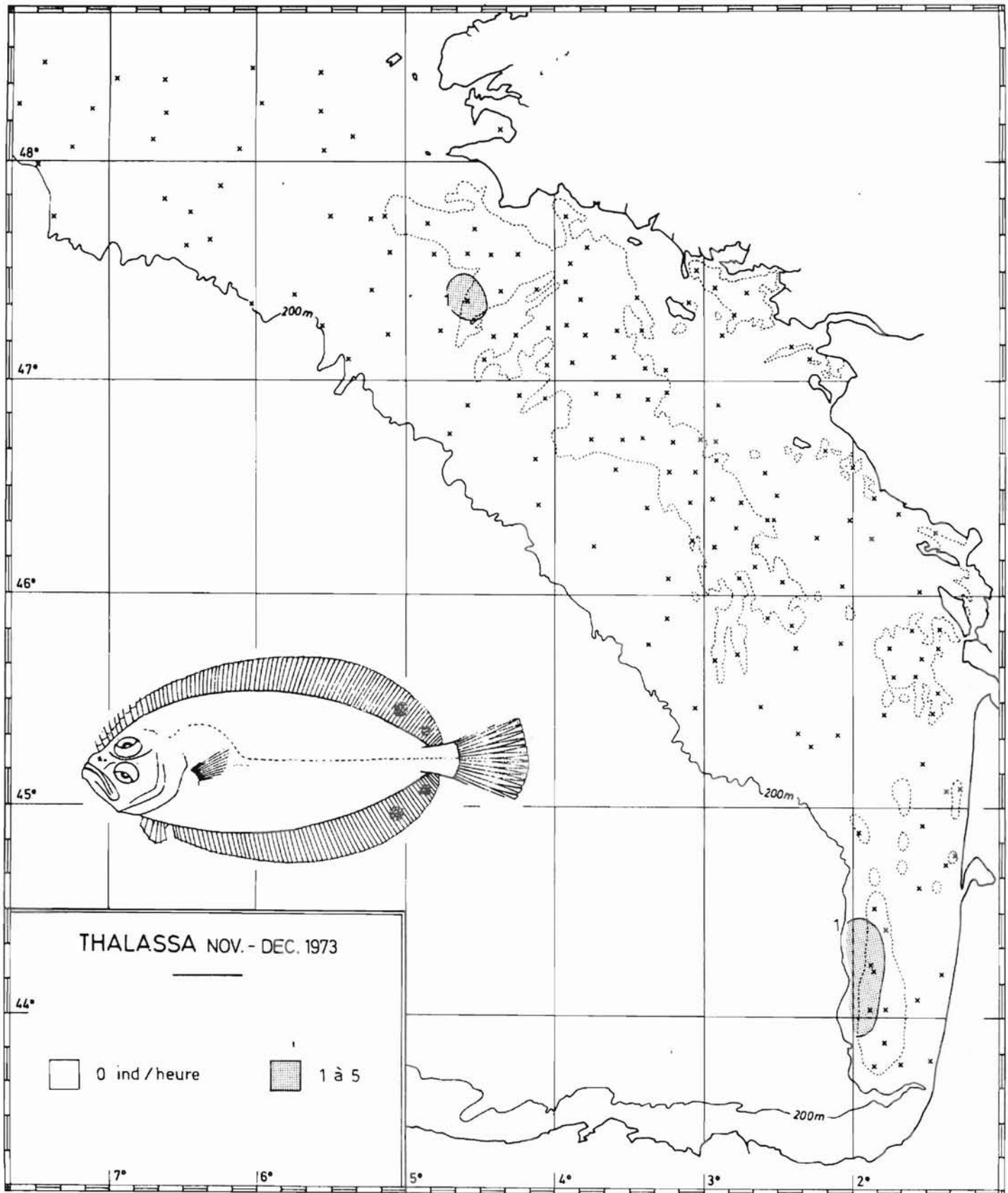


Fig. 136

Figures 136 et 137 - La cardine à quatre taches, *Lepidorhombus boscii*, poisson du talus, n'est présente qu'à quelques stations du large du plateau, principalement au niveau de la vasière des Landes.

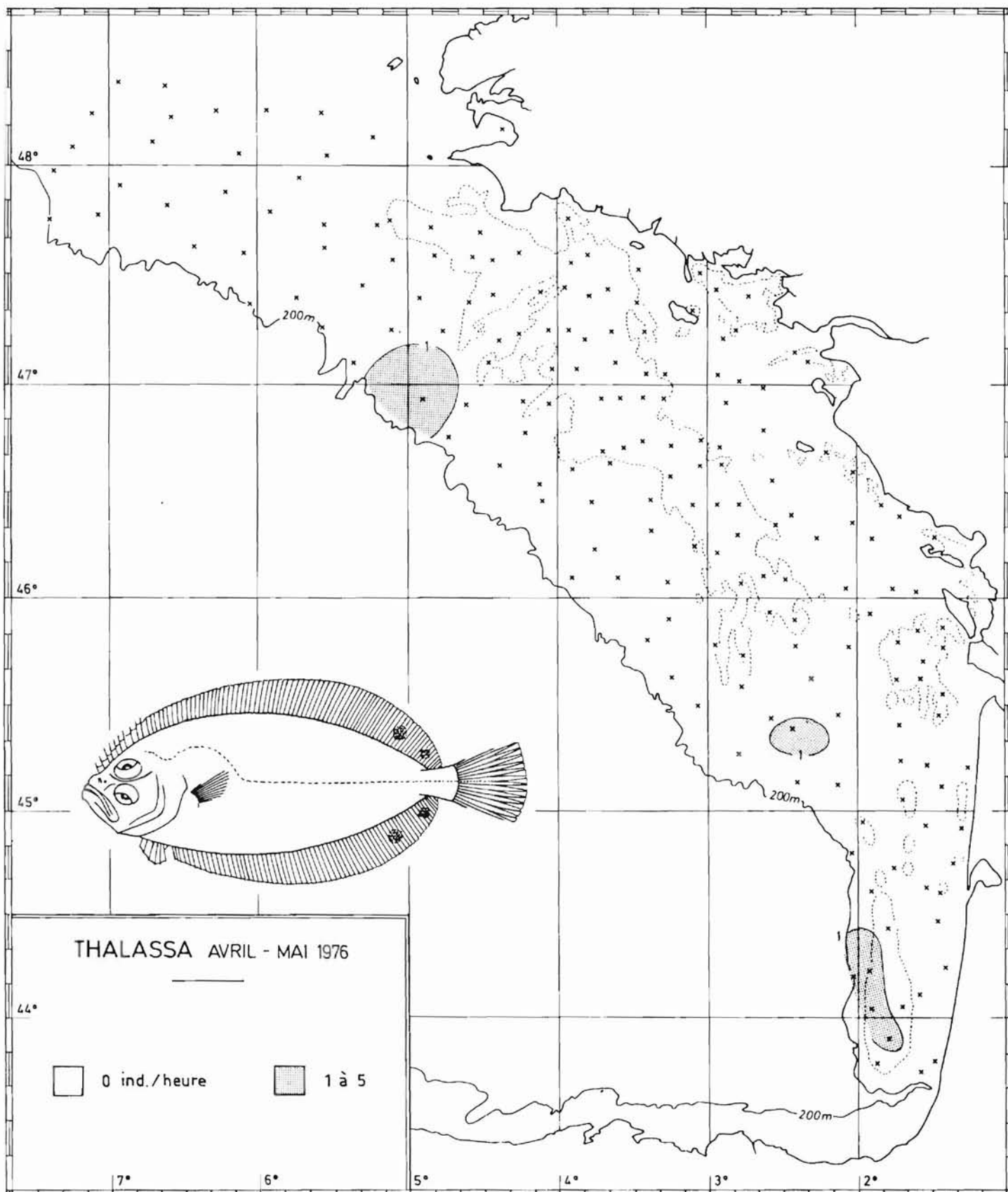


Fig. 137

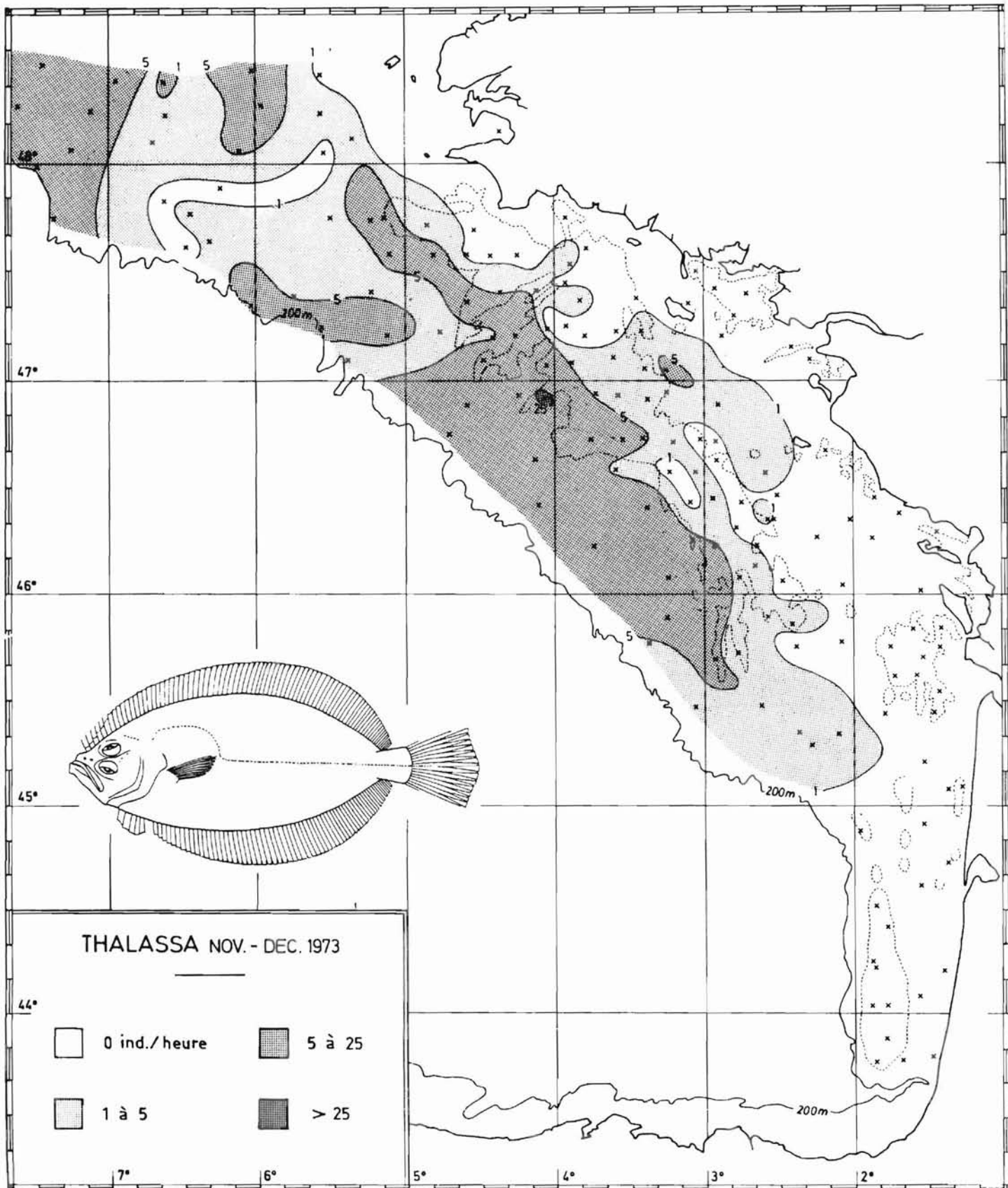


Fig. 138

Figures 138 et 139 - La cardine franche, *Lepidorhombus whiffiagonis*, a une distribution s'étendant, au nord de 45°N en 1973, ou dans tout le Golfe en 1976, à la moitié du plateau située vers le large et un peu à la zone côtière vers 47°N. Elle est plus abondante dans une large bande se trouvant le long du talus entre 45°30'N et 47°N et dans quelques zones plus au nord différemment localisées au cours des deux campagnes.

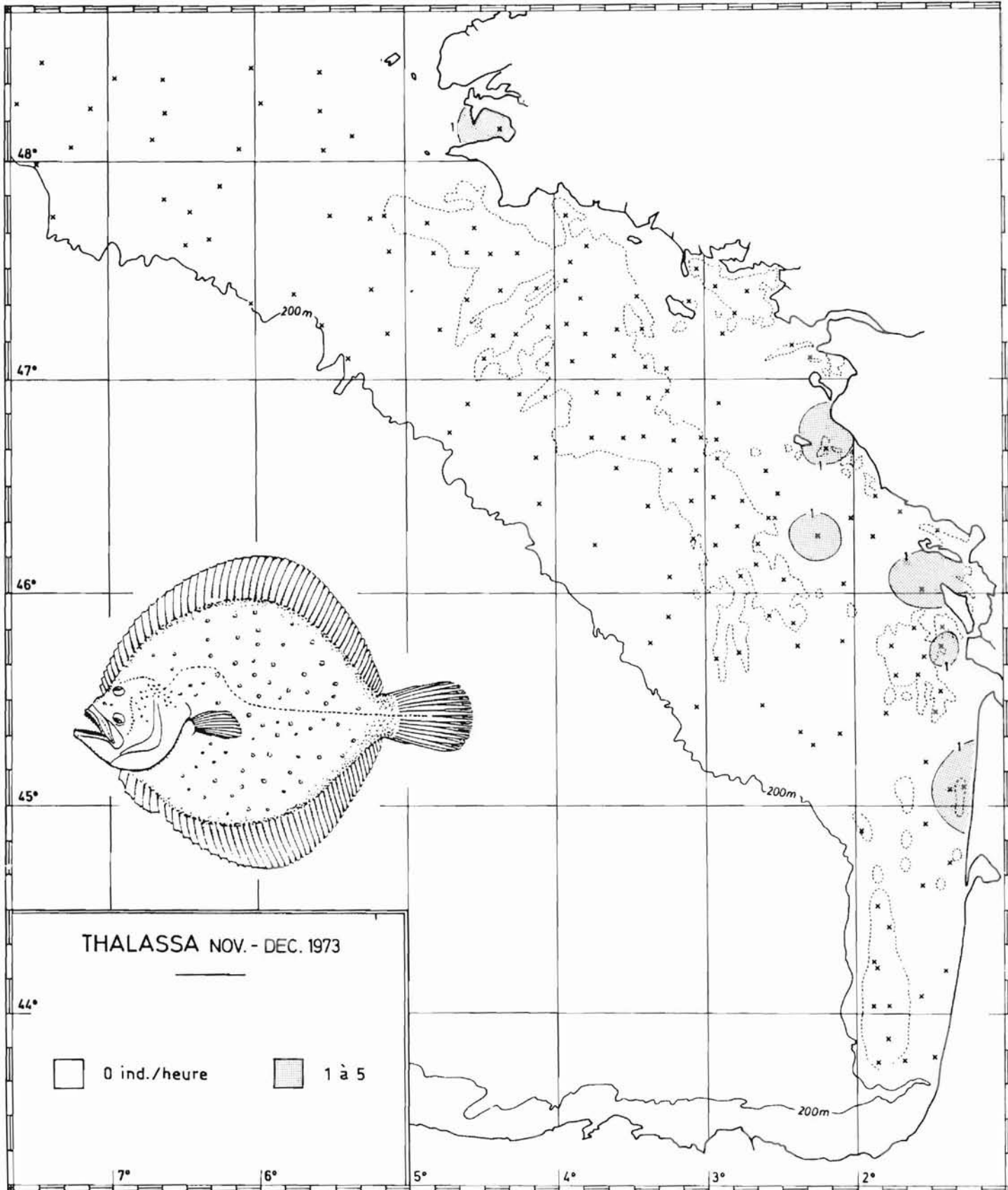


Fig. 140

Figures 140 et 141 - Le turbot, *Psetta maxima*, a une distribution discontinue entre Hourtin et l'embouchure de la Loire. On le trouve également vers 48°N. Uniquement côtier en 1973, il est présent en 1976 à deux stations du large.

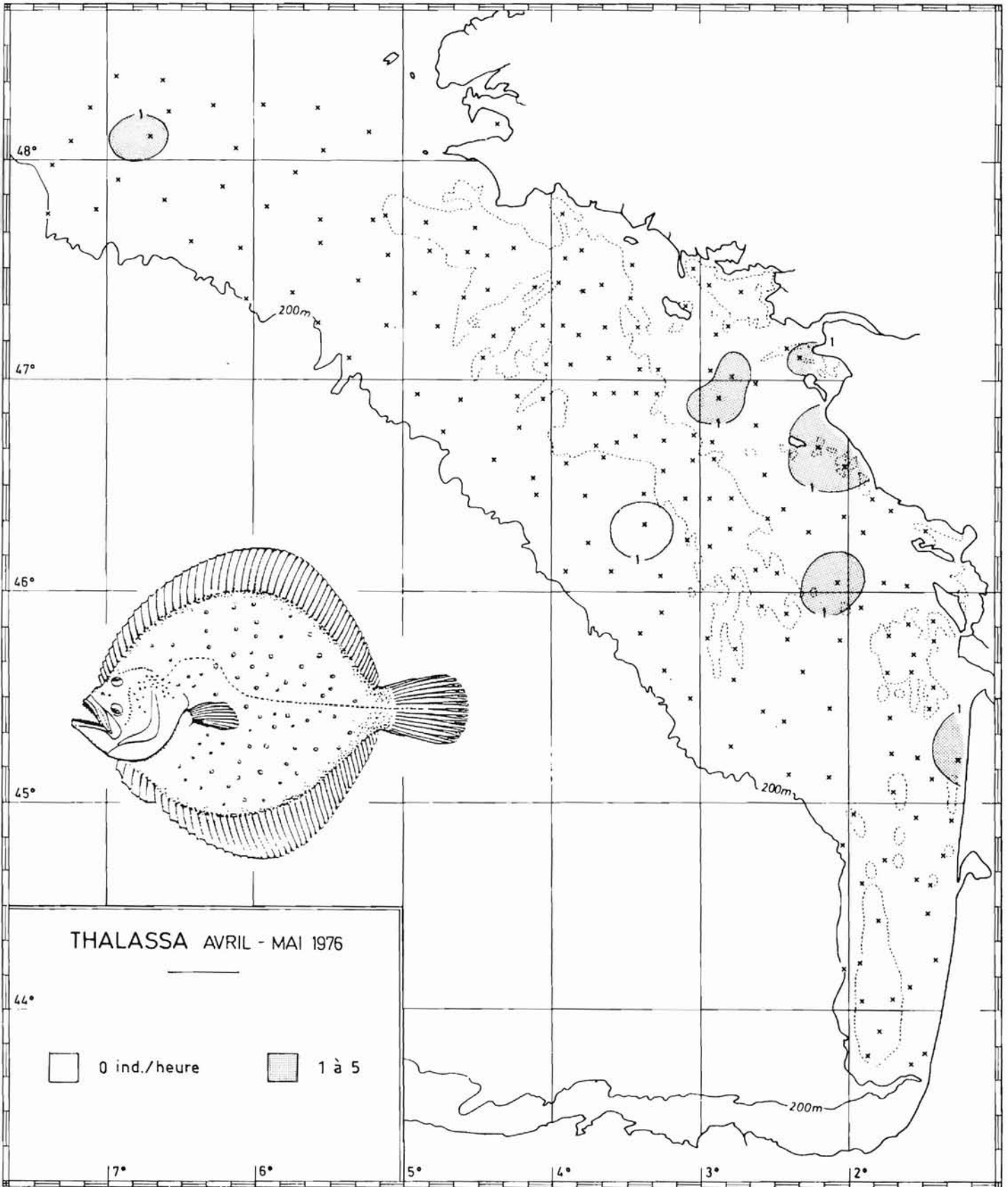


Fig. 141

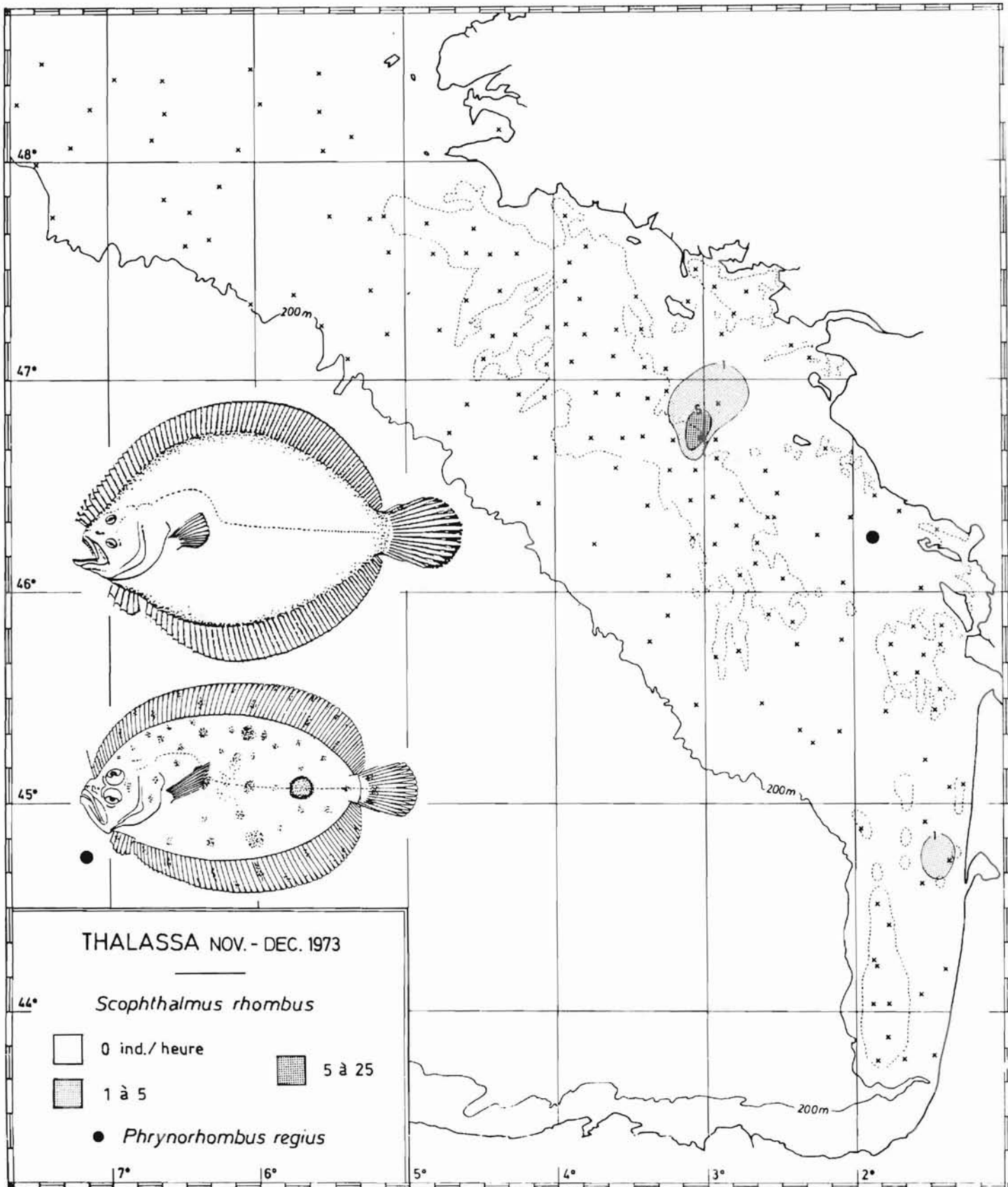


Fig. 142

Figures 142 et 143 - La barbue, *Scophthalmus rhombus*, se trouve en 1973 à l'est de la Grande Vasière par 47°N et devant le bassin d'Arcachon, en 1976, à la côte entre la Loire et la Gironde, dans la Grande Vasière et au large vers 48°N. La targie royale, *Phrynorhombus regius*, n'est présente qu'en 1973 et qu'à une seule station devant l'île de Ré.

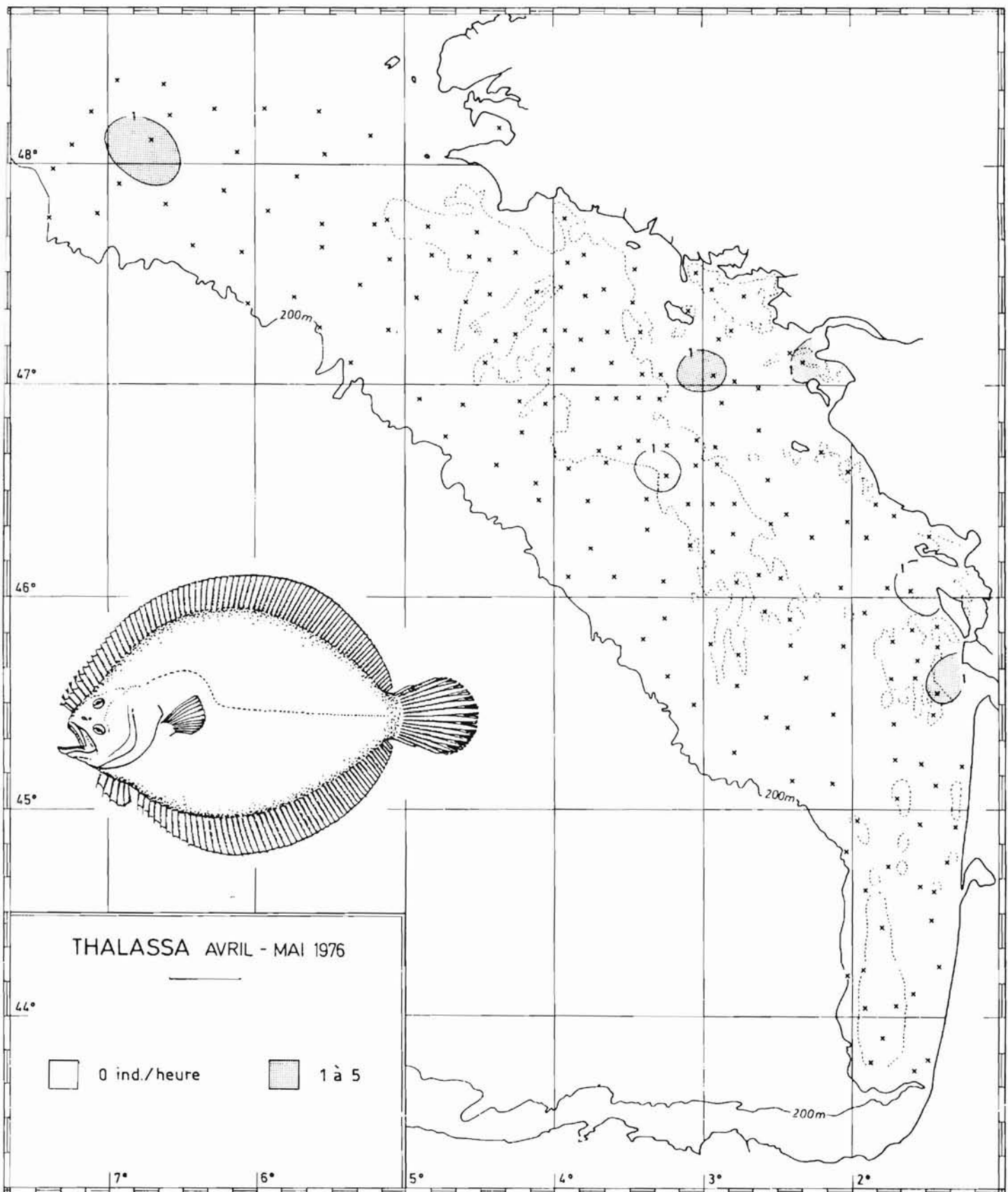


Fig. 143

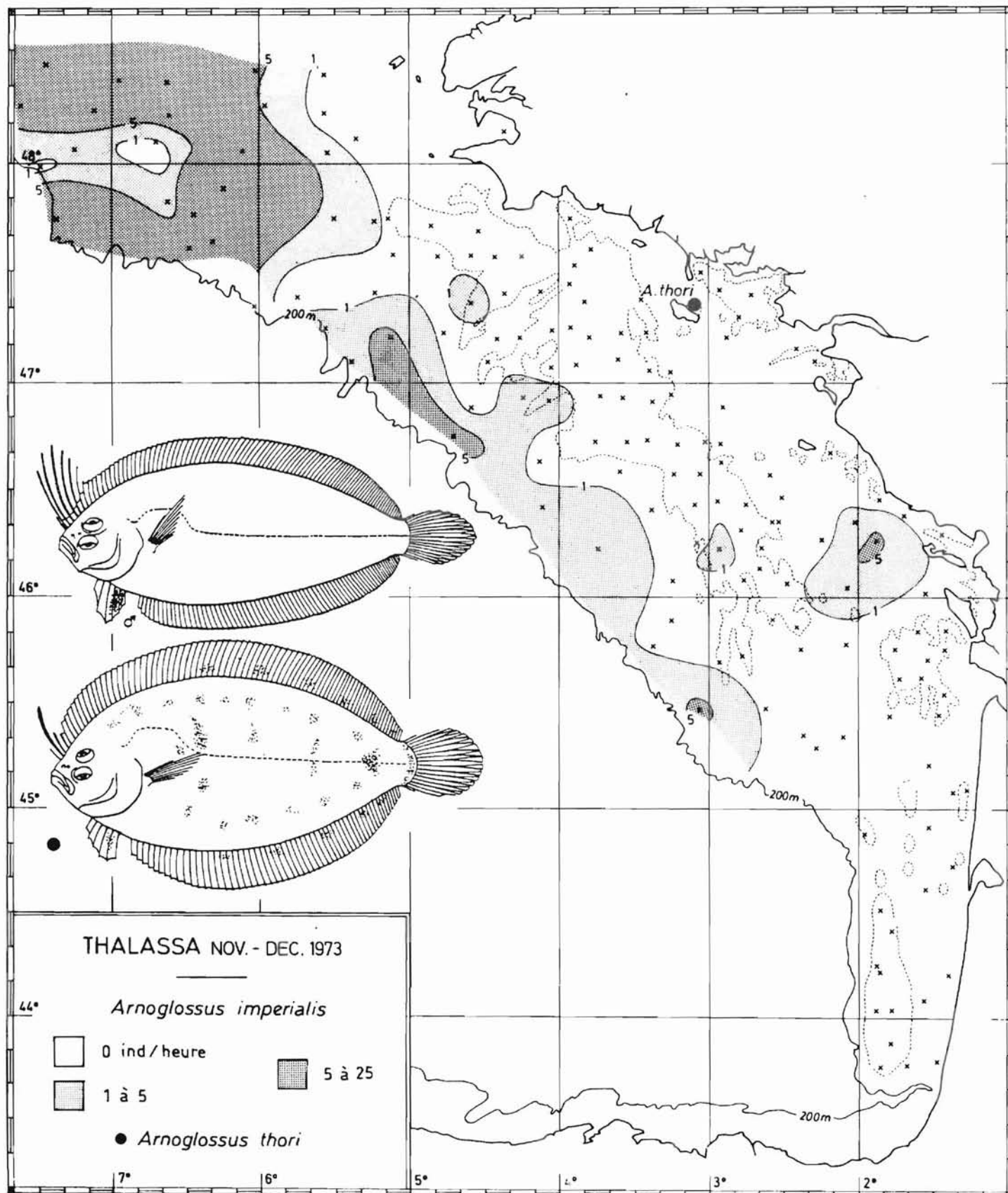


Fig. 144

Figures 144 et 145 - L'arnoglosse impérial, *Arnoglossus imperialis*, occupe principalement au nord de 45°N la moitié du plateau continental située vers le large. Il est présent dans quelques stations côtières entre 46° et 46°30'N en 1973, entre 46° et 47°N et au sud de 44°N en 1976.

L'arnoglosse tacheté, *Arnoglossus thori*, n'est présent qu'à une (1973) ou deux (1976) stations côtières entre Belle-Ile et Quiberon.

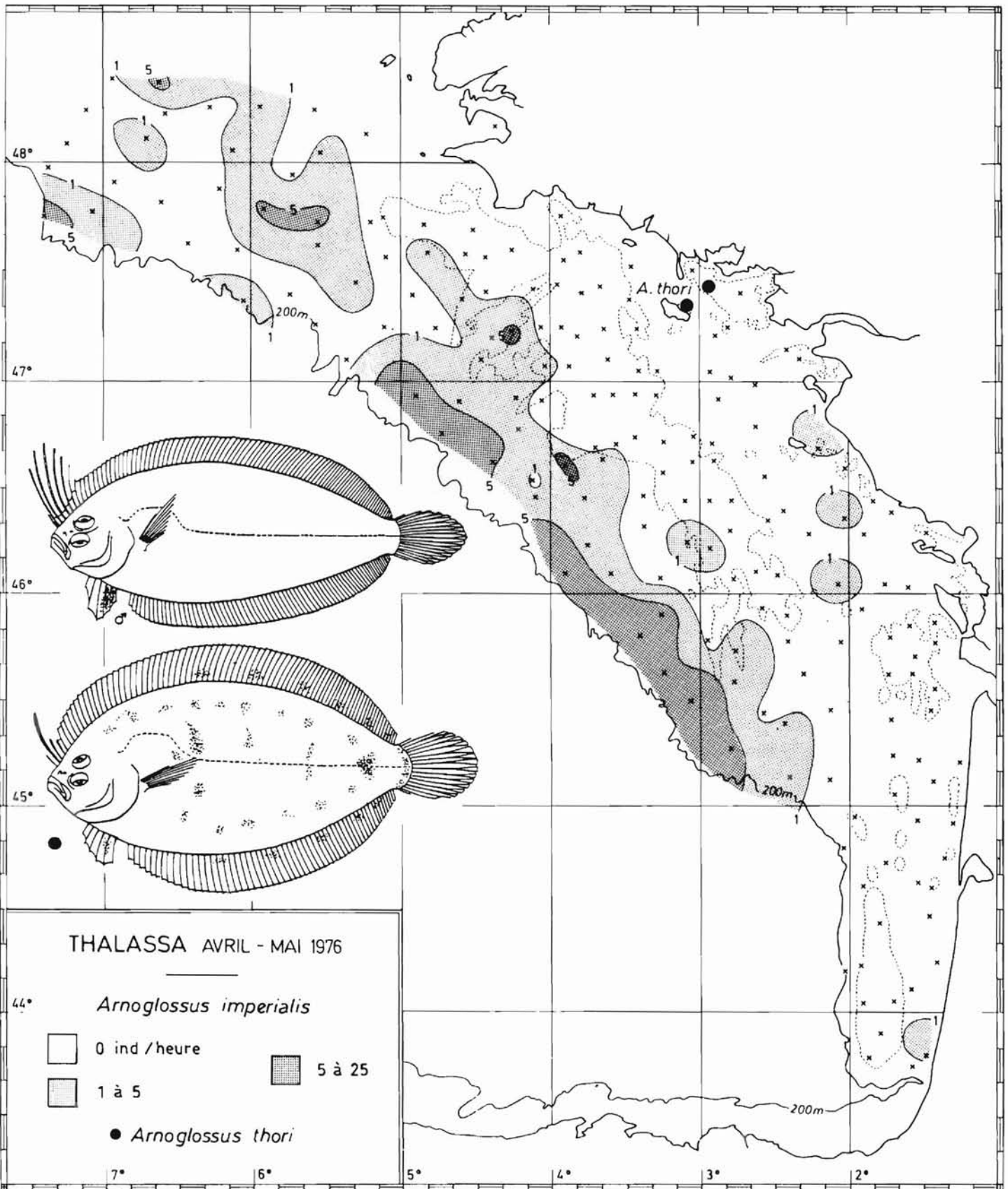


Fig. 145

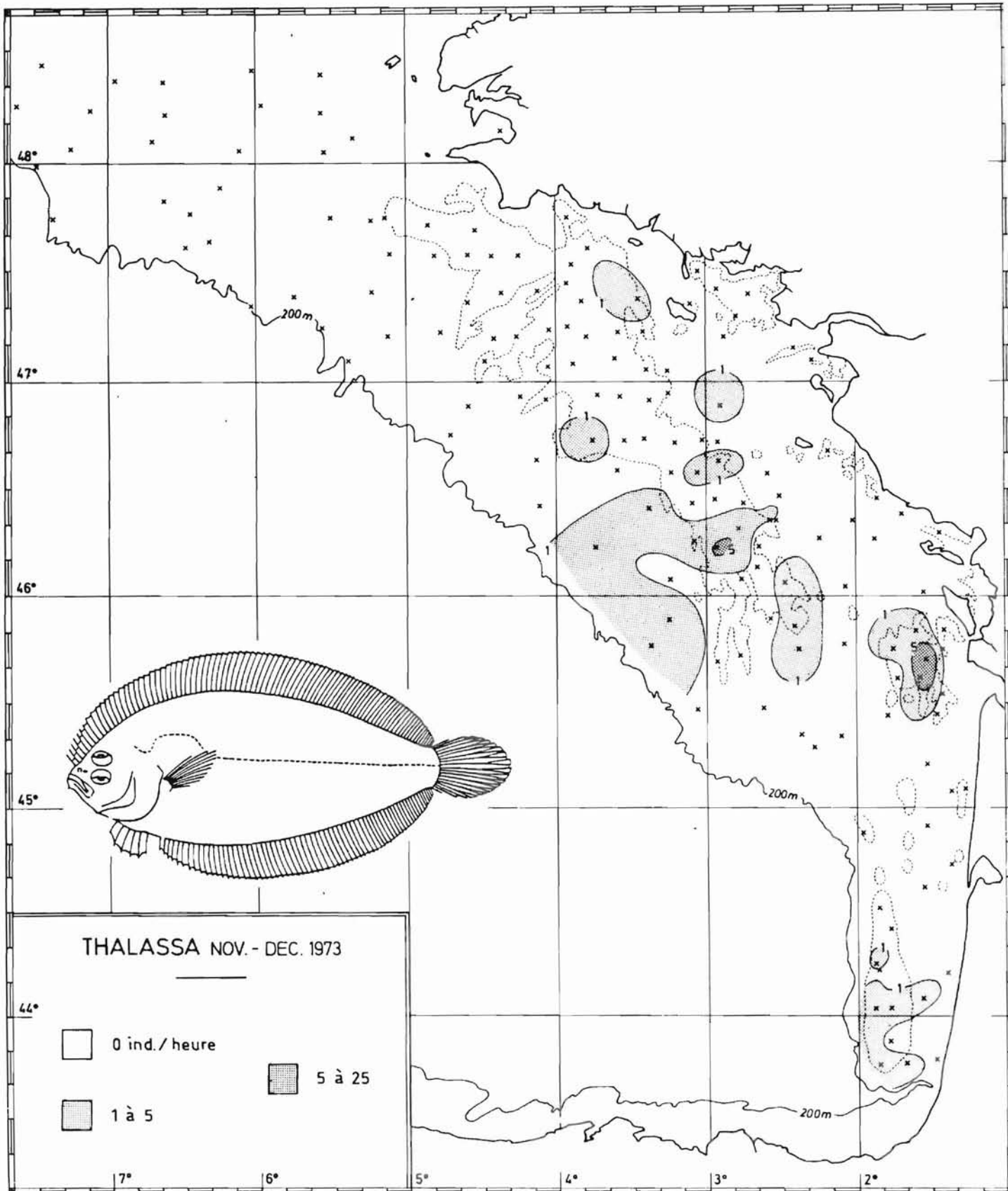


Fig. 146

Figures 146 et 147 - L'arnoglosse lanterne, *Arnoglossus laterna*, est présent principalement sur les vases de la Grande Vasière, de celles de la Gironde (1973) et des Landes (1973). Par ailleurs, on le trouve à quelques stations, en 1973 vers 46°N au large et 47°N dans les eaux côtières, en 1976 au sud de la Grande Vasière et au nord de celle des Landes.

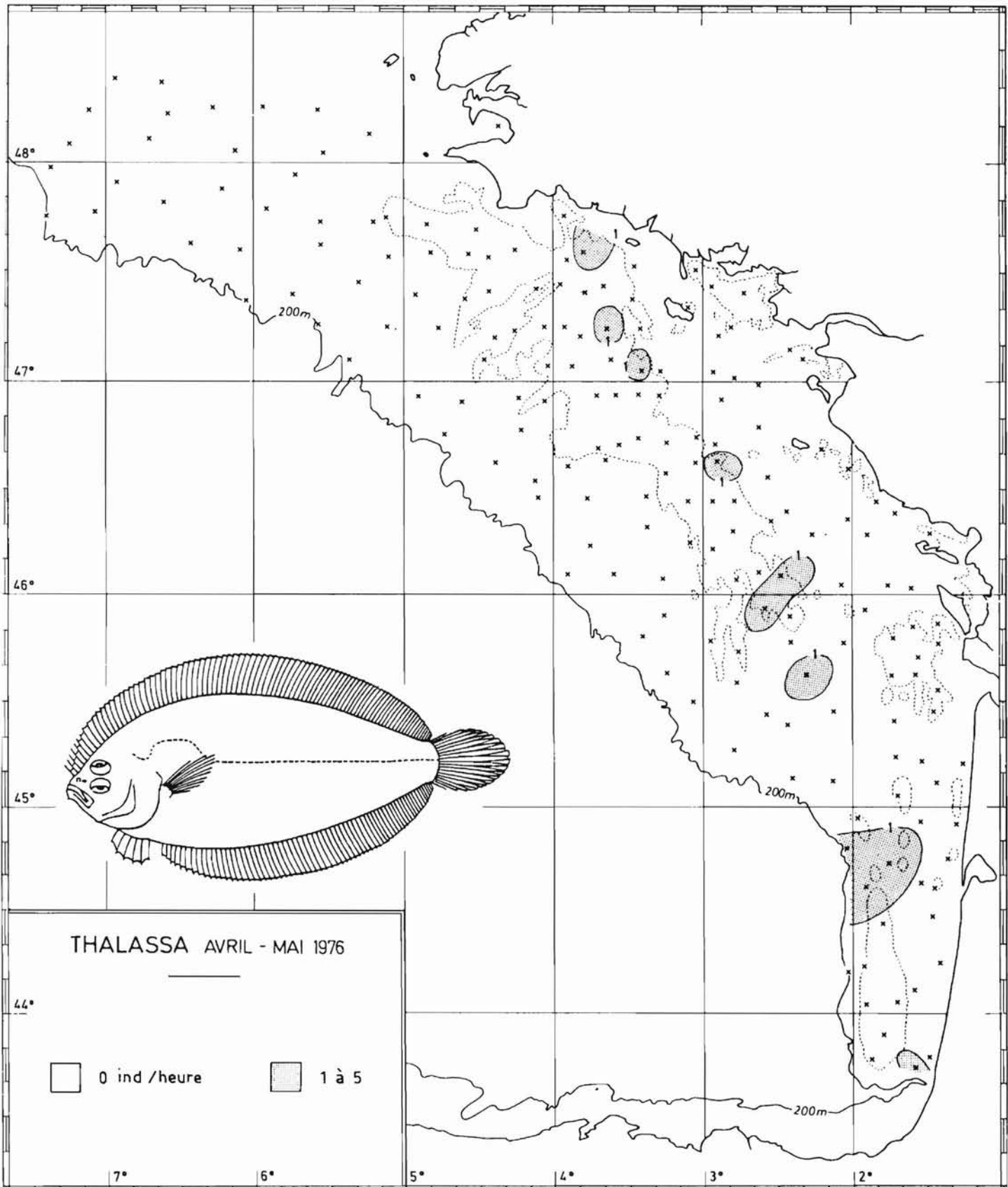


Fig. 147

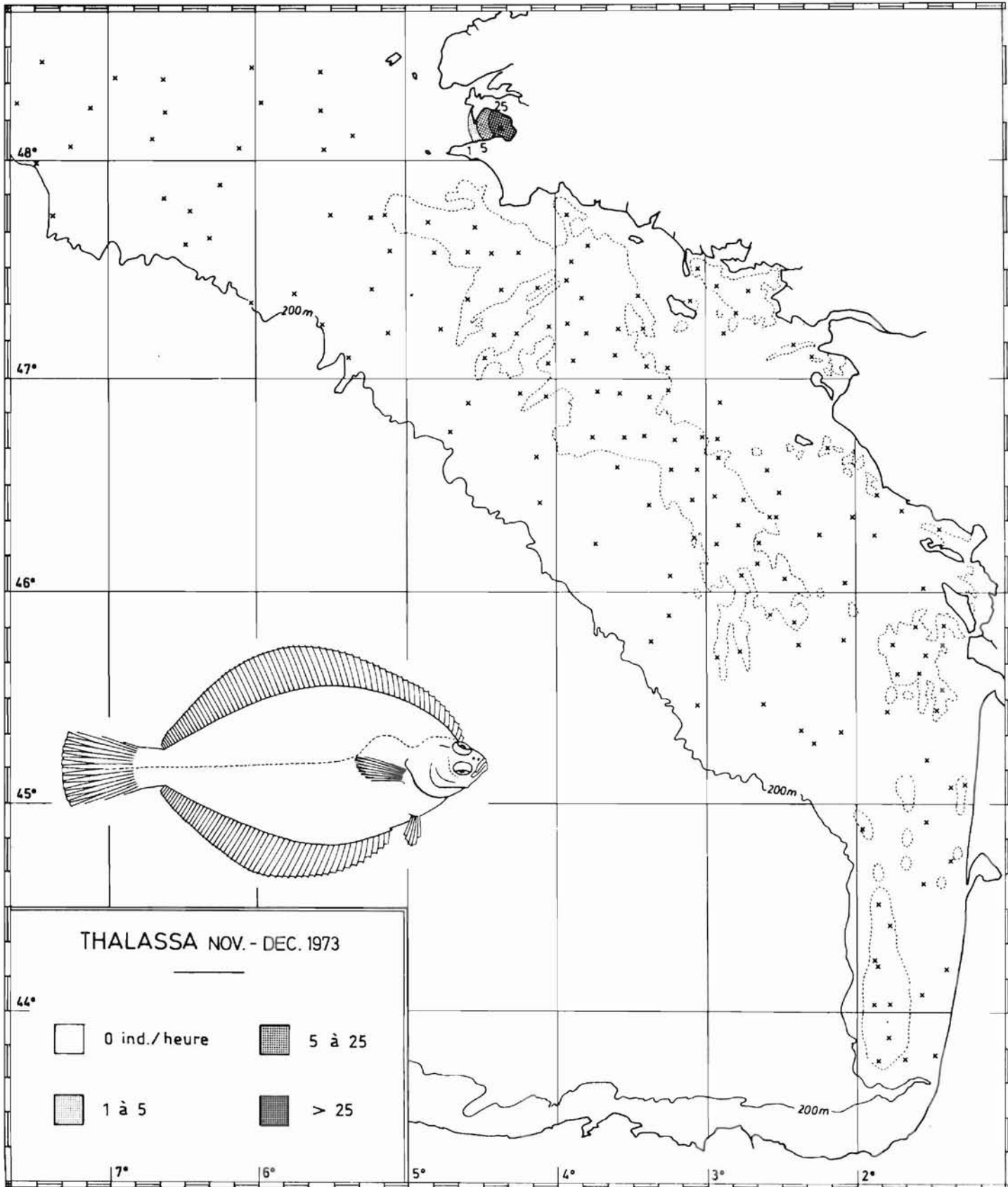


Fig. 148

Figures 148 et 149 - La limande, *Limanda limanda*, est dans le golfe de Gascogne, à la limite méridionale de son aire de répartition. Elle se trouve près de la côte, en 1973 seulement en baie de Douarnenez, en 1976 entre l'île de Ré et la baie de Concarneau.

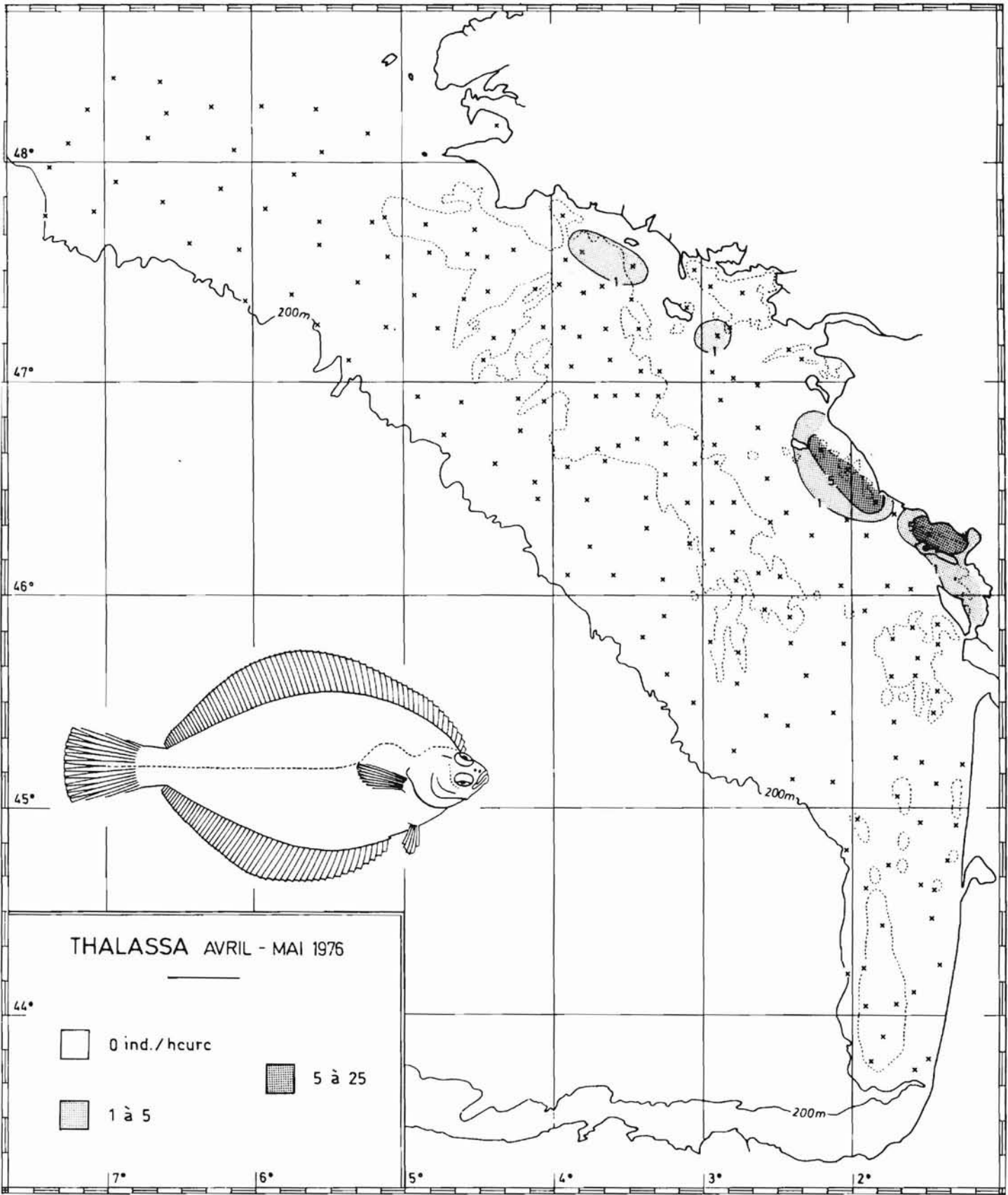


Fig. 149

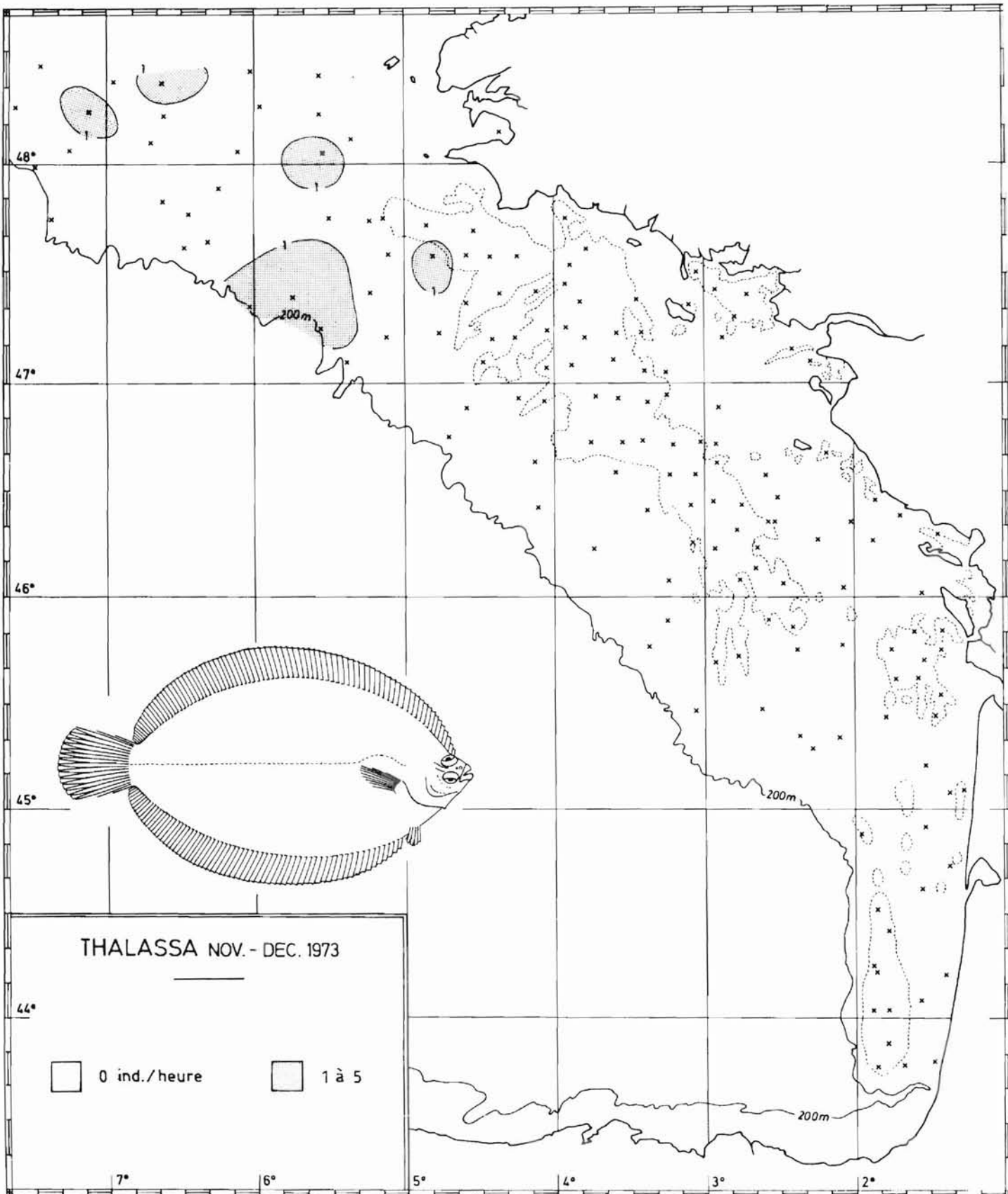


Fig. 150

Figures 150 et 151 - La limande-sole, *Microstomus kitt*, se trouve surtout au large du plateau continental au nord de 47°N. En 1976, elle est présente vers 46°30'N à l'ouest de la Grande Vasière et au sud de 47°N dans les eaux côtières.

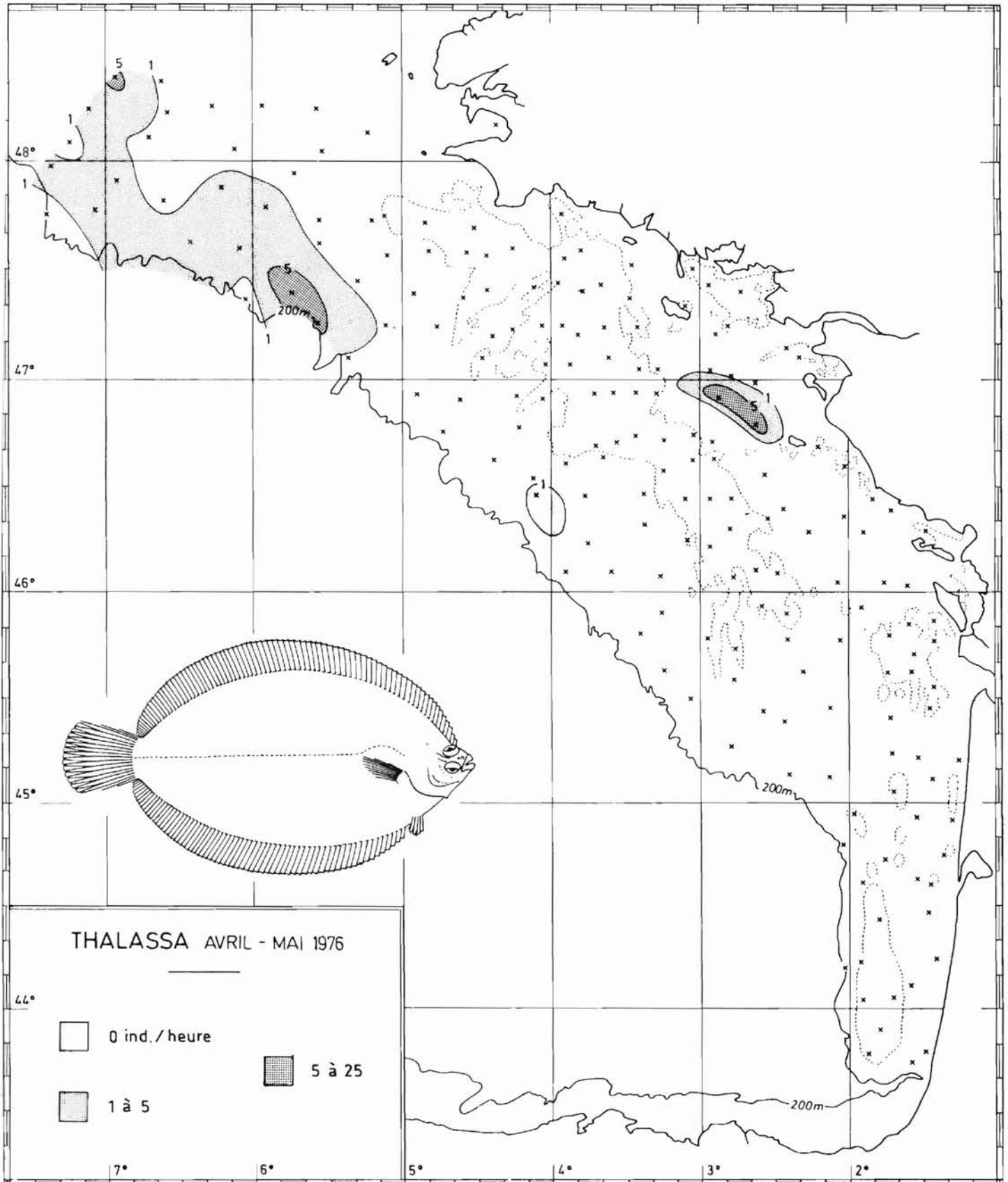


Fig. 151

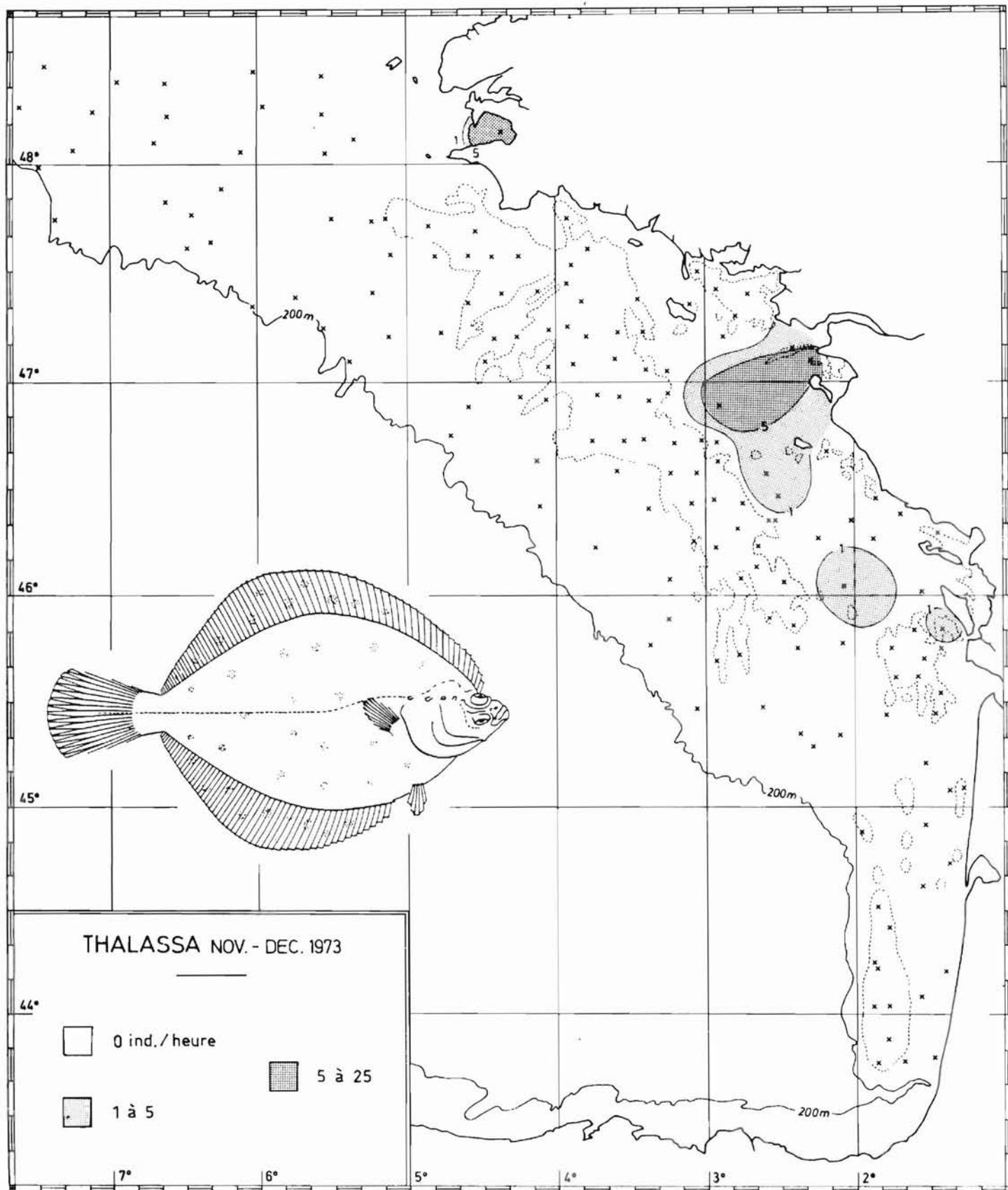


Fig. 152

Figures 152 et 153 - **La plie**, *Pleuronectes platessa*, est présente dans la zone côtière, en 1973 entre la Loire et la Gironde et dans la baie de Douarnenez en 1976 uniquement au nord-ouest de l'île de Ré et à l'ouest de Quiberon.

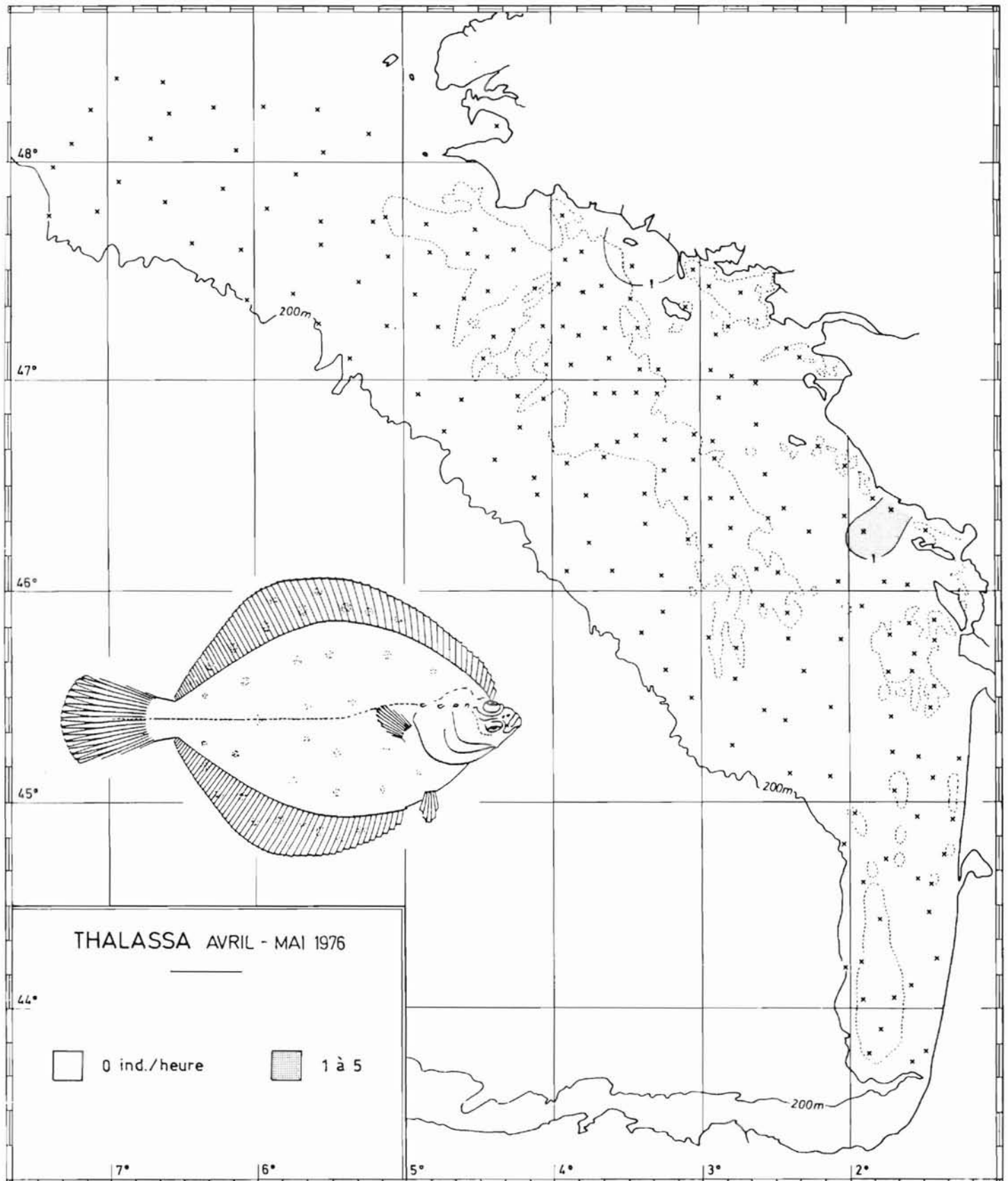


Fig. 153

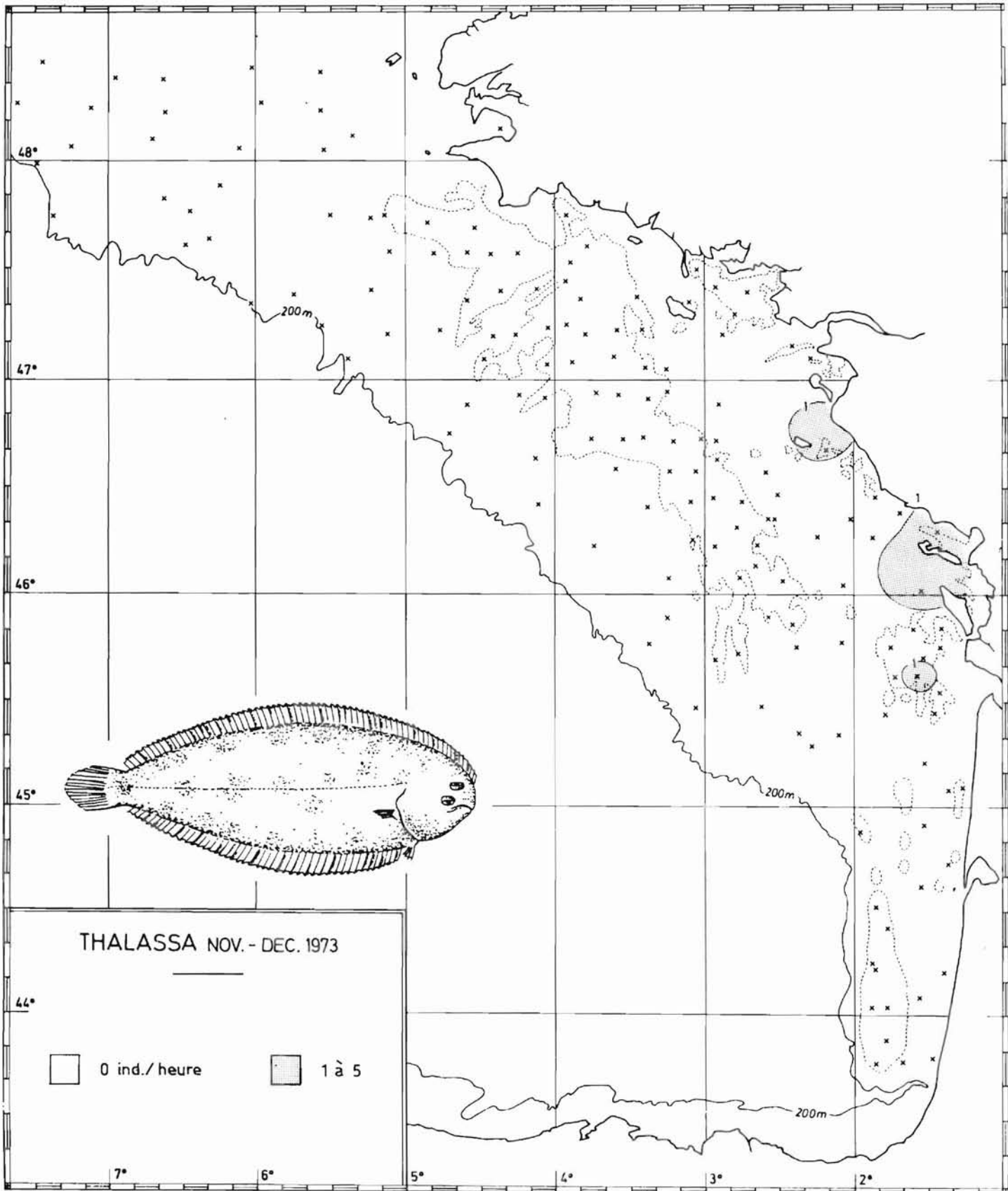


Fig. 154

Figures 154 et 155 - La petite sole jaune, *Buglossidium luteum*, ne se trouve que dans quelques stations côtières entre la Loire et la Gironde en 1973, entre l'île de Groix et la Loire en 1976.

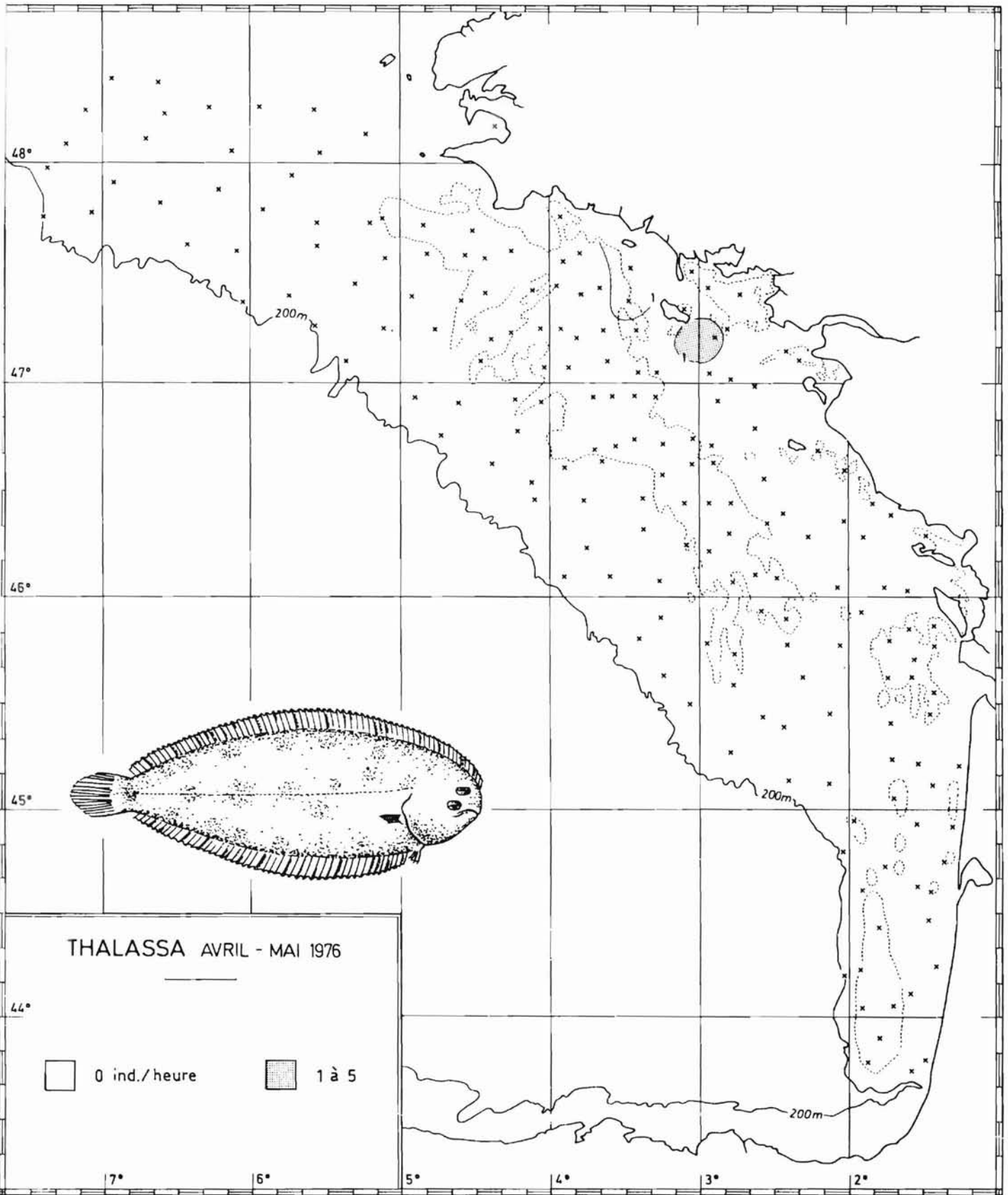


Fig. 155

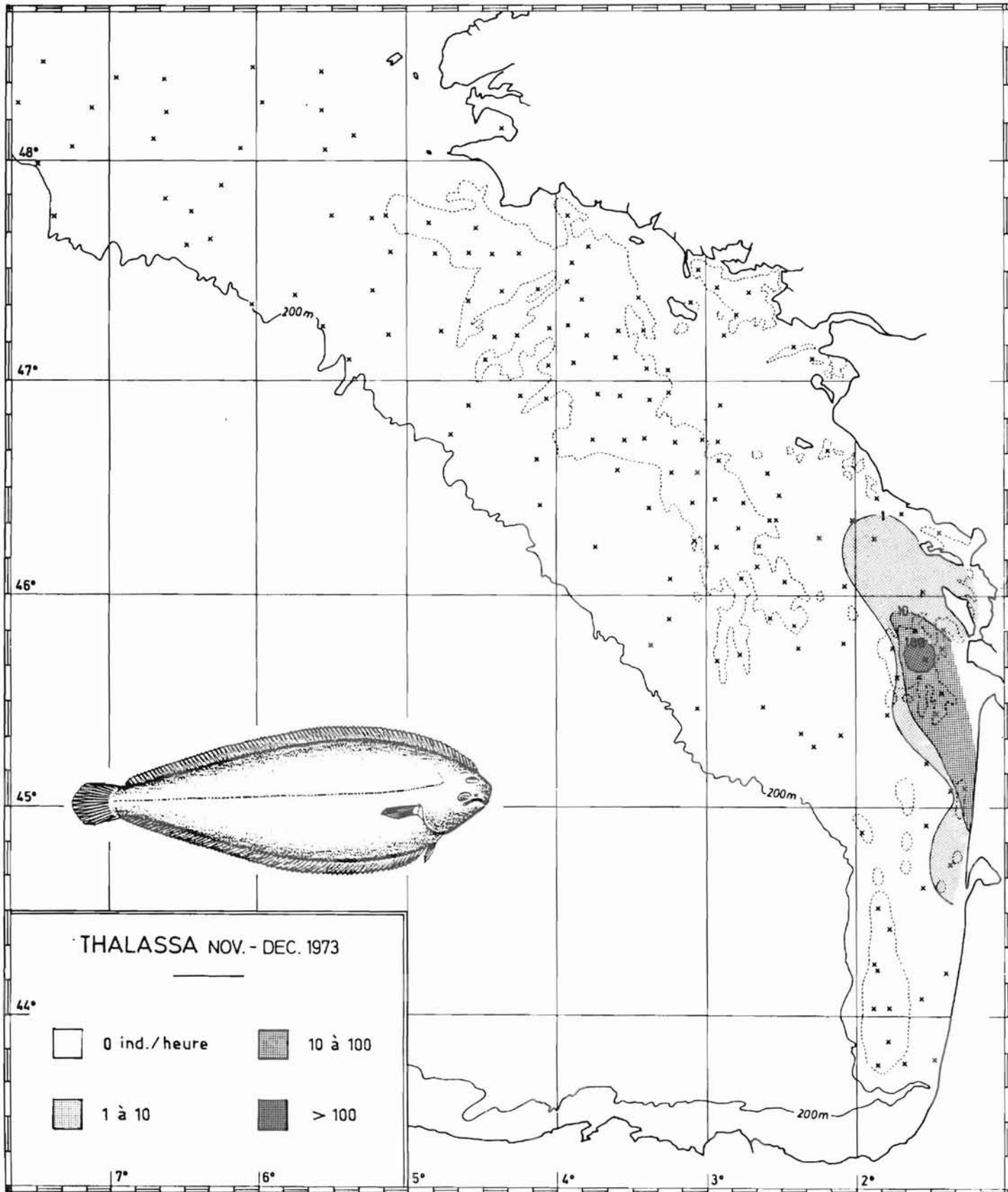


Fig. 156

Figures 156 et 157 - Le cèteau, *Dicologlossa cuneata*, est dans le golfe de Gascogne, à la limite septentrionale de son aire de répartition. Il occupe une bande côtière entre le bassin d'Arcachon et les Sables d'Olonne. Sa distribution est beaucoup plus restreinte et moins dense en 1976 qu'en 1973. La sole pôle, *Pegusa lascaris*, n'est présente qu'en 1976 et qu'à une seule station près de l'embouchure de la Loire.

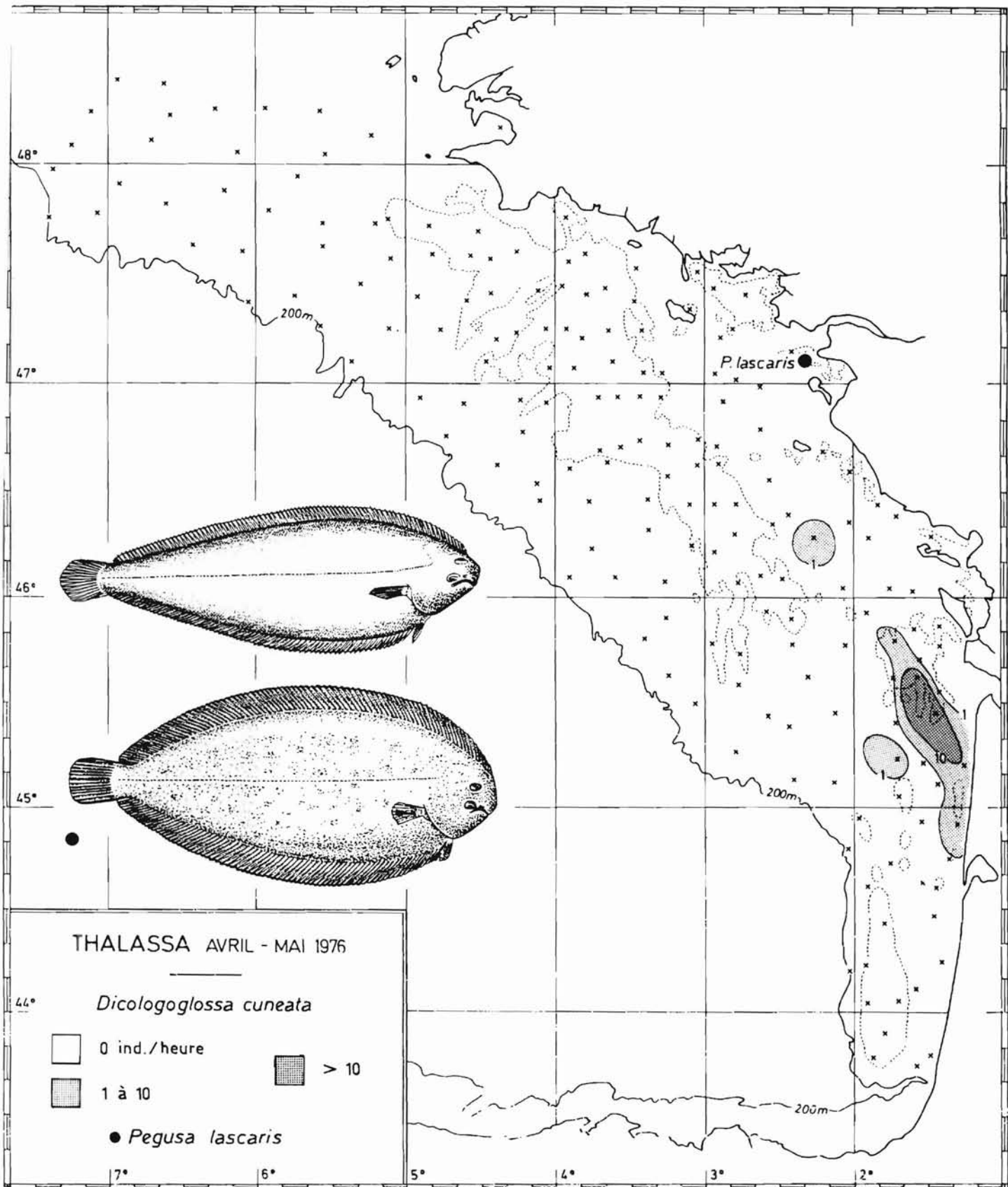


Fig. 157

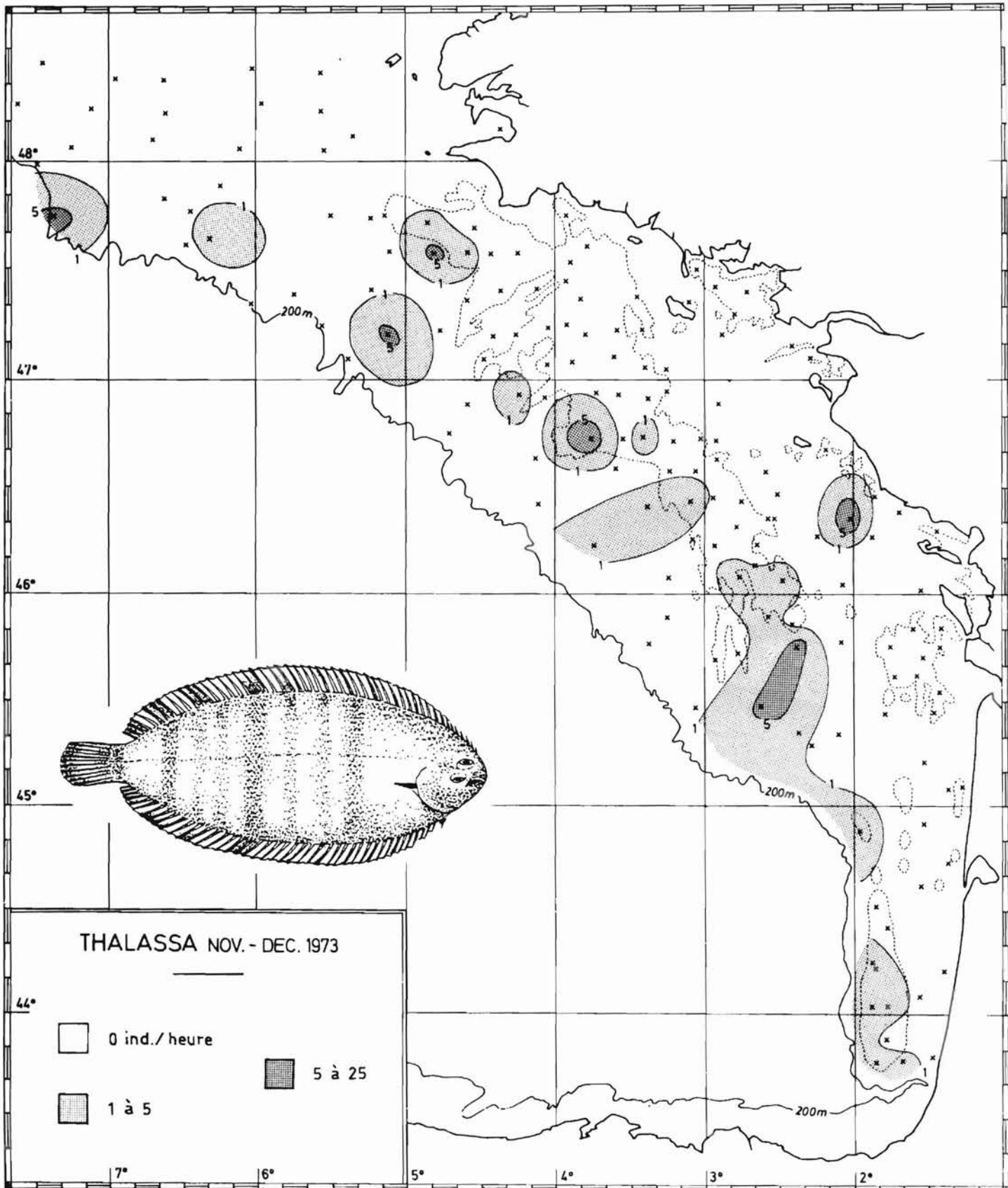


Fig. 158

Figures 158 et 159 - La sole-perdrix, *Microchirus variegatus* a une distribution discontinue répartie principalement sur la moitié du plateau continental située vers le large. Elle est présente toutefois, en 1973, dans la zone côtière vers 46°20'N, en 1976, vers 47°N et 47°30'N.

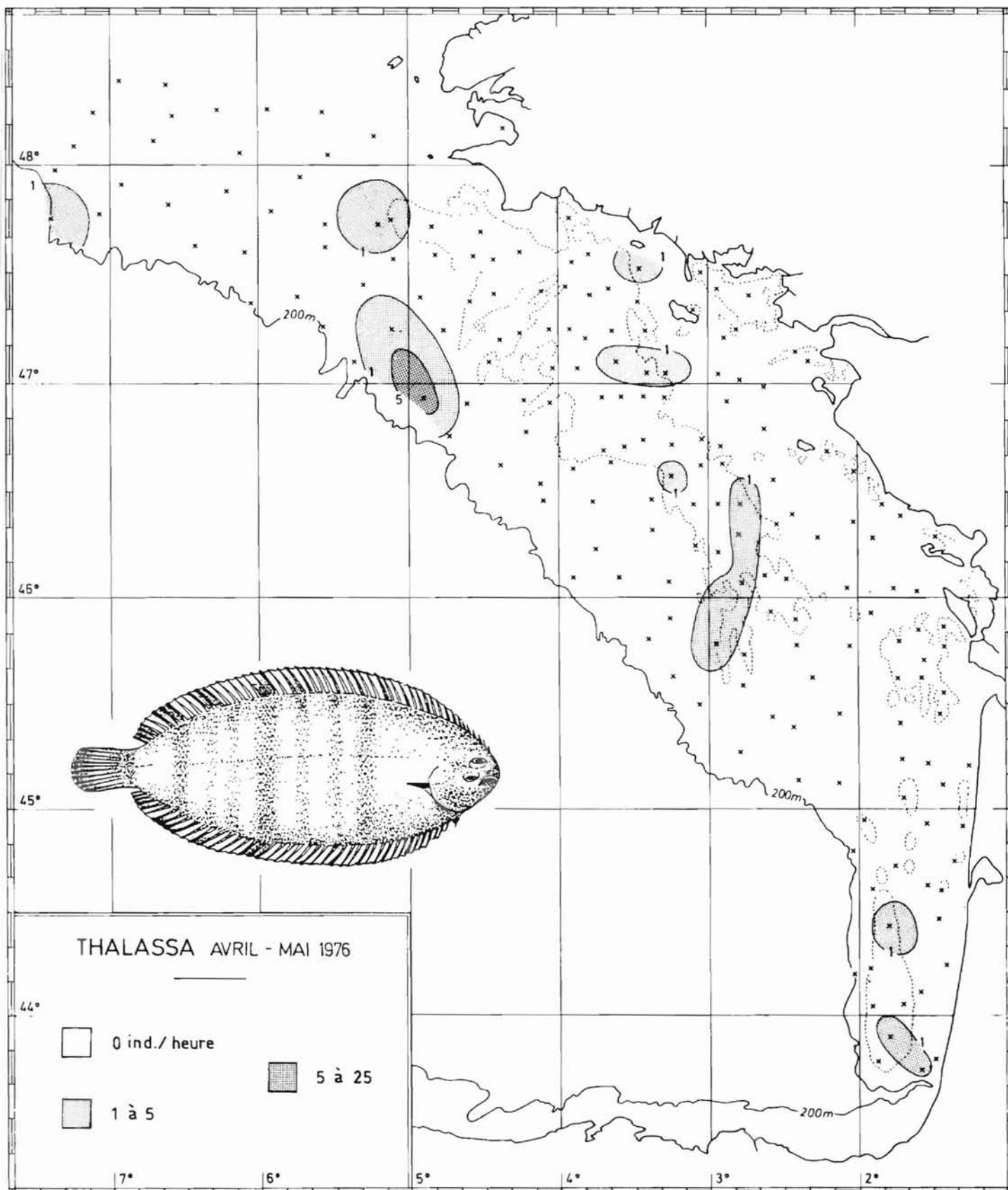


Fig. 159

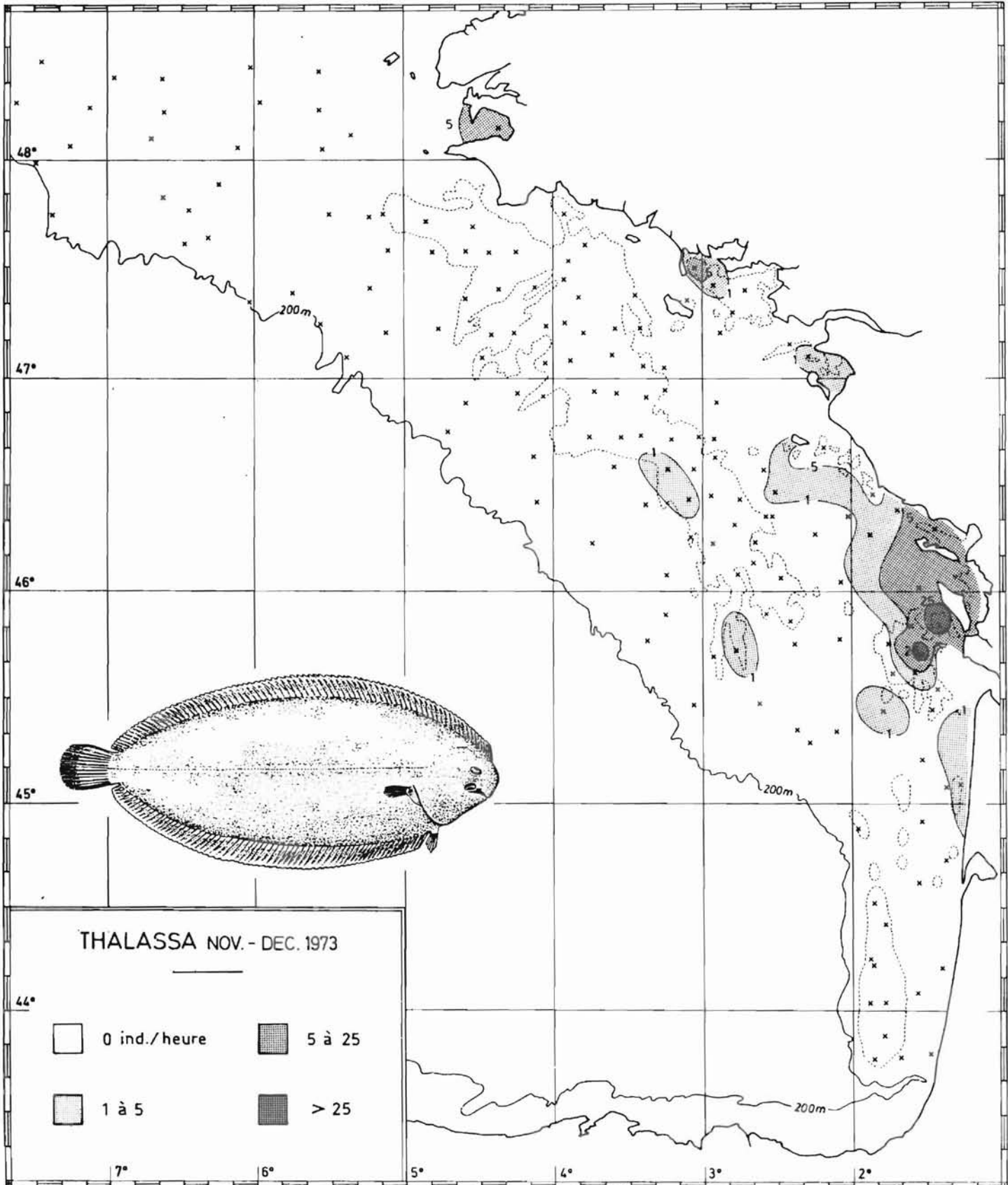


Fig. 160

Figures 160 et 161 - La sole commune, *Solea vulgaris*, présente une distribution discontinue dans la zone côtière entre le bassin d'Arcachon et la baie de Douarnenez. Elle est assez abondante en 1973 entre la Gironde et l'île d'Yeu. Notons qu'elle se trouve dans quelques stations de la Grande Vasière.

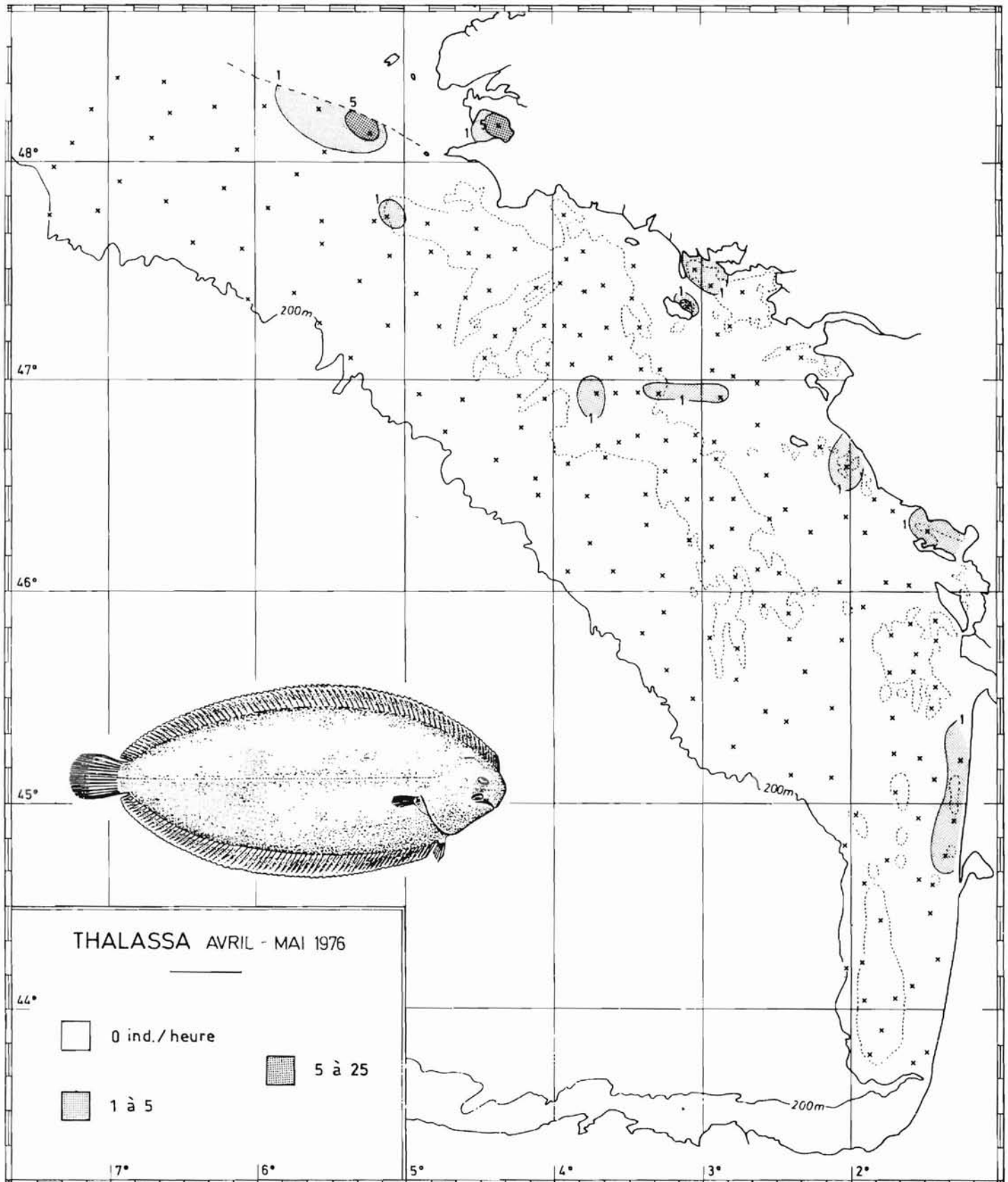


Fig. 161

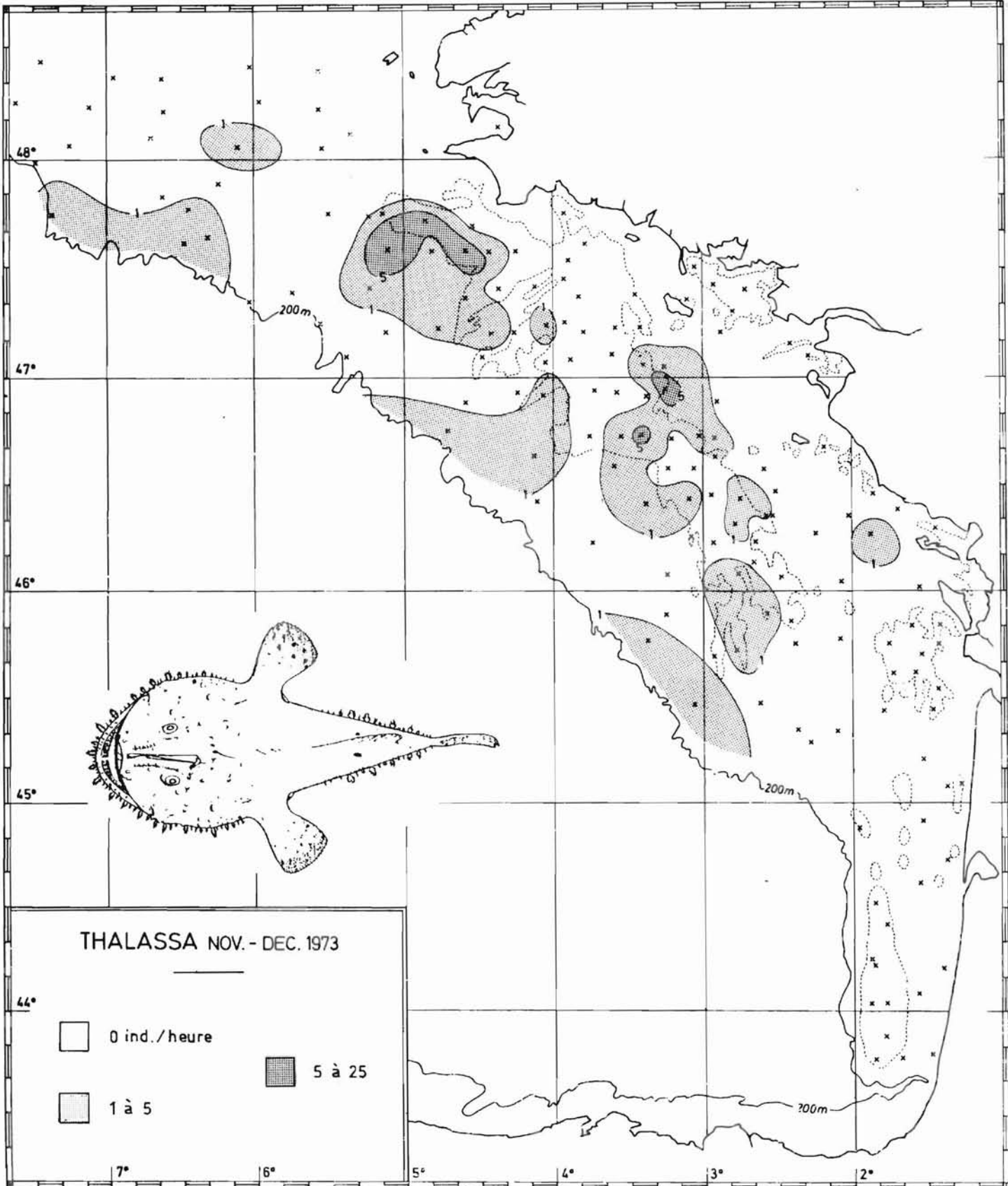


Fig 162

Figures 162 et 163 - La baudroie rousse, *Lophius budegassa*, est présente au nord de 45°N en 1973, dans l'ensemble du Golfe en 1976, entre la côte et le bord des fonds. Elle est toutefois plus commune au large du plateau et de environ 46° à 47°50'N, au niveau et de part et d'autre de la Grande Vasière que dans les eaux côtières.

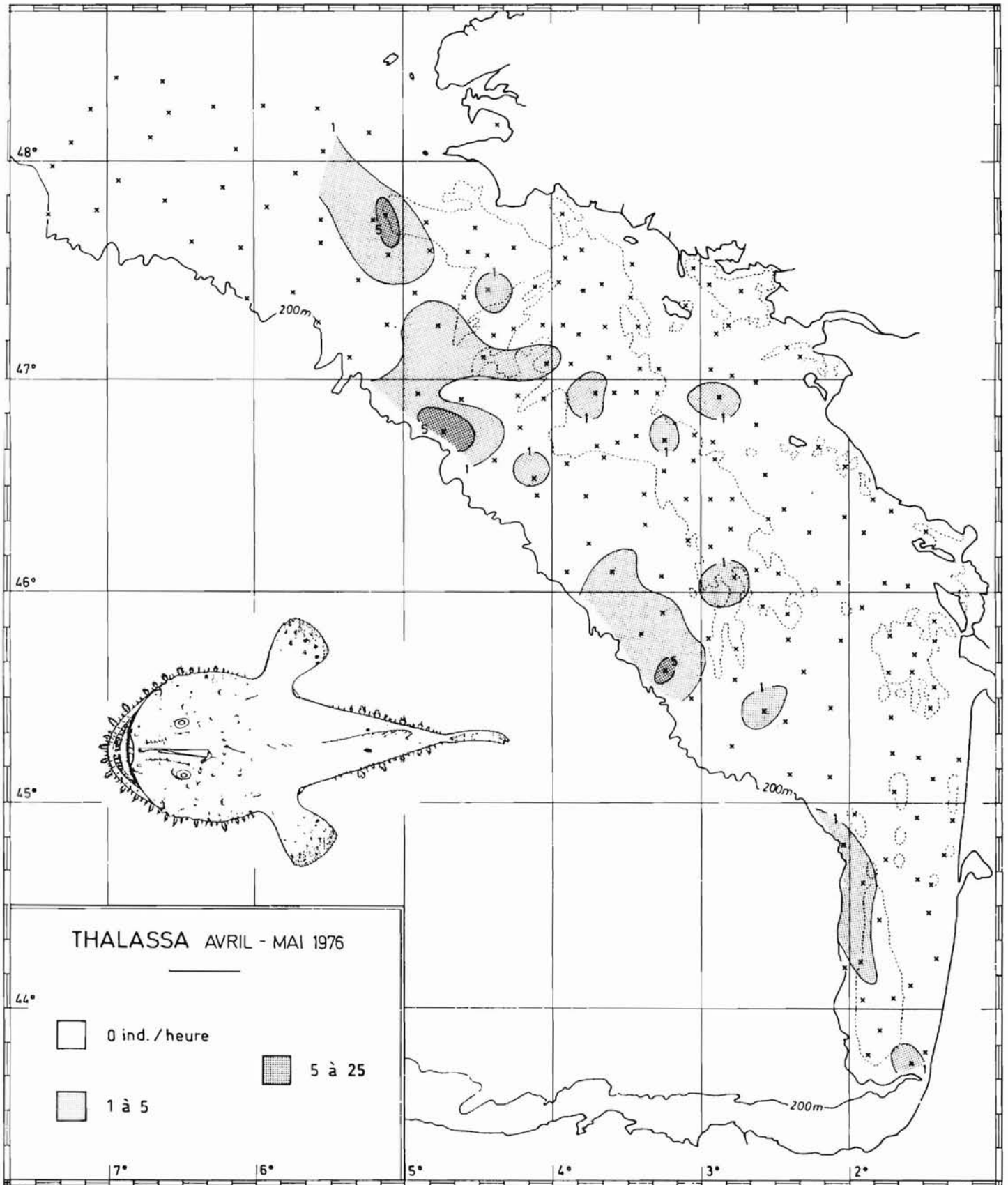


Fig. 163

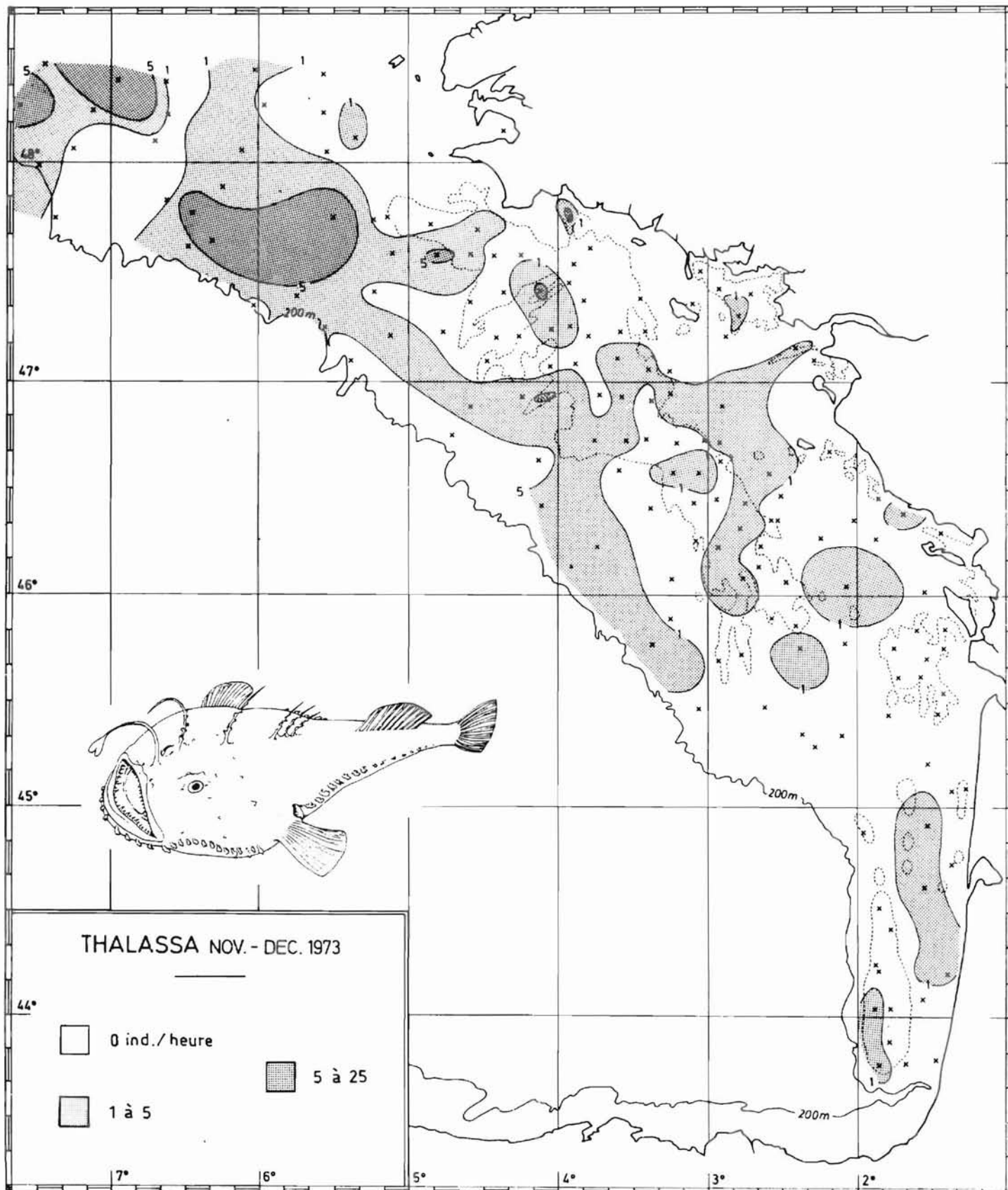


Fig. 164

Figures 164 et 165 - La baudroie commune, *Lophius piscatorius*, est présente dans tout le Golfe, mais plus fréquemment au large du plateau que dans les eaux côtières.

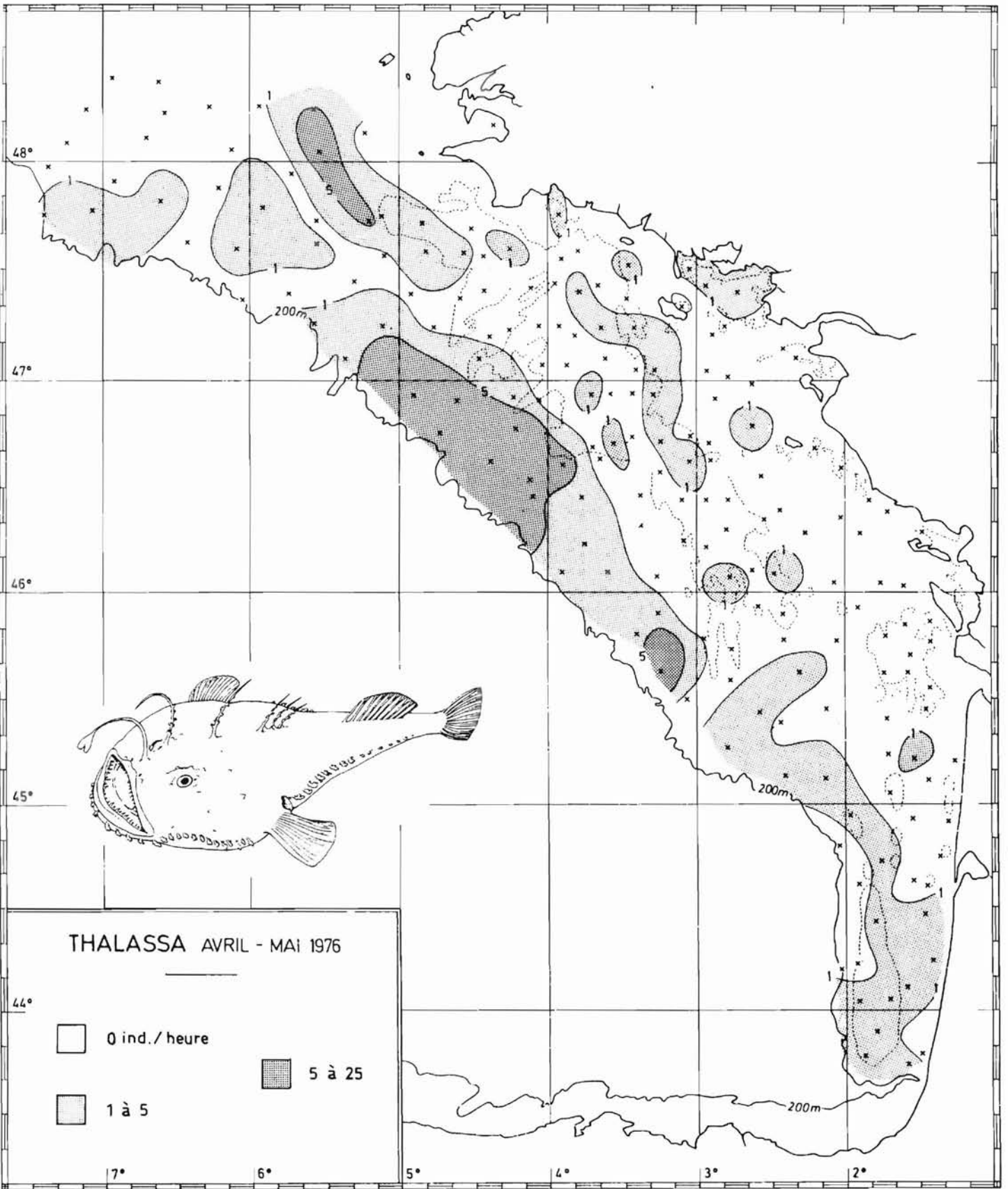


Fig. 165

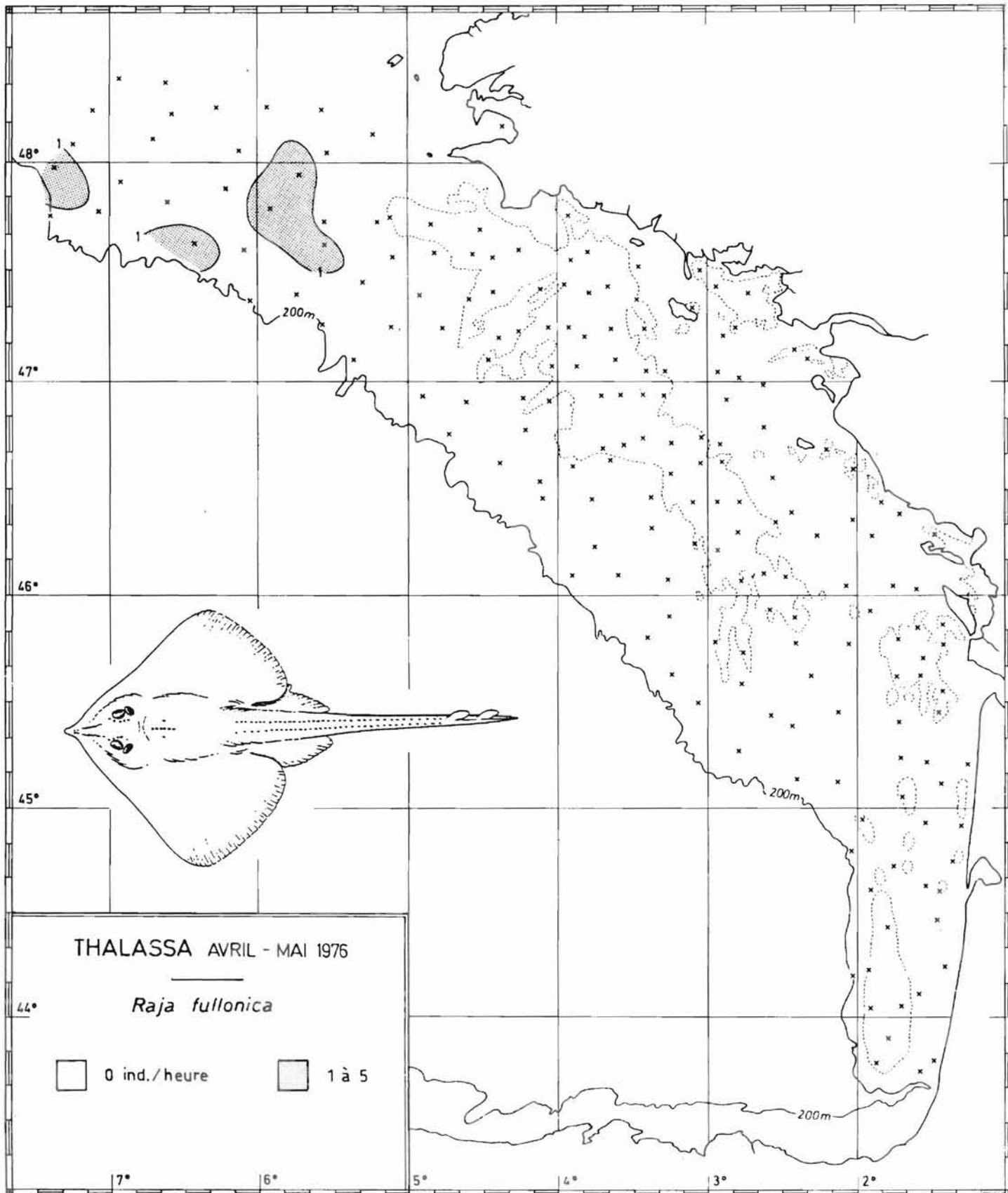


Fig. 166

Figures 166 et 167 - La raie chardon, *Raja fullonica*, n'est présente qu'en 1976 dans le nord-ouest du Golfe.

La grande argentine, *Argentina silus*, qui dans le golfe de Gascogne est à la limite méridionale de son aire de répartition, se trouve au large en 1973, à une station au nord de 48°N (fig. 176), en 1976 à trois stations entre 46° et 47°N. La gluette ventouse, *Apletodon dentatus*, et le saumon atlantique, *Salmo salar*, ne s'observent qu'en 1976 et une seule fois, le premier en baie de Vilaine, le second à l'embouchure de la Loire.

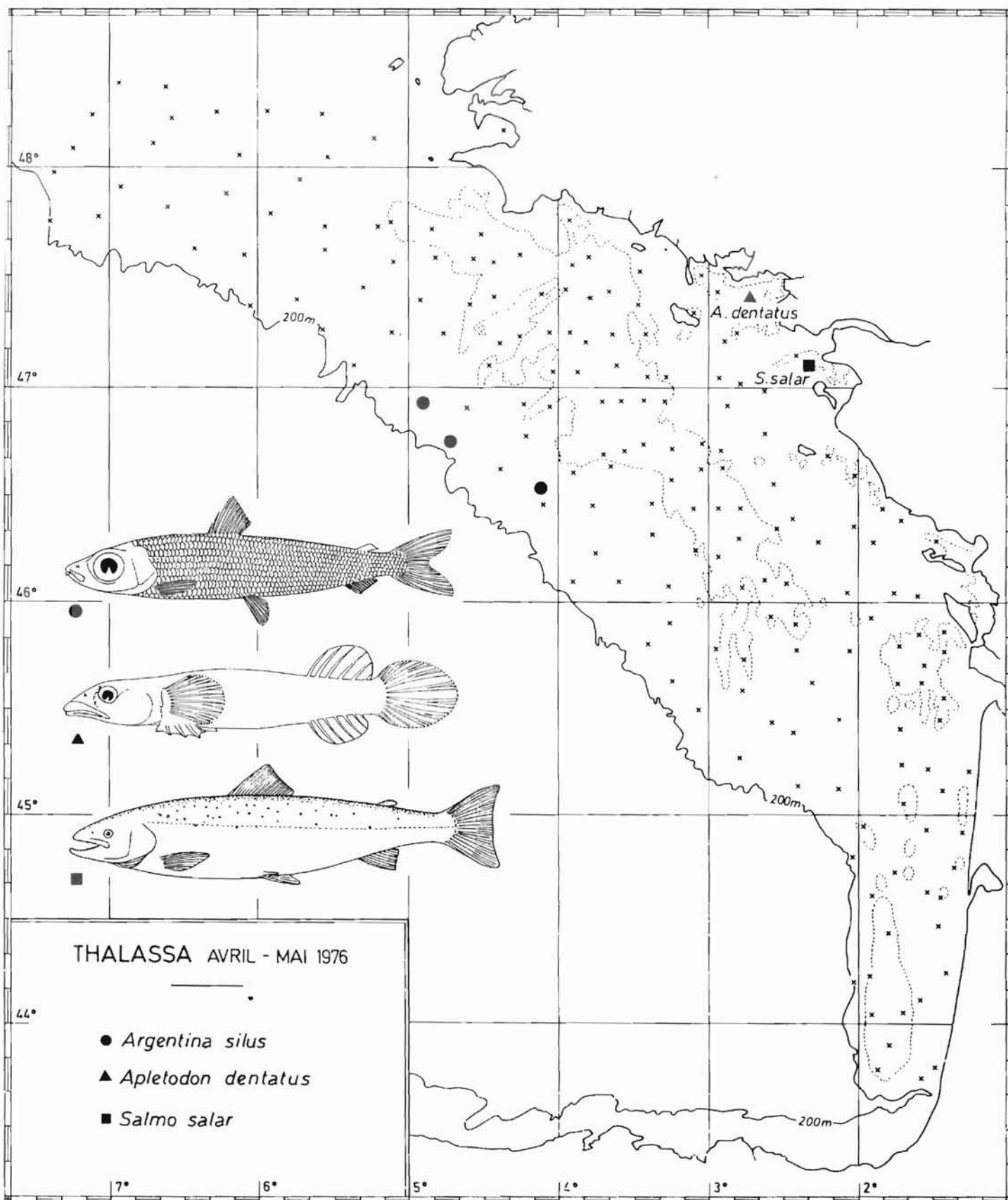


Fig. 167

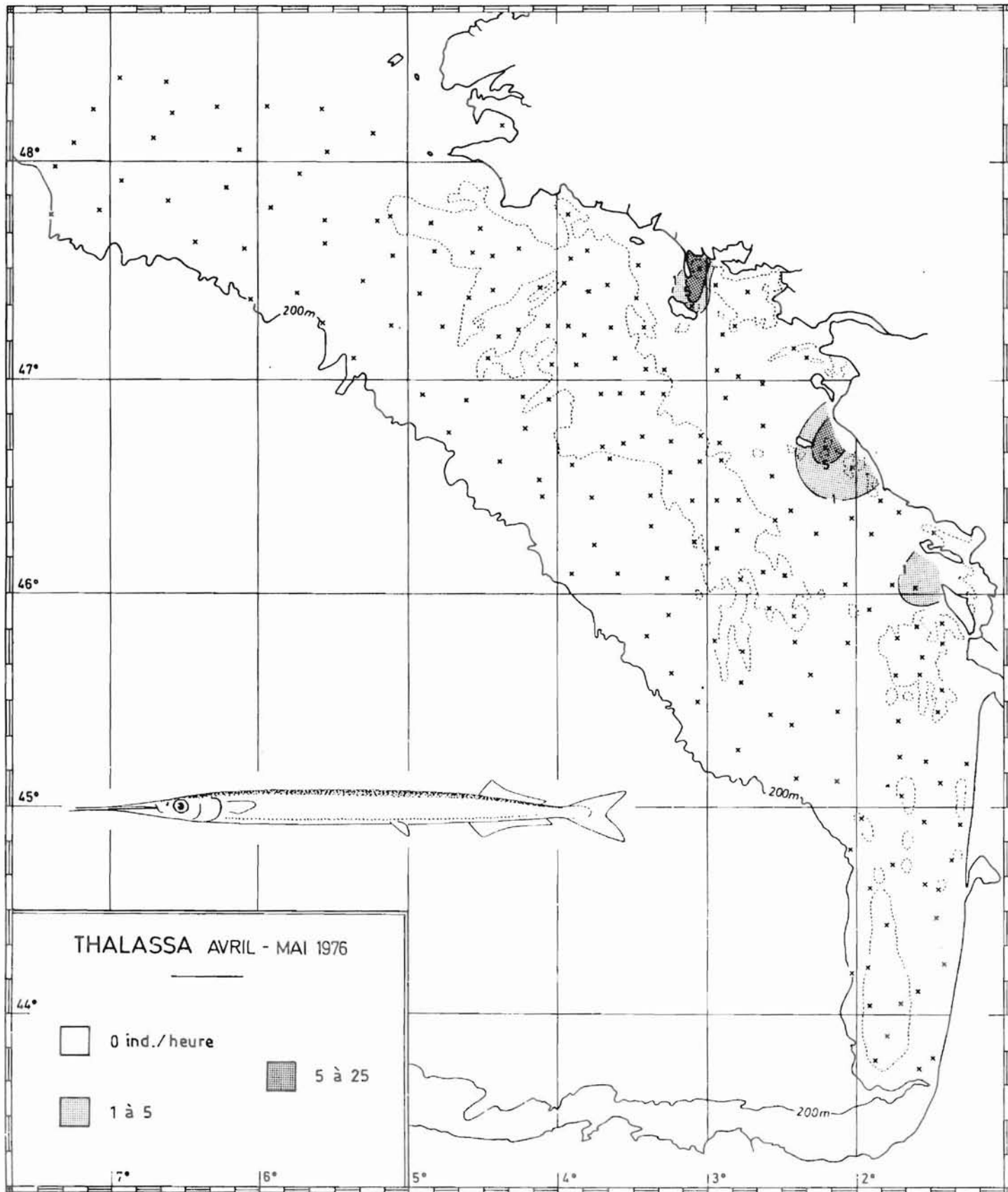


Figure 168 - L'orpie commune, *Belone belone*, n'est présente qu'en 1976, le long de la côte entre l'île d'Oléron et la baie de Quiberon.

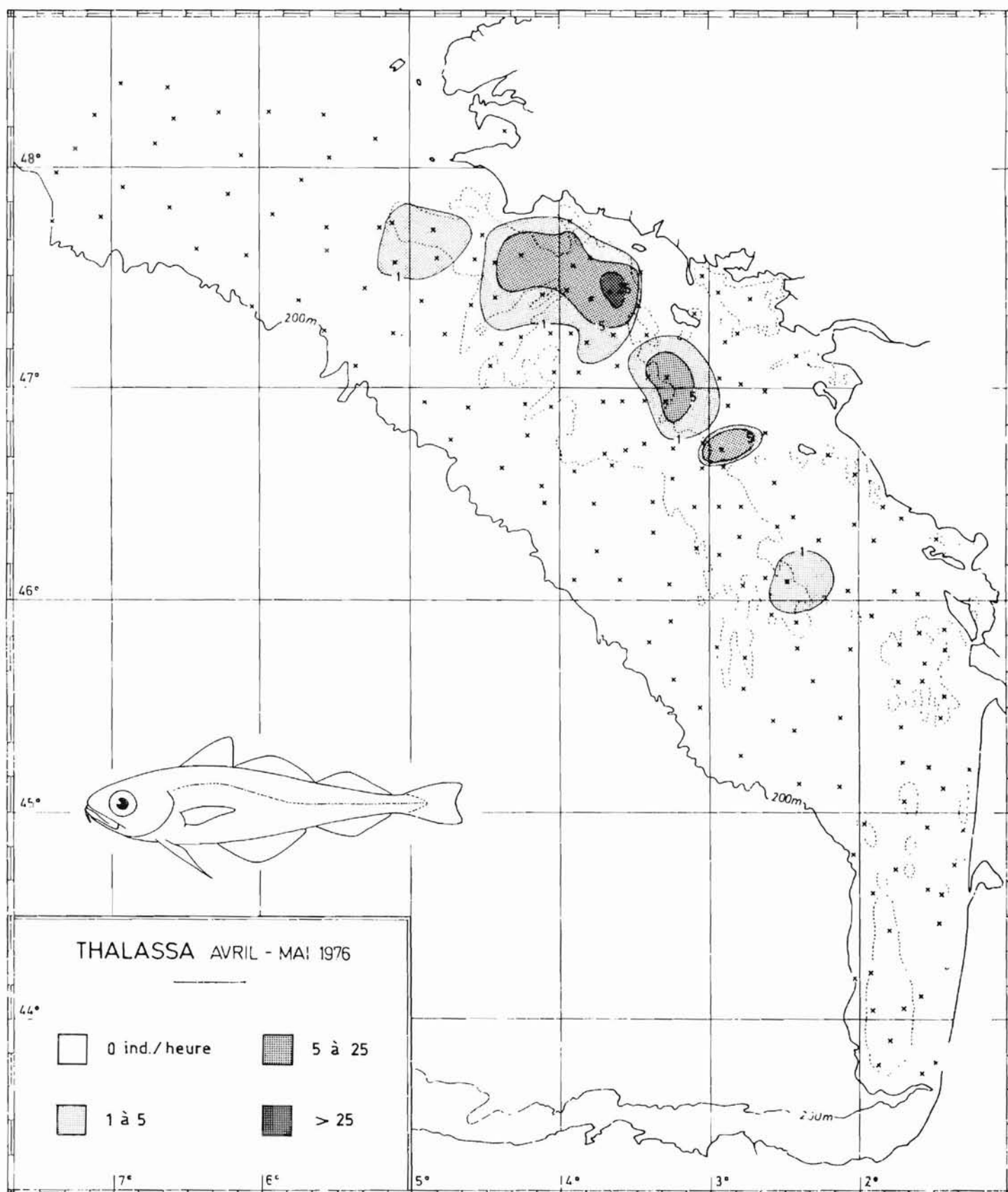


Figure 169 - Le tacaud norvégien, *Trisopterus esmarki*, est dans le golfe de Gascogne à la limite méridionale de son aire de répartition. Sa distribution, peut-être mal étudiée en 1973 (fig. 70) à cause de confusions possibles, se situe sur la Grande Vasière principalement au nord et le long de sa bordure orientale.

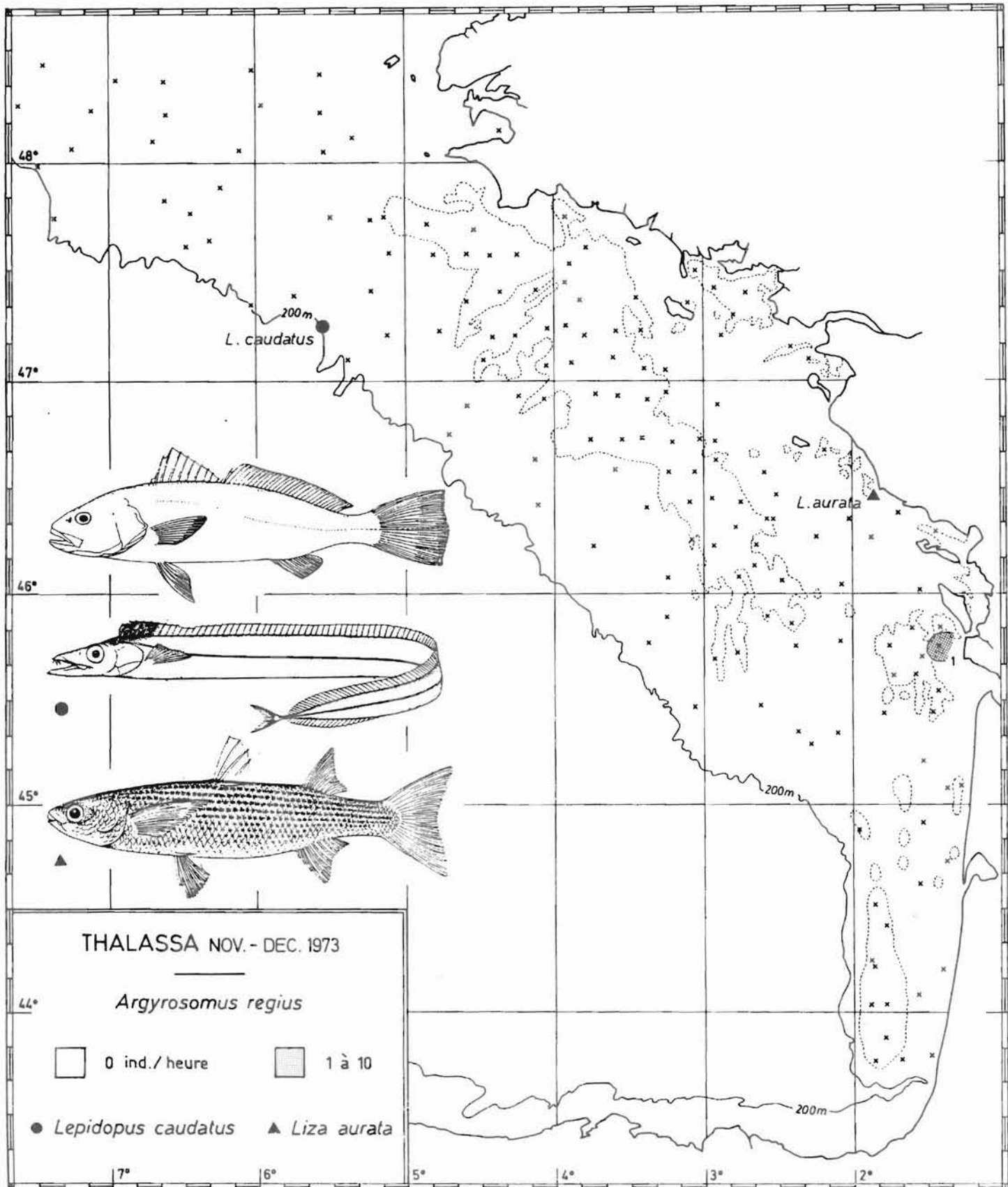


Fig. 170

Figures 170 et 171 - Le mullet doré, *Liza aurata*, ne se trouve qu'à une seule station, devant les Sables d'Olonne, en 1973, à deux stations entre Belle-Ile et Quiberon, en 1976, le mullet porc, *Liza ramada*, seulement en 1976 devant Oléron et Hourtin. Le maigre commun, *Argyrosomus regius*, et le sabre argenté, *Lepidopus caudatus*, ne sont présents qu'en 1973, une seule fois, le premier à la côte, devant la Coubre, le second sur le bord du talus, au nord de 47°N.

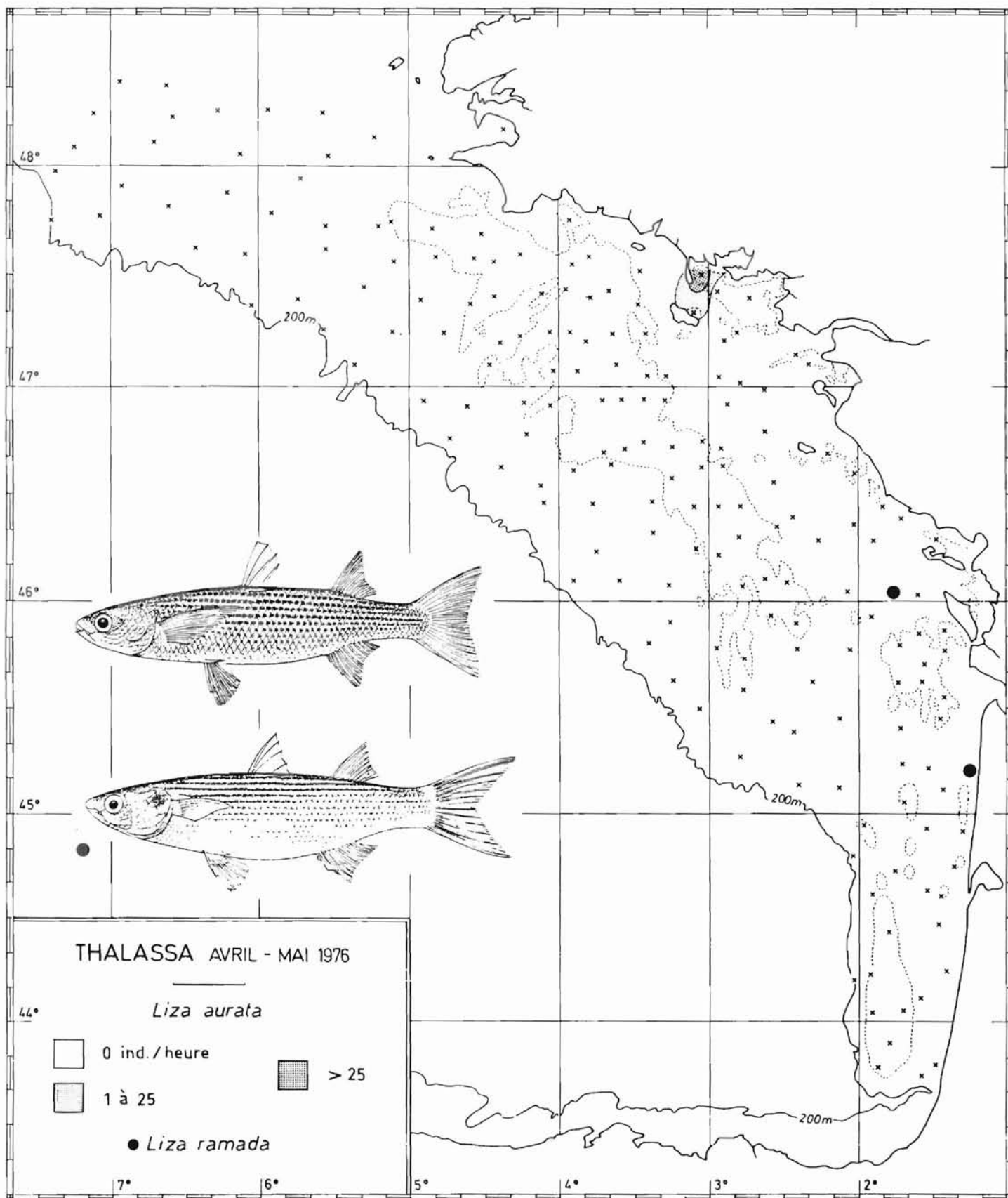


Fig. 171

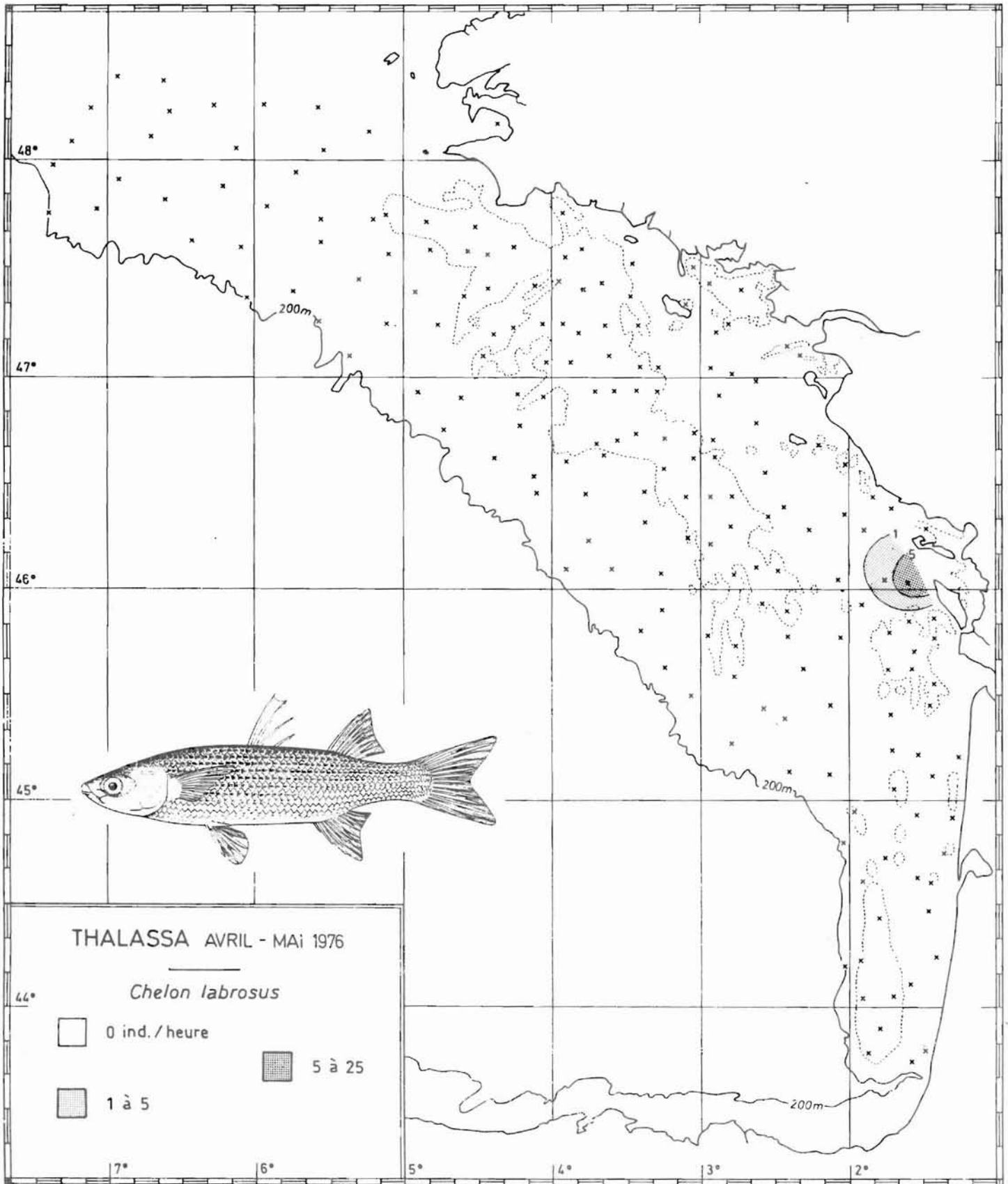


Fig. 172

Figures 172 et 173 - Le mullet lippu, *Chelon labrosus*, le lançon aiguille, *Gymnammodytes semisquamatus*, et l'aurin atlantique, *Echiodon drummondii*, ne sont présents qu'en 1976, le mullet devant les pertuis charentais, le lançon de la côte à la Grande Vasière, entre Belle-Ile et la vasière de la Gironde, l'aurin à une seule station au sud de la Grande Vasière.

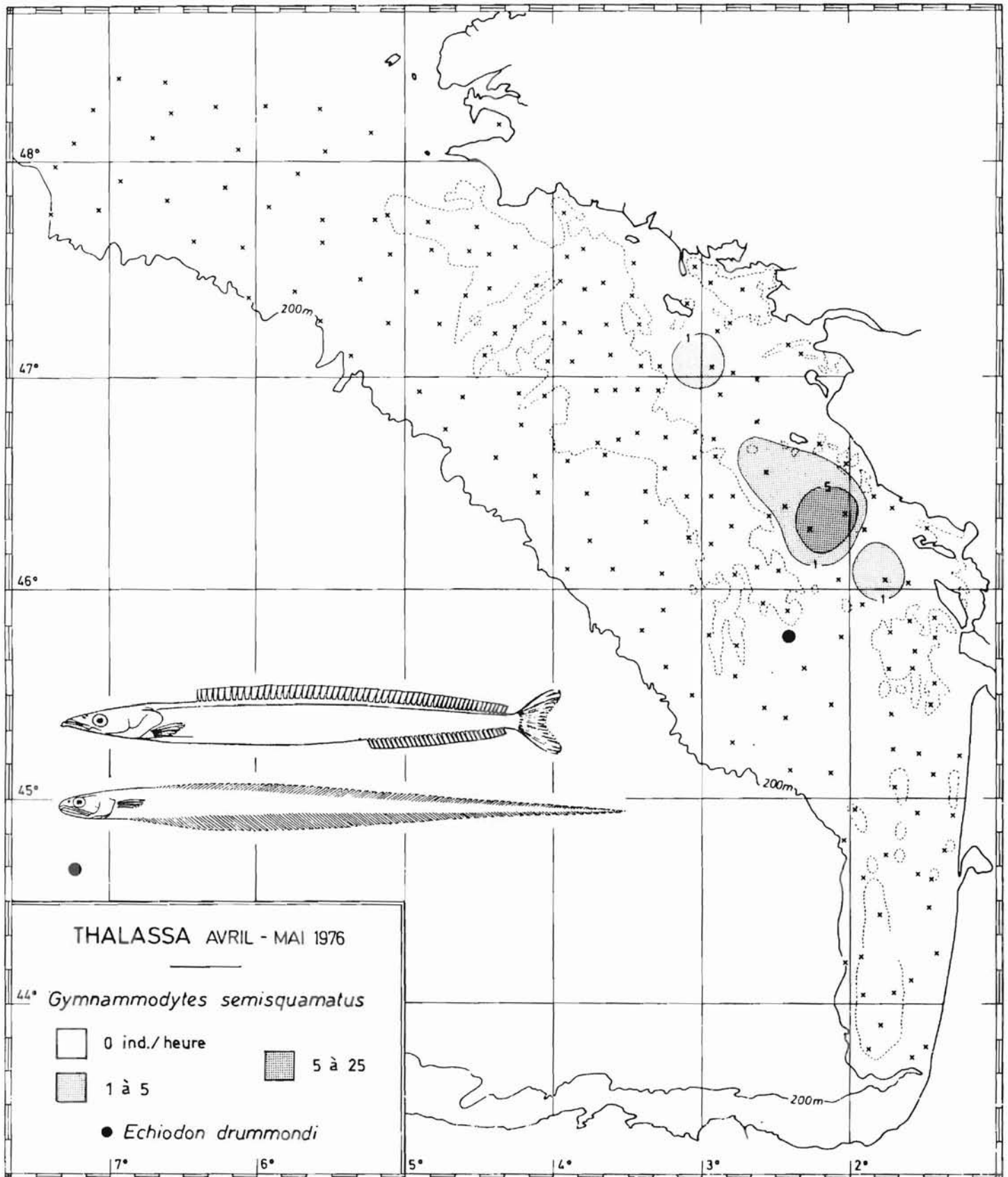


Fig. 173

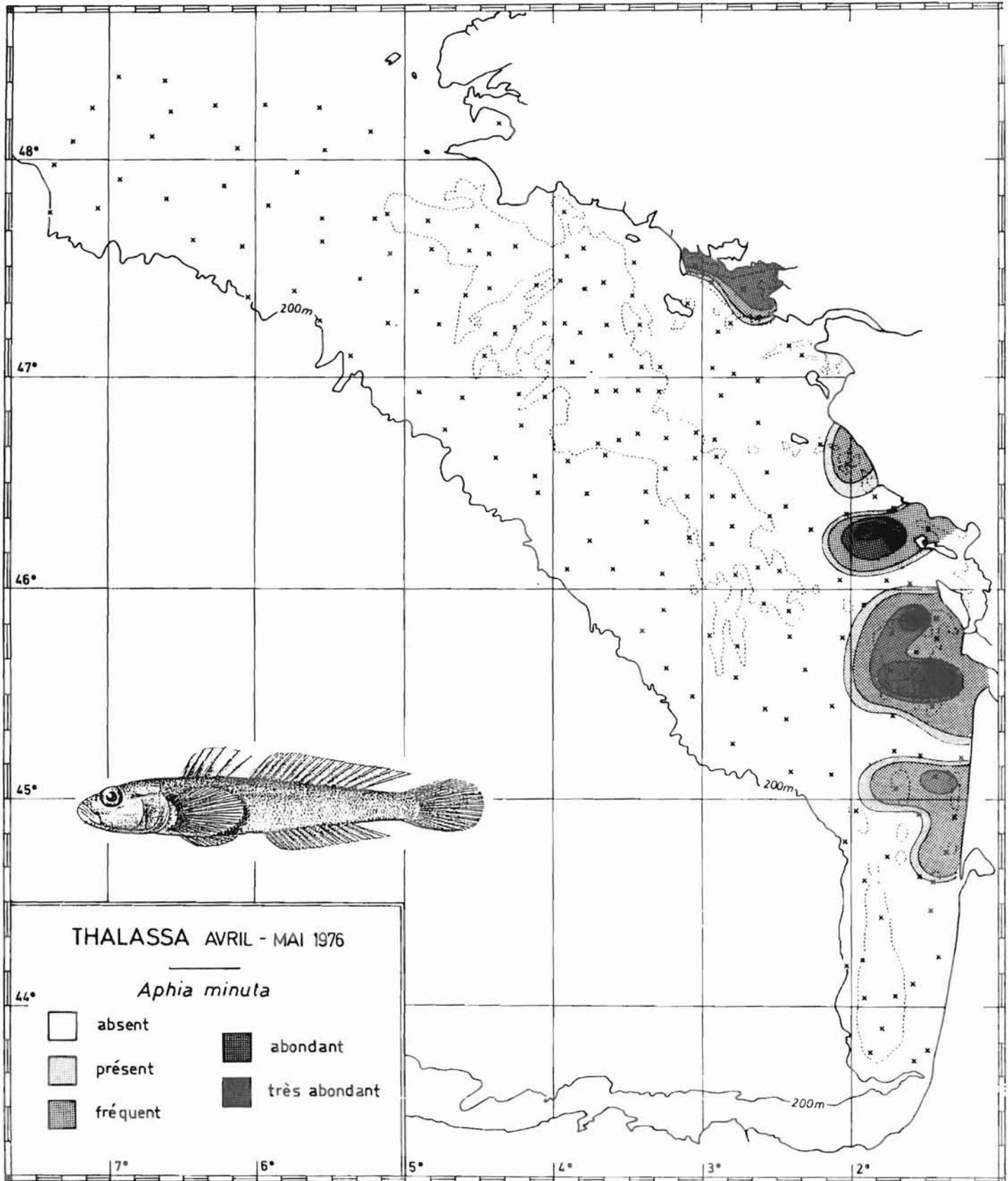


Fig. 174

Figures 174 et 175 - Le gobie transparent, *Aphia minuta*, petite espèce passant plus ou moins à travers les mailles du chalut, n'est présent en 1973 (fig. 120) qu'à une seule station dans la vasière de la Gironde. Il se trouve en 1976 plus ou moins abondamment le long de la côte entre le bassin d'Arcachon et la presqu'île de Quiberon.

Le gobie cristal, *Crystallogobius linearis*, qui lui aussi échappe en partie au chalut, ne se rencontre qu'en 1976 au large de Belle-Ile sur les bordures occidentale et orientale de la Grande Vasière, au sud et sud-est de la Grande Vasière entre elle et celle de la Gironde, puis au sud de celle-ci.

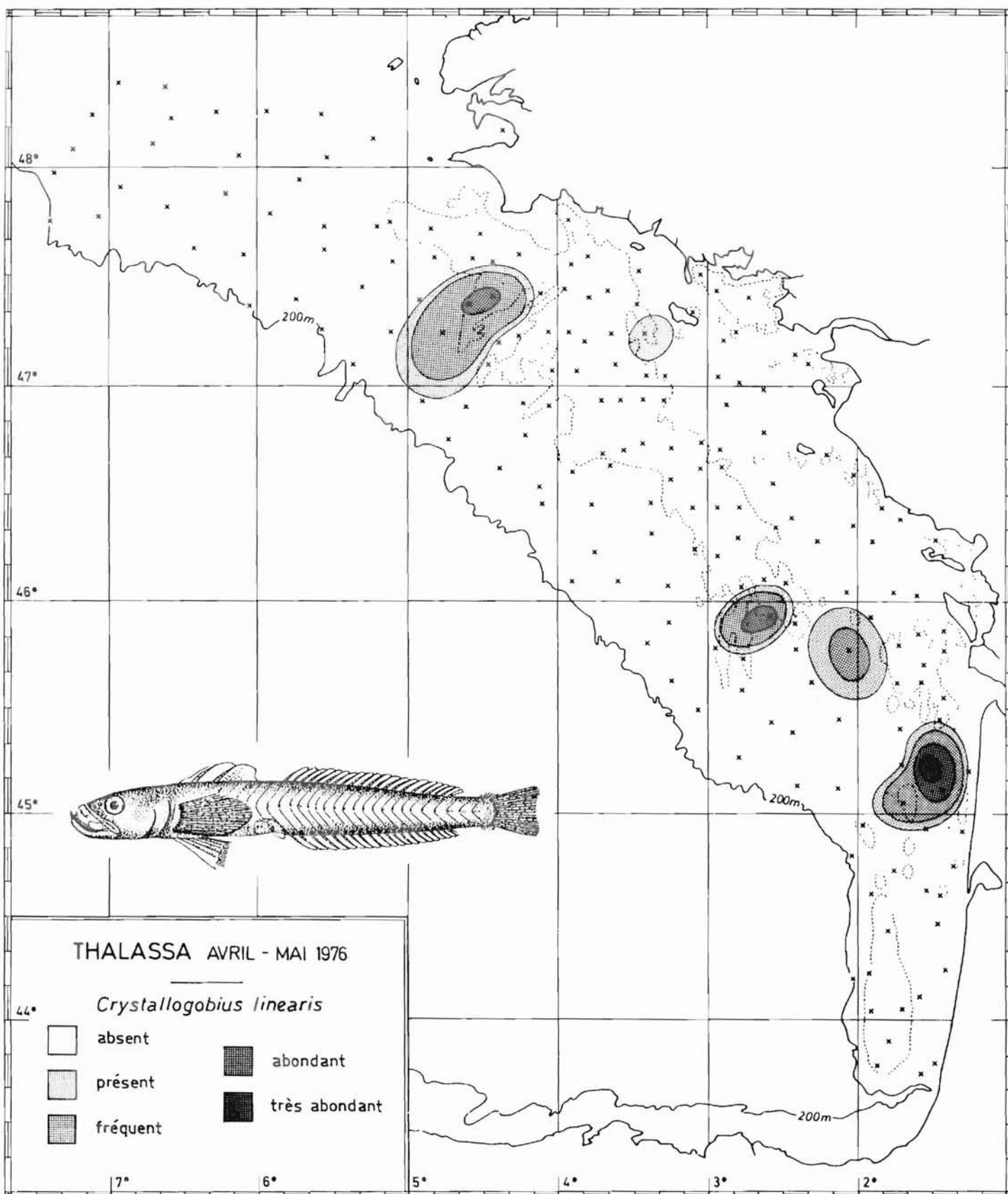


Fig. 175

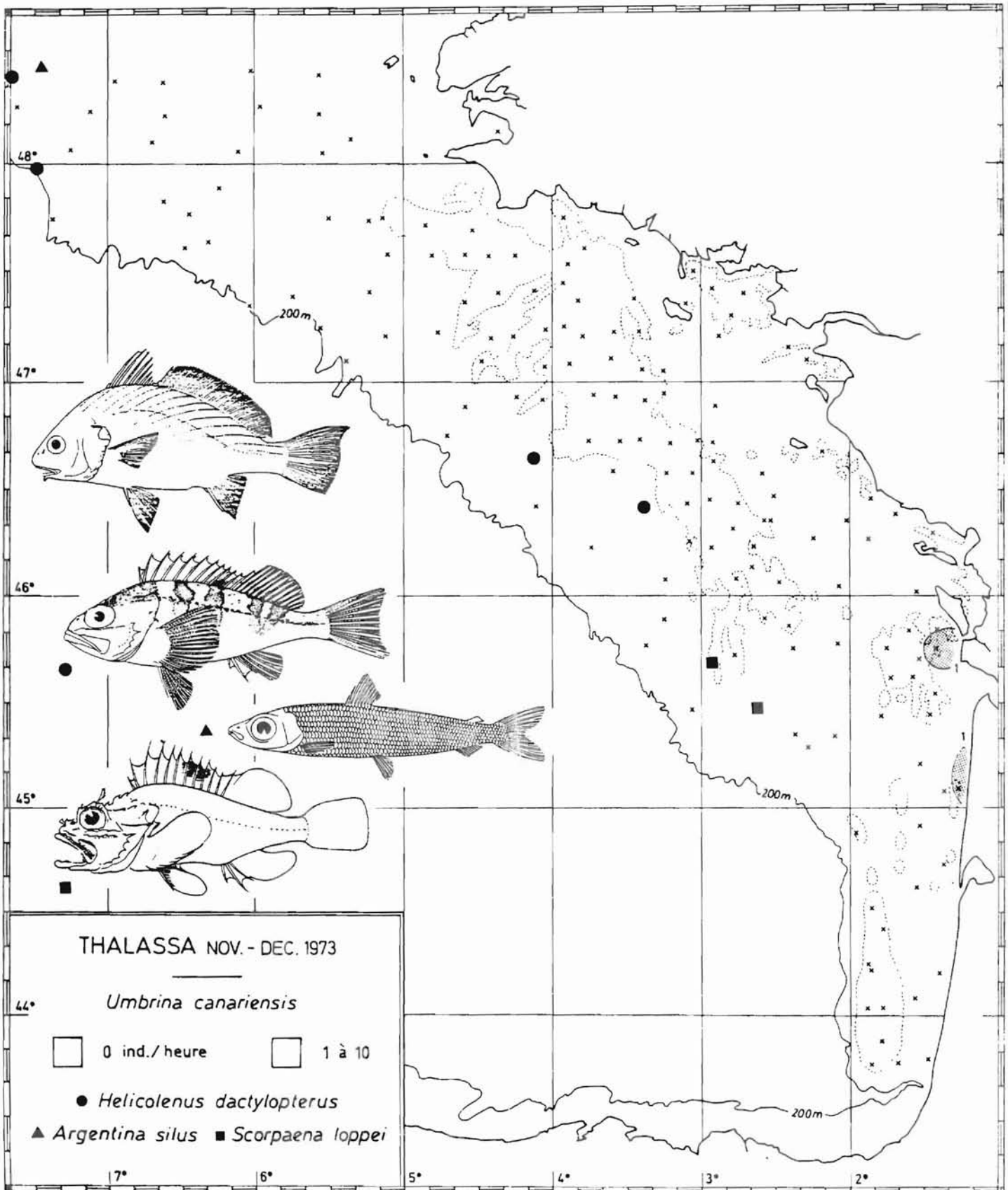


Fig. 176

Figures 176 et 177 - Le sébaste chèvre, *Helicolenus dactylopterus*, se trouve principalement au bord du talus ou au large du plateau dans un petit nombre de stations, 4 en 1973, 3 en 1976. La rascasse scorpine, *Scorpaena lopheus*, et l'ombrine bronze, *Umbrina canariensis* ne sont présentes qu'en 1973, la première au large, au sud-ouest de la Grande Vasière, la seconde à la côte devant la Coubre et Hourtin. La gonelle, *Pholis gunnellus*, et la lamproie marine, *Petromyzon marinus*, ne se rencontrent qu'en 1976, la gonelle en baie de Vilaine, la lamproie au large de Belle-Ile dans la Grande Vasière. L'ombrine est à la limite septentrionale de son aire de répartition, la gonelle à la limite méridionale.

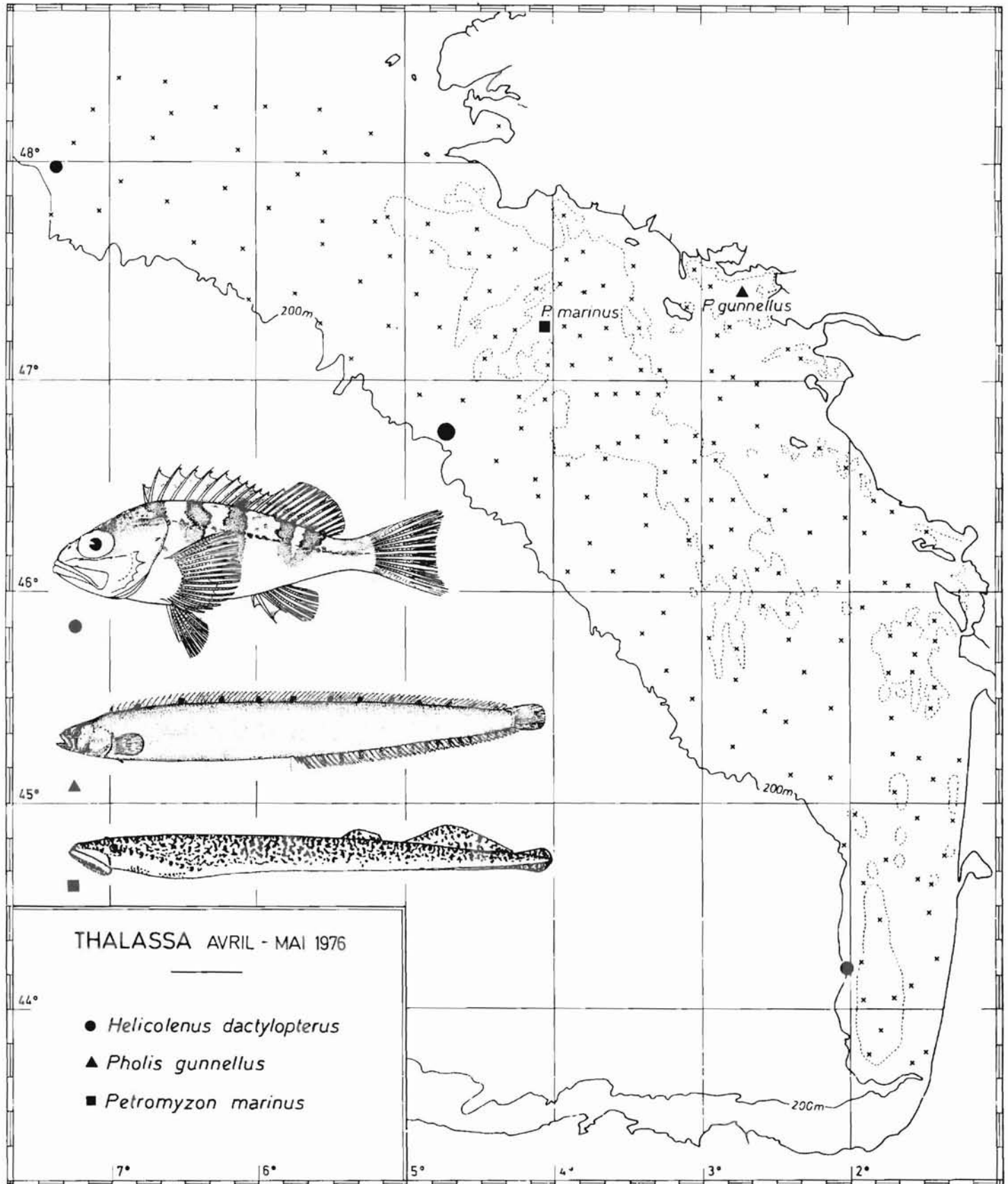


Fig. 177

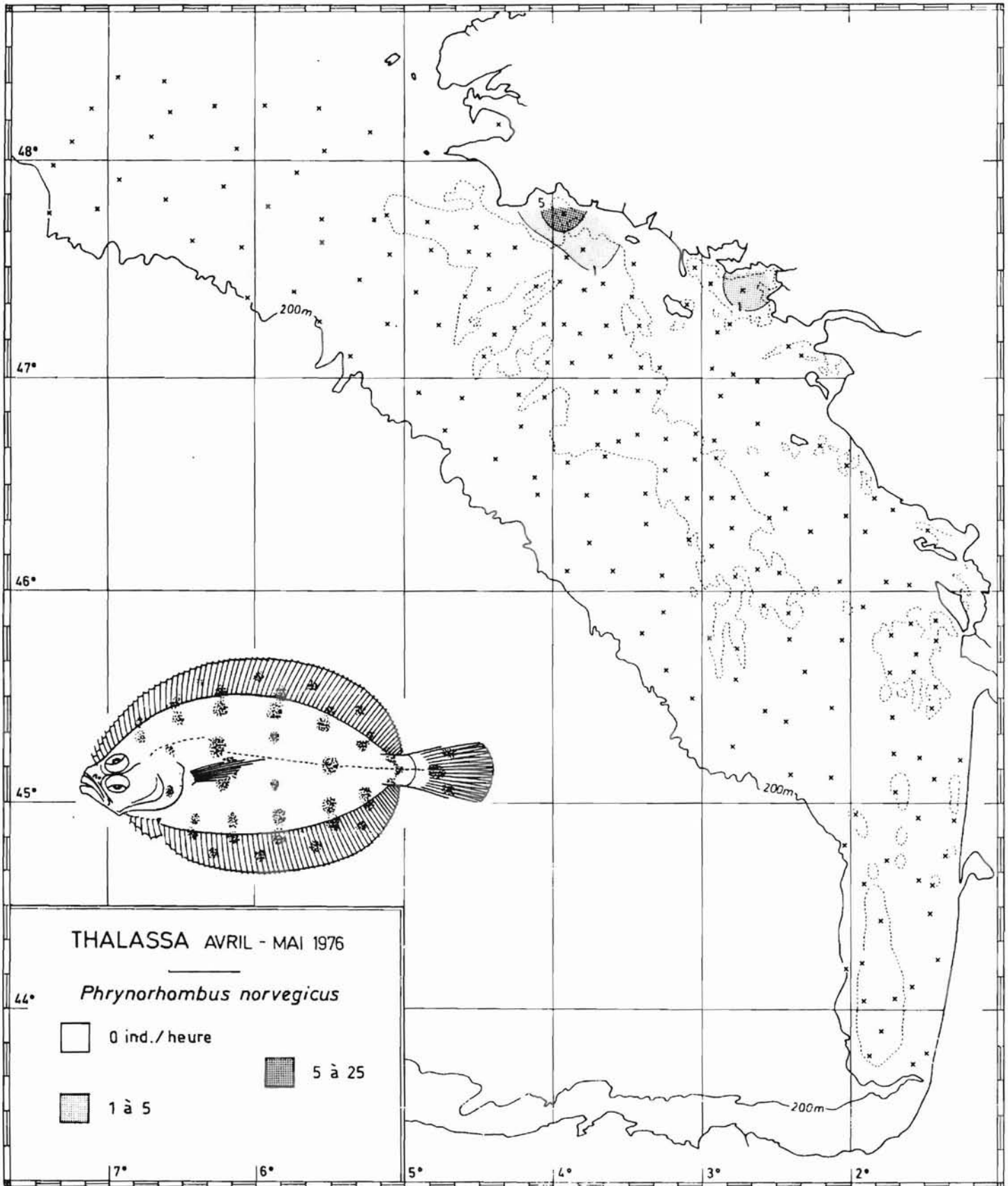


Fig. 178

Figures 178 et 179 - La targie naine, *Phrynorhombus norvegicus*, est dans le golfe de Gascogne, à la limite méridionale de son aire de répartition. Elle n'est présente qu'en 1976 à la côte dans la Grande Vasière entre Groix et Concarneau et dans la vasière de la Vilaine. Le baliste cabri, *Baslistes caprisus*, ne se rencontre qu'en 1973 à trois stations côtières au niveau du pays Basque, du bassin d'Arcachon et de la presqu'île de Quiberon.

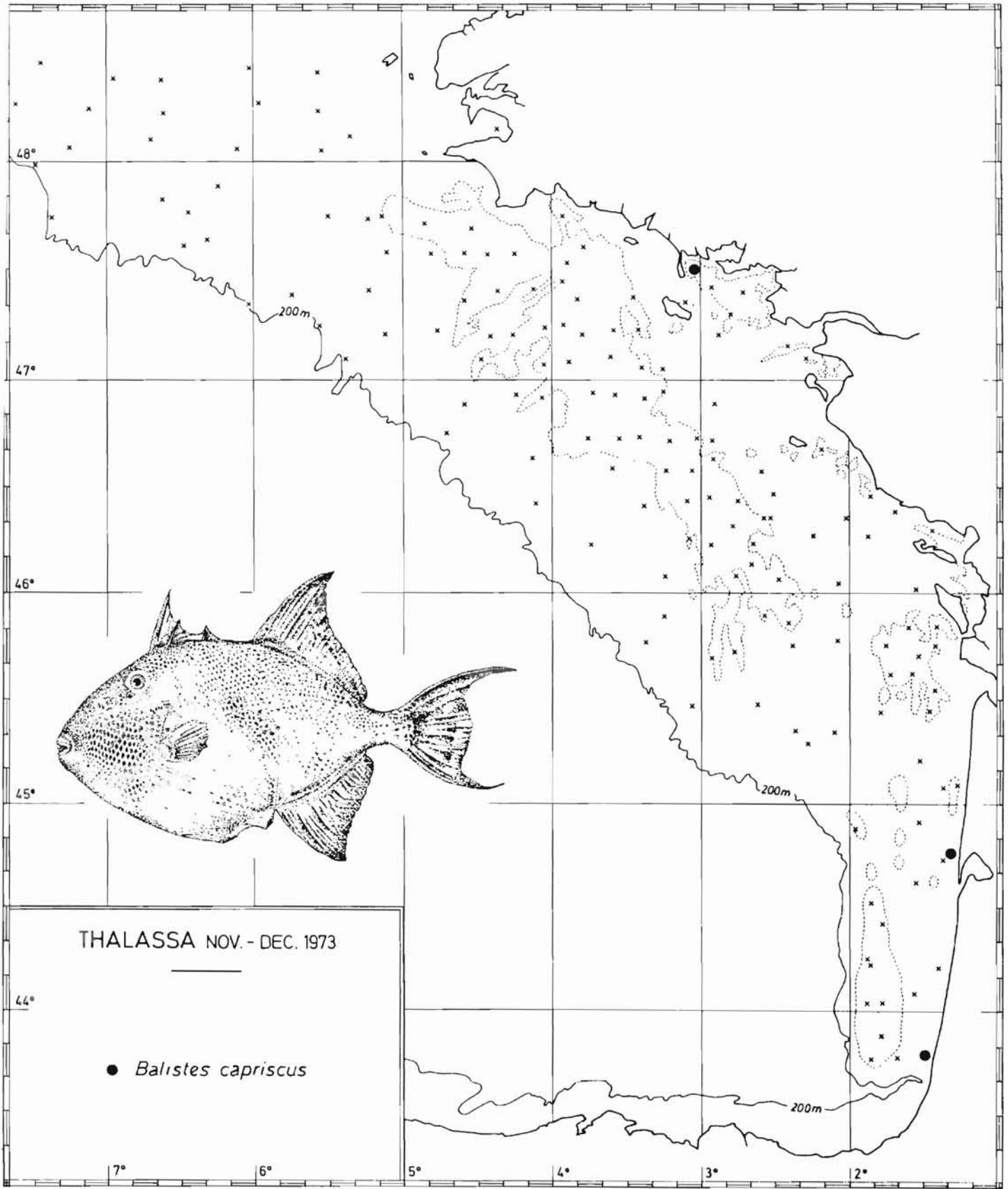


Fig. 179

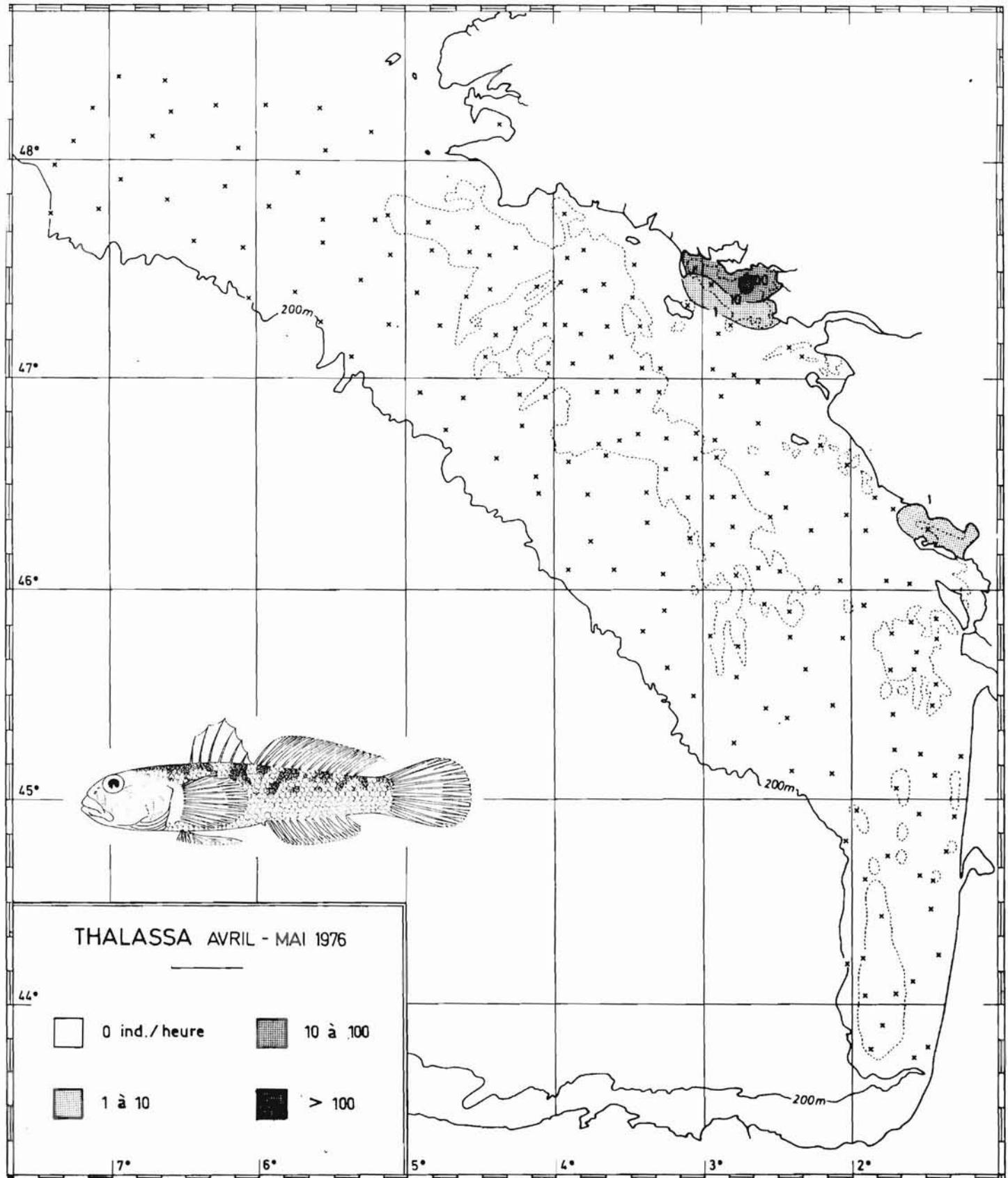


Fig. 180

Figure 180 - Le gobie noir, *Gobius niger*, est présent au cours des deux campagnes (fig. 118) dans les pertuis charentais, et seulement en 1976, mais en abondance en baie de Vilaine et de Quiberon.

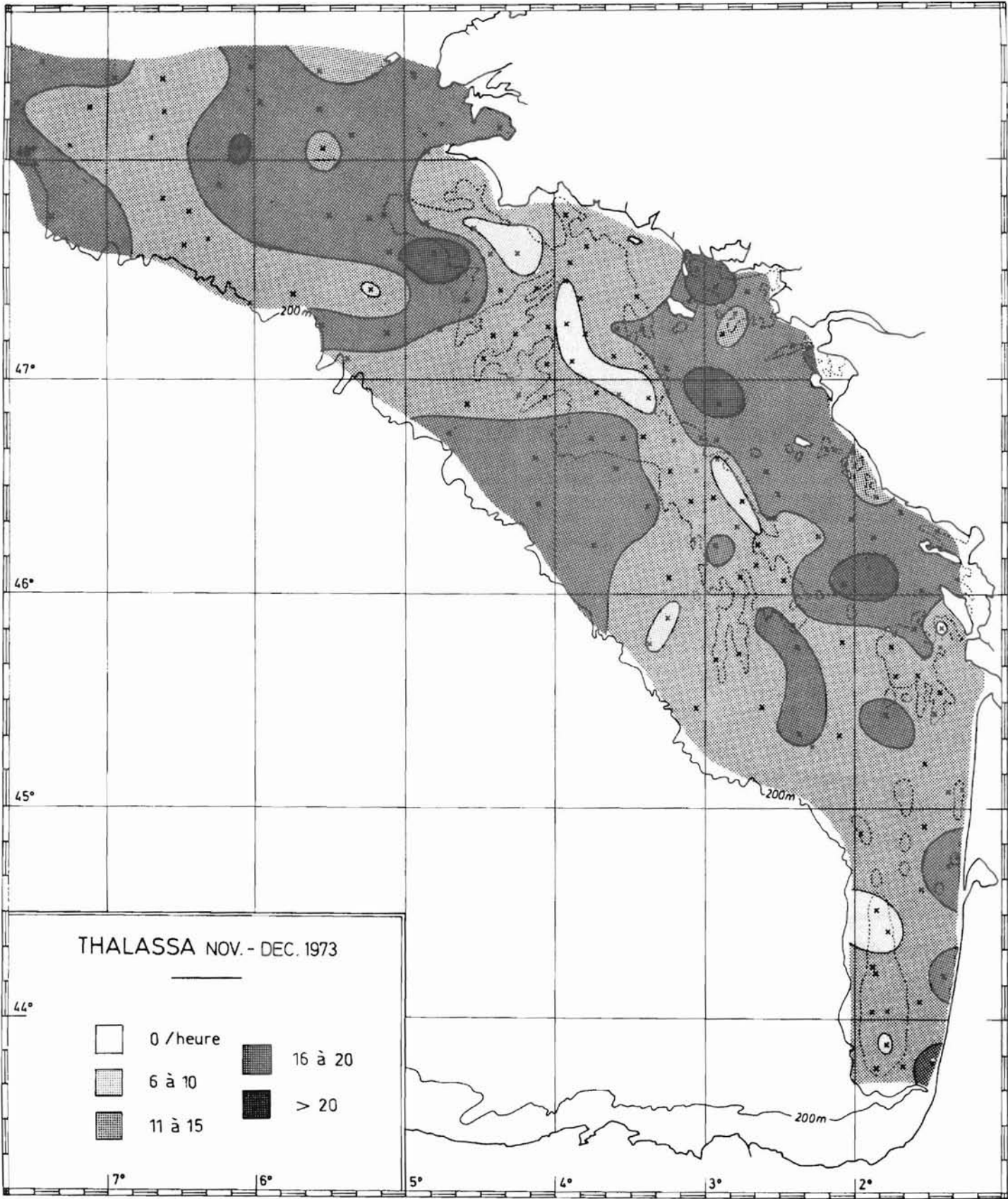


Fig. 181

Figures 181 et 182 - Nombre total d'espèces capturées.

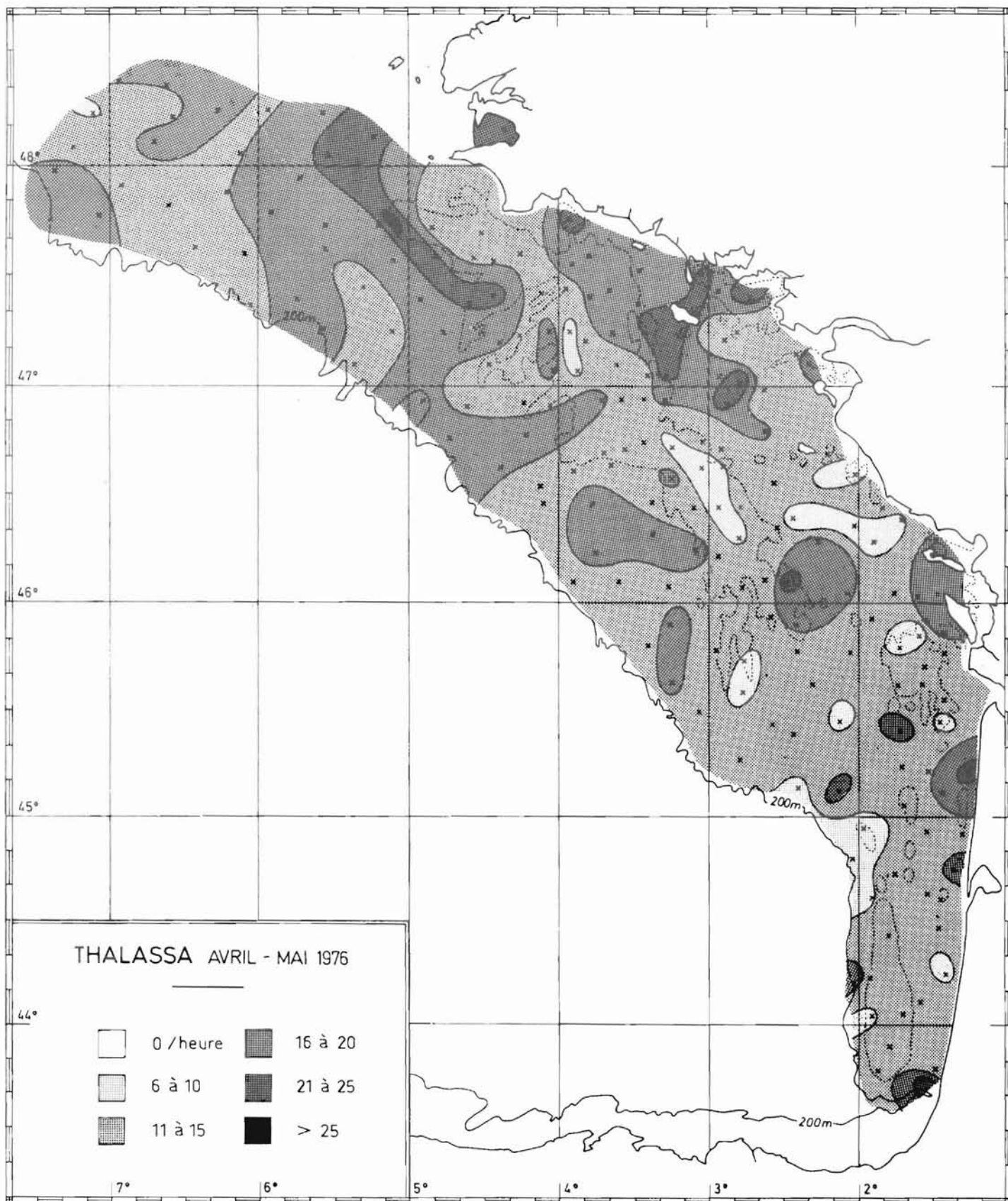


Fig. 182

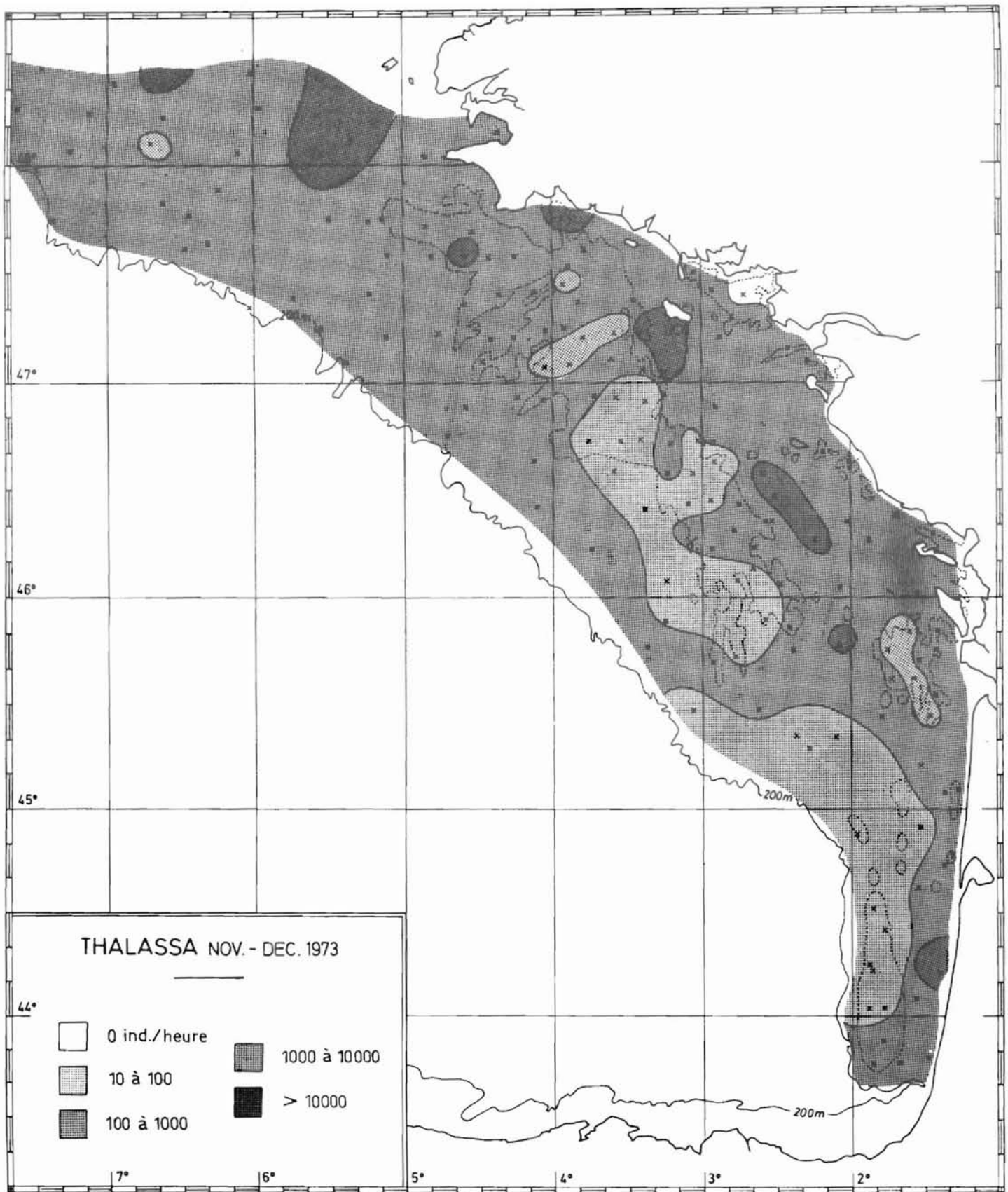


Fig. 183

Figures 183 et 184 - Nombre total des poissons capturés (toutes espèces confondues).

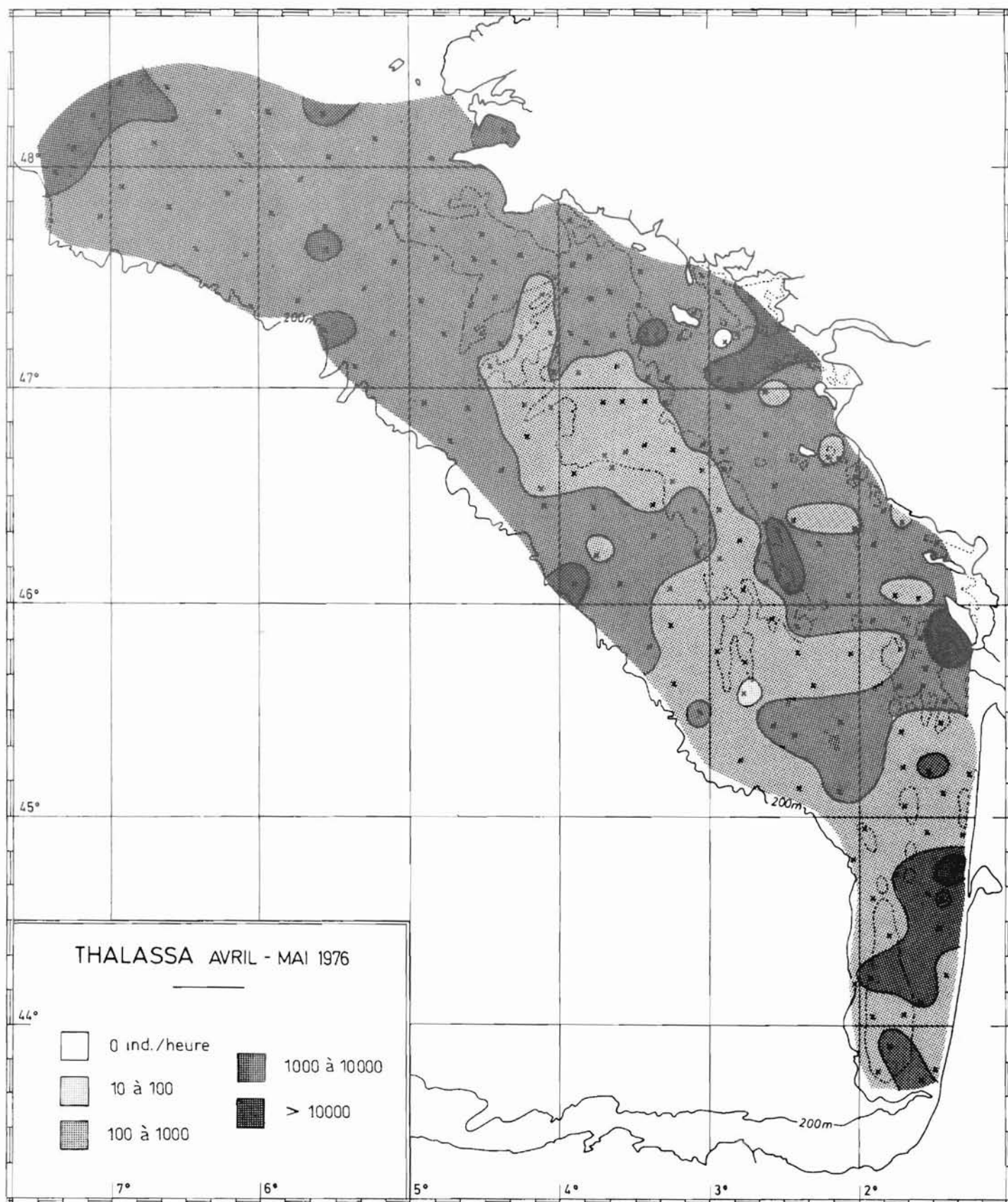


Fig. 184

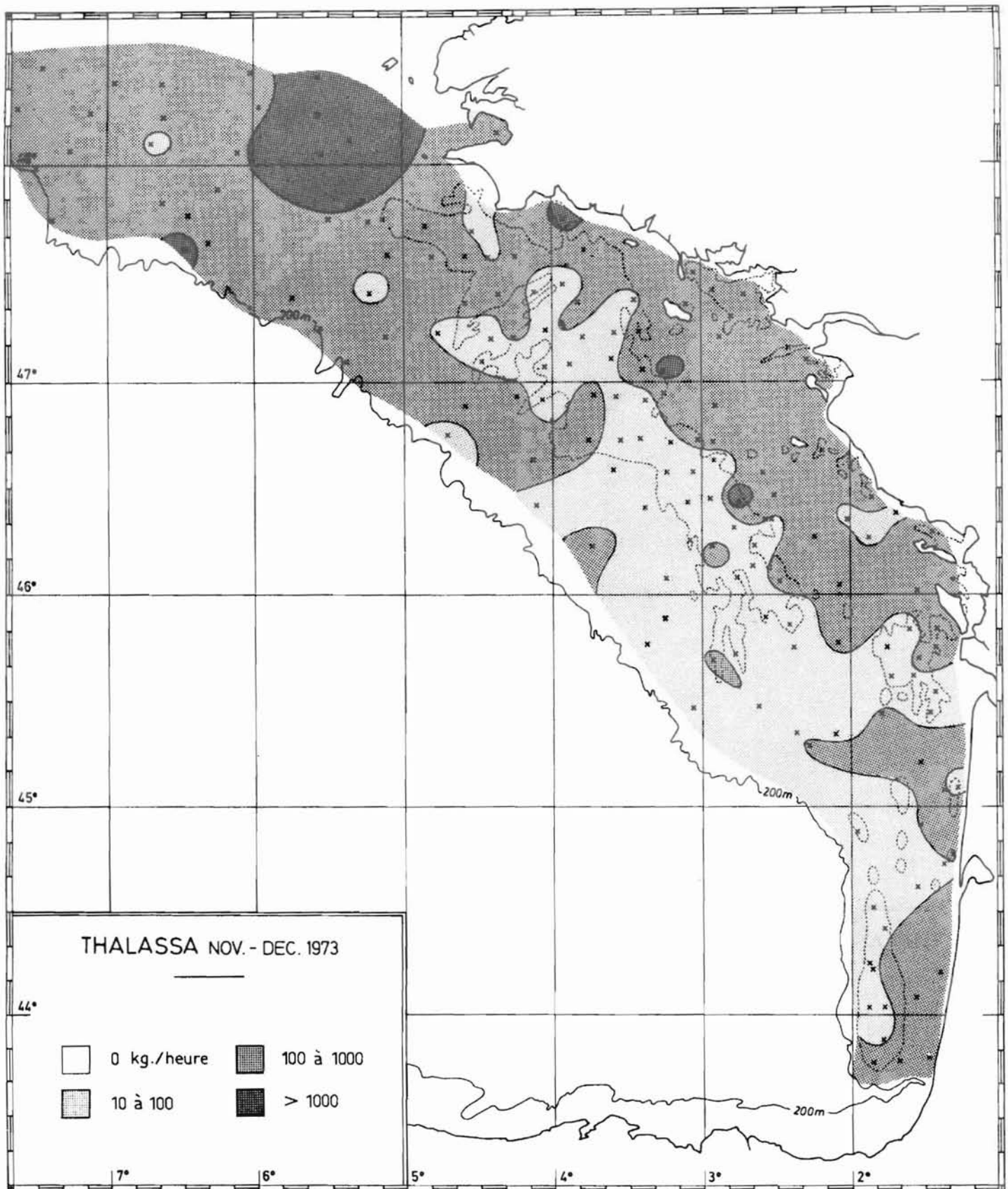


Fig. 185

Figures 185 et 186 - Poids total des poissons capturés (toutes espèces confondues).

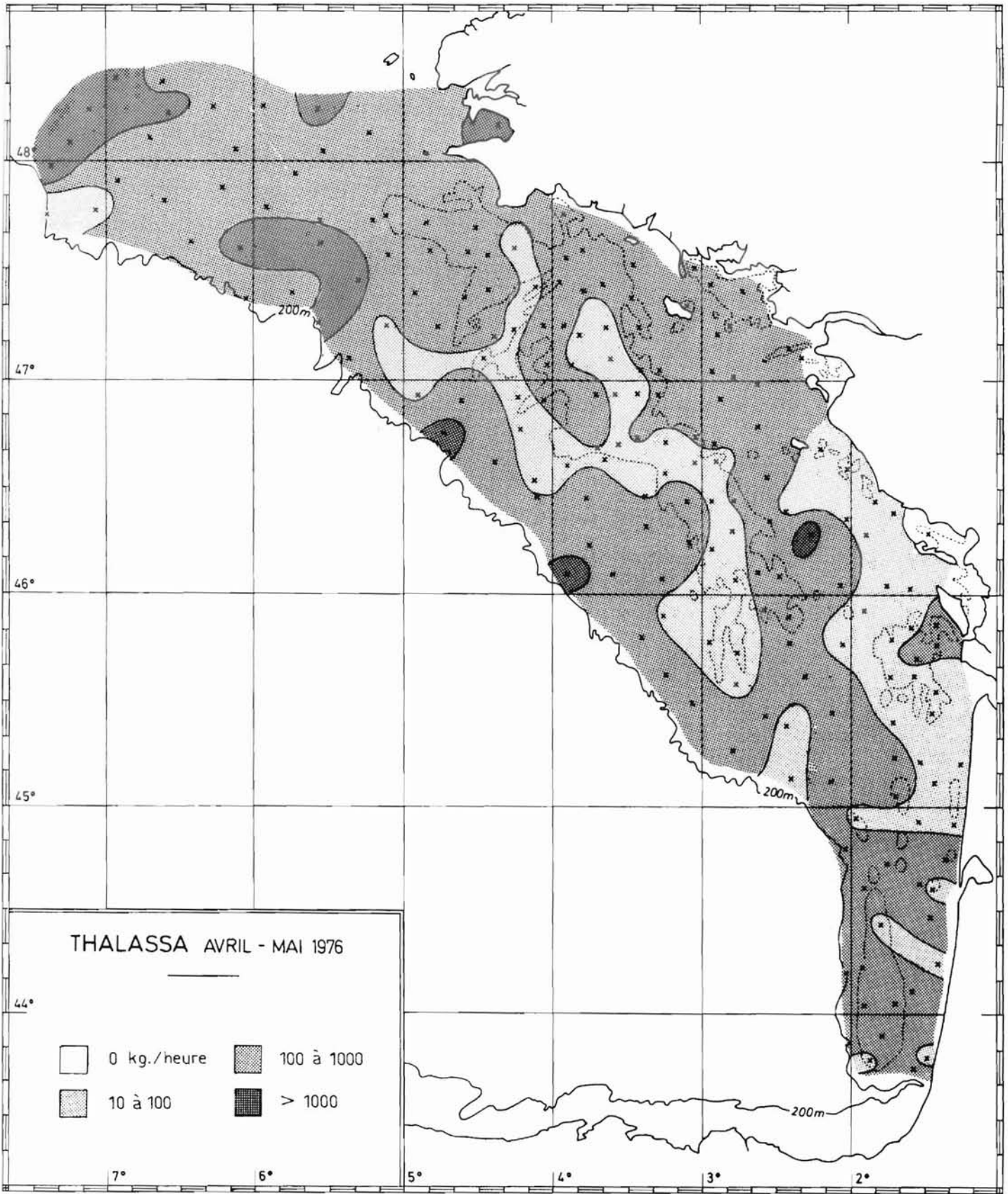


Fig. 186

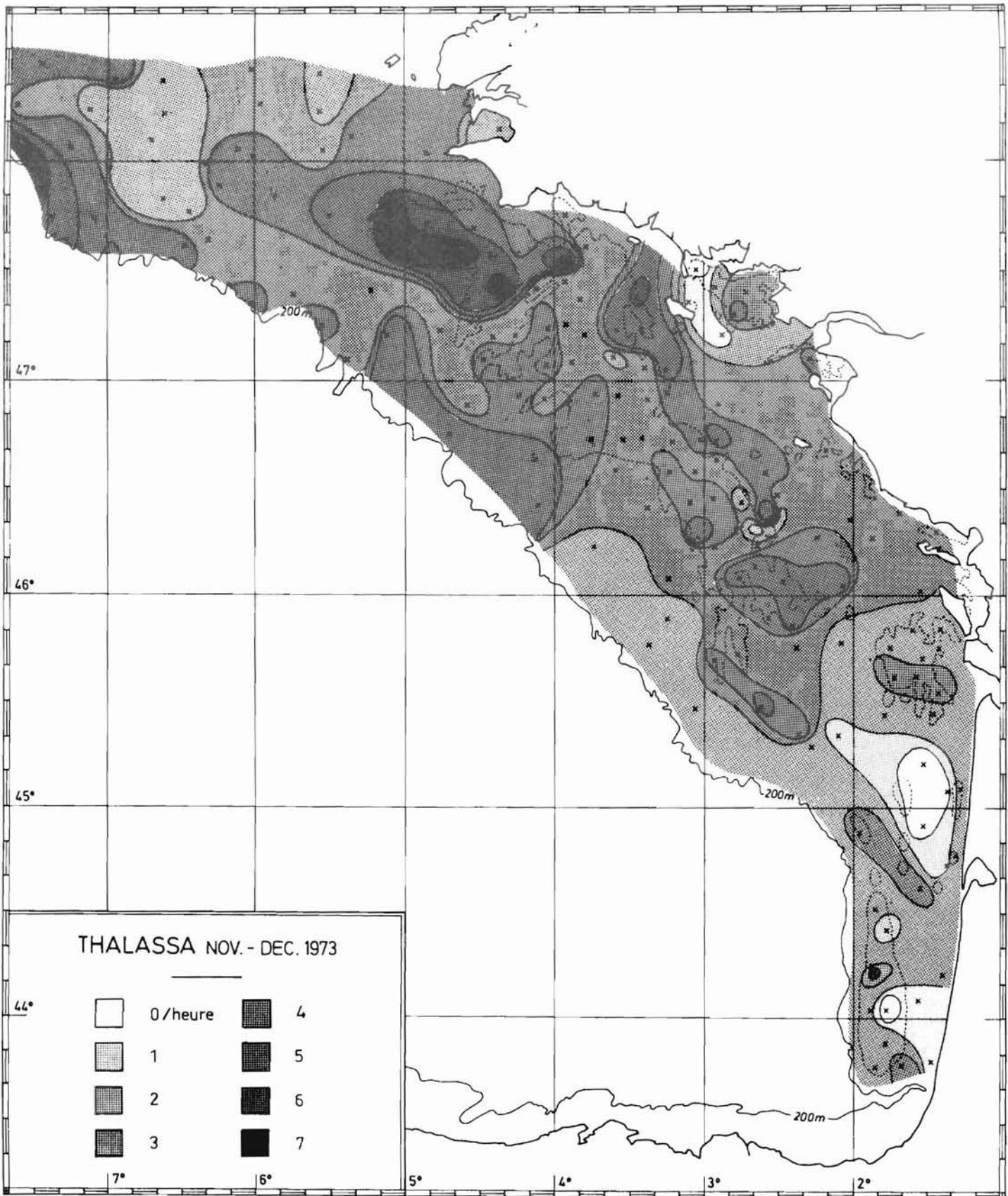


Fig. 187

Figures 187 et 188 - Nombre d'espèces de gadidés.

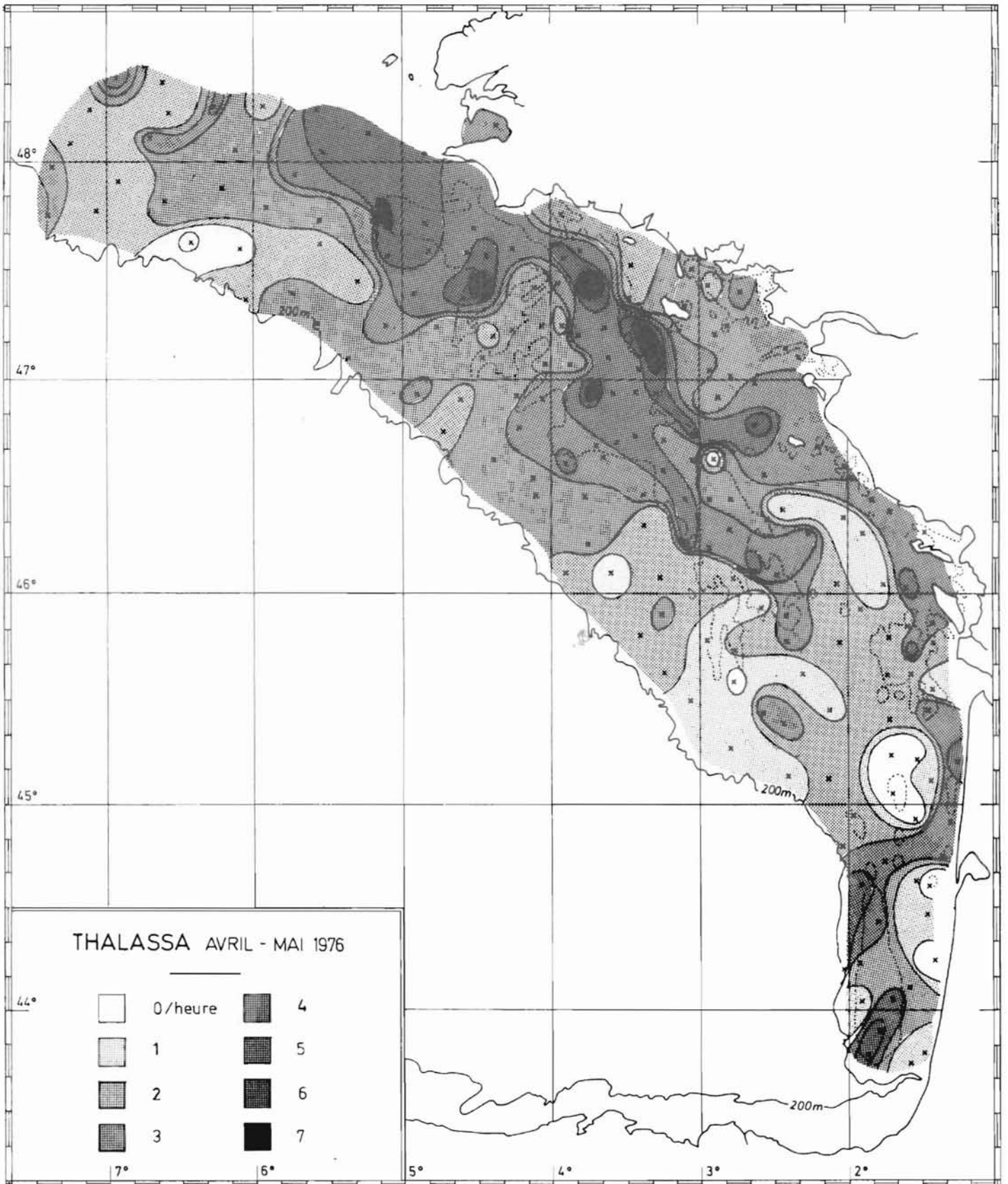


Fig. 188

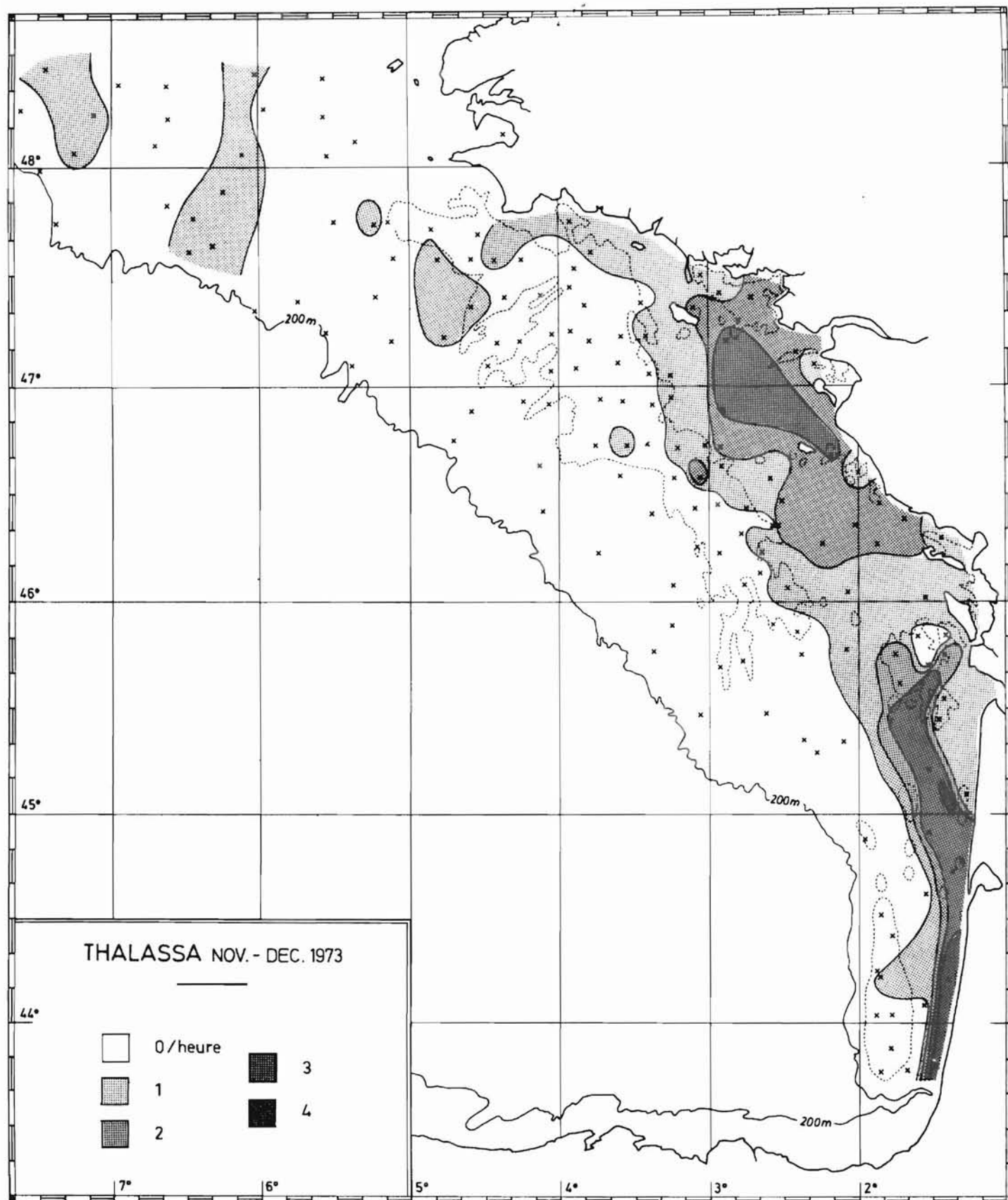


Fig. 189

Figures 189 et 190 - Nombre d'espèces de sparidés.

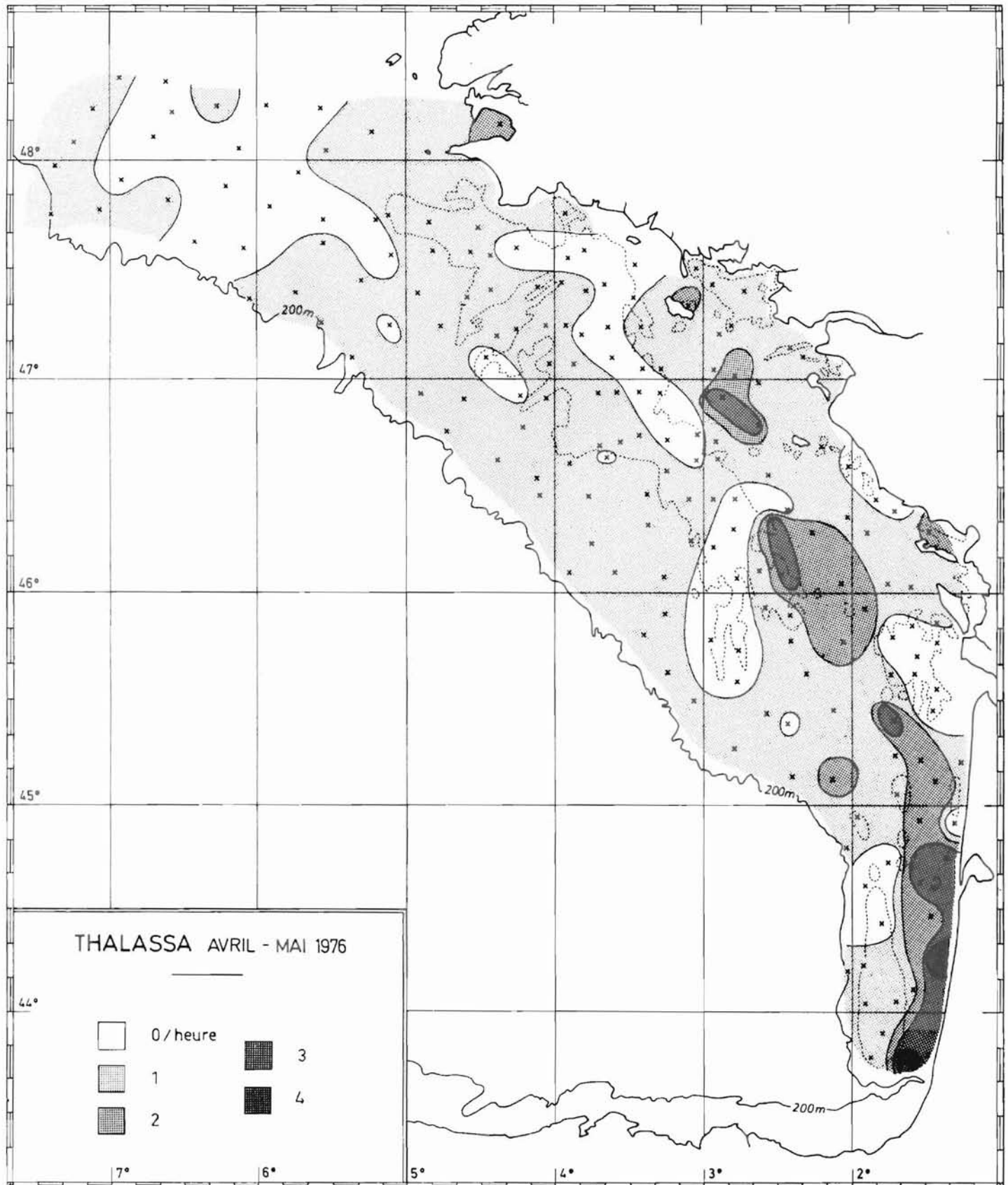


Fig. 190

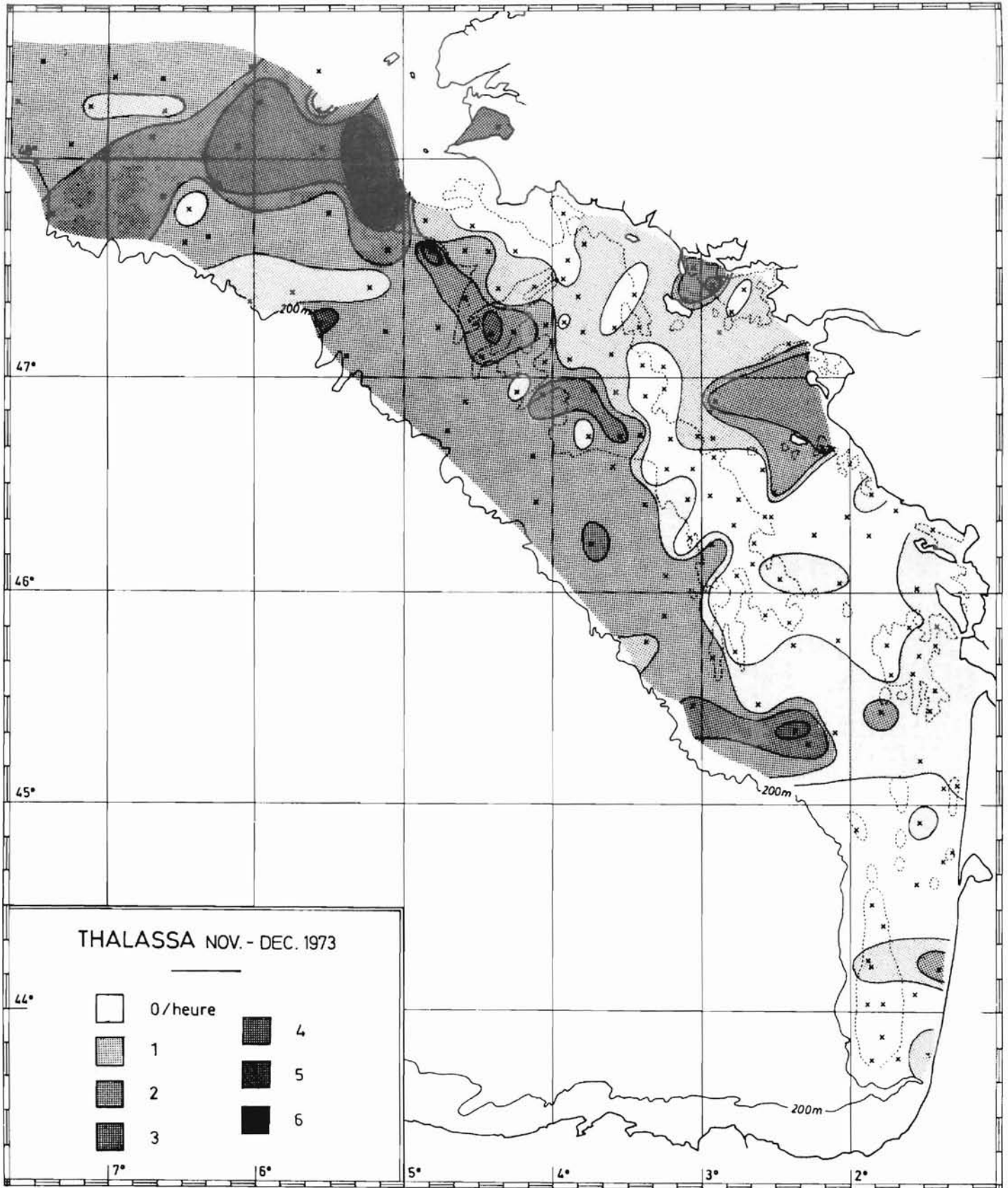


Fig. 191

Figures 191 et 192 - Nombre d'espèces de Chondrichthyens.

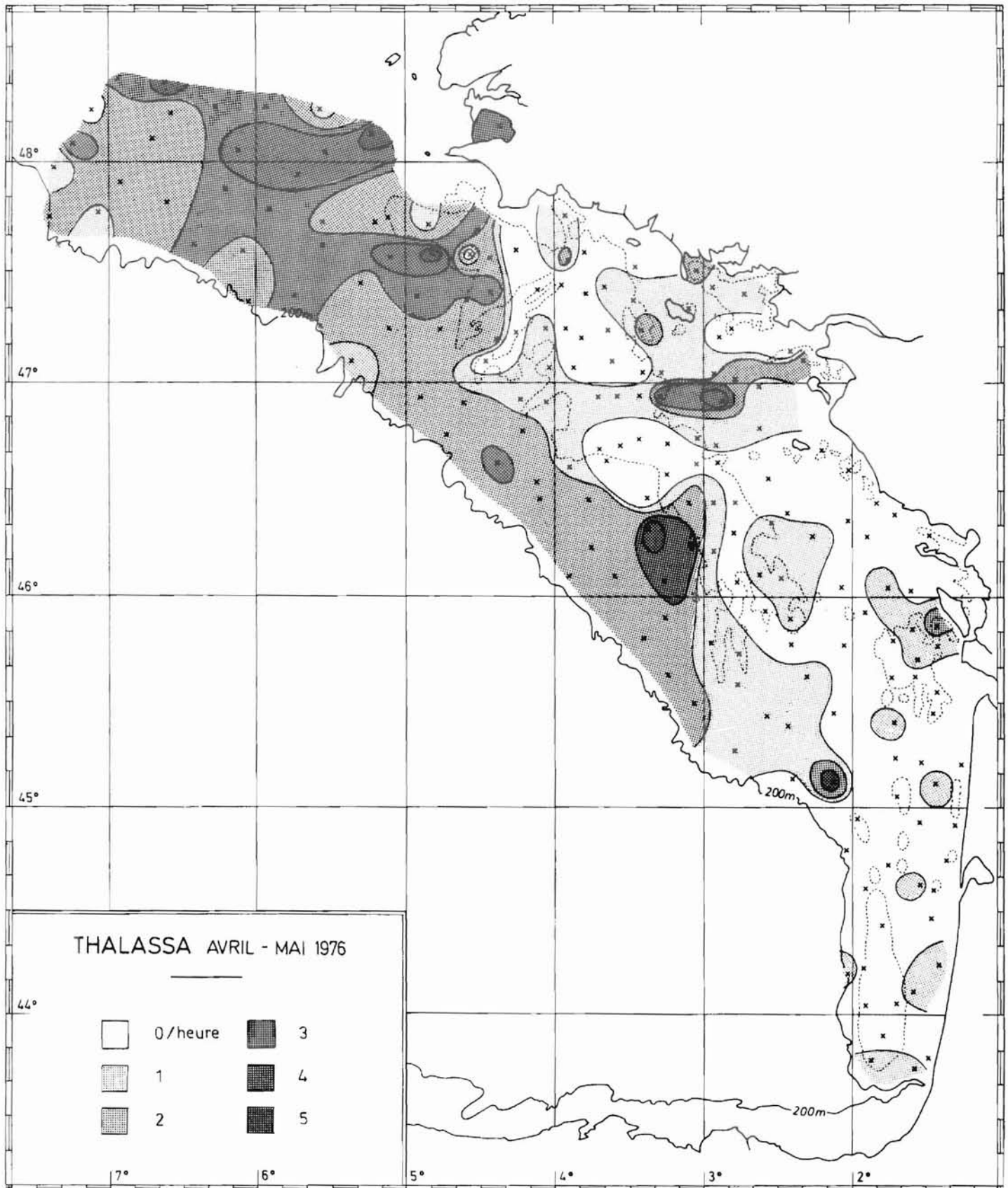


Fig. 192

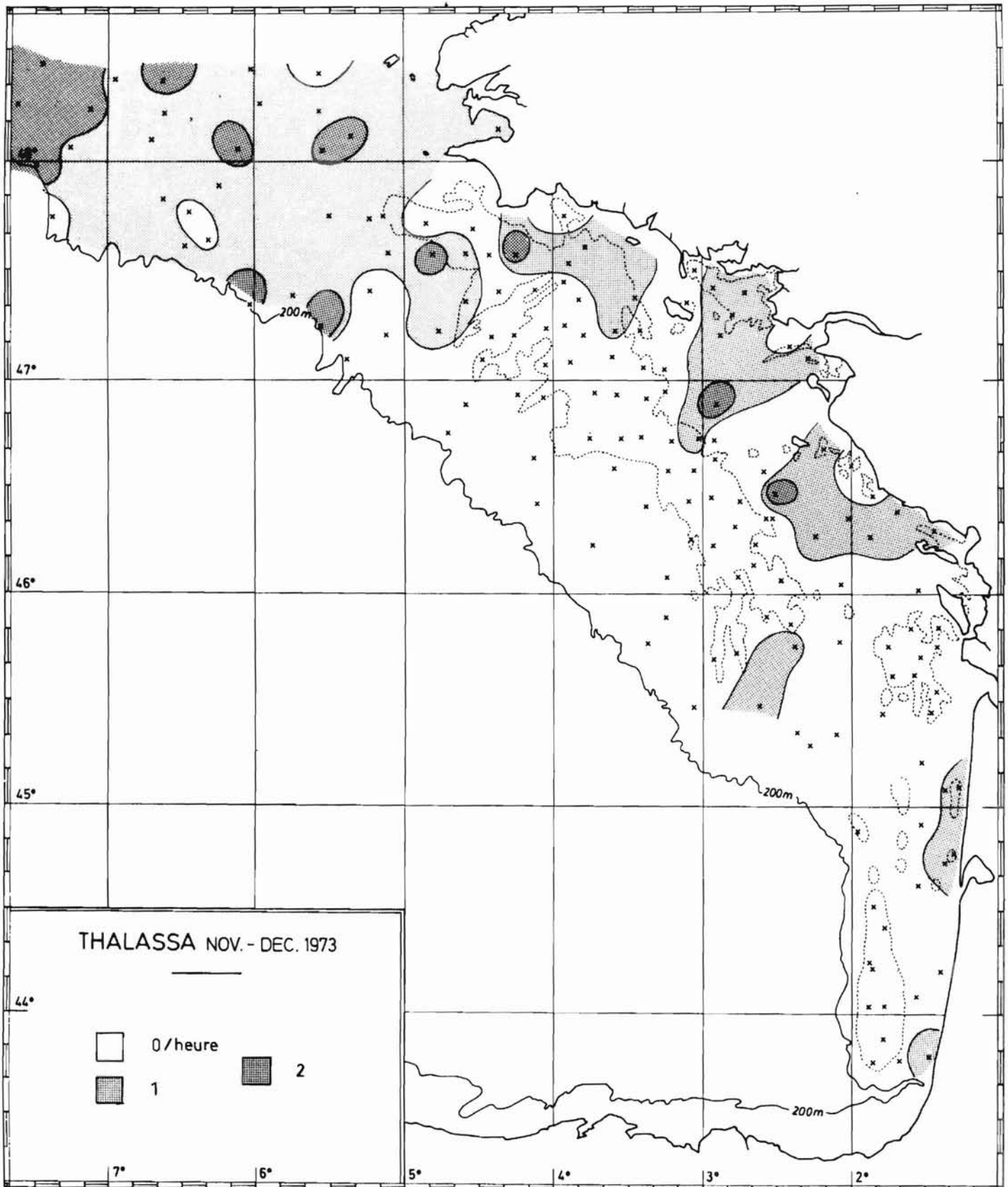
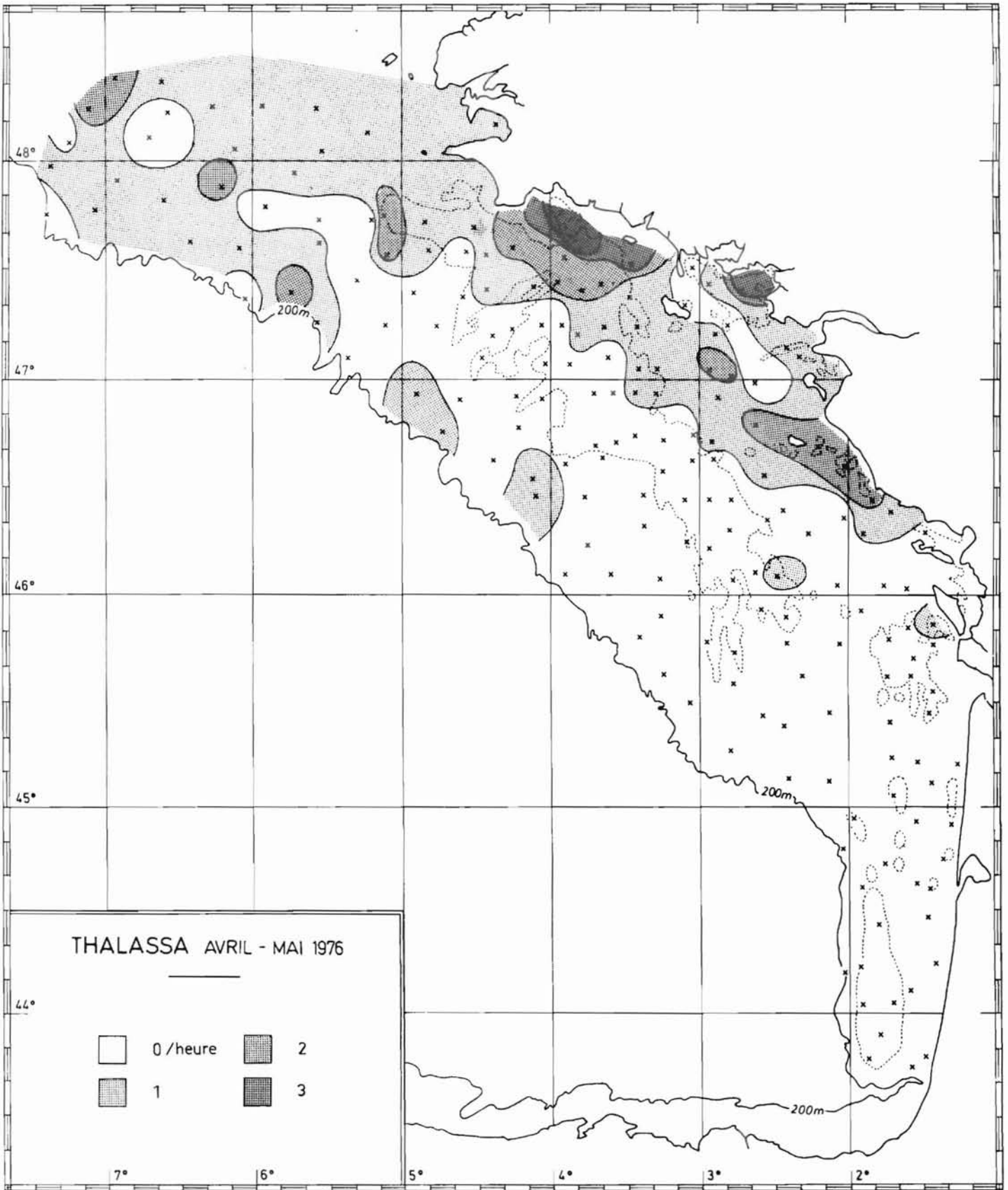


Fig. 193 -

Figure 193 - Nombre d'espèces tempérées froides (limite sud : golfe de Gascogne).



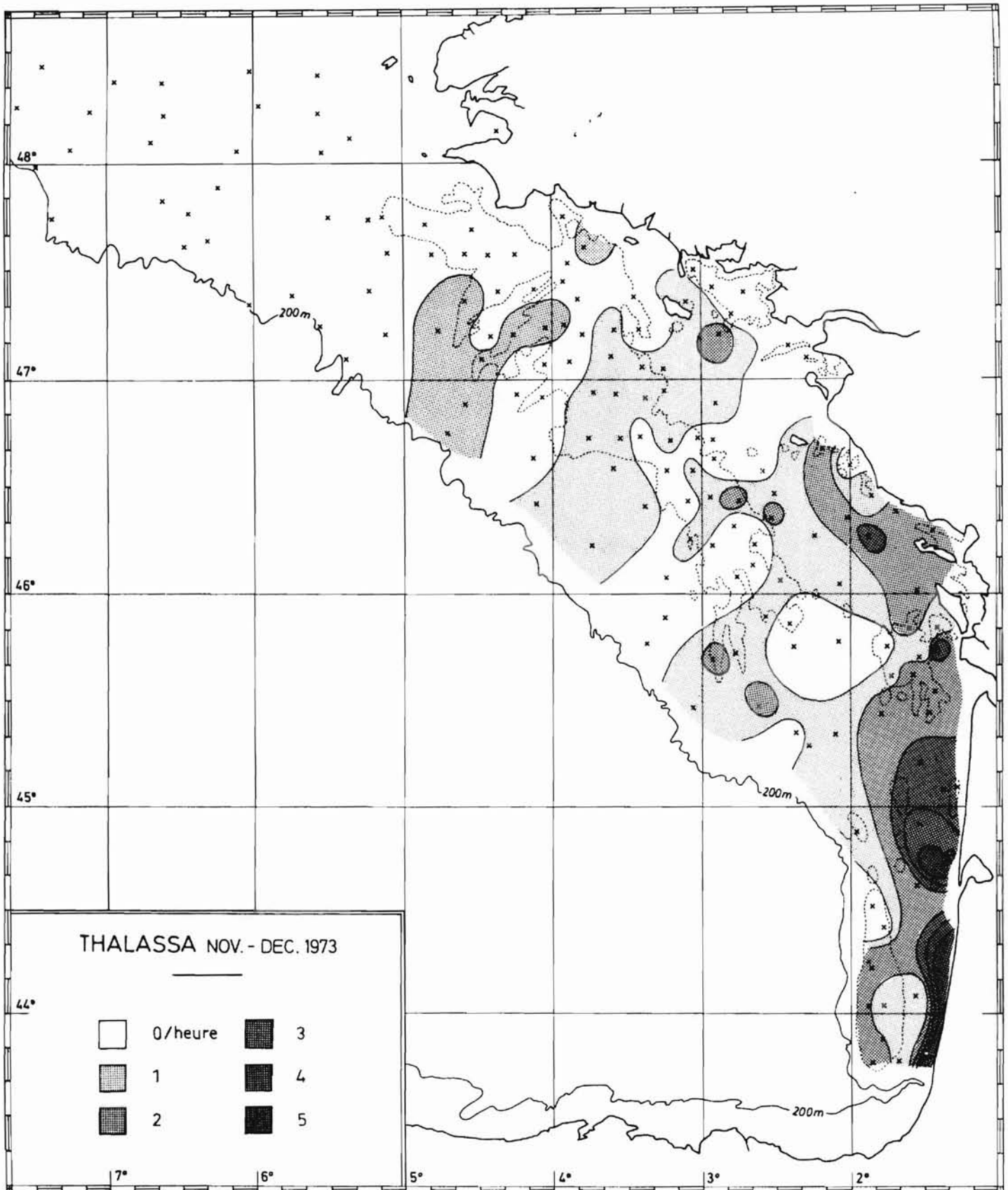
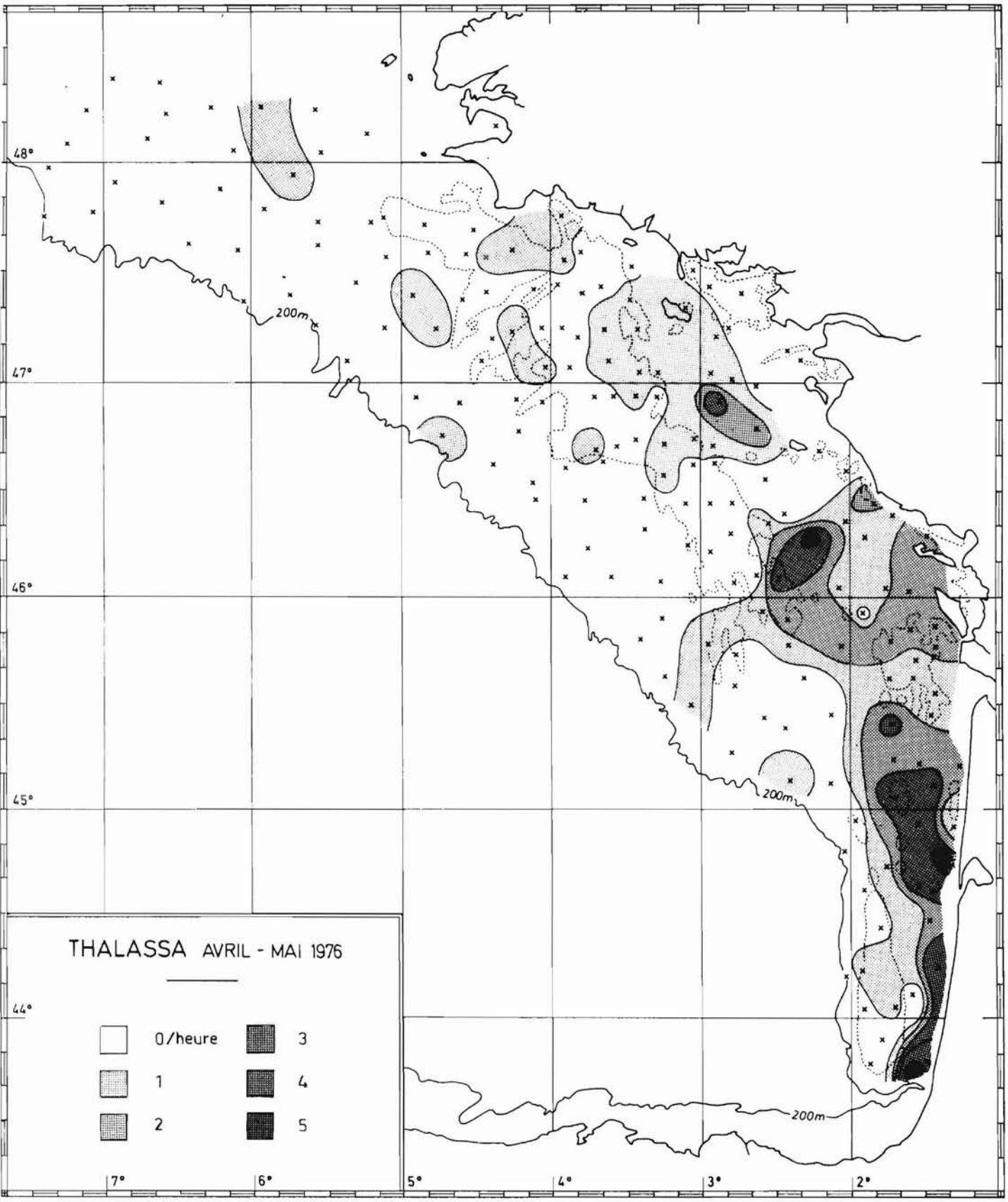


Fig. 194 -

Figure 194 - Nombre d'espèces tempérées chaudes (limite nord : golfe de Gascogne).



INDEX

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

	Figures		Figures
<i>acanthias</i> (<i>Squalus</i>)	20, 21	<i>dentatus</i> (<i>Apletodon</i>)	167
<i>acarne</i> (<i>Pagellus</i>)	98, 99	<i>Dicentrarchus labrax</i>	82, 83
<i>acus</i> (<i>Syngnathus</i>)	52, 53	<i>Dicentrarchus punctatus</i>	82, 83
<i>aeglefinus</i> (<i>Melanogrammus</i>)	60, 61	<i>Dicologlossa cuneata</i>	156, 157
<i>Alosa alosa</i>	34, 35	<i>draco</i> (<i>Trachinus</i>)	112, 113
<i>alosa</i> (<i>Alosa</i>)	34, 35	<i>drummondi</i> (<i>Echiodon</i>)	173
<i>Alosa fallax</i>	34, 35	<i>dipterygia</i> (<i>Molva</i>) <i>macrophthalma</i>	72
<i>Ammodytes tobianus</i>	109	<i>Echiichthys vipera</i>	110, 111
<i>Anguilla anguilla</i>	52	<i>Echiodon drummondi</i>	173
<i>anguilla</i> (<i>Anguilla</i>)	52	<i>Enchelyopus cimbrius</i>	76, 77
<i>aper</i> (<i>Capros</i>)	80, 81	<i>encrasicolus</i> (<i>Engraulis</i>)	42, 43
<i>Aphia minuta</i>	120, 174	<i>Engraulis encrasicolus</i>	42, 43
<i>Apletodon dentatus</i>	167	<i>erythrinus</i> (<i>Pagellus</i>)	102, 103
<i>aquila</i> (<i>Myliobatis</i>)	32, 33	<i>esmarki</i> (<i>Trisopterus</i>)	70, 169
<i>argenteus</i> (<i>Gadiculus</i>)	58, 59	<i>Eutrigla gurnardus</i>	132, 133
<i>Argentina silus</i>	167, 176	<i>faber</i> (<i>Zeus</i>)	78, 79
<i>Argentina sphyraena</i>	46, 47	<i>fallax</i> (<i>Alosa</i>)	34, 35
<i>Argyrosomus regius</i>	170	<i>friesii</i> (<i>Lesueurigobius</i>)	118, 119
<i>Arnoglossus imperialis</i>	144, 145	<i>fullonica</i> (<i>Raja</i>)	166
<i>Arnoglossus laterna</i>	146, 147	<i>Gadiculus argenteus</i>	58, 59
<i>Arnoglossus thori</i>	144, 145	<i>Gadus morhua</i>	60
<i>aurata</i> (<i>Liza</i>)	170, 171	<i>Gaidropsarus mediterraneus</i>	76, 77
<i>aurata</i> (<i>Sparus</i>)	102, 103	<i>Gaidropsarus vulgaris</i>	76, 77
<i>Aspitrigla cuculus</i>	128, 129	<i>Galeorhinus galeus</i>	16, 17
<i>Aspitrigla obscura</i>	130, 131	<i>galeus</i> (<i>Galeorhinus</i>)	16, 17
<i>asterias</i> (<i>Mustelus</i>)	18, 19	<i>Gobius niger</i>	118, 180
<i>Atherina presbyter</i>	126, 127	<i>gunnellus</i> (<i>Pholis</i>)	177
<i>bailloni</i> (<i>Symphodus</i>)	106, 107	<i>gurnardus</i> (<i>Eutrigla</i>)	132, 133
<i>Balistes capriscus</i>	179	<i>Gymnammodytes semisquamatus</i>	173
<i>batis</i> (<i>Raja</i>)	25	<i>harengus</i> (<i>Clupea</i>)	36, 37
<i>Belone belone</i>	168	<i>Helicolenus dactylopterus</i>	176, 177
<i>belone</i> (<i>Belone</i>)	168	<i>Hippocampus hippocampus</i>	52
<i>bergylta</i> (<i>Labrus</i>)	107	<i>hippocampus</i> (<i>Hippocampus</i>)	52
<i>bimaculatus</i> (<i>Labrus</i>)	106	<i>Hyperoplus lanceolatus</i>	108, 109
<i>blennoides</i> (<i>Phycis</i>)	74, 75	<i>imperialis</i> (<i>Arnoglossus</i>)	144, 145
<i>bogaraveo</i> (<i>Pagellus</i>)	100, 101	<i>japonicus</i> (<i>Scomber</i>)	116, 117
<i>Boops boops</i>	96, 97	<i>kitt</i> (<i>Microstomus</i>)	150, 151
<i>boops</i> (<i>Boops</i>)	96, 97	<i>labrax</i> (<i>Dicentrarchus</i>)	82, 83
<i>boscii</i> (<i>Lepidorhombus</i>)	136, 137	<i>labrosus</i> (<i>Chelon</i>)	172
<i>budegassa</i> (<i>Lophius</i>)	162, 163	<i>Labrus bergylta</i>	107
<i>Buglossidium luteum</i>	154, 155	<i>Labrus bimaculatus</i>	106
<i>Callionymus lyra</i>	122, 123	<i>Lamna nasus</i>	22
<i>Callionymus maculatus</i>	124, 125	<i>lanceolatus</i> (<i>Hyperoplus</i>)	108, 109
<i>canariensis</i> (<i>Umbrina</i>)	176	<i>lascaris</i> (<i>Pegusa</i>)	157
<i>canicula</i> (<i>Scyliorhinus</i>)	14, 15	<i>lastoviza</i> (<i>Trigloporus</i>)	130, 131
<i>cantharus</i> (<i>Spondyliosoma</i>)	104, 105	<i>laterna</i> (<i>Arnoglossus</i>)	146, 147
<i>capriscus</i> (<i>Balistes</i>)	175	<i>Lepidopus caudatus</i>	170
<i>Capros aper</i>	80, 81	<i>Lepidorhombus boscii</i>	136, 137
<i>caudatus</i> (<i>Lepidopus</i>)	170	<i>Lepidorhombus whiffiagonis</i>	138, 139
<i>Cepola rubescens</i>	84, 85	<i>Lesueurigobius friesii</i>	118, 119
<i>Cetorhinus maximus</i>	23	<i>Limanda limanda</i>	148, 149
<i>Chelon labrosus</i>	172	<i>limanda</i> (<i>Limanda</i>)	148, 149
<i>Ciliata mustela</i>	77	<i>linearis</i> (<i>Crystallogobius</i>)	175
<i>cimbrius</i> (<i>Enchelyopus</i>)	76, 77	<i>Liza aurata</i>	170, 171
<i>circularis</i> (<i>Raja</i>)	24	<i>Liza ramada</i>	171
<i>clavata</i> (<i>Raja</i>)	28, 29	<i>Lophius budegassa</i>	162, 163
<i>Clupea harengus</i>	36, 37	<i>Lophius piscatorius</i>	164, 165
<i>Conger conger</i>	48, 49	<i>loppei</i> (<i>Scorpaena</i>)	176
<i>conger</i> (<i>Conger</i>)	48, 49	<i>lucerna</i> (<i>Trigla</i>)	134, 135
<i>Crystallogobius linearis</i>	175	<i>luscus</i> (<i>Trisopterus</i>)	68, 69
<i>cuculus</i> (<i>Aspitrigla</i>)	128, 129	<i>luteum</i> (<i>Buglossidium</i>)	154, 155
<i>cuneata</i> (<i>Dicologlossa</i>)	156, 157	<i>lyra</i> (<i>Callionymus</i>)	122, 123
<i>dactylopterus</i> (<i>Helicolenus</i>)	176, 177	<i>macrophthalma</i> (<i>Molva dypterygia</i>)	72
<i>Dasyatis pastinaca</i>	32, 33	<i>Macrorhamphosus scolopax</i>	50, 51

	Figures		Figures
<i>maculatus</i> (<i>Callionymus</i>)	124, 125	<i>Raja clausa</i>	28, 29
<i>marinus</i> (<i>Petromyzon</i>)	177	<i>Raja fullonica</i>	166
<i>marmorata</i> (<i>Torpedo</i>)	24, 25	<i>Raja microocellata</i>	25
<i>Maurolicus muelleri</i>	44, 45	<i>Raja montagui</i>	30, 31
<i>maxima</i> (<i>Psetta</i>)	140, 141	<i>Raja naevus</i>	26, 27
<i>maximus</i> (<i>Cethorinus</i>)	23	<i>Raja undulata</i>	25
<i>mediterraneus</i> (<i>Gaidropsarus</i>)	76, 77	<i>ramada</i> (<i>Liza</i>)	171
<i>mediterraneus</i> (<i>Trachurus</i>)	86, 87	<i>regius</i> (<i>Argyrosomus</i>)	170
<i>Melanogrammus aeglefinus</i>	60, 61	<i>regius</i> (<i>Phrynorhombus</i>)	142
<i>Merlangius merlangus</i>	62, 63	<i>rhombus</i> (<i>Scophthalmus</i>)	142, 143
<i>merlangus</i> (<i>Merlangius</i>)	62, 63	<i>rostellatus</i> (<i>Syngnathus</i>)	53
<i>Merluccius merluccius</i>	54 - 57	<i>rubescens</i> (<i>Cepola</i>)	84, 85
<i>merluccius</i> (<i>Merluccius</i>)	54 - 57	<i>salar</i> (<i>Salmo</i>)	167
<i>Microchirus variegatus</i>	158, 159	<i>Salmo salar</i>	167
<i>Micromesistius poutassou</i>	64, 65	<i>salpa</i> (<i>Sarpa</i>)	103
<i>microocellata</i> (<i>Raja</i>)	25	<i>Sardina pilchardus</i>	38, 39
<i>Microstomus kitt</i>	150, 151	<i>Sarpa salpa</i>	103
<i>minuta</i> (<i>Aphia</i>)	120, 174	<i>scolopax</i> (<i>Macrorhamphosus</i>)	50, 51
<i>minutus</i> (<i>Pomatoschistus</i>)	121	<i>Scomber japonicus</i>	116, 117
<i>minutus</i> (<i>Trisopterus</i>)	70, 71	<i>Scomber scombrus</i>	114, 115
<i>Molva dypterygia macrophthalma</i>	72	<i>scombrus</i> (<i>Scomber</i>)	114, 115
<i>Molva molva</i>	72, 73	<i>Scophthalmus chombus</i>	142, 143
<i>molva</i> (<i>Molva</i>)	72, 73	<i>Scorpaena loppei</i>	176
<i>montagui</i> (<i>Raja</i>)	30, 31	<i>Scyliorhinus canicula</i>	14, 15
<i>morhua</i> (<i>Gadus</i>)	60	<i>Scyliorhinus stellaris</i>	22, 23
<i>muelleri</i> (<i>Maurolicus</i>)	44, 45	<i>semisquamatus</i> (<i>Gymnammodytes</i>)	173
<i>Mullus surmuletus</i>	94, 95	<i>silus</i> (<i>Argentina</i>)	167, 176
<i>mustela</i> (<i>Ciliata</i>)	77	<i>Solea vulgaris</i>	160, 161
<i>Mustelus asterias</i>	18, 19	<i>Sparus aurata</i>	102, 103
<i>Mustelus mustelus</i>	19	<i>sphyraena</i> (<i>Argentina</i>)	46, 47
<i>mustelus</i> (<i>Mustelus</i>)	19	<i>Spondylisoma cantharus</i>	104, 105
<i>Myliobatis aquila</i>	32, 33	<i>Sprattus sprattus</i>	40, 41
<i>naevus</i> (<i>Raja</i>)	26, 27	<i>sprattus</i> (<i>Sprattus</i>)	40, 41
<i>nasus</i> (<i>Lamna</i>)	22	<i>Squalus acanthias</i>	20, 21
<i>niger</i> (<i>Gobius</i>)	118, 180	<i>Squatina squatina</i>	22, 23
<i>nobiliana</i> (<i>Torpedo</i>)	25	<i>squatina</i> (<i>Squatina</i>)	22, 23
<i>norvegicus</i> (<i>Phrynorhombus</i>)	178	<i>stellaris</i> (<i>Scyliorhinus</i>)	22, 23
<i>obscura</i> (<i>Aspitrigla</i>)	130, 131	<i>surmuletus</i> (<i>Mullus</i>)	94, 95
<i>Pagellus acarne</i>	98, 99	<i>Symphodus bailloni</i>	106, 107
<i>Pagellus bogaraveo</i>	100, 101	<i>Syngnathus acus</i>	52, 53
<i>Pagellus erythrinus</i>	102, 103	<i>Syngnathus rostellatus</i>	53
<i>Pagrus pagrus</i>	102	<i>thori</i> (<i>Arnoglossus</i>)	144, 145
<i>pagrus</i> (<i>Pagrus</i>)	102	<i>tobianus</i> (<i>Ammodytes</i>)	109
<i>pastinaca</i> (<i>Dasyatis</i>)	32, 33	<i>Torpedo marmorata</i>	24, 25
<i>Pegusa lascaris</i>	157	<i>Torpedo nobiliana</i>	25
<i>Petromyzon marinus</i>	177	<i>Trachinus draco</i>	112, 113
<i>Pholis gunnellus</i>	177	<i>Tarchurus mediterraneus</i>	86, 87
<i>Phrynorhombus norvegicus</i>	178	<i>Trachurus trachurus</i>	88 - 93
<i>Phrynorhombus regius</i>	142	<i>trachurus</i> (<i>Trachurus</i>)	88 - 93
<i>Phycis blennoides</i>	74, 75	<i>Trigla lucerna</i>	134, 135
<i>pictus</i> (<i>Pomatoschistus</i>)	121	<i>Trigloporus lastoviza</i>	130, 131
<i>pilchardus</i> (<i>Sardina</i>)	38, 39	<i>Trisopterus esmarki</i>	70, 169
<i>piscatorius</i> (<i>Lophius</i>)	164, 165	<i>Trisopterus luscus</i>	68, 69
<i>platessa</i> (<i>Pleuronectes</i>)	152, 153	<i>Trisopterus minutus</i>	70, 71
<i>Pleuronectes platessa</i>	152, 153	<i>Umbrina canariensis</i>	176
<i>Pollachius pollachius</i>	66, 67	<i>undulata</i> (<i>Raja</i>)	25
<i>pollachius</i> (<i>Pollachius</i>)	66, 67	<i>variegatus</i> (<i>Microchirus</i>)	158, 159
<i>Pollachius virens</i>	66, 67	<i>vipera</i> (<i>Echiichthys</i>)	110, 111
<i>Pomatoschistus minutus</i>	120, 121	<i>virens</i> (<i>Pollachius</i>)	66, 67
<i>Pomatoschistus pictus</i>	121	<i>vulgaris</i> (<i>Gaidropsarus</i>)	76, 77
<i>poutassou</i> (<i>Micromesistius</i>)	64, 65	<i>vulgaris</i> (<i>Solea</i>)	160, 161
<i>presbyter</i> (<i>Atherina</i>)	126, 127	<i>whiffiagonis</i> (<i>Lepidorhombus</i>)	138, 139
<i>Psetta maxima</i>	140, 141	<i>Zeus faber</i>	78, 79
<i>punctatus</i> (<i>Dicentrarchus</i>)	82, 83		
<i>Raja batis</i>	25		
<i>Raja circularis</i>	24		

INDEX DES NOMS VERNACULAIRES

Aigle de mer commun	32, 33	Maigre commun	170
Aiguillat commun	20, 21	Maquereau commun	114, 115
Alose feinte	34, 35	Maquereau espagnol	116, 117
Alose vraie	34, 35	Merlan	62, 63
Anchois commun	42, 43	Merlan bleu	64, 65
Ange de mer commun	22, 23	Merlu commun	54 - 57
Anguille d'Europe	52	Morue commune	60
Arnoglosse impérial	144, 145	Motelle à cinq barbillons	77
Arnoglosse lanterne	146, 147	Motelle à quatre barbillons	76, 77
Arnoglosse tacheté	144, 145	Motelle à trois barbillons	76, 77
Aurin atlantique	173	Motelle commune	76, 77
Baliste cabri	179	Mulet doré	170, 171
Barbue	142, 143	Mulet lippu	172
Bar commun	82, 83	Mulet porc	171
Bar tacheté	82, 83	Ombrine bronze	176
Baudroie commune	164, 165	Orphie commune	168
Baudroie rousse	162, 163	Pageot acarné	98, 99
Bécasse de mer	50, 51	Pageot commune	102, 103
Bogue	96, 97	Pageot rose	100, 101
Brossé améthyste	44, 45	Pagre commun	102
Callionyme lyre	122, 123	Pastenague commune	32, 33
Callionyme tacheté	124, 125	Petit tacaud	70, 71
Cardine à quatre taches	136, 137	Petite argentine	46, 47
Cardine franche	138, 139	Petite roussette	14, 15
Cépole commune	84, 85	Petite sole jaune	154, 155
Céteau	156, 157	Petite vive	110, 111
Chinchard à queue jaune	86, 87	Phycis de fond	74, 75
Chinchard commun	88 - 93	Plie commune	152, 153
Congre commun	48, 49	Pocheteau gris	25
Coquette	106	Prêtre	126, 127
Dorade royale	102, 103	Raie bouclée	28, 29
Eglefin	60, 61	Raie brunette	25
Emissole lisse	19	Raie chardon	166
Emissole tachetée	18, 19	Raie circulaire	24
Gadicule argenté	58, 59	Raie douce	30, 31
Gluette ventouse	167	Raie fleurie	26, 27
Gobie buhotte	120, 121	Raie mêlée	25
Gobie cristal	175	Rascasse scorpine	176
Gobie raôlet	118, 119	Requin-hâ	16, 17
Gobie noir	118, 180	Requin pèlerin	23
Gobie transparent	120, 174	Requin-taupe commun	22
Gobie varié	121	Rouget-barbet de roche	94, 95
Gonelle	177	Sabre argenté	170
Grande argentine	167, 176	Saint-Pierre	78, 79
Grande roussette	22, 23	Sanglier	80, 81
Grande vive	112, 113	Sardine commune	38, 39
Griset	104, 105	Saumon atlantique	167
Grondin camard	130, 131	Saupe	103
Grondin gris	132, 133	Sébaste chèvre	176, 177
Grondin morrude	130, 131	Sole commune	160, 161
Grondin perlon	134, 135	Sole-perdrix	158, 159
Grondin rouge	128, 129	Sole-pôle	157
Hareng commun	36, 37	Sprat	40, 41
Hippocampe à museau court	52	Syngnathe aiguille	52, 53
Lamproie marine	177	Syngnathe perçat	53
Laçon commun	108, 109	Tacaud commun	68, 69
Laçon aiguille	173	Tacaud norvégien	70, 169
Laçon équille	109	Targie naine	178
Lieu jaune	66, 67	Targie royale	142
Lieu noir	66, 67	Torpille marbrée	24, 25
Limande commune	148, 149	Torpille noire	25
Limande-sole commune	150, 151	Turbot	140, 141
Lingue espagnole	72	Vicille commune	107
Lingue franche	72, 73	Vracton gelue	106, 107



Reproduit par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex
Tél. 47 38 16 04

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 1989



POISSONS DU GOLFE DE GASCOGNE

Voici un guide des poissons du golfe de Gascogne, zone de pêche importante pour les ports français et espagnols de la façade atlantique.

Il offre, dans une cartographie détaillée, un panorama documenté et précis, fondé sur deux campagnes du navire la "Thalassa", des familles et des espèces du Golfe : répartition selon l'abondance, captures en poids et en nombre, concentrations selon la saison : printemps, automne, richesse relative des zones.

Cet ouvrage est une source de renseignements unique, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et un document de référence pour juger des modifications éventuelles provoquées par des changements climatiques ou par l'action de l'homme.

Cet atlas est l'œuvre de spécialistes des poissons atlantiques de la station IFREMER de La Rochelle. Jean-Claude QUERO, ichtyologiste, dont les travaux portent, depuis 1966, sur la faune du golfe de Gascogne. Il est l'auteur de l'ouvrage "Poissons de mer des pêches françaises". FIOM, 1984.
Jean DARDIGNAC, directeur du laboratoire des pêches maritimes de La Rochelle de 1965 à 1986.
Jean-Jacques VAYNE, dessinateur ichtyologiste.

*Service de la Documentation
et des Publications (S.D.P.)*
IFREMER - Centre de Brest
B.P. 70 - 29263 PLOUZANÉ
Tél. 98.22.40.13 - Télex 940 627 F

